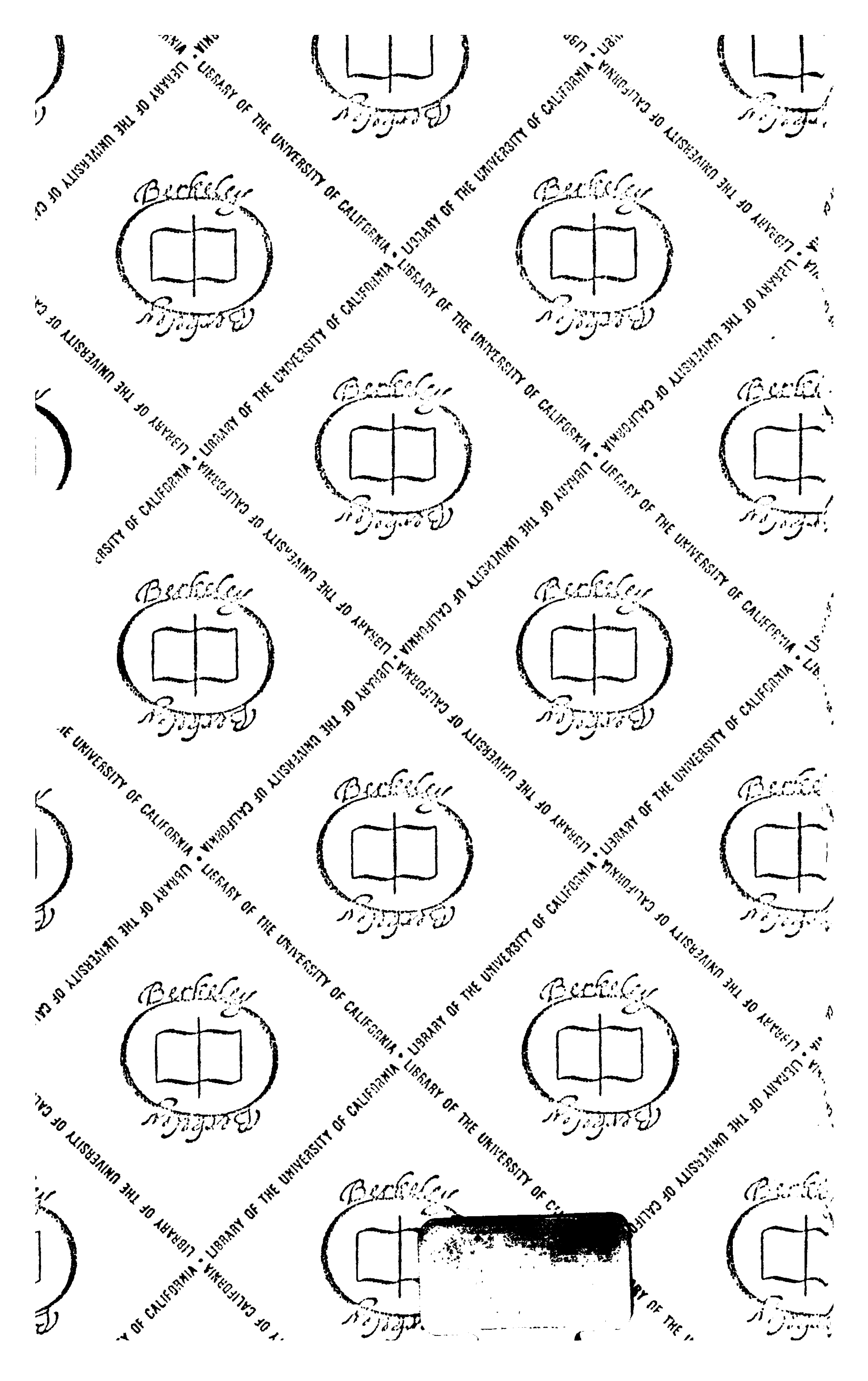
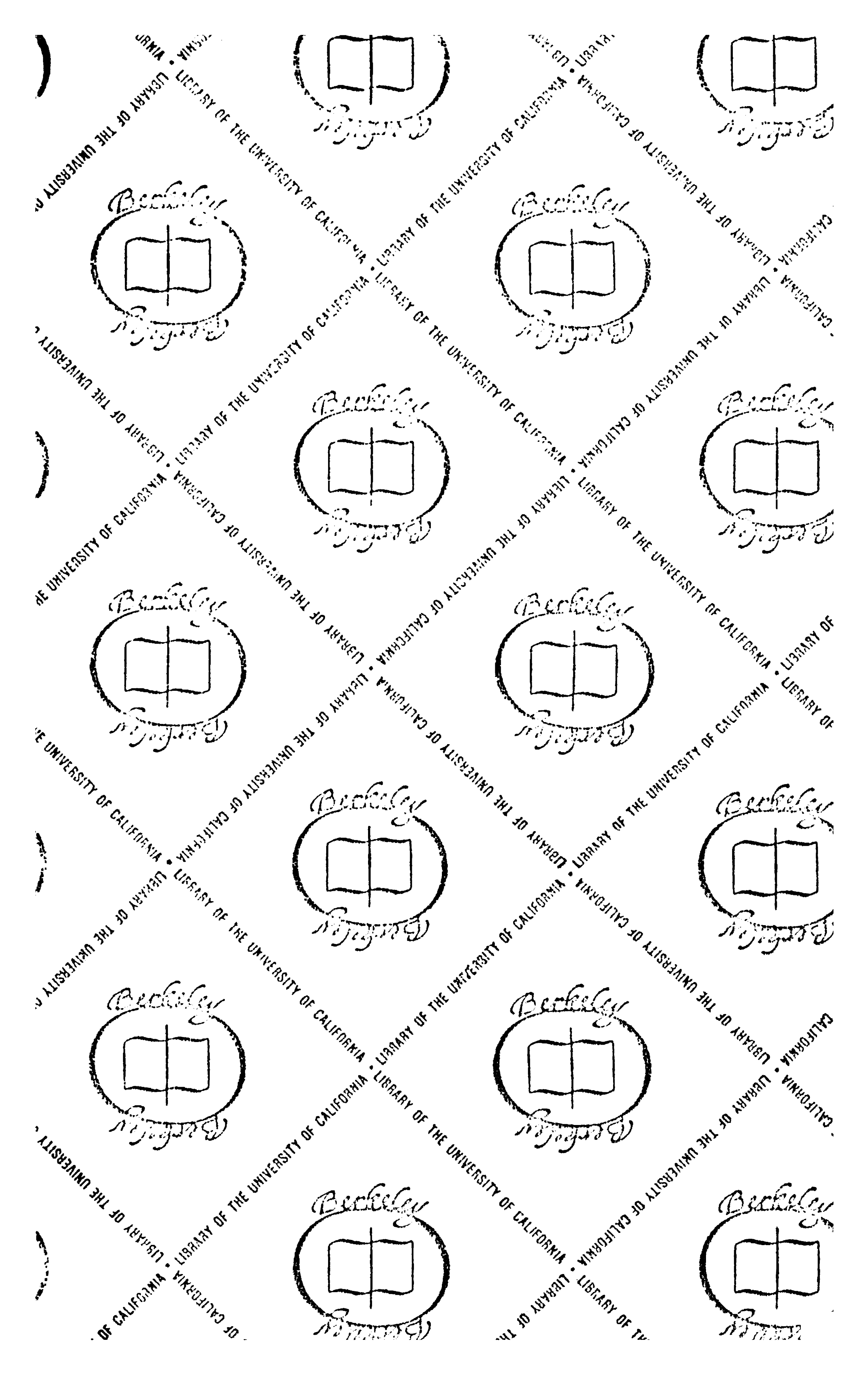

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Berkeley


LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Berkeley

INVENTAIRES

DES

ARCHIVES DE LA BELGIQUE

PUBLIÉS

PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT

SOUS LA DIRECTION

de l'Administration des Archives générales du Royaume

INVENTAIRE

DES

INVENTAIRES DE LA DEUXIÈME SECTION

DES ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME

[Chambres des comptes,
Chartes de Brabant, Flandre, Namur et Luxembourg,
Corps de métiers, Papiers d'État et de l'Audience,
Cartulaires et Manuscrits, etc.]

PAR

Joseph CUVELIER,
Sous-chef de section.

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
49, rue du Poinçon, 49

1904

ARRÊTÉ DU ROI

qui ordonne la publication

des inventaires des archives de Belgique

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT.

Considérant que les Archives du royaume et les autres dépôts de titres appartenant à l'État ne recèlent pas seulement des richesses précieuses et ignorées pour l'histoire et le droit public du pays, mais qu'ils renferment encore quantité de documents qui pourraient être consultés avec fruit pour la législation, pour l'administration et même pour les intérêts privés des citoyens;

Considérant que la publication des inventaires de ces dépôts rendra la connaissance des actes qui y sont contenus plus familière à toutes les personnes que la chose peut intéresser;

Qu'une telle mesure aura pour résultat d'encourager, en les facilitant, les investigations sur l'histoire nationale;

Sur le rapport de notre Ministre de l'intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Les inventaires des différentes collections de titres dont sont formés les Archives du royaume et les autres dépôts

appartenant à l'État seront, au fur et à mesure de leur confection, publiés aux frais du Trésor.

ARTICLE 2.

Des exemplaires de chacun des inventaires publiés seront envoyés aux deux Chambres législatives, aux différents départements de l'administration générale, à la cour des comptes, à la cour de cassation, à la haute cour militaire, aux cours d'appel et aux administrations des provinces pour rester déposés dans les greffes ou secrétariats de ces corps et administrations.

Pareils exemplaires seront adressés à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, aux sociétés savantes qui s'occupent de recherches sur l'histoire nationale et à toutes les bibliothèques publiques du pays.

ARTICLE 3.

Notre Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Bulletin officiel*.

Donné à Bruxelles, le 17 juillet 1834.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :
Le Ministre de l'intérieur,
CH. ROGIER.

INTRODUCTION

Dans cette introduction, nous nous proposons de justifier la publication de ce travail, d'en faire connaître l'économie et de déterminer la place qu'il occupe dans la littérature des Archives.

L'utilité de la rédaction d'inventaires d'archives n'est plus à démontrer. De bonne heure, l'administration des Archives belges a entrepris la publication de ces indispensables instruments de travail.

C'est ainsi que, pour les collections de la 2e section des Archives du Royaume, qui seule nous occupe ici, ont déjà paru l'*inventaire des registres des Chambres des Comptes* par L. Gachard et A. Pinchart (nos 1 à 5 des inventaires de la 2e section), l'*inventaire des chartes des comtes de Namur*, par Ch. Piot (no 174), les *inventaires des chartes de Léau* et *de Vilvorde* par le même (no 340), la *table alphabétique des registres aux gages et pensions* par Proost (no 244), l'*inventaire sommaire des archives des corps de métiers et serments de Brabant* par E. Cardoen (paru pendant l'impression de ce livre et destiné à remplacer l'inventaire no 369 de la 2e section), l'*inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg* par A. Verkooren (en cours de publication; voir no 100 des inventaires de la 2e section).

Mais à côté de ces ouvrages, il existe une quantité d'inventaires manuscrits, les uns dressés par des archi-

vistes modernes [1], les autres, beaucoup plus nombreux, constituant le fruit du travail des archivistes de l'ancien régime.

Si les habitués des Archives du Royaume sont assez familiarisés avec les inventaires modernes, il s'en faut que le langage des anciens répertoires soit accessible à un chacun. Aussi n'étonnerons-nous personne en affirmant que la presque totalité des inventaires décrits plus loin sont restés lettre morte pour les travailleurs.

En les faisant connaître, nous avons tâché de réaliser, dans la mesure de nos moyens, l'un des deux *desiderata* formulés par M. Ch.-V. Langlois, dans *La science des Archives* [2]. « Quels sont les inventaires et les catalogues des collections d'un dépôt qui sont à la disposition du public? » [3].

Pour ce qui concerne les inventaires modernes, imprimés ou manuscrits, nous aurions pu nous contenter d'en dresser une simple liste. Les répertoires anciens, faits à une époque où les collections étaient classées de tout autre façon que de nos jours, exigeaient des descriptions plus détaillées. Il a fallu, au préalable, s'initier aux méthodes des archivistes d'antan, tâcher de comprendre leurs signes conventionnels, reconstituer en esprit les collections à l'époque où s'accomplit ce travail d'inventaire, réduire enfin en numéros modernes les anciennes dénominations. Ce travail, qui a dû se faire à propos de chaque inventaire pris isolément, n'a pas laissé que de présenter certaines difficultés. Le résultat en a été la mise dans le domaine public de près de cinq cents inventaires; nous

(1) Voyez, par exemple, les inventaires n[os] 6 à 8, 245 à 247, 267, 333 à 335, 341, 371, 422 et 423, etc.

(2) *Revue internationale des archives, des bibliothèques et des musées*, 1895, p. 11.

(3) Le premier des *desiderata* de M. Langlois est relatif à la connaissance pour chaque dépôt de tous les livres, dissertations, articles, etc., publiés sur l'histoire de ce dépôt. Nous espérons être un jour à même de le réaliser.

croyons qu'au moment où les publications de l'espèce sont réclamées à cor et à cri, ce chiffre est assez éloquent pour que nous puissions nous estimer récompensé de nos peines.

« Die Seele eines Archivs ist das Repertorium, » a dit le professeur E. Heydenrich[1]. Rien n'est plus vrai. Aussi s'est-on appliqué à rassembler ici tout ce qui de près ou de loin touche à la famille des inventaires, c'est-à-dire les répertoires, index, tables de noms et de matières, régestes, etc., etc. Tous les recueils de ce genre sont, en effet, destinés à faciliter les recherches et il n'appartient pas à l'archiviste de favoriser une catégorie de travailleurs au détriment d'une autre. « Il ne s'accorde pas avec nos principes, écrit Guasti dans son introduction à l'inventaire des archives de Florence, de rechercher les pièces les plus importantes. Qu'est-ce qui est aujourd'hui du plus grand intérêt? Et lorsqu'une chose nous inspire plus d'intérêt qu'une autre, paraîtra-t-elle intéressante à tous, le sera-t-elle toujours? Dans nos études, le point de vue change continuellement; chaque homme, chaque nation, chaque temps a le sien. Notre travail doit servir à tous et toujours, mais il ne remplirait pas ce but s'il témoignait d'un jugement ou d'un goût de parti. » Cet éclectisme, condamné par un maître dans le choix des pièces à inventorier, a été réprouvé tout autant lorsqu'il s'est agi d'arrêter cette liste d'inventaires. Il serait puéril de supposer que tous ceux qui ont fait l'objet de ce travail aient une égale importance. On en trouvera même dans le nombre dont l'utilité pratique n'a pas été démontrée. Fallait-il, pour cela, les exclure de ce livre? La prudence la plus élémentaire commandait d'estimer qu'un de nos continuateurs pouvait voir clair dans ce qui pour nous était resté une énigme. Au demeurant, ne fît-on profiter l'érudition que des innombrables mentions de documents perdus ayant fait partie de fonds

(1) *Die Bedeutung der Stadtarchive, ihre Einrichtung und Verwaltung* (Erfurt, 1901).

actuellement détruits, mutilés ou dispersés, n'apportât-on que des matériaux servant à l'histoire ancienne des dépôts [1], ou, ce qui est plus précieux encore, au rétablissement du classement primitif des collections, la publicité donnée aux anciens inventaires ne serait pas sans porter des fruits.

Dès l'année 1838, Gachard avait entrevu le parti que l'on aurait pu tirer d'un grand nombre d'anciens inventaires, notamment de ceux des Chartes des ducs de Brabant [2]. Le premier archiviste général de la Belgique se proposait de les faire servir de base à un travail moderne. Ce projet ne fut jamais réalisé et les anciens inventaires restèrent ensevelis dans l'oubli. Quelques-uns furent remarqués, il y a une dizaine d'années, par notre savant collègue des Archives nationales de Paris, M. Henri Stein, qui dans *Les Archives de l'histoire de France*, page 663, s'exprime comme suit au sujet des Archives générales du royaume de Belgique : « Il existe, pour différentes séries d'archives, des répertoires ou index onomastiques qui peuvent être utilement consultés ; par exemple, dans le fonds de la Chambre des Comptes on en trouve à la fin ou au commencement de chaque registre aux chartes et lettres patentes, aux placards et ordonnances, aux commissions, aux amortissements, aux légitimations. » Certains anciens inventaires ne sont, en effet, que des copies de ces répertoires ou index signalés par M. H. Stein, mais le plus grand nombre sont d'une autre nature. En réalité, les causes qui donnèrent naissance aux inventaires peuvent être ramenées à trois.

Tout d'abord, certains corps constitués, comme les Chambres des Comptes, possédèrent de bonne heure une énorme quantité d'archives dans lesquelles il eût été impossible de se retrouver, si les greffiers ne les avaient disposées dans un certain ordre et n'en avaient dressé des

(1) Cf. LANGLOIS, *La science des archives*, p. 25

(2) *Rapport au ministre de l'intérieur et des affaires étrangères sur les Archives générales du royaume* (Bruxelles, 1838.)

inventaires rudimentaires. On ne doit pas oublier, en effet, que l'on y conservait, en dehors des documents se rapportant à l'institution même, toutes les conventions et concordats concernant les prérogatives, les possessions et les droits utiles du souverain. Comme le dit Gachard [1], on pourrait considérer les Chambres des comptes, en quelque sorte, comme le dépôt central des actes de l'ancien gouvernement de la Belgique. Mais le travail des premiers greffiers-archivistes ne se borna pas à la confection de laconiques listes de documents qui n'auraient été que d'une médiocre utilité pour les travailleurs actuels. Comme il arrivait souvent qu'à l'occasion de certaines contestations ils avaient à établir les droits de Sa Majesté, (sous la République française cela s'appelle les intérêts du Domaine), ils prirent la précaution — pour ne pas devoir parcourir à tout moment des séries entières de registres — de dresser à la fin ou au commencement des volumes les plus importants, des tables analytiques [2]. Ce fut, après le classement et le placement des archives, le premier travail des gardes préposés à leur conservation et aux recherches éventuelles.

Lorsque, avec l'accroissement continu des documents, ces recherches devinrent plus fréquentes et plus ardues, l'ingéniosité des anciens archivistes se développa parallèlement et ils découvrirent un nouveau système d'inventorisation. L'expérience leur ayant démontré que les demandes de renseignements se rapportaient généralement à un certain nombre d'objets, d'institutions, de personnes ou de lieux, ils dressèrent une double liste comprenant, d'un côté, les diverses séries de registres et de documents principalement consultés, de l'autre, par ordre alphabétique, les noms des objets, des institutions, des personnes et des lieux sur lesquels portaient surtout les recherches; sous chacun de ces noms on énuméra très

(1) *Inventaire des registres de la Chambre des comptes*, t. Ier, Rapport au ministre, p. IV.

(2) Cf. LANGLOIS et STEIN, *Les archives de l'histoire de France*, p. 663.

succinctement et par ordre chronologique les actes se rapportant à chacun d'eux et les endroits où ils se trouvaient ([1]). C'est la détermination exacte de ces endroits et leur désignation sous leur nom et leur numéro modernes, qui a fait tous les frais du présent ouvrage. Notre travail d'identification permettra aux chercheurs d'apprendre en quelques instants quels sont les actes se rapportant, par exemple, aux abbayes, aux anoblissements, à Bruxelles, aux canaux, aux chaussées, au commerce, aux dîmes, aux droits d'entrée et de tonlieu, etc., etc., éparpillés dans des centaines de registres de plusieurs centaines de feuillets.

L'intérêt bien entendu des anciens archivistes exigeait donc la confection d'inventaires.

Une seconde circonstance qui donna lieu à l'éclosion de recueils de l'espèce, ce fut la « sauvegarde des droits de Sa Majesté ». Les archives, on le sait, servaient jadis avant tout à faire valoir les droits et privilèges du prince règnant; quantité d'inventaires, par exemple tous les anciens répertoires des chartes des ducs de Brabant, ont été faits uniquement dans l'intérêt des maisons souveraines, auxquelles les archivistes étaient, du reste, attachés. Les ordonnances concernant la trésorerie des chartes du Brabant, au XVIe siècle, les édits de Marie-Thérèse instituant des archivistes en fournissent des preuves éclatantes. Au demeurant, une fois connue, l'intention qui présida à la conservation des archives et à

([1]) Le passage suivant, figurant en tête de l'inventaire n° 117, vient à l'appui de cette assertion : « Comme il y a un grand nombre de registres de chartes à la Chambre des comptes de Lille », y est-il dit, et que « quant on quiert aucunes desdictes lettres, il convient bien souvent estre longtemps occupé à les trouver parce que icelles sont entrelacées esdicts registres l'une entre les autres, sans celles quy sont d'une nature estre ensuyvans l'une de l'autre et afin de en brief ou temps advenir trouver chacune desdictes lettres quant on en aura a faire, a esté faict ce present repertoire où sera enseigné le lieu où sont icelles lettres, toutes d'une nature suivans l'une l'autre, ainsi qu'il s'ensieut. »

l'élaboration des inventaires importe peu à la généralité des travailleurs actuels. Mais l'archiviste ne peut affecter à l'égard de ces motifs la même indifférence, car, dans l'étude des collections, ils lui expliquent bien des choses.

Une troisième cause, enfin, qui provoqua des travaux d'inventaire, ce fut la conclusion des traités de paix entre les diverses puissances qui se succédèrent dans la domination de ces provinces. Les changements de régime et de frontières étaient toujours accompagnés de partages d'archives et conséquemment d'inventaires dressés à cette occasion. Une certaine quantité des archives emportées par les vainqueurs sont rentrées en Belgique; d'autres ne nous ont pas encore été restituées. Mais, lors même que l'on ne retrouvera plus ici tous les documents indiqués dans les inventaires, ceux-ci mettront les chercheurs sur la voie de l'endroit où ils pourront les trouver, et à ce titre ils sont de nature à rendre encore des services.

Toutefois, présentés au public tels quels, sans aucun éclaircissement, tous ces anciens inventaires n'auraient été que d'une utilité très relative. Eu égard au classement actuel des archives par numéros d'ordre, l'indication, sans plus, d'un registre Y ou K ou MM², ou bien du « gros volume se trouvant derrière le pupitre », ou bien encore du « registre placé à gauche en entrant dans la troisième chambre », n'aurait, en réalité, constitué pour les travailleurs qu'un supplice de Tantale. C'est pourquoi nous nous sommes appliqué à démontrer que, par exemple, « l'ancien petit registre marqué A, commençant 1427 », porte actuellement le n° 23 des registres de la Chambre des Comptes, que l'expression « scel en Brabant marqué H » désigne le registre n° 632; que sous le « register der placcaerten op den thollen, marqué |O| », se cache le n° 533 du même fonds; que les « titres et papiers reposans en originaux en la chambre aux chartes derrière le grand bureau dans la grande armoire quottée : Titres de la Chambre des Comptes de Brabant et autres » sont dépo-

sés aujourd'hui dans les cartons n°s 74 à 76 de la Chambre des comptes.

En tête des inventaires, où ces anciennes dénominations sont usitées, ont été placées des tables d'identifications, reproduites au surplus dans ce livre A la fin de celui-ci (p. 293), on trouvera une table générale des principales réductions de dénominations anciennes en numéros modernes. On pourra y recourir dans presque tous les cas.

A part quelques rares exceptions, tous les registres indiqués dans les anciens inventaires ont pu être identifiés, tout au moins pour autant qu'ils sont encore déposés aux Archives du Royaume. En ce qui concerne les pièces isolées ou placées dans des liasses ou portefeuilles, le résultat a été évidemment moins brillant. Au cours des siècles, beaucoup de ces documents ont été enlevés, déplacés ou égarés. Pour ne citer que les cartons de la Chambre des Comptes, on en a retiré jadis tous les actes en parchemin pour les déposer dans les fonds spéciaux de chartes.

Toutefois, même dans le cas où les pièces ne se retrouveraient plus, les anciens inventaires, soigneusement faits, peuvent être utiles aux travailleurs. Souvent ils contiennent des analyses qui, jusqu'à un certain point, peuvent tenir la place des documents eux-mêmes. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que des historiens aient pu écrire des travaux remarquables en se basant, en de multiples endroits, sur de seuls inventaires (1).

En attendant que toutes les collections soient inventoriées d'après les conceptions et les exigences scientifiques modernes, nous croyons donc qu'il est bon de se servir de ce qui existe, si incomplet et si imparfait cela soit-il.

*
* *

Exposons maintenant en quelques lignes le plan et l'économie de ce livre. L'inventaire des inventaires de

(1) Voyez, par exemple, ERNST, *Histoire du Limbourg;* BUTKENS, *Trophées de Brabant,* etc.

la 2e section proprement dit comprend la description de tous les inventaires se rapportant aux collections de cette section. Ils ont été répartis sur à peu près autant de chapitres qu'il y a de collections. C'est ainsi que le chapitre Ier comprend tous les inventaires concernant les Chambres des Comptes (1). Ils sont au nombre de 368 et leur description remplit les pages 1 à 162 de ce volume.

Le chapitre II contient les inventaires des archives des corps de métiers (nos 369-370, p. 163-164).

Le chapitre III est consacré aux inventaires des papiers d'État et de l'Audience (nos 371-421, p. 165-191).

Le chapitre IV se rapporte aux inventaires des Cartulaires et Manuscrits (nos 422-432, p. 192-196).

Le chapitre V renferme les inventaires acquis par l'administration des Archives, en l'année 1902, pendant l'impression de ce travail (nos 433-472, p. 197-201) (2).

Le chapitre VI, enfin, a trait aux inventaires de la 2e section conservés dans divers dépôts de l'étranger.

Il en a été retrouvé 118 (numérotés I à CXVIII) dont la description occupe les pages 202 à 257.

Dans un complément à cette étude, on a fait en quelque sorte l'inverse du travail de description des inventaires, c'est-à-dire que l'on y donne la liste de tous les registres, portefeuilles et cartons ayant fait l'objet d'un travail d'inventaire en les faisant suivre des numéros des inventaires se rapportant à chacun d'eux. Cette partie, dans laquelle ont été suivies les divisions adoptées dans celle qui la précède, comprend les pages 258-292 du volume.

Une table générale des principales réductions de dénominations anciennes en numéros modernes figurant dans

(1) Pour ce qui regarde l'importance numérique de chacun des fonds de la deuxième section, et les années extrêmes sur lesquelles ils s'étendent, voyez Laloire et Lefèvre : *Tableau synoptique des Archives générales du royaume au 1er janvier 1903*, dans la *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, 1re année (1903), p. 31.

(2) Il convient de signaler ici encore les inventaires décrits à la fin de ce volume sous la rubrique : « Additions et corrections ».

cet ouvrage (pp. 293-297) et une table des noms de lieux, de personnes et de matières terminent ce livre.

Reprenons un instant quelques-unes de ces divisions.

En tête de chaque chapitre figure une petite notice historique, avec la bibliographie du sujet, sur l'institution à laquelle se rapportent les archives décrites. Parmi les inventaires des Chambres des Comptes ont été placés ceux qui se rapportent aux divers fonds de chartes de Brabant, de Flandre, de Luxembourg, de Namur, bien que ceux-ci forment des collections particulières. Mais les cartulaires contenant des copies de la plupart de ces chartes font partie des archives des Chambres des Comptes.

La notice consacrée à chaque inventaire comprend le numéro d'ordre et le titre, les diverses indications matérielles (format, nombre de feuillets, etc.), la date de la composition, l'histoire de l'inventaire dans ses grandes lignes et enfin la manière de s'en servir.

Le chapitre VI, traitant des inventaires conservés à l'étranger, mérite de plus amples explications. Au cours des multiples dominations étrangères qui pesèrent sur la Belgique à travers les siècles, ses archives passèrent par bien des vicissitudes. Plus d'une fois elles suivirent les vainqueurs dans leur pays et ainsi l'on s'explique que de nos jours encore il existe en Allemagne, en Autriche, en Hollande et en France tant de documents se rapportant aux anciennes institutions belges. Naturellement, les inventaires accompagnaient les collections mêmes. Le gouvernement autrichien, à la demande de Gachard, restitua à la Belgique une certaine quantité d'archives avec leurs anciens inventaires, mais les autres puissances n'imitèrent pas ce généreux exemple.

D'autre part, la conclusion des traités de paix donna lieu à la nomination de commissaires chargés par les différents pays de régler la question du partage des archives, ce qui occasionna, comme on l'a déjà vu, la confection d'inventaires. Cela se fit à diverses reprises, au XVIIIe siècle, entre la France et la Belgique ou plutôt l'Autriche.

Il est arrivé enfin que certains grands pays, comme la France, pénétrés, déjà sous l'ancien régime, de l'importance de leurs archives pour l'histoire nationale, ont envoyé à l'étranger des savants chargés de prendre copie de documents intéressant leur pays, pour les réunir en un dépôt central. Ce fut le cas pour la collection Moreau, conservée à la Bibliothèque nationale de Paris, à laquelle est consacré le § 1er *A* du chapitre VI.

Nous n'écrirons pas à nouveau, après MM. Delisle (1), Charmes (2) et Omont (3), l'histoire de cette collection, qui portait dans le principe le nom de Cabinet des Chartes et forme de nos jours un des principaux fonds de la Bibliothèque nationale de Paris. Rappelons plutôt en quelques mots, d'après Gachard (4), ce qui constitue la collection d'Esnans, qui vint enrichir, vers le milieu du XVIIIe siècle, le Cabinet des chartes.

L'article 14 de la capitulation de Bruxelles (20 février 1746), signée par le comte de Kaunitz-Rittberg et le maréchal de Saxe, portait : « Les archives et la bibliothèque de Sa Majesté et tous les autres effets sans exception, qui lui appartiennent, seront conservés en leur entier, sans qu'on puisse en rien soustraire ou transporter ailleurs, et le tout demeurera à la garde des personnes qui y sont préposées. »

Peu de temps après l'occupation de Bruxelles par les troupes victorieuses, le ministère de Versailles résolut d'envoyer dans cette capitale Luc Couchetet d'Esnans, avec la mission d'y examiner les archives de l'État. La France élevait sur des documents faisant partie de ces archives des prétentions qui avaient pour fondement cer-

(1) L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, t. I, p. 557-575 (1868).

(2) X. Charmes, *Le comité des travaux historiques*, t. Ier, pp. IV-LXXXIV (1886).

(3) H. Omont, *Inventaire des manuscrits de la collection Moreau* (1891).

(4) L. Gachard, *La Bibliothèque nationale à Paris*, t. I, p. XVII-XXX. (Collection des chroniques belges publiée par la Commission royale d'histoire de Belgique, Bruxelles, 1875.)

taines stipulations contenues dans les traités des Pyrénées, de Nimègue et de Ryswick. Déjà précédemment Couchetet d'Esnans avait été commis au dépouillement des archives de la Franche-Comté. Aussi n'eut-il pas de peine à découvrir que les archives de Bruxelles renfermaient plus d'un titre qui intéressait directement la France. Sur sa proposition, il fut chargé de *mettre à part* les titres et papiers qu'il considérait *comme appartenants au roi en exécution des traités,* mais qu'il n'était pas autorisé à enlever. Couchetet d'Esnans mit deux ans et demi à remplir sa mission, tant à Bruxelles (où il passa quinze mois) que dans diverses villes de province (1).

Le premier soin du commissaire, dans chaque dépôt, était de dresser un inventaire (lorsqu'il n'en existait point) des pièces qui avaient quelque rapport au droit public ou contenaient des renseignements historiques de quelque valeur et principalement de celles qui pouvaient intéresser la France. Il envoyait cet inventaire au contrôleur général des finances, qui le remettait à l'académicien Secousse : celui ci indiquait, à la marge, si les pièces devaient être extraites du dépôt en original, ou s'il suffisait qu'on en prît copie. D'Esnans s'entendit à merveille à *mettre à part* et à faire envoyer en France des séries considérables de documents. Lorsque le gouvernement autrichien eut repris possession des Pays-Bas, il réclama contre cet enlèvement, mais il fallut attendre la conclusion du traité de Versailles, le 16 mai 1769, pour voir s'effectuer le départ, entre les archives belges et françaises, par des commissaires nommés *ad hoc*, des titres enlevés de Bruxelles en 1748.

Quant aux inventaires que le conseiller d'Esnans avait dressés ou fait dresser, les copies et documents qu'il avait rassemblées, ils furent déposés à la Bibliothèque du Roi à Paris. Ils formaient une collection immense; d'Esnans, aussitôt après son retour dans cette capitale, s'occupa d'y mettre de l'ordre. Il venait à peine d'en commencer le clas-

(1) Voyez à ce sujet les inventaires nos 11, 133 et suivants, 403 et 404.

sement, lorsqu'une décision ministérielle lui donna une autre destination. Il fut remplacé dans ce travail par Godart de Clamecy, de l'Académie de Soissons, qui l'acheva au bout de quatre années. Godart distribua les inventaires selon l'ordre des dépôts où ils avaient été faits; il rangea les copies de documents par ordre de matières d'abord, puis il soumit à l'ordre chronologique toutes les pièces relatives à la même matière.

La collection d'Esnans se divise donc en deux parties distinctes : la première comprenant les inventaires des archives belges, la seconde des copies de documents conservés dans ces archives (1). On ne s'occupera ici que de la première partie et là-même les recherches devront être limitées aux inventaires des collections faisant partie de la deuxième section des Archives du Royaume à Bruxelles, c'est-à-dire, en l'espèce, aux inventaires des archives des Chambres des Comptes et des papiers d'État et de l'Audience.

Pour être complet, faisons remarquer encore qu'en 1772, l'abbé d'Esnans, fils du conseiller, céda au Cabinet des Chartes une seconde collection de copies d'inventaires des archives des Pays-Bas, plus complète que la précédente.

(1) Signalons brièvement, en passant, les principales villes et institutions au sujet desquelles nous avons relevé des mentions dans la collection Moreau : Agimont, Ath, Alost, Arlon, Audenarde, diplomata belgica, abbaye de Bellinghen, Bouillon, ducs de Bourgogne, Bruges, Bruxelles, Charleroi, chemins et chaussées des Pays-Bas, Chimay, affaires de Chine (jésuite Verbiest), Chiny, Clairefontaine, Courtrai, Dalhem, Dixmude, Enghien, comte d'Egmont, Eléonore d'Autriche, baux des fermes des Pays-Bas, Flandre, Flobecq, Fontaine-l'Evêque, Furnes, Gand, Gembloux, Hainaut, Herstal, Houthulst, jansénisme, jésuites de Liége, librairies des Pays-Bas, Liége, Limbourg, Mariembourg, Mons, Namur, Nieuport, Ostende, Ostrevant, troubles des Pays-Bas, Philippeville, Poilvache, Poperinghe, Renaix, Saint-Hubert en Ardenne, Soignes (la forêt de), Tirlemont, Tournay, le pays de Waes, Wachtendonck, Wambeke, Warneton, Wervick, Yperlée, Ypres. (Pour les détails, voyez l'inventaire de M. Omont.)

Déjà Gachard [1] avait remarqué tout l'intérêt que présentaient ces anciens inventaires pour les archives de Bruxelles, et il fit prendre copie de quelques-uns [2].

En effet, comme on l'a vu, d'Esnans ne se contenta pas de copier les inventaires existants; lorsque les tables, figurant à la fin de certains registres importants, lui paraissaient trop laconiques, il faisait faire des analyses plus détaillées. Enfin, se trouvant en présence de documents isolés dépourvus d'inventaires, il en fit confectionner de tout nouveaux. Ces derniers sont particulièrement intéressants, en ce sens que depuis le milieu du XVIII[e] siècle, beaucoup de documents analysés ont disparu, peut-être à tout jamais. Seules les analyses de d'Esnans en ont conservé le souvenir. Parfois cependant on peut espérer en retrouver des copies. C'est lorsque la mention « à copier » se trouve en marge de l'analyse. La copie est alors à rechercher dans les volumes 408 à 578 de la collection Moreau [3].

Il a été jugé utile de commencer, en ce qui regarde les inventaires conservés à l'étranger, une numérotation nouvelle, en chiffres romains, afin que le lecteur puisse voir du premier coup d'œil qu'il ne trouvera pas ces inventaires à Bruxelles. Ceux de la collection Moreau portent dans ce travail les n[os] I à XXI et sont décrits aux pages 202 à 227. Dans la description, on a donné les numéros et les titres avec les indications matérielles tels qu'ils figurent dans l'inventaire de M. Omont. Les analyses dont ils sont suivis ont été faites après examen des volumes. Enfin on indique, lorsqu'il y a lieu, les copies qui en existent à la collection Moreau, aux Archives du Royaume à Bruxelles et ailleurs.

En dehors des inventaires de la collection Moreau, il en existe au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale à Paris un certain nombre d'autres qui inté-

(1) *La Bibliothèque nationale à Paris,* t. I, p. XXVI.

(2) Voyez, entre autres, les inventaires n[os] 87, 257 et 418.

(3) H. OMONT, Inventaire cité plus haut.

ressent les archives de la 2e section. Ils se trouvent dans le fonds dit *Les 182 Colbert (Flandre)* et sont décrits sous le § 1er *B* du chapitre VI (pp. 227 à 230), où ils portent les nos XXII à XXVIII.

Colbert, on le sait, ne fut pas seulement un grand ministre, mais il fut aussi un amateur passionné de manuscrits, de chartes, de papiers d'État et de toute espèce de documents politiques et diplomatiques. Il commença par faire copier, à Paris et sur différents points de la France, dans les dépôts publics, même dans les cabinets particuliers, les pièces qui pouvaient intéresser l'histoire. Pour le nord de la France, il s'adressa à Denis Godefroid, qui, le 11 décembre 1668, avait été nommé garde des archives de l'ancienne Chambre des Comptes de Flandre, à Lille : c'est là l'origine des *182 Colbert.*

La capitulation de Gand, le 12 mars 1678, lui permit, avec la complicité du président du Conseil de Flandre, Louis Errembaut, seigneur de Dudzeele, qui avait la garde des chartes de Flandre, d'augmenter sa collection de documents d'une valeur inestimable qui furent à tout jamais perdus pour la Belgique (1).

La description des inventaires conservés dans *les 182 Colbert* (*Flandre*) nous amène tout naturellement au dépôt qui, aujourd'hui encore, contient les archives de l'ancienne Chambre des Comptes de Flandre, aux Archives départementales du Nord, à Lille. Ici la besogne a été fort simplifiée, grâce au chapitre spécial consacré par MM. Dehaisnes et Finot, dans la nouvelle édition (1899) de l'*Inventaire sommaire des archives départementales du Nord, à Lille*, Archives civiles, Série B, Tome Ier (1re partie), aux anciens inventaires (pp. 130-156). On n'a eu qu'à copier, dans cette longue liste, les titres des inventaires se rapportant aux documents qui se trouvent, soit en original, soit en copie, soit en extrait, à la 2e section des Archives du royaume. Dans notre volume, les inventaires

(1) GACHARD, *op. cit.*, p. VII.

de Lille portent les nos XXIX à CXI et sont décrits aux pages 230 à 253.

Le § 3 est consacré à la Bibliothèque de Lille, où est conservé le n° CXII (p. 253).

Les §§ 4 et 5 se rapportent respectivement au « Public Record Office » et à la Bibliothèque du « British Museum », à Londres. (Inventaires nos CXIII à CXV, pp. 254-255.)

Le § 6 enfin a trait aux Archives du Gouvernement grand-ducal à Luxembourg. (Inventaires nos CXVI à CXVIII, pp. 255-257.)

Tels sont les inventaires conservés dans des dépôts d'archives et bibliothèques de l'étranger que l'on a cru devoir signaler dans ce travail. Si la connaissance des copies n'a pas pour nous d'utilité directe [1], elle est de nature à rendre de grands services aux étrangers qui fréquentent de plus en plus nos archives ou y ont recours par correspondance. Grâce à nos identifications, ils pourront, en effet, se servir, dans leur pays, des anciens inventaires et demander, le cas échéant, avec des références précises, des renseignements sur la présence encore de nos jours de tel ou tel document dans nos archives. Si le service rendu ainsi aux Français, par exemple, pouvait les inciter à céder à la Belgique tels inventaires dont nous n'avons aucune copie et dont ils possèdent des doubles, voire même des triples, comme on pourra s'en convaincre en parcourant le paragraphe consacré aux inventaires de la collection Moreau, nous nous estimerions largement récompensé de nos peines.

Il a été parlé plus haut (p. xv) du complément de ce travail ainsi que des diverses tables qui le terminent. Il ne faut donc plus y revenir.

*
* *

Il sera plus intéressant de jeter un coup d'œil sur la place que ce livre, que nous croyons être le premier de

[1] Sauf pourtant dans le cas où nos inventaires viendraient à disparaître dans une catastrophe, que Dieu éloigne!

ce genre en Belgique, occupe dans la littérature générale des Archives.

En Angleterre, Francis Palgrave, appréciant à leur juste valeur les anciens inventaires de certaines collections, les a publiés intégralement, en 1836, dans son ouvrage : *The ancient Kalendars and Inventories of the Treasury of His Majesty's Exchequer, together with other documents illustrating the history of that repository* (3 vol. in-8°). M. Palgrave affirme qu'un grand nombre de documents, dont il publie l'analyse, se trouvent encore dans les archives anglaises. Il oublie, malheureusement, d'indiquer le moyen de les retrouver. En réalité, il fait connaître les anciens inventaires pour l'intérêt qu'ils présentent en eux-mêmes et, à vrai dire, ils n'en manquent point (1). Le « Deputy Keeper of the Public Record Office » (l'archiviste général du Royaume) publie, chaque année, dans les *Parliamentary papers* ou *blue books*, un rapport sur l'état des archives dont il a la garde. En appendice à ces rapports figurent généralement des inventaires sommaires ou détaillés des collections du « Public Record Office ». L'appendice II du 41e rapport (décembre 1879), pages 821 et suivantes, contient une liste des inventaires, catalogues, index, etc., publiés dans les 41 premiers rapports ou conservés au dépôt à l'état de manuscrit. Il serait superflu d'insister ici sur la déplorable habitude qui consiste à éparpiller, dans sept ou huit rapports successifs, l'ensemble de

(1) Au point de vue de la Belgique, citons particulièrement *Bishop Stapleton's Kalendar*, dressé vers 1323 (t. Ier, pp. 141-142 et 146-151). Langlois et Stein, *Les archives de l'histoire de France*, p. 712, note 5, prétendent que la publication de M. Palgrave n'est pas complète. D'autre part, dans son étude : *Documents relatifs à l'histoire de France au Public Record Office à Londres* (*Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e série, t. XV, Paris, 1889, p. 166, note 5). Ch.-V. Langlois annonce qu'il a entrepris d'identifier les documents analysés dans deux anciens inventaires non signalés par M. Palgrave, avec ce qui en subsiste encore dans les collections actuelles du « Public Record Office ». Nous ne sommes pas parvenu à savoir si Ch.-V. Langlois a achevé ce travail.

l'inventaire d'un seul fonds. Nous ferons plutôt ressortir la difficulté qu'il y a à se procurer ces inventaires, qui ne sont pas tirés à part. Pour y remédier, l'initiative privée a commencé à se substituer à l'administration. M. Phillimore a fondé, en janvier 1888, un journal mensuel intitulé : *The Index library, a series of indexes and calendars of British records*, dans le but de publier les inventaires qui sont encore manuscrits et d'en compiler de nouveaux. D'autre part, S.-R. Scargill-Bird, l'auteur de la liste des inventaires de 1879 signalée plus haut, a publié dans la seconde édition de son excellent travail : *A Guide to the principal classes of documents preserved in the Public Record Office* (Londres, Eyre and Spottiswoode, 1896, in 8° de LXXIII-399 pages, Introduction, pp. XLI-XLII) une petite liste d'inventaires imprimés ou en préparation. Le livre de Scargill-Bird est, en réalité, un catalogue descriptif des archives. L'auteur passe en revue les différentes institutions dont les archives sont déposées au « Public Record Office », fait connaître l'histoire et la composition des collections et indique, le cas échéant, l'endroit où on en trouvera l'inventaire. Au point de vue spécial qui nous occupe, la précieuse collection des « Palmer's indexes », du nom d'un ancien « chief clerk » du « Public Record Office » et de la « Roll's Chapell » mérite d'être signalée. Elle se compose de 153 volumes d'inventaires, décrits par Scargill-Bird aux pages 268 à 279 de son livre (1). On sait aussi que le gouvernement anglais a institué, en 1869, une « Royal Commission on historical manuscripts », chargée de cataloguer les archives locales des villes, des corporations et des particuliers du royaume et d'en publier, avec l'assentiment des propriétaires, des inventaires suivis de tables. Cette commis-

(1) Voyez au sujet des inventaires de la collection « Calendars of State papers », commencée en 1848, et dont un demi-siècle plus tard il avait paru 165 volumes, un excellent article de Ch. Bémont : *Les Archives publiques de l'Angleterre et l'Inventaire des Papiers d'État* (Revue historique, tome 68 (1898), p. 97 à 108).

sion publie régulièrement des rapports auxquels sont joints, en appendice, un certain nombre d'inventaires (1).

Enfin, il ne sera pas inutile de rappeler ici que l'administration du « Public Record Office » a tapissé les murailles de son « Round Room » (salle du public) de tous les inventaires anciens et modernes, imprimés ou manuscrits, sur registres ou sur fiches (automatiquement reliées), qui sont dans l'établissement. Les inventaires des autres salles de travail sont moins complets. La « List of documents », par exemple, du « Government Search Room » est par trop laconique et nous sommes d'accord avec le Dr Brugmans (2) quand il déclare qu'il n'y a guère de comparaison possible entre les inventaires du « Public Record Office » et le « Classed catalogue of manuscripts » de la bibliothèque du British Museum.

Passons aux Archives italiennes. N. Bianchi a publié dans *Le Carte degli archivi piemontesi politici, amministrativi, giudiziarii, finanziarii, communali, ecclesiastici e di enti morali* (Turin, 1881, in-8°), pp. XXV-XXIX, une liste sommaire d'inventaires manuscrits du XVIIIe siècle reposant aux Archives de l'État à Turin. Dans l'*Inventario del R. Archivio di Stato di Cagliari e notizie delle carte conservate nel piu notevoli archivi communali, vescovili e capitolari della Sardegna* (Cagliari, 1902, in-8° de XXII-175 pages). M. Silvio Lippi, directeur des Archives de l'État en Sardaigne, donne (pp. 125 à 128), une liste des inventaires et index manuscrits qui peuvent être consultés au dépôt de Cagliari. M. G. Mazzatinti enfin, dans son ouvrage en cours de publication (3), *Gli archivi della Storia d'Italia*, a entrepris de faire connaître, en même temps que les archives, les anciens inventaires des dépôts municipaux, nota-

(1) Le même gouvernement a entrepris de faire transcrire et inventorier méthodiquement, dans toute l'Europe, les documents qui touchent à l'histoire nationale de l'Angleterre.

(2) *De Engelsche Archieven* (*Nederlandsch Archievenblad*, t. IV, 1895 1896, pp. 47 à 54).

(3) Trois volumes ont paru jusqu'à ce jour.

riaux, universitaires, ecclésiastiques, judiciaires, etc., de toute l'Italie. Puisse ce travail gigantesque être mené à bonne fin!

De tous les dépôts d'archives de l'Italie, c'est celui du Vatican qui intéresse le plus la Belgique. Que l'on nous permette donc d'y jeter un coup d'œil, à l'effet de nous assurer de ce qui y a été fait dans le sens de la présente publication.

L'ouverture des archives vaticanes ne fut pas suivie du jour au lendemain, il est à peine besoin de le dire, de la mise dans le domaine public de tous les trésors soustraits pendant des siècles à la curiosité des chercheurs. MM. L. Cadier (1) et A. Cauchie (2) regrettaient encore, en 1888 et en 1892, que beaucoup de documents fussent difficilement communiqués par la raison qu'il n'en existait que de vieux inventaires, qui, au surplus, n'étaient pas livrés au public. En 1897, M. Louis Guérard publia une première étude sur *Les recherches d'histoire provinciale du moyen âge dans les archives du Vatican* (3). Tout en faisant connaître les différents fonds d'archives, le savant ecclésiastique français énumère les anciens inventaires de ces fonds en indiquant la manière de s'en servir. Dans un second travail portant pour titre : *Notes sur quelques inventaires des archives vaticanes* (4), M. Guérard donne le détail de l'inventaire de de Pretis, qui peut passer pour un inventaire général des archives du Vatican (5). Il établit plus judicieusement que dans sa précédente étude la valeur de l'index de Garampi, qui ne contiendrait en réalité que des notes prises en vue de recherches person-

(1) *Études sur la sigillographie des rois de Sicile*, p. 5 (Rome-Paris, 1888).

(2) *Mission aux Archives vaticanes*, p. 25 (B. C. H , 5e série, t. II, Bruxelles, 1892).

(3) *Annales de Saint-Louis des Français*, n° 2 (Rome, 1897).

(4) *Annales de Saint-Louis des Français*, IVe année (Rome, 1900).

(5) Cf. Cauchie, *De la création d'une école belge à Rome.* (Compte rendu des séances du Congrès archéologique de Tournai, en 1895.)

nelles, la plupart, s'il faut en croire dom Gregorio Palmieri, par le florentin Pistolesi. Il fixe l'attention sur les vingt-huit volumes in-4° de l'inventaire de Joseph de Martin (1711), négligés jusque-là par les travailleurs, et sur le complément de ce précieux auxiliaire, en quatre-vingt-cinq volumes in-folio, beaucoup plus consultés, rédigés sous la direction de Pierre de Montroy (1718-1732). Aux pages 505 à 507 de son étude, M. Guérard se livre à un travail identique à celui qui a fait tous les frais de notre publication : il réduit en numéros modernes les anciennes indications de l'inventaire de Garampi.

On n'aura nulle peine à se rallier aux conclusions de M. Guérard que l'on peut résumer comme suit : Les inventaires manuscrits existant au Vatican et ceux que l'on va bientôt publier permettraient, si l'on voulait bien faire quelques efforts pour les compléter, de connaître d'ici à peu d'années la totalité des documents du XIV[e] siècle que renferment les archives vaticanes. La tâche des travailleurs serait bien facilitée si l'administration des Archives se décidait à mettre dans la salle de travail, à la libre disposition du public, les inventaires et, en général, tous les index manuscrits qui sont conservés au Vatican.

Nous croyons qu'il sera indispensable de prendre cette mesure le jour où, comme l'a annoncé dom Ursmer Berlière, directeur de l'Institut historique belge à Rome, dans sa récente étude *Aux Archives vaticanes* (1), on se décidera à publier un inventaire des inventaires, dans lequel il est à espérer qu'on procédera à l'identification de toutes les dénominations anciennes. Depuis que M[gr] Wenzel, sous-archiviste aux Archives du Vatican, a terminé l'œuvre de classement des inventaires d'après les fonds auxquels ils se rapportent et d'après l'époque à laquelle ils furent composés (2), il semble que plus rien ne s'oppose à ce que son travail soit livré le plus tôt possible à la publicité.

L'Espagne n'est pas encore entrée dans le mouvement

(1) *Revue Bénédictine*, 1903.
(2) *Revue d'histoire ecclésiastique*, 3e année, p. 465 (Louvain, 1902).

de progrès qui se manifeste de toutes parts dans le domaine de l'archivéconomie. Il faudra cependant citer, comme se rapportant au genre de travaux qui nous occupe, les répertoires alphabétiques inédits, permettant de se reconnaître dans des inventaires fort volumineux, dressés, au XVIIIe siècle, en vue de recherches généalogiques, aux Archives de la Couronne d'Aragon, à Barcelone. Ces répertoires sont l'œuvre de don Prospero de Bofarull et ont été composés en 1823. Malheureusement, les anciens inventaires auxquels ils se rapportent sont fort imparfaits, même au point de vue purement généalogique, puisqu'on s'est borné souvent à noter dans les analyses un seul nom par document (1).

On s'attendra probablement à nous voir faire une plus ample moisson de travaux de l'espèce dans un pays où les études historiques ont atteint un développement vraiment remarquable, en Allemagne.

Il faut croire que les travaux d'histoire économique ont entièrement absorbé nos voisins d'outre-Rhin, car les études d'archivistique y sont un peu restées à l'arrière-plan. Peut-être faut-il en chercher la cause dans le caractère même des archives allemandes qui ont toujours été, de fait comme de nom, considérées comme secrètes. (*Geheimes Archiv.*)

Dans ces conditions, il s'explique que l'administration des Archives de l'État n'ait jamais songé à publier des inventaires d'archives, et il est tout aussi naturel que le public n'ait jamais pu recevoir communication d'un inventaire manuscrit. Sous la vigoureuse poussée des « Historikertage », suivis de près des « Archivtage », ces procédés antédiluviens ont été fortement battus en brèche au cours de ces dernières années. Si les anciens règlements subsistent toujours, dans la pratique on ne se gêne pas pour y déroger et la complaisance proverbiale des archivistes remédie considérablement à cette règlementation draconienne.

(1) *Bibliothèque de l'École des chartes* (année 1888), p 59.

Du reste, l'administration des Archives prussiennes, pour parler de celles-ci en premier lieu, semble être résolûment entrée dans la voie d'une plus large publicité. Depuis 1900, six fascicules de *Mittheilungen der K. Preussischen Archivverwaltung* ont vu le jour sous ses auspices. Ils contiennent des aperçus intéressants sur l'histoire et la composition des divers dépôts d'archives en Prusse. La Bavière, le grand-duché de Bade, la Saxe, le Wurtemberg et quantité de petits États ont précédé la Prusse dans cette voie. Au demeurant, l'initiative privée a depuis longtemps cherché à remédier aux inconvénients d'une législation par trop sévère. On connaît l'excellente publication d'Armin Tille : *Uebersicht über den Inhalt der kleineren Archive in der Rheinprovinz*. Des travaux similaires ont été tout récemment entrepris dans certains autres États. A notre point de vue spécial, nous ne trouvons pourtant à citer ici que Max Voretsch : *Regesten der Originalurkunden des Altenburger Ratsarchivs vom Jahre 1256 bis zum Schlusse des XIV*en *Jahrhunderts* (dans *Festschrift zur 25 jähriger Jubelfeier des Herzogl. Ernst-Realgymnasiums zu Altenburg am 21 April 1898*), où les anciens inventaires sont décrits dans l'introduction.

Nous avons réservé pour la fin deux pays où la science des archives est particulièrement en honneur : la Hollande et la France.

Sous le titre : *Overzicht van de inventarissen der oude rijksarchieven in Nederland* a paru, en 1884, à la Haye, une brochure de 50 pages, devenue presque introuvable, même en Hollande. Elle contient la liste de tous les inventaires en usage dans les Archives de l'État en Hollande, à l'époque de sa publication. A notre avis, on a eu tort de ne pas y comprendre les anciens inventaires, sous prétexte que les documents ont été placés dans un autre ordre. La suppression des anciens inventaires n'est admissible que dans le cas où ils auront été remplacés dans *tous* leurs éléments (ce qui n'arrive pas souvent) par des inventaires modernes. En outre, l'*Overzicht* manque de l'uniformité

désirable en la matière. Il est vrai qu'à cette époque l'Association des archivistes néerlandais, qui a tant contribué à resserrer chez eux les liens de confraternité et à obtenir l'unité de vues et de direction, n'était pas née. L'*Inventarissen van het oud provinciaal archief in Limburg* (Maestricht, 1885, in-8° de 26 pages) n'est, en réalité, qu'une seconde édition, corrigée et augmentée, de la contribution de l'archiviste de l'État dans le Limbourg à la précédente brochure. L'auteur y signale non seulement les inventaires se rapportant aux collections conservées à Maestricht, mais encore ceux qui ont trait à des archives étrangères. Ce serait parfait, si on avait pris soin de prévenir le lecteur que ces dernières archives ne sont pas à Maestricht. Faut-il rappeler encore ici l'excellente coutume qui consiste à rassembler aux Archives générales du royaume, à la Haye, des copies d'une quantité d'anciens inventaires déposés dans les Archives provinciales, communales et particulières? En 1900, M. Bondam a publié une *Lijst der in het rijksarchief te 's Hertogenbosch berustende oude inventarissen van de Nassausche domeinarchieven* (1). Enfin, le *Catalogus der inventarissen van de archieven der voormalige zijlvestenijen en dijkrechten in de provincie Groningen, meerendeels gedeponeerd in het rijksarchief te Groningen,* par J.-A. Feith (Groningue, 1901, in-8° de XVI-386 pages), paraît pouvoir entrer dans la catégorie des travaux de ce genre.

De tous les pays parcourus, il n'en est pas dont notre histoire et nos institutions se rapprochent davantage que la France. Au cours des siècles passés, nous voyons les archivistes s'y livrer aux mêmes travaux que chez nous, et, depuis quelque temps, nos collègues contemporains y ont cherché, comme nous, à faire profiter la science moderne des efforts de nos prédécesseurs. « Les officiers de l'ancienne Chambre des Comptes, dit M. H. Bordier (2),

(1) *Verslagen omtrent 's rijks oude archieven*, t. 23 (année 1900), pp. 147-154.

(2) *Les archives de la France*, p. 228 (Paris, 1855).

avaient dressé pour leur usage quantité d'inventaires partiels qui parvinrent aux Archives avec les papiers eux-mêmes et qui forment une série de 175 volumes in-folio. C'est ce que l'on appelle les registres PP; on les a toujours distingués des registres proprement dits de la Chambre par cette duplication de lettres. Sur les 175 registres, il y en a 20 qui ne servent point, parce qu'on n'est pas parvenu à en déterminer la destination. Tous les autres (et ils forment un répertoire à peu près complet de la série) servent journellement et avec d'autant plus d'utilité que les matières y sont analysées pièce par pièce et dans le plus grand détail. Mais il faut une étude longue et approfondie pour savoir user de cet arsenal d'inventaires très compliqués et faits de toutes mains du XVIe au XVIIIe siècle » ([1]).

L'*Inventaire sommaire et tableau méthodique des fonds conservés aux Archives nationales*, 1re partie, régime antérieur à 1789 (Paris, 1871-1875), contient aux colonnes 369 à 380 une liste de 174 anciens inventaires de la Chambre des Comptes avec les identifications voulues ([2]). De son côté, Teulet ([3]), à propos d'une autre collection, s'exprime en ce langage qui pourrait tout aussi bien s'appliquer à nos anciennes archives : « Les officiers préposés à la garde des archives n'auraient pu répondre aux exigences de la chancellerie s'ils n'avaient de bonne heure eu soin de classer les titres confiés à leur garde, titres qu'il était nécessaire de consulter à chaque instant pour les affaires les plus importantes. Dès la création du Trésor des Chartes (XIIIe siècle), il y avait en France des clercs assez savants, des écrivains assez habiles pour dresser de bons inventaires. »

([1]) Voyez aux pages 163 à 174 du travail de M. Bordier une liste d'anciens inventaires du Trésor des chartes sur lesquels nous reviendrons plus loin.

([2]) Cette liste a été reproduite dans l'*État sommaire par séries des documents conservés aux Archives nationales*, col. 385-394 (Paris, 1891).

([3]) *Layettes du Trésor des chartes*, t. I; Introduction, p. VII (Paris, 1863).

Teulet soumet ensuite à une analyse critique tous les travaux d'inventaires qui ont été entrepris sur cette magnifique collection jusqu'à la fin de l'ancien régime. Plusieurs d'entre eux ont même reçu les honneurs d'une publication *in extenso*, tels ceux de Pierre d'Etampes, d'Adam Boucher, de Gérard de Montagu (XIV[e] siècle) (¹), Jacques Louet (XVI[e] siècle), Dupuy (XVII[e] siècle). Pour compléter cet aperçu des travaux d'ensemble sur cette matière, entrepris *ex officio*, il faut encore signaler le volume resté à l'état de manuscrit de M. Grün et intitulé : « Inventaire des inventaires, répertoires, tables, etc., servant aux recherches dans la section judiciaire des Archives nationales de Paris. » Ce travail a toujours présenté un grand intérêt pour les archivistes eux-mêmes. Quant au public, jusque dans ces derniers temps, il n'en put guère bénéficier, les inventaires manuscrits ne lui étant pas communiqués (²). A côté des publications officielles, il faut accorder une place à celles dues à l'initiative privée. Si elles embrassent un champ d'action moins étendu, leur mérite n'est pas moindre dans leur domaine restreint. Signalons tout d'abord le travail de Ch.-V. Langlois, *Inventaire d'anciens comptes royaux dressé par Robert Mignon sous le règne de Philippe de Valois.* (Paris, 1899, in-4°.) Voici ensuite l'étude de M. Léon Le Grand : *Claude Sarasin, intendant des archives du chapitre de Notre-Dame de Paris, et la collection d'extraits des registres capitulaires de Notre-Dame* (³), en appendice de laquelle est publié un

(¹) A propos de ce dernier, Teulet dit textuellement : « Pour les registres il est encore aujourd'hui d'une parfaite exactitude et il offre un moyen de recherche aussi sûr que commode, quoique depuis bien longtemps on ait perdu l'habitude de le consulter ».

(²) *Le catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France, Bibliothèque de l'arsenal*, t. IX; *Archives de la Bastille*, par F. Funck-Brentano (Paris, 1892), contient une liste complète des anciens inventaires. — Au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale existe un fonds spécial des catalogues manuscrits, mais nous ne sachions pas que l'inventaire en ait été publié.

(³) *Le Bibliographe moderne*, 1900, pp. 333 et suiv.

tableau des registres capitulaires auxquels renvoient les extraits de Sarasin, avec la concordance des cotes actuelles aux Archives nationales. Une mention spéciale revient à une série de travaux de M. H. F. Delaborde, sous-chef de section aux Archives nationales, qui rentrent absolument dans le cadre de notre étude. Dans *Note sur une série de registres du Trésor des chartes anciennement cotés par lettres* (1), notre érudit collègue parisien identifie un grand nombre de registres de cette importante collection désignés par lettres dans les anciens inventaires. Il se livre encore au même travail dans *Notice sur le registre de Pierre d'Etampes* (2), dans *Les classements du Trésor des chartes antérieurs à la mort de saint Louis* (3), dans *Les inventaires du Trésor des chartes dressés par Gérard de Montagu* (Paris, 1900, 54 pages) (4), enfin dans *Le plus ancien inventaire des registres du Trésor des chartes et des registres de chancellerie* (5). Si de Paris on passe dans les départements, on remarque en premier lieu le travail de M. Paul Marichal : *Dufourny et Lancelot. Notes sur les anciens inventaires du Trésor des chartes de Lorraine* (Nancy, 1894, 74 pages) (6), où est publiée une concordance très commode entre les feuillets de l'inventaire et les layettes du Trésor que Dufourny a analysées, au XVIIe siècle, dans son excellent inventaire du Trésor des chartes de Lorraine, chartes conservées en partie à Nancy, en partie à la Bibliothèque nationale (collection de Lorraine). L'auteur y donne en outre les tables dressées par Michel Chapottin, sur le plan de celles de Dufourny, pour l'inventaire rédigé par Lancelot.

(1) *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1900, pp. 5 à 11.
(2) *Ibidem*, pp. 426 à 446.
(3) Même revue, année 1901, pp. 165 à 180.
(4) Tiré des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, t. XXXVI.
(5) *Le Bibliographe moderne*, 1903, pp. 5 à 24.
(6) Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, année 1894.

Les publications de MM. Berthelé et Castets (1) sont plus curieuses qu'utiles pour la consultation des archives actuelles. L'ouvrage de M. Prudhomme, *Les archives de l'Isère*, 1790-1899, (Grenoble, 1899, in-8° de IV-375 pages), se termine par une longue et utile énumération des anciens inventaires ou répertoires d'actes que possède le dépôt des archives de l'Isère. L'*Inventaire des archives départementales du Pas-de-Calais*. Archives ecclésiastiques. Série H. Tome I (Fonds de l'abbaye de Saint-Vaast), par H. Loriquet et Jules Chavanon (Arras, 1902), contient (pp. 348-350) la description d'une dizaine d'anciens inventaires ou répertoires, sans identification aucune. Il en est de même de la plupart des inventaires sommaires publiés par les archivistes départementaux (2).

Le couronnement de l'œuvre était réservé à MM. Langlois et Stein dont le livre *Les archives de l'histoire de France* (Paris, 1891) peut être considéré à juste titre comme le Baedeker de l'archiviste. Grâce à ce travail de premier ordre, on possède l'état absolument complet des inventaires des archives françaises jusqu'en 1891. Non seulement on y donne la liste des inventaires imprimés, mais encore celle des principaux inventaires manuscrits.

En Belgique, il n'y a guère à citer, dans ce domaine, que l'*Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, du baron Jules de Saint-Genois (Gand, 1843-1846), qui consacre cinq pages de son introduction à la description des travaux d'inventaire effectués sous l'ancien régime. M. God. Kurth, dans sa récente édition des *Chartes de*

(1) Berthelé et Castets, *Archives de la ville de Montpellier, inventaires et documents*, tome Ier, 1er fascicule. *Notice sur les anciens inventaires des archives municipales de Montpellier* (Montpellier, 1895, in-4°, 143 pages). — Berthelé, *Idem* , 2e fascicule. *Inventaire du grand chartrier, rédigé par Pierre Louvet en 1662-1663, publié avec des notes et une table* (Montpellier, 1896, in-4° de 160 pages).

(2) Cf. Sauer, *Inventaire sommaire des archives du département de la Lorraine* (Metz, 1879), série G et (Metz, 1895) série H. — Dehaisnes et Finot, *Inventaire sommaire des Archives départementales du Nord* (Lille 1899), auquel nous avons fait de larges emprunts, etc., etc.

Saint-Hubert (Bruxelles, 1903, in-4°), écrit une étude pénétrante sur les anciens inventaires des archives de la célèbre abbaye bénédictine. (Introduction, pp. VI à XX) (¹). Un certain nombre d'archivistes se sont appliqués à décrire dans des chapitres spéciaux les anciens inventaires des fonds inventoriés, sans toutefois faire ressortir leur côté pratique. Ce sont, dans l'ordre chronologique : A. Lacroix, *Inventaire des archives du Hainaut* (Mons, 1852), pages 194 à 196 et 250; *Antwerpsch Archievenblad,* tome Ier (1864), pages 120-464, et tome II, pages 1 à 69 (publication intégrale de l'inventaire des registres aux ordonnances rédigé par P. van Setter, en 1773); Van Doren et Hermans, *Inventaire des archives de la ville de Malines,* tome VIII, pages 222 à 225; Van den Bussche, *Inventaire des archives du Franc de Bruges,* tome II (Bruges, 1884), pages 83-85; H. van Neuss, *Inventaire des archives du chapitre noble de Munster-Bilsen* (Hasselt, 1887), pages 166-167; V. van der Haeghen, *Inventaire des archives de la ville de Gand* (Gand, 1896), pages 41-51; de Sagher, *Notice sur les archives communales d'Ypres, etc.* (Ypres, 1897), pages 258-261.

Chez nous, comme en France, l'article du règlement portant défense de communiquer les inventaires manuscrits au public est tombé en désuétude. Il est à espérer que le jour où l'on aura dressé la liste de tous les anciens inventaires et identifié leurs indications, on imitera l'exemple libéral du « Public Record Office » de Londres, c'est-à-dire que, dans tous les dépôts d'archives, les travailleurs auront sous la main des inventaires imprimés et manuscrits des collections du dépôt et les inventaires imprimés de tous les autres. Les archivistes y gagneront. Dispensés désormais de feuilleter les anciens répertoires pour le compte du public, qui les feuilletera lui-même, ils pourront se consacrer tout entiers à en faire de nouveaux (²).

(¹) Dans l'introduction du *Cartulaire de l'abbaye de Val-Benoît,* qui paraîtra incessamment, nous nous occupons longuement d'un inventaire des chartes du Val-Benoît, dressé en 1307.

(²) Cf. LANGLOIS, *La science des Archives,* p .24.

Cet aperçu succinct de ce qui s'est produit jusqu'à ce jour en Belgique et à l'étranger montre que, s'il n'a pas encore paru de travail absolument semblable au nôtre, l'idée dont il procède existe pourtant en germe de tous côtés et a reçu un commencement d'exécution dans les pays qui marchent à la tête du mouvement en faveur des archives. Nous croyons que notre livre, qui constitue la première publication d'ensemble, vient à son heure pour combler une lacune.

Tout en nous appliquant à faciliter les recherches au public, nous avons tenu à rendre un hommage posthume aux archivistes, nos prédécesseurs, tant de l'ancien que du nouveau régime. Quelques-uns ont laissé leur nom au bas de leur œuvre ; d'autres, modestes autant qu'obscurs soldats du devoir, se sont cachés sous le voile de l'anonymat et il a fallu recourir à des rapprochements d'écritures pour les connaître. Certes, nous aurions voulu les tirer tous de l'oubli auquel ils ont été condamnés, ne fût-ce que pour réagir quelque peu contre la fâcheuse habitude qui consiste à diminuer le mérite de ceux qui ne sont plus. A aucune autre époque cette ingratitude n'a sévi autant dans tous les domaines. On dédaigne, en général, tout ce qui ne porte pas le millésime de l'année courante et même on se plaît à l'ignorer et à redire ce que d'autres ont dit déjà. Loin de nous la pensée de prétendre que l'œuvre de nos prédécesseurs soit parfaite. Mais, en l'appréciant, il ne faut perdre de vue ni l'époque où ils vivaient ni les instruments de travail dont ils disposaient. A la pédanterie moderne, nous nous plaisons à opposer les sentiments d'un archiviste du moyen âge, Gérard de Montagu. Trésorier des chartes du roi de France et auteur d'un inventaire qui de nos jours encore rend des services, cet érudit s'exprime en ces termes :

« Il ne faut pas que la confusion ou du moins la disposition mal réglée qu'offre présentement (c'est-à-dire dans la seconde moitié du XIVe siècle) le trésor des chartes, soit imputée à la négligence, à la simplicité ou à l'ignorance

d'aucun de mes prédécesseurs, les anciens gardes dudit Trésor; ils eurent, au contraire, tant de mérite, de prudence, d'activité, de fidélité, de sagesse, de discrétion et en même temps de science profonde, ils montrèrent tant d'habileté jointe à une autorité si grave, ceux du moins que j'ai connus comme étant leur contemporain et dont j'ai conservé le souvenir, que je ne suis pas digne d'être appelé leur commis (*clericus*). Ils auraient pu et dû en leur temps, bien mieux que moi, sans aucune comparaison, établir avec prudence, avec sagacité et avec succès un ordre semblable à celui que j'ai mis dans le Trésor; mais quelques-uns, après avoir commencé, ont été interrompus par la mort, d'autres sont devenus vieux et valétudinaires; d'autres se sont faits religieux ou se sont trouvés empêchés par la maladie ou bien ont été élevés à des offices plus importants, plus brillants et plus utiles; plusieurs n'étant pas payés de leurs gages et n'espérant pas une rémunération proportionnée à leurs peines, laissèrent leur tâche tout-à-fait imparfaite, car le cœur n'est plus à l'affaire et le travail répugne, lorsqu'il n'est pas accompagné d'une rémunération convenable (1). »

Ce langage du XIVe siècle a conservé, au XXe, toute son actualité, et nous le faisons nôtre, entièrement. Pas plus que Gérard de Montagu, nous ne nous dissimulons les imperfections de notre œuvre et nous reconnaissons volontiers qu'il arrivera un jour où elle n'aura plus aucune raison d'être. Ce jour, nous l'appelons même de tous nos vœux, car nous posséderons alors des inventaires faits d'après toutes les exigences de la science moderne, et, en outre, des tables alphabétiques de tous les noms propres et de toutes les matières contenus dans des centaines de milliers de registres et de liasses. En attendant ce jour béni, où historiens, généalogistes et plaideurs se confondront en une commune allégresse, les anciens inventaires auront leur raison d'être. Que l'on veuille donc bien nous

(1) H. Bordier, *Les Archives de la France*, p. 135.

permettre de dédier à la mémoire de leurs auteurs ce livre qui est en quelque sorte la synthèse de leurs efforts communs, et, puisque nous ne pouvons les citer tous ici, de leur rendre un hommage global, en rappelant le souvenir de celui d'entre eux qui les résume tous, Gachard!

Gachard, placé à cheval sur l'ancienne et la moderne organisation des Archives du royaume, constitue le véritable trait d'union entre l'ancien et le nouveau régime. Voici bientôt vingt ans que le premier archiviste général de la Belgique a disparu, et tous les jours son nom résonne encore dans ces murs. C'est que l'on ne saurait rappeler un point de notre histoire du XVe au XVIIIe siècle sans avoir recours à son œuvre. Dans le domaine plus spécial des archives, celle-ci fut merveilleuse. Qu'étaient les archives belges avant Gachard? Un amas informe de documents entassés pêle-mêle dans des conditions désastreuses de conservation. A sa mort, le 24 décembre 1885, non seulement la plupart des collections étaient reconstituées et quantité d'inventaires publiés, mais l'organisation des Archives de l'État dans les provinces était terminée. Ces résultats généraux de l'œuvre de Gachard sont connus de tous. Ce qui l'est moins, c'est la véritable intuition que cet homme étonnant semble avoir eue des choses du passé. Dans tous les travaux effectués aux Archives pendant les cinquante premières années de notre indépendance, on retrouve sa main. Ici, il initie aux méthodes; là, il donne des conseils, des ordres, et devant la justesse des observations et la netteté de vues sur les institutions et les faits à une époque où leur histoire se dégageait à peine du chaos, on reste stupéfait.

A la mémoire du créateur des Archives de la Belgique ce livre est dédié.

* * *

Il nous reste l'agréable devoir de témoigner publiquement nos sentiments de reconnaissance à tous ceux qui

nous ont assisté au cours de ce travail : à M. de Trooz, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, d'abord, qui a bien voulu nous confier la mission d'étudier, à la Bibliothèque nationale à Paris, les multiples inventaires se rapportant aux collections de la 2ᵉ section des Archives du royaume; ensuite à M. H. Omont, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale à Paris, dont les vastes connaissances et l'extrême obligeance ont considérablement facilité nos recherches; à MM. Hub. Hall, attaché au « Public Record Office », et Herbert, *superintendent* au cabinet des manuscrits de la bibliothèque du « British Museum » à Londres, qui nous ont aidé de leurs conseils; à M. l'abbé Jacques Grob, curé à Berchem-Bivingen (grand-duché de Luxembourg), qui nous a envoyé des notes importantes prises aux Archives du gouvernement grand-ducal; à M. A. Verkooren, chef de la 2ᵉ section des Archives du royaume, dont les indications, tant écrites que verbales, nous ont été de la plus grande utilité. Enfin, nous devons tirer hors de pair M. A. Gaillard, archiviste-adjoint du royaume, qui s'est donné la peine de relire tout notre travail en épreuves, et qui, en plus d'une circonstance, nous a fait profiter de sa vaste érudition.

J. CUVELIER.

INVENTAIRE

DES

INVENTAIRES DE LA DEUXIÈME SECTION

CHAPITRE I[er].

Inventaires des Chambres des comptes.

Les Chambres des comptes, établies autrefois en Belgique, étaient non seulement des corps institués pour la vérification et l'apurement des comptes des officiers du souverain, mais elles avaient en outre la direction économique des domaines et étaient consultées par les conseils collatéraux sur des affaires épineuses et contentieuses. Tous les octrois accordés aux provinces, aux châtellenies, aux villes, aux communes, pour perception d'impôts, construction de canaux et de chaussées, création de rentes; tous les privilèges, les patentes d'anoblissement, etc., devaient être entérinés par elles et étaient par conséquent transcrits dans ses registres; il fut même stipulé, ainsi que le remarque le comte de Nény, dans tous les traités de paix conclus, pendant plus de deux siècles, entre la maison d'Autriche et la France, jusques et y compris

celui de Ryswick en 1697, que ces traités seraient vérifiés et enregistrés à la Chambre des comptes des Pays-Bas. Enfin c'était dans la *trésorerie* de la Chambre que l'on conservait les conventions, les concordats et autres actes concernant les prérogatives, les possessions et les droits utiles du souverain (1).

§ Ier.

Inventaires et recueils généraux.

Nos 1 à 5.

Inventaire des archives de la Chambre des comptes.

5 volumes in-4°.

Cet inventaire des registres de la Chambre des comptes, œuvre de MM. Gachard et Pinchart, fut imprimé à Bruxelles de 1837 à 1879.

Le tome Ier (xx-442 pages) comprend : 1° un rapport à M. le Ministre de l'intérieur par M. Gachard, archiviste général du royaume, sur la publication des inventaires d'archives, en date du 8 janvier 1835 ; 2° une notice historique (194 pages) sur les Chambres des comptes ; 3° les chapitres Ier et II de l'inventaire proprement dit, contenant respectivement les cartulaires et recueils généraux, et les

(1) *Rapport fait à M. le Ministre de l'intérieur,* par M. Gachard, archiviste général du Royaume, *sur la publication des inventaires des Archives, le 8 janvier 1835.* M. Gachard s'occupe spécialement dans ce rapport de la publication de l'Inventaire des Archives des Chambres des comptes. Ce rapport a été imprimé en tête du premier volume de l'*Inventaire des registres de la Chambre des comptes*, qui contient en outre une notice historique très détaillée sur cette institution.

registres généraux des départements de Brabant et de Flandre et des deux départements réunis en 1787; 4° une liste chronologique des chartes et autres actes insérés, analysés ou mentionnés dans le volume; 5° une table alphabétique et raisonnée des matières [1]. Ce tome Ier contient l'inventaire des registres 1 à 1776.

Le tome II (XIX-683 pages), publié en 1845, comprend une préface contenant des indications sur les diverses matières inventoriées dans ce volume et qui sont : les comptes de l'hôtel des souverains et des princes de leur famille (chap. III), les comptes de la recette générale des finances (chap. IV), les comptes des recettes générales des provinces (chap. V), les comptes particuliers des domaines (chap. VI), les comptes des domaines jésuitiques (chap. VII), les comptes des officiers de justice (chap. VIII). — Un appendice contient l'inventaire des comptes similaires conservés aux Archives du département du Nord, à Lille. — Le volume se termine par une liste chronologique des chartes, comme au tome Ier, et par une double table alphabétique des noms de lieux et de personnes. Le tome II contient l'inventaire des registres 1777 à 15715.

Le tome III (XXVI-524 pages), publié en 1851, comprend une préface explicative comme le précédent et l'inventaire des comptes des aides et subsides (chap. IX), des comptes des reliefs des fiefs (chap. X), des comptes des droits de morte-main et de meilleur catel (chap. XI), des comptes des monnaies (chap. XII), des comptes des confiscations pour cause de sédition et de révolte, antérieurement au règne de Philippe II (chap. XIII), des comptes des confiscations pour cause des troubles du XVIe siècle (chap. XIV), des comptes des confiscations pour cause de la conspiration des nobles, en 1632 (chap. XV), des comptes des confiscations pour cause

[1] Il y manque une table complète des noms propres (de personnes et de lieux) figurant dans le volume.

d'hérésie (chap. XVI), des comptes des confiscations pour cause de guerre avec l'Autriche et ses alliés (chap. XVII), des comptes des confiscations pour cause de guerre avec la France et l'Espagne (chap. XVIII), des comptes des confiscations pour cause de guerre avec la France (chap. XIX), des comptes des confiscations pour cause de guerre avec les pays de Gueldre et de Clèves (chap. XX), des comptes des confiscations pour cause de guerre avec le pays de Liége (chap. XXI), des comptes des confiscations pour cause de guerre avec la Prusse (chap. XXII), des comptes des biens confisqués et séquestrés en vertu de décisions judiciaires (chap. XXIII), des comptes des confiscations diverses (chap. XXIV), des comptes des droits des sceaux (chap. XXV), des comptes des exploits des conseils de justice (chap. XXVI). — Un appendice contient l'inventaire des comptes similaires conservés aux Archives du département du Nord, à Lille. — Suivent la liste chronologique des chartes et la double table alphabétique des noms de lieux et de personnes, comme au tome précédent. — Le tome III contient l'inventaire des registres 15716 à 22236.

Le tome IV (XXXIV-488 pages), publié en 1865, comprend, comme les précédents, une préface explicative et l'inventaire des comptes des tonlieux et des winages (chap. XXVII), des comptes des droits d'importation et d'exportation sur certaines marchandises et denrées (chap. XXVIII), des comptes des droits d'exportation et d'importation établis sous Charles-Quint, à l'occasion de la guerre avec la France (chap. XXIX), des comptes des droits de sauf-conduit et de passe-ports maritimes (chap. XXX), des comptes des droits de licentes (chap. XXXI), des comptes des droits d'entrée, de sortie et de transit (chap. XXXII), des comptes des droits sur les marchandises perçus dans la province de Luxembourg (chap. XXXIII), des comptes des contributions levées pendant la révolution du XVI[e] siècle et la guerre avec les Provinces-Unies (chap. XXXIV), des comptes des con-

tributions de guerre levées sur le pays de Liége au xve siècle (chap. XXXV), des comptes des contributions, cotisations, sauvegardes, etc., levées sur les territoires occupés par la France au xviie siècle (chap. XXXVI), des comptes des droits de passe-ports perçus lors des guerres avec la France (chap. XXXVII), des comptes des taxes imposées sur les fiefs au xve et au xvie siècle (chap. XXXVIII), des comptes des droits de nouvel acquêt (chap. XXXIX), des comptes des taxes perçues sur les Lombards en Brabant (chap. XL), des comptes du droit de *Last-geld*, d'attache, de l'amirauté ou de tonnage (chap. XLI), des comptes des droits de passage aux forts, ponts, écluses et canaux (chap. XLII), des comptes des prises en mer (chap. XLIII), des comptes du droit sur le sel raffiné dans les Pays-Bas (chap. XLIV), des comptes du droit de timbre ou de petit scel (chap. XLV), des comptes des loteries, des postes, des médianates et de la dîme royale (chap. XLVI), des comptes de l'épargne (chap. XLVII), des comptes des corvées dues par les abbayes du Brabant (chap. XLVIII), des comptes des *wintvellingen* ou chablis de la forêt de Soignes (chap. XLIX), des comptes du *pennegeld* ou droit de plume de la Chambre des comptes du Brabant (chap. L), des comptes de l'armée de terre (chap. LI), des comptes de l'armée de mer (chap. LII), des comptes de l'artillerie et des munitions de guerre (chap. LIII), des comptes des fortifications et des bâtiments militaires (chap. LIV), des comptes des palais, châteaux, hôtels, bâtiments d'utilité publique, couvents, collèges, etc. (chap. LV), des comptes des chaussées (chap. LVI), des comptes des canaux, écluses, ponts, moulins, bassins, ports, etc. (chap. LVII), des comptes des digues et polders (chap. LVIII), des comptes des frais des courriers, messagers, postes, etc. (chap. LIX), des comptes des sommes reçues en prêt et remboursées (chap. LX), des comptes du payement des gages et des émoluments (chap. LXI), des comptes des nécessités des Chambres des comptes

(chap. LXII), des comptes des livraisons de bois (chap. LXIII), des comptes des collèges, fondations, hôpitaux et séminaires (chap. LXIV), des comptes des mortuaires (chap. LXV). — Un appendice contient l'inventaire des comptes similaires conservés aux Archives du département du Nord, à Lille. — Suivent la liste chronologique des chartes et la double table des noms de lieux et de personnes, comme aux tomes précédents. — Le tome IV contient l'inventaire des registres 22237 à 28593.

Le tome V (XIV-346 pages), publié en 1879, comprend une préface explicative comme les précédents et l'inventaire des comptes des provinces (chap. LXVI), des comptes des villes (chap. LXVII), des comptes des châtellenies, pays et métiers du comté de Flandre (chap. LXVIII), des comptes de la régale de l'évêché de Tournai (chap. LXIX), des comptes divers de recette et de dépense (chap. LXX), des registres des cens, rentes et redevances dus au domaine (chap. LXXI). — Le volume se termine par la liste chronologique des chartes et par la double table des noms de lieux et de personnes, comme les tomes précédents. — Le tome V contient l'inventaire des registres 28594 à 45669.

N° 6.

Supplément manuscrit à l'inventaire des registres de la Chambre des comptes.

Petit in-folio non paginé, composé de 5 cahiers.

Ce supplément comprend les registres à ajouter aux chapitres I[er] et II de l'inventaire imprimé. Il correspond à toutes les subdivisions adoptées dans celui-ci.

N° 7.

Supplément manuscrit à l'inventaire des registres de la Chambre des comptes.

Petit in-folio non paginé, composé de 5 cahiers.

Ce supplément comprend l'inventaire des registres à ajouter aux chapitres III à XXIV de l'inventaire imprimé et correspond à toutes les subdivisions adoptées dans celui-ci.

N° 8.

Supplément manuscrit à l'inventaire des registres de la Chambre des comptes.

Petit in-folio non paginé, composé de 6 cahiers.

Ce supplément comprend l'inventaire des registres à ajouter aux chapitres XXV à LXVII, avec un appendice contenant l'inventaire des comptes conservés aux Archives départementales, à Lille.

Ces trois suppléments manuscrits ont fait passer les numéros des registres de la Chambre des comptes de 45669 à 49532; mais comme il y a de nombreux numéros *bis,* il est certain que le nombre des registres dépasse le chiffre de 50,000.

N° 9.

Inventaire des registres de la Chambre des comptes, dressé en 1586.

In-folio de 334 feuillets.

Cet inventaire est devenu sans grande utilité par suite de la publication des cinq volumes de l'*Inventaire des*

registres de la Chambre des comptes. Gachard, dans la préface de cet ouvrage (p. 189), le décrit comme suit :

« Cet inventaire... rédigé en majeure partie en langue flamande... est intitulé sur la couverture : *Inventaire de tous les comptes reposant en cette Chambre, tant de recepte, justice, que aultres extraordinaires, depuis l'institution d'icelle jusques et compris l'an 1500, dressé l'an 1586*. Suit la division des matières adoptée dans l'inventaire. Tout en trouvant le travail fort défectueux, Gachard constate que l'indication des registres est faite avec assez de détail.

N° 10.

Ancien inventaire de la trésorerie de la Chambre des comptes de Brabant.

In-4° de 114 feuillets.

C'est un inventaire sommaire de registres et d'actes de la Chambre des comptes fait au XVII[e] siècle, ne présentant plus qu'un intérêt rétrospectif, depuis la publication de l'*Inventaire des registres de la Chambre des comptes*.

N° 11.

Procès-verbaux de Bruxelles, Namur, Luxembourg, Metz, Nancy, Gand, Douai, Mons et Tournai.

Deux volumes in-4°, le 1[er] de 303 feuillets, le 2[d] de 510 feuillets.

Le premier (11[a]) contient l'inventaire des pièces envoyées en France à la suite de la convention de Versailles du 16 mai 1769, au sujet des Pays-Bas, entre la France et l'Autriche. Pour l'exécution des stipulations

de la convention, le gouvernement des Pays-Bas nomma le comte de Wynants. La France désigna M. Frédéric Pfeffel, attaché au ministère des affaires étrangères, et M. Denis-Joseph Godefroy, garde des archives de la Chambre des comptes de Lille, qui se transportèrent successivement dans les villes indiquées ci-dessus [1].

Une certaine partie de ces archives reposent encore en original ou en copie aux Archives du royaume, mais la plupart, toutes celles qui concernent la France, sont restées dans ce pays. Voici une table sommaire de cet inventaire :

Pièces du Conseil d'État et de l'Audience touchant le Luxembourg;

Copies tirées du registre n° 819 des papiers d'État et de l'Audience;

Copies tirées du registre n° 818 des papiers d'État et de l'Audience;

Extraits du recueil des ventes, aliénations et engagères des terres et seigneuries de la province de Luxembourg (xve-xviiie siècle);

Copies tirées des registres aux chartes du Luxembourg (registres n°s 157-162 de la Chambre des comptes);

Dénombrements de diverses villes du Luxembourg;

Comptes, acquits, terriers, cartulaires, etc., touchant la Flandre française;

Extraits des registres aux chartes n°s 831 à 835 de la Chambre des comptes;

Extraits des chartes de Brabant;

Pièces concernant Fumay et Revin.

La suite de l'inventaire concerne les archives qui étaient déposées à Namur, Luxembourg, Metz, Nancy, Gand et Douai.

Le second volume (11^b^) contient l'analyse des documents trouvés à Mons et à Tournai.

[1] Voyez à ce sujet, comme du reste pour tout ce qui concerne l'historique de nos archives : Gachard, *Notice sur le dépôt des Archives du Royaume de Belgique* (1831).

Nos 12 à 15.

Inventaire sommaire des archives des Chambres des comptes dressé en 1782-1783.

4 volumes in-4° respectivement de 42 ff., 266 ff., 263 ff. et 159 ff.

Cet inventaire fut dressé à l'occasion du transfert des archives des Chambres des comptes dans le nouvel hôtel de la Chambre.

Le tome Ier (n° 12), une sorte d'introduction à l'inventaire propement dit, contient diverses pièces, en original ou en copie, relatives au déménagement des archives.

Le tome II (n° 13) contient l'inventaire sommaire des documents du département de Brabant, tels qu'ils se trouvaient répartis dans l'ancien hôtel de la Chambre des comptes.

Le tome III (n° 14) contient un inventaire similaire pour le département de Flandre.

Le tome IV (n° 15) se rapporte aux deux départements, d'après le classement des archives fait au nouvel hôtel.

Il va de soi que depuis la publication de l'inventaire imprimé, cet inventaire, comme tous les autres recueils généraux et par là-même sommaires, n'a plus qu'un intérêt secondaire.

N° 16.

Notes de l'archiviste Bataille. 1795.

In-folio de 82 feuillets.

En 1795, l'administration centrale et supérieure de la Belgique délégua l'archiviste Bataille à l'effet de se rendre compte des actes de vandalisme qui avaient été perpétrés dans les archives des Chambres des comptes, dont l'hôtel avait été successivement occupé par l'agence de Com-

merce, l'administration d'arrondissement du Brabant, etc. C'est le résultat de cette enquête qui est conservé ici dans des notes, dont quelques-unes ne sont pas dépourvues d'intérêt.

N° 17.

Inventaire sommaire des registres et des chartes du département du Brabant à la fin du XVIII[e] *siècle.*

In-4° de 38 feuillets.

N° 18.

Inventaire des archives des Chambres des comptes restituées par la cour de Vienne en 1803.

Gros in-folio de 384 feuillets.

N° 19.

Relevé général contenant les archives et actes du ci-devant gouvernement général des Pays-Bas.

In-folio de 3 feuillets.

N° 20.

Portefeuille contenant divers inventaires dressés à la fin du XVIII[e] *ou au commencement du* XIX[e] *siècle.*

In-folio non paginé.

Ce portefeuille contient :

1° Un inventaire sommaire de registres et liasses de la Chambre des comptes ;

2° Un inventaire des archives de la Jointe administrative de Valenciennes ;

3° Un inventaire des archives du Grand-Conseil de Malines ;

4° Un inventaire des archives du Conseil en Gueldre ;

5° Un inventaire des archives des États de Limbourg ;

6° Un inventaire des archives du Tribunal Aulique établi aux Pays-Bas ;

7° Un inventaire des archives des deux Chambres suprêmes établies aux Pays-Bas pour juger les procès en matière de douanes, à la suite duquel se trouve l'inventaire des actes de la judicature des douanes au département de Chimay ;

8° Un inventaire des actes de l'abbaye de Saint-Adrien, à Grammont ;

9° Un inventaire des titres et constitutions de rentes ayant appartenu aux couvents ou maisons religieuses supprimées aux Pays-Bas, qui ont été trouvés parmi les archives transportées de la Belgique lors de la retraite du gouvernement de S. M. l'empereur et roi.

N° 21.

Divers inventaires, complets ou partiels, mais très sommaires, des archives des Chambres des comptes, dressés à l'occasion du déménagement des archives. (XVIIIe siècle.)

Registre formé de diverses fardes, en tout 364 feuillets.

N° 22.

Histoire des Chambres des comptes.

Registre in-4°, composé de plusieurs fardes, en tout 177 feuillets.

C'est un recueil formé d'un assez grand nombre de documents, originaux ou copies, qui ont servi à la rédac-

tion de l'introduction historique à l'*Inventaire des registres de la Chambre des comptes*. La plupart des pièces reproduites *in extenso* y sont conservées.

§ 2.

Cartulaires et recueils historiques.

A.

Chartes de Brabant.

Sous cette rubrique nous avons réuni non seulement tous les anciens inventaires se rapportant aux recueils de chartes de la Chambre des comptes, mais aussi ceux qui ont trait aux chartes dites des ducs de Brabant. Cette dernière collection, qui se compose de plusieurs milliers de documents sur parchemin, constitue un fonds séparé dans nos Archives. Mais comme un grand nombre de ces actes ont été recopiés dans les cartulaires ou registres aux chartes de la Chambre des comptes, il nous a semblé plus logique de réunir tous les inventaires se rapportant à l'une et à l'autre de ces deux collections. On sera naturellement amené, quand on recherchera un acte dont on trouvera l'analyse dans un de nos inventaires, à compléter les recherches faites dans les chartes des ducs de Brabant par celles à faire dans les cartulaires de la Chambre des comptes et réciproquement. Comme les cartulaires et registres aux chartes ont été catalogués parmi les registres de la Chambre des comptes dans un inventaire *imprimé*, nous avons jugé préférable de faire rentrer les chartes des ducs de Brabant (dont il n'existe pas encore d'inventaire moderne) dans le fonds connu des cartulaires de la Chambre des comptes. Pour dissiper toute équivoque à ce sujet, nous pensons qu'il aura suffi de cette note expli-

cative et de la rubrique spéciale sous laquelle nous rangeons ces inventaires.

Nous avons procédé de la même façon pour les chartes de Luxembourg, de Flandre, de Namur et de Hainaut, ainsi qu'on le verra plus loin.

Il va de soi que pour tout ce qui concerne les chartes de Brabant, Luxembourg, Flandre, Namur et Hainaut, on devra également avoir recours aux nombreux cartulaires de ces provinces déposés dans le fonds des Cartulaires et Manuscrits et détaillés dans les inventaires nos 422 et 423.

N° 23.

Inventaire analytique des actes contenus dans le « Registre des privilèges et exemptions remis et délivrés en cette chambre par diverses personnes, soit prélats, nobles, communautés ou autres ès années 1498 et 1500 ».

In-4° de 104 feuillets.

Le registre analysé dans cet inventaire porte le n° 8 et est décrit aux pages 197 à 199 de l'inventaire n° 1.

Le présent inventaire peut rendre des services sérieux en ce sens qu'il contient une analyse assez détaillée, en flamand, de chacun des actes contenus dans ce registre.

Dans ce même inventaire se trouvent deux fardes, la première, de quatre feuillets, contenant l'énumération très sommaire, en français, des actes contenus dans le registre 8; la seconde, de vingt-neuf feuillets, contenant les analyses, en français, des actes du même registre, classées par communes. Il n'a pas été achevé et ne contient pas les analyses de la moitié des actes se trouvant au registre 8.

N° 24.

Brabant. Privilèges. Table des chartes, octrois, etc.

In-4° de 84 feuillets.

Cet inventaire fait en partie double emploi avec l'inventaire n° 23, mais il contient en outre, à la première page, une partie de la table alphabétique du registre 8 de la Chambre des comptes, auquel il se rapporte. Cette table, qui se trouve au complet dans le registre 8 même, est très précieuse en ce sens que toutes les matières y ont été réunies par ordre alphabétique, qu'elles sont précédées de la date des actes en question et suivies du feuillet du registre où l'acte se trouve.

N° 25.

Répertoire des matières contenues dans divers registres de la Chambre des comptes.

In-folio de 315 pages.

Cet inventaire contient l'indication par ordre alphabétique des matières contenues dans les registres 10 à 18, 20, 23, 155, 362 à 372, 435, 445 à 450, 463 à 471, 621 à 626, 632 à 651, 658, 694-695 de la Chambre des comptes. Il est précédé d'une table où les dénominations anciennes sont identifiées avec les numéros modernes des registres, et suivi d'une table alphabétique des noms des lieux contenus dans l'inventaire. Voici la première de ces tables, qui dispensera les travailleurs d'avoir continuellement recours à l'inventaire imprimé.

DÉNOMINATIONS ANCIENNES.	Numéros modernes des registres de la Chambre des comptes.
Registres noirs nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9.	Nos 10 à 18
Registre de l'audience commençant en 1477, marqué H	633

DÉNOMINATIONS ANCIENNES.		Numéros modernes des registres de la Chambre des comptes.
Registre de l'audience commençant en	1499	634
Registre de l'audience de 1506 à 1516 rubriqué : Lettres passées par l'audience		635
Registre de l'audience commençant en	1514	636
— — —	1522	637
— — —	1526	638
— — —	1531	639
— — —	1535	640
— — —	1539	641
— — —	1545	642
— — —	1549	643
— — —	1551	644
— — —	1556	645
— — —	1560	646
— — —	1564	647
— — —	1569	648
— — —	1576	649
— — —	1630	658
— —	de 1583-1585	650
Registre intitulé : Rémissions, légitimations,	1592	651
Registre des Commissions commençant en	1563	362
— — —	1577	364
— — —	F 1578	363
— — —	1578	365
— — —	1600	366
— — —	1624	367
— — —	1642	368
— — —	1658	369
— — —	1680	370
— — —	1718	371
— — —	1743	372
Registre des engagères depuis 1306, marqué Y.		435
Registre des lettres produites sur quelques comptes du scel en Brabant, marqué H		632
Registre des sentences et appointements,	1440	621

DÉNOMINATIONS ANCIENNES.	Numéros modernes des registres de la Chambre des comptes.
Registre des sentences et appointements, 1540 .	622
— — — 1610 .	623
— — — 1628 .	625
— — — 1640 .	626
— — — 1669 .	624
Registre des octrois et autres affaires de la province de Limbourg nº 1, commençant en 1705.	694
Registre nº 3, commençant en 1716.	695
Ancien petit registre marqué A, commençant en 1427	23
Petit registre nommé Joieuse entrée de dame Marie, 1477.	20
Petit registre de divers octroys, marqué Namur J. 1578	155
Registre des engagères marqué K	445
— — — L	446
— — — LL	450
— — — N[1]	468
— — — N[2]	469
— — — N[3]	470
— — — N[4]	471
— — — MM[1]	463
— — — MM[2]	464
— — — MM[3]	465
— — — MM[4]	466
— — — MM[5]	467
Registre marqué. . . . . NN	468
Un autre, commençant en 1678	469

Nº 26.

Tables des matières des « registres noirs » de la Chambre des comptes.

In-4º de 139 feuillets.

Ce sont les tables des matières des registres 10 à 14 de

a Chambre des comptes, contenant des chartes de 1140 à 1565.

Ces tables nous paraissent avoir été copiées sur celles qui se trouvent en tête de chacun des « registres noirs ».

Il existe un double de cet inventaire, et un triple des tables des registres 10, 12 et 13, portant le n° 977 de la collection des Cartulaires et Manuscrits.

N° 27.

Répertoire alphabétique de plusieurs titres et affaires reposant en la Chambre des comptes de Brabant.

In-4° de 39 feuillets.

Cet inventaire contient des analyses sommaires d'actes contenus dans les registres suivants de la Chambre des comptes : 8, 57, 65, 135-137, 139-140, 142, 144, 150, 159-161, 177-186, 217, 246-247, 294, 311, 370, 438-439, 463 et 465, 468, dans les portefeuilles des Avis en Finances, des Lettres aux officiers et des Affaires de la Monnaie. Voici la table de concordance entre les anciennes dénominations et les numéros modernes que nous avons placée au commencement de l'inventaire :

DÉNOMINATIONS ANCIENNES.	Nos modernes.
Register der privilegiën van 't jaar 1498	8
Registers van de charters 5-7, 9-10, 12, 14, 20	135-137, 139-140, 142, 144, 150.
Registres particuliers 1-10	177-186
Registres aux chartes de Luxembourg, MM, n° 5	161
Registres aux chartes de Luxembourg, PP, nos 3 et 4	159 et 160
Register van de placcaerten, etc., beginnende 1543.	57

DÉNOMINATIONS ANCIENNES.	Nos modernes.
Registre aux placards commençant en 1751	65
Actes et appointements du Brabant, 1751	246-247
Register van d'acten beginnende 1520 . .	294
— — — 1617 . .	311
Register van resolutiën 1616	217
Registre des commissions commençant l'an 1680.	370
Petit registre intitulé : Aliénations, déclarations de charges de 1462. . . .	438
Registre des engagères, 1er et 3e volumes. Lettres MM.	463 et 465
Registre des engagères, Lettres NN. . . .	468
Advis in financie	Les portefeuilles : *Avis en Finances.*
De brieven aan de officieren et liasse des officiers	Les portefeuilles : *Lettres aux officiers.*
Liasses des affaires de la Monnaie .	Les portefeuilles : *Affaires de la monnaie.*

No 28.

Inventaire détaillé de divers registres de la Chambre des comptes.

In-4o de 187 feuillets.

Cet inventaire contient les analyses sommaires des actes contenus dans les registres aux chartes de Brabant, 131 à 150 de la Chambre des comptes, du registre 8 du même fonds, de nombreux extraits des registres 632 à 649 et des actes des registres 168 et 169.

N° 29.

Index des recueils de chartes de Brabant.

In-4° de 378 feuillets.

C'est un inventaire raisonné, par ordre de matières, des registres aux chartes de Brabant 131 à 150, etc., d'après les analyses qui en ont été faites à l'inventaire n° 28. Il renvoie aux feuillets de l'inventaire n° 28. Voici comment l'auteur de cet inventaire a divisé la matière :

Chapitre	I	(fol. 1 à 33)	Amortissements.
—	II	(34 à 83)	Ventes et engagements des domaines et droits de S. M.
—	III	(84 à 87)	Désengagements et réunion aux domaines de S. M.
—	IV	(88 à 107)	Constitutions et réductions de rentes.
—	V	(108 à 111)	Prêts et avances faits à S. M. par les provinces, villes et particuliers.
—	VI	(112 à 123)	Levées d'impôts, tailles, accises et autres impositions.
—	VII	(124 à 135)	Constructions et réparations des chemins et ponts. Établissement des droits de chaussée et de passage.
—	VIII	(136 à 139)	Dicages, redicages, construction d'écluses, droits de passage.
—	IX	(140 à 144)	Érection et construction des moulins à grains, brais, huile, puits, fours et usines.
—	X	(145)	Raffinerie de sel et « enfumerie » de harengs.

Chapitre XI	(147 à 151)	Fabriques, manufactures de draps, papiers, cartes, verres, alun, savon, porcelaine.
— XII	(154)	Voitures publiques.
— XIII	(156 à 157)	Foires et marchés publics.
— XIV	(160 à 167)	Permissions aux communes pour vendre les biens communaux et à des particuliers pour acquérir des « coulants d'eau » et des coins de rue.
— XV	(168)	Arrentements.
— XVI	(172 à 178)	Calmines et autres minéraux.
— XVII	(180 à 187)	Dons, etc., accordés par les princes à diverses personnes.
— XVIII	(190 à 204)	Privilèges, franchises et exemptions accordées à des villes, communautés et particuliers.
— XIX	(206 à 219)	Règlements, ordonnances, instructions, mandements.
— XX	(227 à 229)	Traités de paix, accords, conventions, etc.
— XXI	(233 à 246)	Déclaration détaillée des charges sur le domaine de Brabant, Limbourg et Outre-Meuse faite par ordonnance du duc en 1462.

Aux folios 247 à 378 figure une table alphabétique de toutes les matières qui n'ont pas été comprises dans les XXI chapitres précédents.

Pour ce qui regarde la province de Luxembourg et le comté de Chiny, l'auteur de l'inventaire, M. Cresekens, conseiller et fiscal des domaines de S. M. dans la première moitié du XVIII[e] siècle, déclare avoir dressé un répertoire spécial.

N° 30.

Inventaire détaillé des registres aux chartes de Brabant.

In-4° de 268 feuillets.

Cet inventaire comprend les analyses des chartes contenues dans les registres 131 à 147 de la Chambre des comptes. Nous croyons devoir signaler ici que les actes n'ayant pas été transcrits dans les cartulaires par ordre chronologique, les années extrêmes données dans l'inventaire imprimé ne sont pas rigoureusement exactes. Ainsi le numéro :

131	contient	des actes de	1297 à 1430,	et non de	1406-1430
132	—	—	1353 à 1461	—	1430-1452
133	—	—	1325 à 1524	—	1452-1466
134	—	—	1206 à 1529	—	1467-1477
135	—	—	1236 à 1507	—	1477-1494
136	—	—	1226 à 1606	—	1494-1514
137	—	—	1132 à 1571	—	1514-1529
138	—	—	1517 à 1542	—	1529-1542
139	—	—	1528 à 1564	—	1542-1555
140	—	—	1357 à 1596	—	1555-1574
141	—	—	1287 à 1595	—	1574-1584
142	—	—	1248 à 1599	—	1586-1599
143	—	—	1288 à 1639	—	1600-1617
144	—	—	1544 à 1629	—	1618-1629
145	—	—	1340 à 1645	—	1629-1645
146	—	—	1614 à 1659	—	1646-1659
147	—	—	1491 à 1677	—	1660-1677

La *plupart* des actes cependant sont compris entre les années indiquées dans l'inventaire imprimé.

N° 31.

Inventaire détaillé des registres aux chartes de Brabant.

In-4° de 88 feuillets.

Cet inventaire comprend les analyses des chartes contenues dans les registres 148 à 153 de la Chambre des comptes. Il constitue donc la suite de l'inventaire n° 30.

Comme pour les registres 131 à 147, nous donnons ici les dates extrêmes *exactes* de chacun des registres 148 à 153. Le numéro :

148	contient	des actes de	1640 à 1711,	et non de	1678-1711
149	—	—	1705 à 1732	—	1712-1732
150	—	—	1355 à 1750	—	1732-1750
151	—	—	1745 à 1760	—	1750-1760
152	—	—	1749 à 1772	—	1760-1772
153	—	—	1768 à 1783	—	1773-1783

Il existe différents doubles et copies de ces deux inventaires, qui ont été tous mis dans la collection des Cartulaires et Manuscrits, où ils portent les n°s 979, 979A, 979B, 979C, 979D, 979E.

N° 32.

Recueil alphabétique des matières contenues dans les registres aux chartes de Brabant.

In-4° de 76 feuillets.

Cet inventaire se rapporte aux registres 131 à 148 de la Chambre des comptes. Comme les matières y sont rangées par ordre alphabétique, ce volume est très précieux.

N° 33.

Inventaire général des registres aux chartes de Brabant.

In-4° de 65 feuillets.

Cet inventaire, composé en 1743, contient une table alphabétique des matières du contenu des registres 131 à 140 de la Chambre des comptes.

Une première colonne donne le nom essentiel de la personne ou de la chose auxquelles l'acte se rapporte; une seconde, une analyse très sommaire de l'acte; une troisième et une quatrième, respectivement le numéro et la page du registre où il se trouve.

Exemple :

Abbés	en Brabant contribuent à la pension promise à l'évêque d'Utrecht.	Reg. 7 (n° mod. 137), fol. 40.

N° 34.

Inventaire général des registres aux chartes de Brabant.

In-4° de 68 feuillets.

Cet inventaire fait suite au n° 33 et comprend, d'après le même plan, les analyses des matières contenues dans les registres 141 à 145.

N° 35.

Inventaire alphabétique de deux registres de la Chambre des comptes dont le premier est divisé en quinze livres.

In-4° de 52 feuillets.

Ces quinze livres correspondent aux registres 131 à 145 de la Chambre des comptes, et les deux registres de la Chambre des comptes sont les inventaires nos 30 et 31.

Nº 36.

Inventaire de certains titres et documents concernant les privilèges de la Chambre des comptes, 1636.

In-folio sur parchemin de 23 feuillets.

Nº 37.

Inventaire du même genre que le précédent fait au XVIII[e] *siècle.*

In-4º sur papier de 93 pages.

Les analyses contenues dans ces inventaires se rapportent pour la plupart aux registres des chartes (n[os] 131-138), des Affaires particulières (n[os] 177 à 186) et des portefeuilles des Avis en Finances, de la Chambre des comptes.

Nº 38.

Inventaire des titres et papiers concernant la Chambre des comptes de Brabant.

In-4º de 32 pages.

Cet inventaire contient les analyses d'un grand nombre d'actes de 1404 à 1658 concernant l'histoire de la Chambre des comptes. La plupart de ces actes sont des originaux sur parchemin et ont été recopiés dans les registres suivants de la Chambre des comptes : n[os] 131 à 138, 140-141, 143, 177-178, 363, 365, 880.

N° 39.

Répertoire concernant la Chambre des comptes de Brabant.

In-4° contenant 45 feuillets paginés.

Cet inventaire contient l'analyse d'un grand nombre d'actes concernant l'histoire et la compétence de la Chambre des comptes, contenus dans :

1° Les portefeuilles des Avis en Finances, portefeuilles 317-755 (années 1653 à 1756), fol. 1-7;

2° Les registres aux chartes n°s 131 à 150 et 156 (années 1132-1750), fol. 13-16;

3° Les registres aux Affaires particulières n°s 177 à 186 (années 1585-1758), fol. 23-34;

4° Deux copies de lettres du XVIIIe siècle, aux fol. 40 à 45.

N° 40.

Inventaire alphabétique des matières des Avis en Finances, des registres aux chartes et des registres aux Affaires particulières.

Grand in folio de 353 feuillets.

Cet inventaire, comme l'indique le titre, contient les analyses des matières contenues dans les portefeuilles des Avis en Finances n°s 393 à 488 (années 1661 à 1701), des registres aux chartes de Brabant n°s 131 à 148 (années 1132 à 1711), des registes aux Affaires particulières n°s 177 à 181 (années 1585 à 1701). Les matières y sont rangées par ordre alphabétique et une table alphabétique se trouve au commencement du registre.

Cet inventaire est l'œuvre de C.-G. de Backer, conseiller de la Chambre des comptes au XVIIIe siècle. A la fin se trouve une farde de 12 feuillets, relative aux mêmes

matières, et complétant en certains points cet inventaire par des renvois aux volumes imprimés des Placards de Brabant.

Il existe de cet inventaire plusieurs doubles et copies, complètes ou partielles, qui portent les n°s 981, 981A, 981B, 981C et 981D des Cartulaires et Manuscrits.

N° 41.

Répertoire des Avis en Finances, chartes, lettres venant de la Cour et Affaires particulières.

In-folio de 465 pages.

Cet inventaire contient, par ordre alphabétique, les analyses des Avis en Finances, portefeuilles nos 489 à 622 (années 1702 à 1794), des registres aux chartes de Brabant nos 145 à 153 (années 1340 à 1783), des registres aux Affaires particulières nos 182 à 186 (années 1702 à 1759), des registres des actes de pensions, permissions, etc., nos 174 à 176 (années 1740 à 1794), du registre aux Affaires de la forêt de Soignes de 1623 à 1773 (n° 510), des registres aux mandements, chartes, octrois, privilèges, etc., ressortissant du département des domaines, nos 1407 et 1408 (années 1787 et 1788). Un index ou table alphabétique des matières se trouve au commencement de l'inventaire.

Cet inventaire fait suite au n° 40. Voyez aussi à ce propos l'inventaire n° 270.

N° 42.

Répertoire des documents concernant l'autorité de la Chambre des comptes en Brabant.

In-4° de 49 feuillets.

Ces documents se trouvent dans les registres aux chartes (nos 131 et sqq.), le registre aux divers octrois,

Namur (nº 155), les portefeuilles : Avis en Finances, les registres aux Affaires particulières (nºs 177 et sqq.), etc.

Nº 43.

Liste des actes qui concernent la franchise des impôts pour ceux du ministère (1).

In-4º de 3 feuillets.

Ces actes se trouvent dans les registres aux chartes (nºs 131 et sqq.), aux placards et ordonnances (nºs 57 et sqq.), dans les registres aux aliénations marqués Y (nº 435), MM nº 1 (nº 463) et dans ceux aux Affaires particulières (nºs 177 et sqq.).

Nº 44.

Répertoire des lettres patentes d'amortissement.

In-4º de 65 feuillets.

Cet inventaire contient, par ordre alphabétique des localités, et dans chaque localité par ordre chronologique, l'indication des lettres patentes d'amortissement se trouvant dans les registres suivants de la Chambre des comptes : nºs 131 et suivants, 168 et suivants, 636 et suivants.

Chaque page de l'inventaire est divisée en cinq colonnes :

La première donne le lieu où se trouvent les abbayès, les chapitres, couvents, etc. (ordre alphabétique);

La deuxième, les années des dépêches;

La troisième, les noms des chapitres, etc.;

(1) Les inventaires nºs 42 et 43 sont reliés ensemble.

La quatrième, la qualité des registres et l'endroit où ils se trouvent;

La cinquième, le folio du registre ou la laye où les documents étaient jadis déposés.

N° 45.

Tables des registres d'amortissement.

In-4° de 51 feuillets.

Elles contiennent l'une la table des matières du registre 168 de la Chambre des comptes, l'autre celle du registre 169.

N° 46.

Tables des registres des légitimations et octrois (années 1583-1782), ainsi que ceux des lettres patentes d'amortissement (années 1516-1755).

In-4° de 75 feuillets.

Cet inventaire contient les tables (avec des analyses assez détaillées) des registres 166 à 169 de la Chambre des comptes.

N° 47.

Table des registres aux amortissements, etc., de 1516 à 1608.

In-4° de 63 feuillets.

C'est la table *alphabétique* des matières des registres 168 et 169 de la Chambre des comptes. Cf. l'inventaire n° 28 (fol. 171-187) et les inventaires n°s 45 et 46, mais ici les matières sont rangées par ordre alphabétique.

N° 48.

Liste des octrois [1] *accordés à différentes villes du duche de Brabant pour la levée des deniers, accises, impôts, etc.*

In-4° de 15 feuillets.

Ces octrois se trouvent dans les registres 131 à 150 de la Chambre des comptes (années 1132 à 1750). Il existe un double d'une partie de cet inventaire, celle qui concerne les registres 147 à 150 de la Chambre des comptes. Ce double porte le n° 984 de la collection des Cartulaires et Manuscrits.

N° 49.

Diverses listes d'octrois contenus dans les mêmes registres.

In-4° de 50 feuillets.

Au commencement de ce registre se trouvent les copies de deux lettres : la première de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, adressée à la Chambre des comptes, en date du 27 juillet 1763 et énumérant les diverses espèces d'octrois qu'il se réserve d'accorder à l'exclusion de tout corps constitué; la seconde, émanant de la Chambre des comptes et adressée au Conseil des Finances, en réponse à des lettres de 1743 et 1744 au sujet des octrois accordés aux états, châtellenies et communautés. A cette lettre est jointe la copie d'un acte de Charles-Quint, en date du 11 janvier 1527, accordant au chancelier de Brabant le droit de faire expédier certaines lettres et se réservant toutes autres lettres de grâce non spécifiées dans cet acte.

(1) Au sujet des *octrois,* voir GACHARD : *Mémoire sur l'ancienne législation des octrois* (1845). Opuscule imprimé à 30 exemplaires.

N° 50.

Liste des octrois accordés aux Pays-Bas pour l'érection de quelques fabriques ou manufactures, de 1717 à 1754.

In-4° de 4 feuillets.

Les actes auxquels renvoient les analyses de cet inventaire se trouvent dans les registres 148 à 151 de la Chambre des comptes.

N° 51.

Liste d'octrois accordés pendant les années 1560 à 1569 (1).

In-4° de 6 feuillets.

Ces octrois se trouvent aux registres 646 et 647 de la Chambre des comptes.

N° 52.

Liste des lettres patentes de noblesse.

In-4° de 157 pages.

Cet inventaire contient la liste par ordre chronologique des lettres patentes de noblesse et autres marques d'honneur accordées par les Princes souverains des Pays-Bas se trouvant dans :

1° Les registres aux chartes de Brabant de 1132 à 1783 (registres 137 à 153 de la Chambre des comptes);

2° Les registres aux chartes du duché de Gueldre, 1598-1697 (les registres concernant la Gueldre ne sont point inventoriés jusqu'ici);

3° Les registres aux chartes de Luxembourg et du

(1) Les inventaires nos 48, 49, 50 et 51 sont reliés ensemble.

comté de Chiny de 1471 à 1786 (registres 157 à 162 de la Chambre des comptes);

4° Le registre de diplômes, patentes de noblesse de 1787 à 1789 (registre 1443 de la Chambre des comptes).

N° 53.

Listes de titres de noblesse.

In-folio de 56 feuillets.

Cet inventaire contient les pièces imprimées suivantes :

1° Liste des titres de noblesse accordés par Philippe IV (1659-1665) (en double);

2° Liste des titres de noblesse accordés par Philippe IV et Charles II (1665-1672);

3° Liste des titres de noblesse accordés par Charles II (1671-1682);

4° Liste des titres de noblesse accordés par Charles II (1682-1695);

5° Liste des titres de noblesse accordés par Charles II (1696-1700);

6° Liste des titres de noblesse accordés par Philippe V (1701-1711);

7° Liste des titres de noblesse accordés par Charles VI (1709-1733);

8° Liste des titres de noblesse accordés par Charles VI (1712-1733);

9° Liste des titres de noblesse accordés par Charles VI (1734-1736);

10° Liste des titres de noblesse accordés par Marie-Thérèse (1741-1762) (en double).

La plupart de ces titres de noblesse se trouvent enregistrés aux registres 146 à 152 et 831 à 851 de la Chambre des comptes.

N° 54.

Répertoire chronologique des anoblissements, etc., de 1701 à 1789.

In-4° imprimé, de 73 feuillets.

Cet inventaire comprend les titres de noblesse accordés par Philippe V (1701-1711), Charles VI (1709-1733)-(1734-1740), Marie-Thérèse (1741-1762)-(1763-1782), Joseph II (1781-1789). A la fin de l'inventaire se trouvent diverses planches gravées comprenant les armoiries des chevaliers de la Toison d'or, des sept familles de Louvain, des « vicomtés anciennes », des comtes, vicomtes, chevaliers et nobles.

La plupart des titres de noblesse se trouvent enregistrés dans les registres 148-153, 839-863 et 1443 de la Chambre des comptes.

N° 55.

Nouveau supplément au nobiliaire des Pays-Bas.

In 4° de 204 feuillets.

Cet inventaire constitue un recueil alphabétique et analytique des lettres patentes d'anoblissement, accordées de 1736 à 1769.

Au premier feuillet figurent par ordre alphabétique, et dans chaque lettre par ordre chronologique, les noms de toutes les familles dont il est question dans l'inventaire. La notice consacrée à chaque famille comprend les nom et prénoms, la qualité, le lieu de naissance, les parents, la date de l'anoblissement et la description des armoiries de la personne dont il est question.

A la fin de l'inventaire se trouvent : 1° une liste de rois d'armes de 1483 à 1782; 2° une liste chronologique des

décès de rois d'armes de 1429 à 1782; 3° trois ordonnances à la suite de requêtes de rois d'armes de 1638 à 1647; 4° diverses pièces concernant les rois d'armes; 5° une note sur les taxes qui se paient pour les titres d'honneur et de noblesse; 6° une note supplémentaire pour le nobiliaire des Pays-Bas.

La plupart des titres de noblesse se trouvent enregistrés dans les registres 149 à 152 et 844 à 854 de la Chambre des comptes.

N° 56.

Déclaration des lettres patentes d'anoblissement, etc., enregistrées à la Chambre des comptes, 1663-1734.

Farde in-4° de 19 feuillets.

Cet inventaire se rapporte aux registres 831 à 844 de la Chambre des comptes. Il contient les indications par ordre chronologique en renvoyant à la pagination de chacun des registres susdits.

N° 57.

Lettres patentes d'anoblissement de 1709-1723.

In-4° paginé, folio 1 à 33.

La plupart de ces lettres ont été enregistrées dans les registres 148 et 149 de la Chambre des comptes.

N° 58.

Divers inventaires concernant l'héraldique, les généalogies et les listes de noblesse (1).

In-4° paginé folio 34 à 67.

Ce registre contient :

1° Un inventaire d'une collection d'objets héraldiques;

2° Un inventaire d'une collection de pièces généalogiques et héraldiques;

3° Un inventaire de rouleaux aux crayons généalogiques;

4° Des listes de titres de noblesse, de chevalerie et autres marques d'honneur de 1659 à 1762.

N° 59.

Inventaire de titres et documents reposant à la Chambre des comptes.

In-4° de 77 feuillets.

Cet inventaire contient les analyses d'environ 500 documents du XIIe au XVIIe siècle, dont la plupart se trouvent encore dans la collection des chartes de Brabant et dans les registres aux chartes nos 131 et suivants de la Chambre des comptes.

N° 60.

Débris d'inventaires des XVIe, XVIIe *et* XVIIIe *siècles des chartes de la Chambre des comptes de Brabant.*

In-4° de 296 feuillets.

(1) Les inventaires nos 57 et 58 ont été reliés ensemble.

N° 61.

Inventaire des chartes de la Chambre des comptes.

In-4° de 385 feuillets.

Cet inventaire fut dressé au commencement du XIXe siècle et contient les analyses assez détaillées de chartes reposant à la Chambre des comptes, d'après les layettes dans lesquelles elles étaient déposées alors. Comme ces documents ont été répartis d'une autre façon depuis cette époque, cet inventaire ne présente d'autre intérêt que celui de nous avoir conservé des analyses d'actes qui peuvent avoir disparu depuis cette époque.

N° 62.

Liste chronologique de divers privilèges et exemptions de 1390 à 1697.

In-4° de 53 pages.

Ces analyses ne renvoient à aucun registre déterminé. Les actes en question doivent être éparpillés dans une grande quantité de registres de la Chambre des comptes, mais principalement dans les registres aux chartes (nos 131 et suivants).

N° 63.

Inventaire des chartes de Nivelles, 1393.

In-4° de 140 pages.

Les chartes analysées ici se trouvaient dans la trésorerie de l'église de Nivelles et concernaient toutes le duché de Brabant. Le 4 septembre 1393 un inventaire en

fut dressé par les soins des commis de la duchesse Jeanne de Brabant et de ceux de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui avait élevé des prétentions sur le duché du chef de sa femme.

N° 64.

Inventaire des chartes de Brabant, 1395.

In-4° sur papier, de IV-57 feuillets.

Copie du XVIII[e] siècle de l'inventaire des chartes de Brabant fait au mois d'avril 1395 (n° 978 de la collection des Cartulaires et Manuscrits). Ces chartes étaient déposées alors à l'hôtel du duc à Bruxelles et au château de Tervueren. Les analyses sont assez détaillées, mais aucun ordre n'est observé dans leur suite. A défaut des originaux, dont un grand nombre ont disparu, ces analyses sont encore de nature à rendre des services aux historiens (1).

N° 65.

Inventaire des lettres et chartes de Nivelles, 1434.

In-4° de 114 pages.

Cet inventaire des chartes de Brabant conservées à Nivelles fut l'œuvre de maître Jean le Marchand et de maître Edmond de Dynter, secrétaires de Philippe le Bon. Il fut achevé au mois d'octobre 1434. Il y a un petit répertoire en tête du registre.

Nous avons deux doubles de cet inventaire. (Coll. des Cartulaires et Manuscrits n[os] 980 et 982.)

(1) Voyez GACHARD, *Notice sur le dépôt des Archives du Royaume* (1831), p. 64.

N° 66 à 68.

Inventaire des chartes de Brabant (milieu du XVe *siècle).*

3 volumes grand in-folio, le 1er de 262 feuillets, le 2e paginé fol. 263-562, le 3e, fol. 563 à 806.

Inventaire précieux, tant au point de vue de l'exécution matérielle (les titres sont enluminés) que du contenu. Il est l'œuvre de maître Adrien van der Ee, trésorier-garde des chartes du duc, et contient les analyses des documents répartis dans les trois dépôts de Bruxelles (Chambre des comptes), Nivelles (église), et Tervueren (château). Il fut dressé au milieu du XVe siècle. Les pièces ne sont pas rangées par ordre chronologique, mais d'après les layes où elles étaient enfermées et où elles étaient réunies sous certaines rubriques qui sont reprises en une table placée au commencement de l'inventaire.

L'original de cet inventaire porte le n° 983 de la collection des Cartulaires et Manuscrits.

N° 69.

Inventaire des chartes de Brabant à Tervueren (milieu du XVe *siècle).*

In-4° de 81 feuillets.

Inventaire dressé par ordre de Philippe le Bon par maître Adrien van der Ee, trésorier-garde des chartes. Cet inventaire n'est qu'un extrait du grand inventaire en trois volumes (n°s 66 à 68) dressé par van der Ee et comprenant les analyses, faites avec beaucoup de soin, des chartes des ducs de Brabant, conservées à Bruxelles à la Chambre des comptes, à la trésorerie derrière l'autel dans l'église Sainte-Gertrude de Nivelles, et au château de Tervueren. Le présent inventaire ne concerne que les chartes conservées en ce dernier endroit.

N° 70.

Inventaire des chartes de Brabant, 1451-1453.

In-4° de 195 feuillets.

Cet inventaire fut fait, du 5 avril 1451 au 13 janvier 1453, par maître Adrien van der Ee, conseiller-maître des comptes et garde des chartes. Les documents inventoriés se trouvaient dans la maison de Philippe Vylain, seigneur de Moerbeke, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, et son grand-bailli au pays d'Alost et de Grammont. La première partie est un recueil de quittances relatives à la guerre du Brabant avec la Gueldre (dernier quart du XIVe siècle); la seconde concerne uniquement les sommes payées par le duc de Brabant à ses alliés et gens de service après la bataille de Bastweilèr (21 août 1371), qui mit fin à la guerre du Brabant contre le duc de Juliers.

La minute de cet inventaire est conservée dans la collection des Cartulaires et Manuscrits, où elle porte le n° 985.

N° 71.

Inventaire des chartes de Brabant (XVe *siècle*).

In-4° de 234 feuillets.

Cet inventaire fut fait dans la seconde moitié du XVe siècle. Le titre porte erronément qu'il ne contient que des analyses d'actes de 1180 à 1380. Nous en avons rencontré plus d'une se rapportant à des actes du XVe siècle, mais l'ordre chronologique n'est pas observé dans cet inventaire, dont les analyses nous paraissent avoir été faites soigneusement et pourront être utilement consultées.

N° 72.

Répertoire des chartes de Brabant (XVe *siècle*).

In-4° de 140 pages.

Ce répertoire, formé de divers cahiers, est assez embrouillé. L'écriture en est du XVe siècle et il se rapporte aux chartes des ducs de Brabant.

N° 73.

Inventaire des chartes de Brabant, 1524.

In-4° de 49 feuillets.

Les documents analysés ici furent trouvés, en 1524, dans la maison de feu messire Philippe Haneton, chevalier, audiencier, et déposés dans la suite au château de Vilvorde. A rapprocher des parties correspondantes de l'inventaire n° 77. Les documents repris ici concernent la Lorraine, le Luxembourg, le Brabant, la Gueldre, Clèves et Juliers.

N° 74.

Inventaire des chartes de Brabant, 1537.

In-4° de 42 feuillets.

Cet inventaire, commencé le 31 juillet 1537, dans la maison de la veuve de Philippe Cotreau, jadis trésorier des chartes de Brabant, fut continué, tant pour les chartes de Bruxelles que pour celles de Vilvorde, Nivelles et Tervueren, par Libert van Hamme, conseiller de la Chambre des comptes, et Jean Mayeurs, secrétaire au Conseil de Brabant. Il comprend l'indication assez sommaire d'un

certain nombre de registres (les cartulaires du Brabant) et d'une assez grande quantité de chartes de Brabant, trouvés dans la maison de la veuve de Philippe Cotreau susdite. Comme les analyses, faites en flamand, sont toujours très sommaires et ne donnent pas régulièrement la date de l'acte, la valeur de cet inventaire est plutôt minime.

Il en existe une copie dans la collection des Cartulaires et Manuscrits, où elle porte le nº 986.

Nº 75.

Inventaire des chartes de Brabant, 1550.

In-4º de 91 feuillets.

Inventaire dressé, sur l'ordre de la gouvernante Marie, en 1550, par maître Pierre van Waelhem, conseiller et garde des chartes du pays de Brabant, déposées en la trésorerie de Vilvorde. Cet inventaire a été fait beaucoup plus soigneusement que le précédent, et, grâce aux divisions introduites par l'auteur et aux soins apportés aux analyses des pièces, il est de nature à rendre encore de sérieux services. Il comprend :

Fol. 1-21.	Fiefs et hommages de Brabant	Années	1191-1544
Fol. 21-24.	Fiefs et hommages en l'armoire de Nivelles.	—	1021-1349
Fol. 25-28.	Fiefs et hommages en l'armoire de Tervueren.	—	1220-1367
Fol. 28-30.	Hautes justices et villages engagés . . .	—	1357-1460
Fol. 31.	Bois-le-Duc, Ravestein .	—	1440-1454
Fol. 32-33.	Bruxelles	—	1349-1445
Fol. 33-39.	Alliances, paix et accords	—	1369-1518

Fol. 39 40.	Alliances entre Brabant, Liége, Juliers, Namur et Mons	Années	1300-1388
Fol. 40-51.	Liége et Looz	—	1249-1469
Fol. 52-55.	Louvain.	—	1327-1498
Fol. 56-57.	Le duché de Brabant .	—	1284-1424
Fol. 57-60.	Aix	—	1277-1469
Fol. 60-74.	Maestricht	—	1229 1542
Fol. 75-77.	Daelhem	·	1396-1438
Fol. 78-81.	Rode-le-Duc	—	1285-1444
Fol. 82-87.	Anvers	—	1309-1498
Fol. 87-91.	Malines-Grimberghe. .	—	1297-1467

Il se trouve au commencement de cet inventaire une farde concernant l'arrangement des archives à la Chambre des comptes au XVIIIe siècle.

Il en existe une copie (coll. des Cartulaires et Manuscrits, n° 988).

N° 76.

Inventaires de diverses mortuaires, 1552.

In-4° de 363 feuillets.

Inventaires des documents trouvés dans les mortuaires suivantes du XVIe siècle : comte de Hoogstraten, seigneur de Liedekerke, seigneur du Sart, archevêque de Palerme, Jean Ruffault, seigneur de Neufville, maître Charles de la Verde Rue, Adolphe de Pamele, Vincent Cornelissen, messire Louis de Schore, maître Pierre Verreycken. Il contient en outre l'inventaire des documents, trouvés en 1552 au château de Rupelmonde, concernant la Flandre, de certaines pièces concernant l'Allemagne à envoyer à la Chambre des comptes de Lille, de pièces recueillies par Viglius et destinées à être conservées au château de Vilvorde, d'autres pièces recueillies par le même, devant être réparties entre les diverses trésoreries

de chartes, de pièces à mettre parmi les chartes de Hollande, de pièces concernant l'Angleterre, remises par Viglius au garde de chartes de Flandre, des chartes de Gueldre, des pièces trouvées dans la mortuaire de messire Philippe Cobel, conseiller du Conseil privé, de chartes concernant la France, les émoluments de divers pensionnaires du roi, de pièces remises par Evrard Nicolaï, président du grand Conseil, de pièces trouvées dans la mortuaire de messire Cornille Scepperus, de nombreux extraits et copies, un inventaire de plusieurs traités de France de 1303 à 1555, etc., etc.

N° 77.

Inventaires de diverses mortuaires, 1552.

In-4° de 283 feuillets.

Une table des matières moderne se trouve à la fin de cet inventaire qui est de même nature que le n° 76. La voici :

Dossier de Frise et Saxe . . . . . fol. 229-232
— de Tournai 232
— de Rome . . . . 232v°
— d'Espagne . . . . 234v°
— de Naples . . . . 235v°
— de Flandre 236-238
Appointements avec l'évêque de Liége et Robert de la Marck . . . . 238v°-241
États de la maison et ordonnances d'icelle . . 241v°-242
Anciens rôles des bénéfices du patronage souverain de par deçà . . . . 242v°-243
Inventaires et mémoires des chartes qui sont en aucuns des trésors de par deçà pour l'empereur 243-244
Procès de diverses parties touchant aux prééminences de par deçà . . . . 244-244v°
Requêtes et mémoires touchant les droits et les affaires de par deçà . . . . 244v°-253
Affaires d'État et papiers divers 253-259

Voici la table des divers inventaires contenus dans le volume d'après l'ordre des mortuaires :

Seigneur de Hoogstraten, conseiller, second chambellan et chef des Finances de l'empereur :

Fol. 2, 34v°, 58, 121, 147, 167, 200, 277, juillet, 1541.

Seigneur de Liedekerke, conseiller d'État et ambassadeur en France :

Fol. 5, 65, 124v°, 171v°.

Seigneur du Sart (Laurent du Blioul), chevalier, 1er secrétaire et audiencier de S. M. :

Fol. 10v°, 65, 125, 147v°, 172, 190, 194, 201v°.

Jean de Carondelet, archevêque de Palerme, chef du Conseil privé :

Fol. 13v°, 67, 127v°, 150, 175, 190v°, 260.

Jean Cartier, seigneur d'Aigny :

Fol. 16v°, 131, 158, 190v°.

Jean Ruffault, chevalier, seigneur de Neufville, trésorier général des Finances :

Fol. 17, 68, 131v°, 158v°, 161, 181, 190v°, 194, 201v°.

Charles de la Verderue, secrétaire ordinaire de S. M. :

Fol. 22v°, 88, 132v°, 181v°.

Adolphe de Pamele, conseiller et maître aux requêtes du Conseil privé :

Fol. 23v°, 89, 133.

Louis de Schore, chevalier, chef et président du Conseil privé :

Fol. 24, 90, 133v°, 182.

Vincent Cornelissen, trésorier général des Finances :

Fol 38, 94, 134, 161, 184v°, 192, 195, 203.

Guillaume Pensart, audiencier de l'empereur :

Fol. 39, 107, 135, 161v°, 186v°.

Pierre Verreycken, 1er secrétaire et audiencier :

Fol. 40, 107, 135v°, 161v° 187v° 193, 195v°.

Strick et Boote, secrétaires :

Fol. 51.

Louis de Flandre, seigneur de Praet, chevalier de l'ordre :

Fol. 54, 28 avril 1556.

Viglius de Zuichem, chevalier, chef et président du Conseil privé :

Fol. 195v°.

Philippe Hanneton, audiencier :

Fol. 206, 1 mai 1522.

Inventaire d'aucuns lettraiges qui ont esté ordonnées estre mis avec les aultres papiers et lettraiges concernans les matières des finances dont Rombault Loets a charge :

Fol. 113, 114.

Inventaire des pièces de Givet contenant les adhéri-

tances et déshéritances dudit Givet, délivrées à maître Jehan Gilles, greffier des Finances, le 26 février 1560 :

Fol. 115, 117.

Documents remis aux secrétaires Strick et Boote par le président Viglius :

Fol. 141, 163.

(Il existe un double d'une partie de cet inventaire qui porte le n° 987 des Cartulaires et Manuscrits.)

N° 78.

Inventaires de diverses mortuaires, 1553.

In-4° de 369 feuillets.

A la mort de messire Pierre Verreycken, audiencier de S. M., sa veuve demanda à être débarrassée des archives qui se trouvaient dans sa maison. La reine délégua maîtres Mathieu Stric, secrétaire ordinaire du Conseil privé, et Jean Boote, secrétaire du Conseil de Brabant, pour prendre possession de ces archives, et, après les avoir classées, les répartir entre la Chambre des comptes, la Chambre des Finances et la Trésorerie des chartes. Procès verbal de la remise de ces archives fut dressé avec l'inventaire de ces archives, en date du 19 mai 1553. On trouva les archives des mortuaires suivantes, pour la plupart anciens trésoriers généraux ou autres hauts fonctionnaires du pays : archevêque de Palerme, comte de Hoogstraten, messire Philippe Négri, doyen de Bruxelles, conseiller d'État; seigneurs de Liedekerke, maître Adolphe de Pamele, conseiller et maître des requêtes, messire Cornille Scepperus, conseiller d'État; messire Charles de Tisnacq, *idem;* maître Vincent Cornelissen, trésorier général des Finances; du Sart; Neuville; messire Jean Ruffault, trésorier général des Finances; Guillaume

Pensart, audiencier de l'empereur; Louis de Zoete, secrétaire; maître Charles de la Verderue, secrétaire.

Ce registre contient en outre le relevé des archives des fiefs mouvant du château de Namur, un inventaire des chartes touchant la Gueldre et Zutphen, se trouvant dans la trésorerie de Vilvorde, un inventaire de pièces transmises par seigneur Viglius de Zuichem, président du Conseil privé à la ville d'Utrecht en 1549, divers extraits d'inventaires concernant le comté de Laroche, le château de Mirwart, les comtes de la Frise orientale, les chartes de Hollande, la terre et seigneurie de Lingen, les aluns.

N° 79.

Inventaire des chartes de Brabant, 1569.

In-4° de 93 feuillets.

Ce volume se compose de diverses parties. La première (fol. 1-48) est l'inventaire des chartes de Brabant reposant au château de Vilvorde dans la tour de Bruxelles. Il fut dressé à l'occasion de la remise des pièces par la veuve de maître Pierre van Waelhem, jadis conseiller au Conseil de Brabant et trésorier des chartes, à Nicolas Micault, chevalier, membre du Conseil privé du roi, en date du 29 août 1569. Il comprend l'énumération des pièces (registres et chartes) d'après l'ordre qu'elles occupaient dans les armoires. La seconde partie (fol. 49-59) comprend les documents recueillis par messire Viglius de Zuichem, chevalier, chef et président du Conseil privé, et remis à maître Pierre van Waelhem susdit, pour être conservés au château de Vilvorde avec les autres chartes; ces pièces, inventoriées le 12 mai 1552, sont rangées sous les rubriques suivantes : Brabant, Maestricht, Gueldre, Luxembourg, l'Empire, Liége, Clèves. La troisième partie (fol. 61) comprend l'inventaire des pièces remises à

maître Pierre van Waelhem, par Jean van der Aa, secrétaire d'État de S. M. Cette partie ne comprend en tout que l'analyse de huit pièces de 1548 à 1566. L'inventaire en fut dressé le 17 juin 1566. La quatrième partie (fol. 62-92), comprend l'inventaire des pièces trouvées dans la maison de la veuve de maître Pierre Verreycken, jadis audiencier de S. M., et remises à maîtres Mathieu Stric, secrétaire ordinaire du Conseil privé, et Jérôme Boote (1), secrétaire du conseil de Brabant, pour être réparties dans les archives des conseils auxquels elles se rapportent. L'inventaire fut fait en 1553, 19 mai. Il contient l'énumération des documents trouvés dans un grand nombre de mortuaires de personnages haut placés du XVIe siècle, et mis dans la collection des chartes de Brabant. Le dernier feuillet du registre contient l'inventaire des pièces rapportées de la Gueldre, par monseigneur le comte de Hornes, et concernant les services des nobles et des villes de ce pays.

Il existe des doubles de cet inventaire portant les nos 990A et 991 des Cartulaires et Manuscrits.

No 80.

Inventaire des chartes de Brabant, 1588.

In-4o de 327 feuillets.

Inventaire dressé en l'année 1588, en flamand. Les onze premiers feuillets contiennent les copies de divers actes émanant de Philippe II, d'Alexandre Farnèse et des gardes des chartes, concernant la conservation des archives. Au commencement de l'inventaire se trouve une table sommaire de huit pages, en français, faite en 1709, des actes contenus dans l'inventaire.

Il existe de cet inventaire plusieurs copies du XVIIe et du XVIIIe siècle, portant les nos 990, 992A, 992B, 992C, 992D, 992E et 992F des Cartulaires et Manuscrits.

(1) Dans l'inventaire no 78 ce même personnage est nommé *Jean* Boote.

N° 81.

Inventaire des chartes de Brabant.

In-folio de 113 feuillets.

C'est la traduction française, faite au XVIIIe siècle, de l'inventaire n° 80. M. Pinchart, en 1880, a fait quelques annotations utiles dans cet inventaire concernant les pièces qui ont été retrouvées et celles qui nous ont été renvoyées de Vienne et de France à diverses époques.

Il en existe une copie partielle portant le n° 993 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 82.

Trésorerie des chartes des ducs de Brabant, 1588.

Gros in-4° de 640 feuillets.

Cet inventaire se compose de deux parties à peu près égales. La première est une copie du XVIIe siècle de l'inventaire n° 80.

La seconde contient la copie d'une ordonnance de Maximilien d'Autriche, du 24 janvier 1480, au sujet des privilèges du pays de Brabant; des doléances des États de Brabant au sujet du Conseil de Brabant (XVe, XVIe et XVIIe siècles); un mémoire du procureur général du Brabant contre la ville d'Anvers; un autre mémoire du même contre Jacques de la Faille, prisonnier; une requête de la ville d'Anvers au prince au sujet de la juridiction; la décision des États de Brabant dans l'affaire du procureur général contre la ville d'Anvers; plusieurs mémoires de procès entre particuliers; des décisions-types en matières de dîmes; des avis sur certains articles de la coutume de Louvain, sur des questions de biens féodaux et de droit féodal, etc.

N° 83.

Divers inventaires de papiers trouvés dans les mortuaires des fonctionnaires.

In-4° de 60 feuillets.

Il s'agit avant tout des mortuaires de fonctionnaires de la trésorerie des chartes de Brabant et du Conseil d'État, aux XVe et XVIe siècles. Il y figure aussi un « inventaire des plantz des villes que l'audiencier a délivré à Son Altesse ce XVIIIe d'octobre 1587 ».

N° 84.

Extraits de l'inventaire des chartes de Brabant, XVIe-XVIIe *siècle.*

In-4° de 50 feuillets.

C'est un recueil, indiquant brièvement les actes les plus importants qui figurent dans l'inventaire raisonné des chartes des ducs de Brabant et des *registres verds* du Conseil privé, formé par Viglius et augmenté par Pierre Roose, tous deux chefs et présidents du Conseil privé.

N° 85.

Inventaire des chartes de Brabant reposant au château de Vilvorde et à la Chambre des comptes, dressé en 1622.

In-4° de 137 feuillets.

Sans indication du nom de l'auteur ni des circonstances qui donnèrent lieu à sa rédaction.

N° 86.

Inventaire des chartes de Brabant, 1670.

In-4° de 243 feuillets.

Cet inventaire fut dressé en 1670 par André van Gessel, conseiller et maître de la Chambre des comptes, et Nicolas van den Grootendael, auditeur de la Chambre des comptes. Il contient, d'après la place où ils se trouvaient et qui correspond plus ou moins à un ordre topographique, les analyses, françaises ou flamandes, des documents concernant le Brabant, le Limbourg et le pays d'Outre-Meuse, et la principauté de Liége.

Il y a quelques années on a écrit en marge, à l'encre rouge, la mention *retrouvé* à côté de la plupart des documents.

N° 87.

Inventaire des chartes de Brabant, 1746-1748.

In-4° de 368 feuillets.

Cet inventaire, une copie du XIXe siècle, d'un volume des Archives de Paris, est le tome II des inventaires faits dans les Archives et dépôts des Pays-Bas pendant les années 1746, 1747 et 1748, par M. Desnans, conseiller au Parlement de Besançon, commissaire du roi en cette partie [1]. Ce volume contient les inventaires suivants :

1° Inventaire des actes qui se sont trouvés dans la pre-

[1] Voyez à ce sujet la troisième partie de notre travail. Cet inventaire porte actuellement le n° 580 de la collection Moreau à la Bibliothèque nationale de Paris.

mière chambre, en entrant dans la tour, appelée chambre des chartes, de la Chambre des comptes de Brabant;

2° Un autre inventaire des titres et papiers concernant la Chambre des comptes de Brabant, reposant en originaux dans la chambre aux chartes, derrière le grand bureau, dans la grande armoire;

3° Un troisième inventaire des titres et papiers concernant différentes affaires tant de S. M. que des particuliers, reposant en la chambre aux chartes, derrière le grand bureau, dans la grande armoire.

Ce volume se termine par une excellente table alphabétique des matières, comprenant les feuillets 288 à 368.

N° 88.

Inventaires d'archives de plusieurs mortuaires de fonctionnaires de la Chambre des comptes, XVIIIe *siècle.*

In-4° de 62 feuillets.

Cette liasse comprend les inventaires des documents trouvés aux mortuaires des personnages suivants : van der Gote, trésorier général des Finances (1731); de Loffre, greffier de la Chambre des comptes; de Quickelberghe, membre du Conseil des finances; messire Martin de Müllendorff, conseiller d'État et président de la Chambre des comptes; du Buisson, auditeur de la Chambre des comptes († 1775).

N° 89.

Inventaire des chartes de Brabant, XVIIIe *siècle.*

In-4° paginé fol. 63 à 86.

Inventaire fait au XVIIIe siècle, contenant des analyses

de documents conservés dans la collection des chartes de Brabant.

N° 90 [1].

Inventaire des chartes et archives reposant en la tour de la Chambre des comptes en Brabant, XVIIIe *siècle.*

In-4° paginé fol. 87 à 110.

N°s 91 à 96.

Inventaire, en flamand, des chartes de Brabant, classées par ordre chronologique. Écriture de la fin du XVIIIe-*commencement du* XIXe *siècle.*

Six volumes in-4°, respectivement de 71, 68, 68, 67, 68 et 76 feuillets.

Le 1er, (n° 91), contient les analyses d'actes des années 1168 à 1350 (156 pièces);

Le 2e, (n° 92), contient les analyses d'actes des années 1350 à 1395 (152 pièces);

Le 3e, (n° 93), contient les analyses d'actes des années 1395 à 1420 (137 pièces);

Le 4e, (n° 94), contient les analyses d'actes des années 1421 à 1456 (134 pièces);

Le 5e, (n° 95), contient les analyses d'actes des années 1457 à 1529 (149 pièces);

Le 6e, (n° 96), contient les analyses d'actes des années 1531 à 1587 (165 pièces).

[1] Les inventaires n°s 88, 89 et 90 ont été reliés ensemble.

N° 97.

Inventaire des documents concernant les privilèges, règlements et fondations.

In-4° paginé fol. 1 à 46.

Inventaire fait au XVIIIe siècle. Les documents analysés, compris entre le XIIIe et le XVIIe siècle, se trouvent dans la collection des chartes de Brabant.

N° 98.

Inventaire de documents concernant les rapports avec le pays de Liége.

In-4° paginé fol. 47 à 76.

Cet inventaire en français, dressé au XVIIIe siècle, contient de nombreuses analyses d'actes du XIIIe au XVIIe siècle, concernant les rapports du Brabant avec la principauté de Liége. La plupart de ces actes sont encore conservés aujourd'hui dans la collection des chartes de Brabant.

N° 99 (1).

Autre inventaire du XVIIIe *siècle de divers documents concernant les relations du Brabant et de Liége.*

In-4° paginé fol. 77 à 105.

Les analyses de cet inventaire, rédigées en flamand, se rapportent principalement à la collection des chartes de Brabant.

(1) Les inventaires 97, 98 et 99 sont reliés ensemble.

B.

Chartes du Luxembourg.

N° 100.

Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg (comté puis duché), par ALPHONSE VERKOOREN. — Première partie, catalogue raisonné, tome Ier.

In-8° de XL-320 pages, Bruxelles, 1902.

Dans l'introduction, l'auteur expose sa méthode. Son inventaire comprendra :

1° Le catalogue raisonné et chronologique de toutes les chartes originales et vidimées, ainsi que celles, disparues aujourd'hui, mais dont on trouve des copies dans les cartulaires qu'il fait connaître;

2° La table analytique et alphabétique des noms de personnes, de lieux, de propriétés, etc., contenus dans ces mêmes chartes;

3° Comme appendice, la table des formes anciennes des noms propres.

Le tome Ier du catalogue, le seul paru jusqu'à ce jour, contient la description matérielle de 759 numéros, compris entre les années 1124 et 1340.

N° 101.

Recueil des matières contenues dans les inventaires des chartes de Luxembourg et de celles contenues dans les quatre registres intitulés : Recueil du contenu des quatre registres des octrois, chartes et autres affaires du pays et duché de Luxembourg et comté de Chiny commençant en décembre 1463.

In-4° de 58 feuillets.

Ce recueil est dressé d'après l'ordre alphabétique des matières. Les indications renvoient à nos inventaires

nos 104-105 et par conséquent aussi aux registres nos 36-39 de la Chambre des comptes, ainsi qu'à notre inventaire n° 109 qui se rapporte aux registres 157 et suivants de la Chambre des comptes.

Il en existe un double portant le n° 1144 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 102.

Inventaire des chartes du Luxembourg, 1412.

In-4° de 170 feuillets.

Cet inventaire, dressé aux mois d'avril, mai et juin 1412, comprend les analyses des documents qui se trouvaient au château de Luxembourg, à cette époque, et fut fait par ordre du duc de Brabant par maîtres Jean d'Opstal et Jean le Marchant, ses secrétaires.

Il existe un double de cet inventaire dans la collection des Cartulaires et Manuscrits n° 999A.

N° 103.

Inventaire des chartes du Luxembourg, XVIe *et* XVIIe *siècles.*

In-4° de 143 feuillets.

Ce volume comprend divers inventaires de documents trouvés dans des maisons mortuaires de gardes-trésoriers des chartes du Luxembourg du XVIe et du XVIIe siècle. Dans la suite, on a relié dans ce registre quantité d'actes et de copies d'actes sans rapport avec le Luxembourg ni avec des inventaires.

N° 104.

Inventaire des chartes du Luxembourg, 1615.

Grand in-folio de 326 feuillets.

Cet inventaire, dressé en 1615, contient les analyses des chartes copiées pour la plupart dans les registres 36 à 39 de la Chambre des comptes.

Il en existe une copie dans la collection des Cartulaires et Manuscrits, portant le n° 995 et une autre aux Archives du gouvernement grand-ducal à Luxembourg (inventaire n° 10).

N° 105.

Inventaire des chartes du Luxembourg, XVIIIe *siècle.*

In-4° de 280 feuillets.

Cet inventaire n'est en réalité qu'une copie du précédent, mais le copiste a ajouté en bas des analyses les numéros des layettes où étaient déposés les documents. Ces layettes, au nombre de 31, correspondaient aux diverses parties du territoire de la province. Le copiste a ajouté, en outre, à l'inventaire, un chapitre contenant les analyses des chartes concernant les rapports du Luxembourg avec le comté de Namur.

Il existe une copie de cet inventaire, portant le n° 1000 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 106.

Table analytique des registres aux chartes de Luxembourg.

Grand in-folio de 365 pages et une table aux pages 458 à 466.

Cet inventaire contient l'indication sommaire, par ordre alphabétique des matières indiquées dans la table précédant l'inventaire, des actes se trouvant dans les registres aux chartes du Luxembourg (n°s 36 à 39 de la Chambre des comptes). Il est suivi d'une table alphabétique des noms de lieux (pages 458 à 466). Cette table est reproduite sur une farde qui se trouve au commencement de l'inventaire.

N° 107.

Index des matières contenues dans les registres aux chartes du Luxembourg.

In-4° de 262 feuillets.

Cet inventaire contient l'analyse sommaire par ordre alphabétique des trois cartulaires du Luxembourg désignés sous les nos 36, 37 et 38 de la Chambre des comptes et les tables des registres 157 à 161 du même fonds, concernant les affaires du Luxembourg.

N° 108.

Tables des registres aux chartes du Luxembourg.

In-4° de 29 feuillets.

Cet inventaire contient les tables (avec analyses sommaires) des chartes contenues dans les registres 157 à 161 de la Chambre des comptes (Cf. l'inventaire n° 107). Les folios 4 à 6 comprennent un commencement d'inventaire alphabétique des matières contenues dans le registre 157, mais l'auteur a borné son travail aux lettres A et B.

N° 109.

Tables des registres aux chartes du Luxembourg.

In-4° de 55 feuillets.

Cet inventaire contient les tables (avec des analyses plus détaillées qu'au n° 108) des registres 157 à 160 de la Chambre des comptes.

N° 110.

Table partielle des registres aux chartes du Luxembourg.

In-4° de 19 feuillets.

Les registres auxquels cette table renvoie portent les n°s 157 à 160 de la Chambre des comptes.

N° 111 (1).

Inventaire de documents divers touchant le Luxembourg.

In-4° de 200 pages.

Un archiviste du XVIIIe siècle a pris à cœur de faire l'inventaire de tous les documents concernant le Luxembourg, qui se trouvaient dans les registres de la Chambre des comptes de Brabant. Il a fait ce travail, qui facilitera singulièrement la tâche de ceux qui voudront écrire sur l'histoire du Luxembourg pour les registres suivants de la Chambre des comptes : 10 à 18, 63, 64, 70, 131, 133, 135-138, 141-144, 146, 149, 177-184, 292, 293, 296-300, 302-304, 362, 363, 365-371.

C.

Chartes de Flandre (2).

N° 112.

Table des cartulaires de Flandre.

Grand in-folio avec 4 paginations différentes, en tout 189 feuillets.

Inventaire analytique par ordre chronologique de 4 cartulaires de Flandre. L'inventaire du premier cartulaire,

(1) Les inventaires nos 110 et 111 sont reliés ensemble.

(2) Au sujet de la Chambre des comptes du département de Flandre voyez : A) *Le Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur les archives de la Chambre des comptes de Flandre à Lille,* par GACHARD, 20 décem-

comprenant les années 1064 à 1316, est paginé page 1 à 138. Celui du second cartulaire (années 819 à 1336) est paginé page 1 à 139. Celui du troisième (années 1110 à 1301) est paginé page 1 à 53. Celui du quatrième (années 1190 à 1294) est paginé page 1 à 30. Pour ce dernier, l'ordre chronologique n'a pas été observé.

Un résumé succinct de cet inventaire a été publié dans l'*Inventaire sommaire des archives départementales du nord de la France, Archives civiles,* tome II, p. 1-26.

La plupart des analyses qu'il contient se rapportent à des actes transcrits aux registres nos 40 à 42 de la *Chambre des comptes*, mais la pagination renvoie aux registres originaux conservés à Lille.

No 113.

Répertoire par ordre de matières de 16 registres aux chartes de Flandre de 1667 à 1751.

In-folio de 126 feuillets.

Inventaire précieux, ainsi que le montrera l'énoncé des chapitres, contenant une table raisonnée des matières contenues dans les registres 831 à 846 de la Chambre des comptes. Voici comment l'auteur de l'inventaire a divisé son travail.

Chapitre I. Lettres patentes de commissions des seigneurs et suppôts de la Chambre des comptes . . . . fol. 1
— II. Lettres d'amortissements . . . — 9

bre 1836. B) Un *idem* par le même, avec d'importantes annexes, 15 janvier 1841. C) Le Glay, *Notice sur les archives de la Chambre des comptes de Lille* (1835). D) Warnkönig, *Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques jusqu'à l'année 1305* (1835-1836) E) Les divers volumes d'*Inventaires des Archives départementales* pour ce qui concerne le dépôt de Lille, dont la publication a été commencée en 1865. Une notice historique assez détaillée figure en tête du tome Ier.

N° 114.

Répertoire par ordre de matières de 10 registres aux chartes de Flandre de 1751 à 1777.

In-folio de 136 feuillets.

Cet inventaire constitue la suite du n° 113. Il contient, d'après les mêmes subdivisions, la table des matières des registres 847 à 856 de la Chambre des comptes.

N° 115.

Répertoire par ordre de matières de 7 registres aux chartes de Flandre de 1777 à 1792.

In-folio de 140 feuillets.

Suite des n°s 113 et 114 pour les registres 857 à 863 de la Chambre des comptes.

N° 116.

Répertoire alphabétique des registres aux chartes de Flandre.

In-4° de 395 feuillets.

Cet inventaire contient la table alphabétique, d'après les noms de localités suivies d'une analyse sommaire des pièces qui s'y rapportent, des registres 773 à 822 de la Chambre des comptes.

Ces registres contiennent des extraits des 78 registres aux chartes conservés dans les archives de l'ancienne Chambre des comptes de Flandre à Lille, entre les années 1358 à 1674; c'est à la pagination de ceux-ci que notre inventaire renvoie.

N° 117.

Répertoire des chartes de la Chambre des comptes de Lille 1386-1531.

In-folio de 290 feuillets.

Il existe deux copies de cet inventaire (n°s 1024 et 1027 de la collection des Cartulaires et Manuscrits).

N° 118.

Vocabulaire ou table de l'inventaire n° 117.

In-4° de 143 feuillets.

N° 119.

Répertoire des chartes de la Chambre des comptes de Lille de 1531 à 1625.

In-folio de 420 feuillets.

Il existe une copie de cet inventaire (n° 1028 de la collection des Cartulaires et Manuscrits).

N° 120.

Vocabulaire ou table de l'inventaire n° 119.

In-4° de 133 feuillets.

N° 121.

Répertoire des chartes de la Chambre des comptes de Lille de 1625 à 1667.

In-folio de 211 feuillets.

Il existe une copie de cet inventaire (n° 1029 de la collection des Cartulaires et Manuscrits).

Tous ces répertoires (nos 117 à 121) se rapportent, pour ce qui concerne la pagination, aux registres conservés encore actuellement à Lille; la plupart des actes concernant la Belgique contenus dans ces registres, ont été recopiés dans les registres 775 à 822 de la Chambre des comptes, aux Archives du royaume à Bruxelles.

N° 122.

Répertoire des registres aux chartes de la Chambre des comptes de Lille de 1358 à 1433.

In-4° de 788 pages.

A rapprocher des registres 773 à 779 de la Chambre des comptes aux Archives du royaume à Bruxelles.

Il existe plusieurs doubles de cet inventaire, portant les numéros 1017, 1027bis et 1031 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 123.

Tables des matières des registres aux chartes de Flandre de la Chambre des comptes de Lille de 1429 à 1569.

In-4° de 97 feuillets.

A rapprocher des registres 779 à 792 de la Chambre des comptes.

Ces tables n'ont pas été faites avec le même soin que celles de l'inventaire n° 122.

N° 124.

Tables partielles des registres aux chartes de Flandre de la Chambre des comptes de Lille de 1386 à 1665.

In-4° de 43 feuillets.

A rapprocher des registres 775 à 821 de la Chambre des comptes.

N° 125.

Répertoire des tables de divers registres aux chartes du département de Flandre (1667-1727).

In-4° de 264 feuillets.

Cet inventaire contient la table analytique des registres suivants de la Chambre des comptes : 881 (ordonnances et instructions adressées à la Chambre des comptes, 1531 à 1740), 829 (registre des chartes 1393-1399), 831 à 842 (chartes de la Chambre des comptes transférée à Bruges, 1667 à 1727).

Il existe un double de cet inventaire portant le n° 1018 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 126.

Tables des registres des chartes de la Chambre des comptes de Flandre (1667-1732).

In-4° de 210 feuillets.

Cet inventaire contient les tables analytiques des registres 831 à 843 de la Chambre des comptes (chartes de la Chambre des comptes à Bruges, 1667 à 1732).

Cet inventaire fait donc double emploi avec une partie de l'inventaire précédent, mais il contient d'autres parties qui ne figurent pas dans l'inventaire n° 125.

Il y a des copies de la plus grande partie de cet inventaire, portant les nos 1019, 1020 et 1021 de la collection des Cartulaires et Manuscrits.

N° 127.

Tables des registres des chartes de la Chambre des comptes de Flandre (1733-1769).

In-4° de 248 feuillets.

Suite de l'inventaire précédent, contenant les tables de

registres 844 à 853 de la Chambre des comptes (années 1733 à 1769).

Il en existe un double portant le nº 1021 des Cartulaires et Manuscrits.

Nº 128.

Table alphabétique des matières du registre des chartes de Flandre de 1386 à 1393.

In-4º paginé fol. 1 à 24.

A rapprocher des registres 775 et 828 de la Chambre des comptes.

Nº 129 [1].

Table alphabétique des matières du registre des chartes de Flandre de 1393 à 1399.

In-4º paginé fol. 25 à 47.

A rapprocher des registres 776 et 829 de la Chambre des comptes.

Nº 130.

Répertoire alphabétique de divers registres aux chartes de Flandre.

In-4º de 179 feuillets.

Cet inventaire contient la table alphabétique par noms de localités des registres suivants de la Chambre des comptes, 828 (années 1386 à 1393), 829 (années 1393 à 1399), 831 (Chambre des comptes transférée à Brûges,

(1) Les inventaires nºs 128 et 129 ont été reliés ensemble.

années 1667 à 1671) et suivants jusque 845 inclus (années 1671 à 1743).

Il en existe plusieurs doubles et copies réunis sous les nos 1022 et 1023 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 131.

Table raisonnée et méthodique des matières contenues dans divers registres aux chartes de la Chambre des comptes en Flandre.

In-4° de 221 pages, plus 115 feuillets.

Cet inventaire, composé en 1738 par M. H. Cresekens, conseiller et fiscal des domaines de S. M., comprend une table raisonnée de matières contenues pour la plupart dans les registres 831 à 843 de la Chambre des comptes, mais faite d'après deux volumes remis à l'auteur de l'inventaire par Mgr le comte d'Harrach, volumes que nous n'avons pas retrouvés jusqu'aujourd'hui, mais dont heureusement M. Cresekens a fait lui-même un recueil commençant par les 115 derniers feuillets du présent inventaire et continué à l'inventaire n° 132.

M. Cresekens a divisé ses matières en 21 chapitres que nous indiquons brièvement ici, en faisant suivre l'énoncé des chapitres de la page de l'inventaire où ils commencent et des années qu'ils comprennent.

I	Amortissements . . .	p.	1	(1660-1728)
II	Ventes et engagères . .	»	10	(1605-1732)
III	Prêts et avances, abus .	»	32	(1667-1728)
IV	Constitutions et réductions de rentes . . .	»	42	(1668-1700)
V	Levées d'argent . . .	»	46	(1677-1732)
VI	Levées d'impôts, tailles, accises	»	53	(1604-1732)
VII	Ponts et chaussées, droits de passage . , . .	»	79	(1656-1730)

N° 132.

Recueil faisant suite à la seconde partie du n° 131.

In-4° paginé fol. 116 à 331.

N° 133.

Procès-verbal de Desnans 1770 [1].

In-4° de 84 feuillets.

En 1749, une grande quantité d'archives furent transportées de Bruxelles à Lille et la tâche d'en faire le triage

[1] Voir à ce sujet la troisième partie de ce volume.

fut confiée à M. Courchetet Desnans, conseiller du Parlement de Besançon.

En 1770, à la suite de la convention du 16 mai 1769, nouvel échange d'archives. MM. de Wynants et Pfeffel se transportèrent successivement dans les différentes villes où il y avait des dépôts, ainsi que nous l'avons vu par les inventaires nos 11A et 11B. Le présent inventaire contient le résultat de leur visite à Lille et spécialement aux archives emportées de Bruxelles en 1749. Il fut convenu qu'une partie de ces archives continuerait à rester en France; celles-ci sont énumérées dans la première partie de l'inventaire cotée A. Une autre partie revint à Bruxelles; l'énumération en est faite dans la seconde partie de cet inventaire cotée B. Il n'y a vraiment aucun ordre qui soit observé dans cette énumération. La plupart des documents dont il est question sont répartis aujourd'hui dans les fonds de la Chambre des comptes et des papiers d'État et de l'Audience.

No 134.

Procès-verbal de la reconnaissance des titres et documents tirés du trésor des chartes de l'ancienne Chambre des comptes du Roi, à Lille (xe-xviie siècle).

In-4o de 333 feuillets précédés d'une table.

Cet inventaire fut fait en 1770 à l'occasion de la remise des archives de l'ancienne Chambre des comptes de Lille au gouvernement autrichien. Dans l'analyse très sommaire des actes, on a conservé les anciennes subdivisions par provinces, châtellenies, quartiers, villes, évêchés, etc.; on trouve même dans la seconde partie, une classification par ordre de matières, avec des rubriques spéciales pour les traités, les maisons des princes, les mariages et douaires, partages, testaments, hommages, etc., ainsi que tout ce qui concerne les pays étrangers : France, Alle-

magne, Angleterre, Portugal, Espagne, Italie, etc. Malheureusement, ces documents ont été emportés en Autriche et une grande partie ne nous est jamais revenue. Lors des nombreux échanges d'archives entre la Belgique et l'Autriche, on a eu soin d'indiquer dans cet inventaire les pièces qui nous ont été renvoyées, en nous renseignant, en outre, sur la date du renvoi et, le cas échéant, sur l'inventaire détaillé accompagnant le renvoi ou fait à cette occasion. En attendant la publication de l'inventaire analytique des chartes de la Chambre des comptes de Flandre déposés actuellement aux Archives du royaume, cet inventaire peut rendre de sérieux services aux travailleurs. Une partie de ces archives, celles contenues dans les cartons 9 à 12, viennent d'être envoyées au dépôt des Archives de l'État à Gand.

N° 135.

Procès-verbal de la reconnaissance des titres et documents tirés du trésor des chartes de l'ancienne Chambre des comptes, à Lille.

In-4° de 224 feuillets.

Cet inventaire contient les analyses des pièces extraites des 78 registres aux chartes conservés dans les archives de l'ancienne Chambre des comptes de Flandre, à Lille, et transcrites dans les registres n°s 773 à 822 de la Chambre des comptes. Cet inventaire, fait d'après la pagination des registres conservés à Lille, est tout aussi précieux pour les registres de Bruxelles, en ce sens que chaque analyse est accompagnée d'une date qu'il suffira de lire pour savoir à quel registre des Archives de Bruxelles elle correspond approximativement.

Il existe un double de cet inventaire, en deux volumes, portant les n°s 1025 et 1026 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 136.

Répertoire des extraits des registres aux chartes conservés à Lille.

In-4° de 355 feuillets.

Cet inventaire se rapporte aux registres n°s 775 à 822 de la Chambre des comptes. L'auteur a divisé la matière et rangé ses analyses sous diverses rubriques. Il complète ainsi l'inventaire n° 135. Voici quelles sont les rubriques : octrois d'assises et autres; amortissements; arrentements; privilèges, confirmations de privilèges, consentements de franches foires; sentences, défenses, condamnations, sauf-conduits, rémissions, soumissions, accords de différents traités et appointements; commissions, lettres d'arrêts, main-levées, sauvegardes, pouvoirs et retenues; ordonnances sur le fait du domaine et sur la conduite de l'hôtel et des finances; traités de paix, trêves, mariages, douaires, successions, renonciations, échanges, acquisitions de terre, accords et consentements de droits, éclissements et unions de fiefs, etc., ventes, transports, dons, aliénations et charges de domaine; divers.

La première partie de l'inventaire comprend les années 1393 à 1531. La seconde, pour laquelle le même plan a été adopté, va de 1531 à 1625. La troisième partie, enfin, va de 1625 à 1674.

N° 137.

Répertoire des extraits des registres aux chartes conservés à Lille.

In-4° de 184 feuillets.

Inventaire se rapportant aux mêmes registres d'après les mêmes subdivisions, mais complétant en certains points l'inventaire précédent.

N° 138.

Procès-verbal de la reconnaissance des documents tirés du trésor des chartes de l'ancienne Chambre des comptes, à Lille.

In-4° de 184 feuillets.

Cet inventaire fut dressé en 1770, comme l'inventaire n° 134.

En voici la table des matières dans laquelle nous avons identifié les anciennes dénominations avec les numéros actuels, pour autant que les documents se trouvent encore aux Archives du royaume.

		Nos de l'Inventaire imprimé de la Chambre des comptes.
Cartulaire rouge, contenant des actes de	1187 à 1287	
Cartulaire de Namur, contenant des actes de	1233 à 1321	(56)
Cartulaire d'Artois, contenant des actes de	1238 à 1269	(130)
Fragments de Cartulaire, contenant des actes de	1285 à 1347	(54)
Ancien Cartulaire en papier, oblong, contenant des actes de.	1089 à 1336	(43)
Ancien Cartulaire en parchemin, 1331, contenant des actes de	1332 à 1333	(44)
Registre touchant les affaires de la duchesse de Bar, dame de Cassel (1370).	1370 à 1383	(45)
Premier Cartulaire de Flandre contenant des actes de . .	1165 à 1310	(40)

		Nos de l'Inventaire imprimé de la Chambre des comptes.
Deuxième Cartulaire de Flandre contenant des actes de	1184 à 1335	(41)
Troisième Cartulaire de Flandre contenant des actes de	1241 à 1301	(41)
Extraits d'un Cartulaire en papier de 1517	1518 à 1520	(878)
Extraits des registres des mémoires; 14 registres de . .	1423 à 1684	(919-920)
Extraits de registres de l'Audience; 51 registres de . .	1386 à 1629	(870-872)
Extraits du registre des Renenghes de	1603 à 1633	(1256)
Extraits des registres des dénombrements de fiefs de la châtelennie de Lille . . .	1447 à 1618	(1145-1149)
Extraits des registres aux amortissements	1515 à 1518	(865)
Extraits des registres des déshéritements de fiefs et des octrois des moulins . . .	1394 à 1591	(1061)
Extraits des registres aux plaidoiries.	1548 à 1667	(1061)
Extraits des registres des tonlieux		(80)
Extraits des registres des engagements du domaine . . .	1505 à 1506	(1012)
Lettres dépêchées, avis et rescriptions	1518 à 1666 (reliées dans les registres 45761 et 45762 de la Chambre des comptes).	
Extraits de divers comptes des domaines	1349 à 1665	

N° 139.

Extraits de divers anciens inventaires des chartes de Flandre.

In-4° de 22 feuillets.

Ce sont des analyses de chartes du XIIIe au XVe siècle.

N° 140.

Inventaire des chartes de Lille (XVIe s.)

In-4° de 136 feuillets.

C'est un extrait du répertoire des actes se trouvant au château de Lille fait par Jean Ruffault et Charles de Boulogne, conseillers-maîtres de la Chambre des comptes à Lille, et Jean Le Blancq, auditeur à ce commis par feu le roi de Castille, fait de 1506 à 1512.

Au commencement du registre se trouve une table des matières. Au XVIIIe siècle, quelqu'un a inséré à la fin du volume une table alphabétique des noms de lieux.

N° 141.

Chartes de Flandre, 1570.

In-4° de 251 feuillets.

C'est un répertoire de copies des chartes de Flandre faites par ordre du duc d'Albe, le 20 janvier 1570. Cet inventaire est très intéressant, surtout pour l'histoire de nos provinces au XVIe siècle.

Il en existe une copie du XVIIe siècle, portant le n° 994 de la collection des Cartulaires et Manuscrits.

N° 142.

Chartes de Flandre (fin XVIe, *commencement* XVIIe *siècle).*

In-4° de 226 feuillets.

Cet inventaire fut dressé à la suite d'une ordonnance du roi Philippe en date du 30 mars 1594, par Screvel van den Driel, conseiller au Conseil provincial de Flandre, et Jean Stercke, aussi conseiller et maître de la Chambre des comptes de Lille. Les documents qui se trouvaient au nouveau château de Gand, devaient être délivrés à messire Jean Richardot, chevalier, membre des Conseils d'État et privé, président d'Artois.

N° 143.

Inventaire des chartes de Flandre, fait en 1679.

In-folio de 840 pages.

Cet inventaire comprend l'analyse des chartes, titres et documents trouvés en la trésorerie des chartes de Flandre au nouveau château de Gand après l'évacuation de la ville par l'armée française en 1679. Divers actes y sont reproduits *in extenso.*

Il existe une copie du XVIIIe siècle de cet inventaire portant le n° 995C de la collection des Cartulaires et Manuscrits.

N° 144.

Liste des octrois contenus dans les registres aux chartes de Flandre de 1632 à 1674.

In-4° paginé fol. 1 à 39.

Voyez les registres 812 à 822 de la Chambre des comptes.

N° 145.

Répertoire général des octrois obtenus par les États, villes, communautés du ressort de la Chambre des comptes de Flandre pour la levée de certains droits de 1666 à 1751.

In-4° paginé fol. 40 à 73.

Les octrois sont classés ici d'après l'ordre alphabétique des noms de lieux. Voyez les registres 831 à 845 de la Chambre des comptes.

N° 146.

Liste des octrois accordés pour l'établissement des fabriques et manufactures en Flandre, pour les diligences et voitures publiques, pour les levées de deniers, impôts, chaussées, francs-marchés, franches tavernes, des lettres patentes d'octroi, de permission et arrentement, de navigation, pêche, ponts, rivières, canaux, écluses, polders et digues, de la traite des minéraux, fours à chaux, forges et usines pour les raffineries de sel, de 1717 à 1756.

In-4° paginé fol. 74 à 190.

Voyez les registres 841 à 848 de la Chambre des comptes.

N° 147 (1).

Liste des octrois accordés au département de Flandre, pour la construction de chaussées, avec la clause de réversion aux domaines, pour les années 1727 à 1775.

In-4° paginé fol. 191 à 206.

Tous ces octrois se trouvent dans les registres 843 à 855 de la Chambre des comptes.

(1) Les inventaires nos 144 à 147 sont reliés ensemble.

N° 148.

Liste de patentes de vente absolue, des actes de vente absolue, des octrois quelconques portant reconnaissance, enregistrés à la Chambre des comptes de 1785 à 1788.

In-folio de 15 feuillets.

Voyez les registres 862 et 863 de la Chambre des comptes.

Il existe un double d'une partie de cet inventaire portant le n° 1030 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 149.

Inventaire des ventes, transports, dons, etc., contenus dans les registres des chartes du département de Flandre.

In-4° de 100 feuillets.

Cet inventaire se rapporte aux 78 registres de chartes conservés dans les archives de l'ancienne Chambre des comptes de Flandre à Lille, dont de nombreux extraits figurent aux registres 775 à 821 de la Chambre des comptes à Bruxelles (années 1386 à 1665). Mais la pagination de notre inventaire correspond aux registres conservés à Lille.

N° 150.

Inventaire alphabétique des matières de l'inventaire précédent.

In-4° de 132 feuillets.

N° 151.

Répertoire (assez incomplet) des registres de la Chambre des comptes du département de Flandre conservés à Lille, dont les registres suivants de la Chambre des comptes à Bruxelles contiennent des extraits :

Nos 785, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 805, 807, 812, 813, 814, 819, 820, 821, 822.

In-4° de 82 feuillets.

N° 152.

Répertoire des amortissements enregistrés à Lille, 1386-1625.

In-4° de 92 feuillets.

Inventaire fait au XVIIe siècle et contenant d'après l'ordre de la pagination des registres de Lille les analyses sommaires des actes d'amortissements insérés dans les registres suivants de la Chambre des comptes 828-829 (années 1386 à 1399), 775 à 806 (années 1386 à 1625).

N° 153.

Index alphabétique des registres aux amortissements 1667-1794.

In-4° paginé folio 1 à 16.

Il s'agit ici uniquement des établissements ecclésiastiques et des cures.

Les registres aux amortissements en question portent les nos 866 à 869 de la Chambre des comptes ; mais l'inventaire renvoie aussi fréquemment aux registres des chartes portant les nos 831 à 864 du même fonds.

N° 154 [1].

Table alphabétique des terres et seigneuries érigées en baronnies, vicomtés, comtés, marquisats, principautés et duchés et de divers particuliers anoblis depuis 1724 jusqu'au milieu du XVIIIe *siècle.*

In-4° paginé folio 17 à 31.

Cette table renvoie aux registres des chartes (n°s 773 à 850 de la Chambre des comptes) et également à la *Flandria illustrata* de Sanderus.

N° 155.

Répertoire alphabétique des aliénations, charges, dons, échanges, engagements et ventes des domaines 1386-1732.

In-4° de 285 feuillets.

Cet inventaire se rapporte aux registres 773 à 822, 831 à 834, 1929 à 1999 de la Chambre des comptes. Malheureusement les analyses ne sont guère faites avec beaucoup de soin ; pour la plus grande partie de l'inventaire, les années et les pages des registres où figurent les actes manquent. On consultera donc avec plus de fruit pour ces registres les inventaires n°s 116 et 130.

N° 156.

Inventaire alphabétique des actes de vente, rachats, engagères, transports, hypothèques, etc.

In-4° de 201 feuillets.

Les renseignements consignés dans cet inventaire ont été extraits principalement des registres suivants de la

(1) Les inventaires n°s 153 et 154 sont reliés ensemble.

Chambre des comptes : 434 et suivants, 773 à 822 et 831 à 845 (pour ceux-ci il importe de faire remarquer que ce ne sont que des copies des registres originaux conservés à Lille à la pagination desquels notre inventaire renvoie) ; enfin les registres concernant la recette générale : 1860 et suivants. Au verso du premier feuillet de cet inventaire nous avons placé une petite note que liront utilement les personnes qui se serviront de cet inventaire. Ainsi que l'indique le titre, c'est le répertoire alphabétique et chronologique des dons, transports, ventes, engagements, échanges, aliénations et charges des domaines enregistrés dans les registres aux chartes de la Chambre des comptes de Flandre à Lille, de 1386 à 1738, et dans plusieurs autres registres indiqués plus haut.

Pour ce qui regarde les engagements et ventes des parties domaniales par les comptes de la recette générale des finances, il n'est fait mention ici que de ceux compris entre les années 1505 et 1615. (Les extraits des comptes manquent de 1615 à 1658.)

Il existe plusieurs copies de cet inventaire portant les n°s 1032, 1032A et 1032C des Cartulaires et Manuscrits.

N° 157.

Répertoire alphabétique de lettres patentes d'engagères, 1667-1792.

In-4° paginé fol. 1-30.

C'est un répertoire alphabétique des lettres patentes d'engagères, enregistrées dans les registres aux chartes du département de Flandre n°s 831 à 859 de la Chambre des comptes (années 1667-1782), du 8e registre des Commissions, n° 953 de la même collection (années 1773-1792), et de quelques commissions comprises dans le 6e registre des Commissions, n° 951 de la même collection. Manquent dans ce répertoire alphabétique les lettres E, G et H (en partie), I et L.

N° 158.

Tables, répertoires, etc., des registres aux ventes et engagères au département de Flandre.

In-4° paginé fol. 31 à 90.

Ce sont des pièces très hétérogènes et incomplètes pour la plupart, ne pouvant plus être que d'une utilité très médiocre comme inventaires.

N° 159.

Répertoire alphabétique des dons, pensions et ventes au département de Flandre.

In-4° paginé fol. 91 à 110.

Les pièces auxquelles ces analyses renvoient se trouvent pour la plupart dans les registres aux chartes de Flandre (Chambre des comptes 773 et suivants) et dans ceux des cens, rentes et redevances dus au domaine (tome V de l'Inventaire imprimé des registres de la Chambre des comptes).

N° 160 [1].

Deux extraits des registres de l'Audience reposant à la Chambre des comptes de Lille.

In-4° paginé fol. 111 à 167.

Le premier est extrait du registre de l'Audience de 1480 à 1488 et se rapporte à la réintégration de ceux du Franc de Bruges ou quatrième membre de Flandre; l'acte émane de Maximilien et Philippe (Anvers, 18 octobre 1485).

Le second est extrait du registre de 1583-1584 et se

[1] Les inventaires 157 à 160 sont reliés ensemble.

rapporte à l'amortissement d'une maison à Courtrai pour les religieuses de Wevelghem (janvier 1584).

De ces deux registres conservés à Lille, il y a de nombreux extraits dans les nos 870 et 871 de la Chambre des comptes.

N° 161 à 164.

Répertoires des actes contenus dans les registres des Mémoires de la Chambre des comptes de Lille de 1333 à 1627.

4 volumes in-4° respectivement de 82 feuillets, 81 ff., 81 ff. et 83 ff.

La pagination de ces répertoires correspond avec celle des registres originaux conservés encore à Lille. Les nos 919 et 920 des registres de la Chambre des comptes aux Archives du Royaume contiennent de nombreux extraits des volumes de Lille.

N° 165.

Recueil des commissions des officiers de justice du ressort de la Chambre des comptes de Lille, dépêchées sous le grand scel, de 1556 à 1639.

In-folio de 664 feuillets.

Registre-inventaire très intéressant pour la Flandre. Il est précédé d'une table détaillée des matières y contenues.

N° 166.

Inventaire des lettres concernant les ouvrages de la Cour, 1500-1582.

Gros in-folio de 637 feuillets.

Cet inventaire comprend les analyses de toutes les lettres envoyées par les princes, ou adressées à eux, et

trouvées dans les liasses « lettres closes » de la Chambre des comptes de Lille de 1500 à 1582.

N° 167.

Analyses de lettres écrites par divers conseils, 1583-1605.

In-4° de 331 feuillets.

Ce recueil fait en quelque sorte suite au précédent.

N° 168.

Chambre légale de Flandre. Fiefs.

In-4° de 530 pages.

Cet inventaire contient les analyses des dénombrements de fiefs mouvants du bourg de Furnes (p. 1-216), du château de Courtrai (p. 217-372), du château de Gand (p. 375-530).

Chacune de ces trois parties comprend les communes placées par ordre alphabétique, et dans chaque commune les documents sont rangés par ordre chronologique. Des numéros rouges, en marge, indiquent le classement actuel des pièces. L'inventaire contient les n°s 1-3463.

N° 169.

Chambre légale de Flandre. Fiefs.

In-4° de 614 pages.

Cet inventaire constitue la suite de l'inventaire n° 168 et contient les analyses des dénombrements de fiefs tenus de Termonde (p. 1-160), du Perron d'Alost (p. 161-198), d'Audenarde (p. 199-216), d'Ypres (p. 217-321), du Pays de Waes (p. 323-473), du Bourg et du Franc de Bruges

(p. 475-614). Même disposition qu'à l'inventaire nº 168. Il contient les nºs 3464-9089.

Nº 170.

Chambre légale de Flandre. Fiefs.

In-4º de 484 pages.

Cet inventaire constitue la suite des inventaires nºs 168 et 169, et contient les analyses des dénombrements de fiefs mouvants de la Chambre légale de Flandre (p. 1-32), Deynze (p. 33-46), Thielt (p. 47-66), Haeltert (p. 67-73), Ninove (p. 75-85), Haerlebeke (p. 87-112), Menin (p. 113-140), Tournai (p. 141-147), Tournai-Nouvel acquêt (p. 149-157), Flobecq et Lessines (p. 159-181), Binche (p. 183-194), Francs-empires de Termonde (p. 195-198), différents chefs-lieux (p. 199-258), Hainaut autrichien (p. 259-296). Ils portent les nºs 9090 à 11441. Ce volume contient ensuite l'inventaire des déclarations de bois du ressort de la Chambre des comptes de 1628, sous la domination autrichienne (p. 297-298), celui des Terriers de Flandre (p. 299-338), de Hainaut (p. 339-354), de Namur (p. 355-358), des titres et copies tirés du bureau des Finances à Lille (p. 359-401) et du greffe du bailliage de Lille (p. 403-416), des papiers concernant les engagements et ventes absolues des parties de domaine des Pays-Bas autrichiens (p. 417-445), et enfin un supplément aux aveux et dénombrements (p. 447-484). Ils portent les nºs 11144 à 11411.

Nº 171.

Chambre légale de Flandre. Fiefs.

In-4º de 67 feuillets.

Table alphabétique des noms des localités contenues dans les inventaires nºs 168, 169 et 170.

D

Chartes du Hainaut.

N° 172.

Tables chronologiques des cartulaires du Hainaut.

In-folio de 87 feuillets.

La première partie (59 pages) comprend les analyses des actes contenus dans le premier cartulaire du Hainaut, conservé aux Archives départementales du Nord, à Lille.

La deuxième partie (71 pages) comprend les analyses des actes contenus dans le second cartulaire du Hainaut, conservé au même endroit.

La troisième partie (41 pages) comprend les analyses des actes contenus dans le troisième cartulaire du Hainaut, également à Lille.

Tous ces actes ont été recopiés en 1770 et 1771 dans les registres 48 à 53 de la Chambre des comptes à Bruxelles et se rapportent aux XIIIe et XIVe siècles.

N° 173.

Inventaire des chartes de la trésorerie de Hainaut (XVe *siècle*).

In-4° de 260 feuillets.

Inventaire intéressant, contenant plusieurs pièces reproduites *in extenso*, et des analyses détaillées des autres. Les diverses rubriques sous lesquelles les documents ont été classés sont reprises dans une table placée au commencement de l'inventaire.

E

Chartes de Namur.

N° 174.

Inventaire des chartes des comtes de Namur,
publié en 1890, par M. Piot.

In-4° de XIII-520 pages.

Cet inventaire contient une petite notice historique sur les chartes de Namur, les analyses de 1,417 numéros (années 1092 à 1619), celles de 159 pièces non retrouvées, mais indiquées dans un ancien inventaire (n° 177) et une table alphabétique des noms de personnes, de lieux et des matières.

N° 175.

Inventaire des chartes des comtes de Namur, 1570.

In-4° de 471 feuillets.

C'est une des copies de l'année 1620 de l'inventaire dressé par Gilles de Masnuy, président du Conseil de Namur en 1570. Une table des matières se trouve au commencement du registre. M. Piot la reproduit *in extenso* aux pages IV et V de son inventaire (n° 174). Ceci nous dispense d'insister plus longuement sur ce travail, dont il existe différentes copies aux Archives du Royaume portant les numéros 1002, 1003, 1003A, 1003B et 1003C des Cartulaires et Manuscrits.

N° 176.

Inventaire des papiers retrouvés dans les archives du château de Namur, en 1747.

In-folio de 107 feuillets.

Ces documents sont indiqués ici d'après leur répartition dans des caisses marquées par des lettres A à Y. Les feuillets 105 à 107 contiennent un index alphabétique des noms de lieux et des matières figurant dans l'inventaire.

Il en existe différentes copies aux Archives du Royaume, portant les n°s 1033, 1033B et 1033C des Cartulaires et Manuscrits.

N° 177.

Répertoire des chartes de la province de Namur, 1770.

In-folio de 369 pages.

Ce répertoire fut dressé par M. Godefroy, conseiller, garde des chartes à Lille. Le présent volume en est une copie faite par M. Pfeffel, commissaire institué par la France pour l'exécution du traité du 16 mai 1769 au sujet de l'échange de quelques titres.

M. Piot a fait suivre son inventaire des chartes de Namur (n° 174) des analyses de ce volume se rapportant aux chartes disparues. Il a marqué également en marge des analyses de ce registre, les chartes qui ont été retrouvées.

N° 178.

Inventaire des archives des trois membres des États de Namur.

In-4° de 410 feuillets.

Cet inventaire a été dressé au XVIIIe siècle, sous la direction de M. Pasquet, conseiller-pensionnaire et gref-

fier des trois membres des états. Les pièces y sont réparties par layettes numérotées AA, BB, etc., se rapportant à des matières déterminées : Aides et subsides, fondations de bourses, bois et forêts, etc. Comme ces rubriques n'ont pas été indiquées dans la table alphabétique des matières de l'inventaire imprimé (n° 174), cet inventaire manuscrit peut encore rendre de grands services aux personnes qui voudraient rapidement être renseignées sur certaines matières réunies sous une même rubrique dans cet inventaire.

N° 179.

Répertoire des archives de l'ancien château de Namur. — Supplément.

In-4° de 14 feuillets.

Cet inventaire contient les analyses d'une centaine d'actes compris entre les années 1199 et 1566. Il a été utilisé par M. Piot pour l'élaboration de son Inventaire des chartes de Namur (n° 174).

§ 3.

Édits, placards et ordonnances.

N° 180.

Tables (partielles) des matières contenues dans les registres aux placards et ordonnances des souverains de 1543 à 1574, 1702 à 1705 et 1751 à 1758.

In-4° paginé fol. 69-108.

Ces registres portent les numéros 57, 65 et 72 de la Chambre des comptes.

N° 181 [1].

Tables alphabétiques des matières contenues dans les registres aux placards et ordonnances des souverains de 1689 à 1755.

In-4° paginé fol. 1-68.

Il s'agit des registres 71 à 75 de la Chambre des comptes.

N° 182.

Répertoire des actes et documents relatifs aux tonlieux.

In-4° de 36 feuillets.

Inventaire fait à la fin du XVIII[e] siècle. L'auteur donne des analyses sommaires d'une grande quantité d'actes relatifs aux tonlieux de différentes villes du pays rangées par ordre alphabétique. Ces analyses renvoient à un grand nombre de registres de la Chambre des comptes, indiqués d'après leur nom ancien. Nous avons identifié ces dénominations avec les numéros modernes de l'inventaire des registres de la Chambre des comptes, dans la table suivante placée au commencement de l'inventaire :

Dénominations anciennes.	Numéros modernes
Chartres tomes 1 à 18	131 à 148
Registres des engagères MM et NN (au nombre de 9, comprenant les années 1626-1793)	463-471
Registres des affaires particulières (n[os] 1 à 5)	177-181
Registre des titres et exemptions (ou privilèges et exemptions)	8
Registre noir, tome 2	11

[1] Les inventaires n[os] 180 et 181 sont reliés ensemble.

Dénominations anciennes.	Numéros modernes.
Registre des tarifs	62
Registre des tonlieux	70
Register der placcaerten op den thollen, marqué O	533
Chartes et privilèges de l'Audience . . .	633

N° 183.

Table alphabétique des registres aux ordonnances, placards, etc., touchant les droits d'entrée et de sortie, tonlieux, et conduite des officiers comptables de 1666 à 1731.

In-4° paginé fol. 1 à 56.

Ces registres portent les numéros 82 à 85 de la Chambre des comptes.

Il existe un double de la table des registres 82, 83 et 85, portant le n° 1034 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 184 (1).

Table alphabétique et chronologique du recueil additionnel des ordonnances et dispositions des droits d'entrée et de sortie de 1283 à 1669, contenues dans trois volumes compilés par J. Mertens, official au bureau de la recette générale.

In-4° paginé fol. 57 à 87.

Jusqu'à ce jour nous ne sommes pas parvenu à retrouver les trois volumes auxquels se rapporte la table susdite.

(1) Les inventaires nos 183 à 184 sont reliés ensemble.

§ 4.

Registres divers concernant le département du Brabant.

N° 185.

Table détaillée des matières des registres aux affaires particulières de la Chambre des comptes, 1585-1735.

In-4° paginé fol. 1 à 47.

Les registres analysés dans cet inventaire portent les numéros 177, 183 et 184 (ce dernier en partie) de la Chambre des comptes. Voyez à ce sujet les inventaires n°s 40, 41 et 200 (fol. 367 à 393). A la fin se trouve une table alphabétique des matières du registre 177.

N° 186 [1].

Répertoire alphabétique d'un registre d'analyses des rescriptions, rapports et autres actes résolus par le grand bureau de la Chambre, 1767-1768.

In-4° paginé fol. 48 à 67.

Ce registre porte le n° 271 de la Chambre des comptes.

N° 187.

Inventaire des actes et appointements, 1477 à 1696.

Gros in-4° de 902 pages.

Cet inventaire contient l'indication sommaire par ordre alphabétique des matières des registres 292 à 346 de la Chambre des comptes.

[1] Les inventaires n°s 185 et 186 sont reliés ensemble.

N° 188.

Index alphabétique de l'inventaire précédent.

In-4° de 31 feuillets.

Ce volume contient par ordre alphabétique les noms mentionnés en marge des pages de l'inventaire n° 187 et renvoie aux feuillets de ce registre. Le premier de ces index est plus complet que le second, mais on y a barré quantité de noms et d'indications de pages qui correspondent cependant parfaitement avec l'inventaire n° 187.

N° 189.

Inventaire des registres aux actes et appointements, 1665-1736.

In-4° de 237 feuillets.

Cet inventaire contient par ordre chronologique la liste des octrois et permissions accordés par la Chambre des comptes de 1665 à 1736, d'après les registres des actes et appointements (registres n°s 339 à 356 de la Chambre des comptes).

L'auteur de l'inventaire ne renvoie pas aux numéros ni aux pages des registres; mais comme ceux-ci ont été tenus suivant l'ordre chronologique, il ne sera pas difficile de retrouver immédiatement les actes dont les analyses figurent dans le présent inventaire.

Il existe un double de cet inventaire portant le n° 1111 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 190.

Répertoire des avis en finances, 1569 a 1776.

In-fol. de 28 pages.

Cet inventaire contient les analyses sommaires des documents concernant les rubriques suivantes : Florin d'or et

du Rhin, foires et marchés, fondations, fontaines, forestiers, forges et fourneaux, contenus dans les portefeuilles nos 317 à 616 de la Chambre des comptes et dans les registres suivants de la même Chambre : 10-11 (registres noirs), 135 à 153 (chartes de Brabant), 157 à 162 (chartes de Luxembourg), 177 à 192 (affaires particulières), 292 et suivants (actes et appointements), 633 à 648 (registres de l'Audience) et quantité de registres des comptes du domaine de Brabant, de Bruxelles, Louvain, Vilvorde, Tervueren, etc., détaillés au tome II de l'inventaire imprimé des registres de la Chambre des comptes. Voyez à ce sujet les inventaires nos 40, 41 et 270.

N° 191.

Liste d'un certain nombre de commissions tirées des registres aux actes et appointements, 1477-1756.

In-4° paginé fol. 1 à 44.

Cet inventaire se rapporte aux registres 292 à 356 de la Chambre des comptes.

N° 192 (1).

Inventaire des actes et appointements pour la province de Luxembourg.

In-4° paginé fol. 45 à 59.

Ces actes se trouvent dans les registres suivants de la Chambre des comptes : 160, 161, 174, 347, 348 et 352.

(1) Les inventaires nos 191 et 192 sont reliés ensemble.

N° 193.

Répertoire des commissions (XIIIe-XVIIIe *siècle*).

Gros in-4° de 356 feuillets.

Cet inventaire précieux contient la liste alphabétique, et à chaque lettre, chronologique, des commissions données depuis le commencement du XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, aux personnes que nous ne saurions mieux désigner que par le mot moderne : fonctionnaires, dans les provinces de Brabant, Limbourg, Luxembourg et Gueldre. Chaque page de l'inventaire comprend cinq colonnes contenant respectivement l'année, le nom de famille de l'individu, la qualité de ses fonctions, la collection et le numéro du registre où se trouve la commission, la page du registre.

L'auteur de l'inventaire s'est servi principalement des registres suivants de la Chambre des comptes : n°s 10 à 18, 36 à 39, 131 à 153, 362 à 376, ainsi que des nombreux registres de comptes, suivant l'emploi des titulaires.

Il existe un double d'une partie de cet inventaire portant le n° 1112 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 194.

Diverses tables de commissions des officiers comptables.

In-4° paginé fol. 1 à 42.

Ces pièces se rapportent généralement aux registres 131 à 153 et 362 à 374 de la Chambre des comptes. Elles sont rangées dans cet inventaire par ordre des matières.

N° 195.

Table des matières et table alphabétique de divers registres aux commissions des officiers comptables de la Chambre des comptes.

In-4° paginé fol. 43 à 79.

Il s'agit des registres 363 (années 1578-1585) et 371-373 (années 1718-1775) de la Chambre des comptes.

N° 196.

Dépouillement de lettres patentes de commissions inscrites dans divers registres de la Chambre des comptes.

In-4° paginé fol. 80 à 89.

Ce sont des nominations de présidents, de conseillers-maîtres, d'auditeurs et de greffiers de la Chambre des comptes de Brabant au XVIIIe siècle ; de présidents, greffiers, receveurs des nécessités, chapelains, conseillers-maîtres et auditeurs de la Chambre des comptes de Flandre à la même époque. Les registres indiqués dans cet inventaire sous les numéros 523 à 526 correspondent aux numéros actuels 371 à 374 ; ceux portant les n°s 1025 à 1035 = n^{os} actuels 844 à 854, et enfin les n°s 1107 à 1109 = n^{os} actuels 951 à 953 de la Chambre des comptes.

N° 197.

Commissions de forestiers et de haut-sergeants dans la province de Luxembourg aux XVIIe *et* XVIIIe *siècles.*

In-4° paginé fol. 90 à 102.

Voyez les registres 365 à 371 de la Chambre des comptes.

(1) Les inventaires n°s 194 à 197 sont reliés ensemble.

N° 198.

Répertoire des ventes et engagères (XIVe-XVIIIe *siècle*).

In-4° de 200 feuillets.

Cet inventaire contient :

1°) Par ordre alphabétique des matières, l'indication des ventes et engagères contenues dans les registres suivants de la Chambre des comptes : 131 et sqq.; 369, 435, 437, 445-450, 462-471, 773 et sqq. (fol. 1 à 160).

2°) Des notes sur les conditions et consentements des ventes et engagères (fol. 161-163 et 180-182).

3°) Une liste alphabétique des parties domaniales du département de Brabant, engagées et aliénées, dont les lettres ne sont point enregistrées dans la Chambre des comptes (fol. 183-200).

Il existe un double de cet inventaire portant le n° 1113 des Cartulaires et Manuscrits.

Voici la table de concordance des anciennes dénominations avec les numéros modernes placée au commencement de l'inventaire :

DÉNOMINATIONS ANCIENNES.	Nos actuels.
K	445
L	446
N1, N2, N3	447, 448, 449
LL	450
MM1, MM2, MM3, MM4, MM5	463, 464, 465, 466, 467
NN1, NN2, NN3, NN4	468, 469, 470, 471
Y	435
WW	437
Chartes de Brabant 1 et sqq.	131 et sqq.
— Flandre	773 et sqq
Registre des commissions	369
Recueil de 1702	462

N° 199.

Inventaire des matières contenues dans les registres aux chartes de Brabant, 1132 à 1639.

In-4° de 18 feuillets.

Cet inventaire, se rapportant aux registres 131 à 143 de la Chambre des comptes, aurait pu être placé dans notre § 2 A, mais comme il ne concerne que les aliénations, cessions, réunions, engagères et désengagères des parties domaniales en Brabant, nous avons préféré le mettre ici.

N° 200.

Déclaration des domaines de Brabant et d'Outre-Meuse.

In-4° paginé en partie. Le folio premier porte la page 188, le dernier 393, mais il est encore suivi d'un grand nombre de feuillets écrits et blancs.

Ce registre contient, fol. 188 à 290, des extraits des registres 17 et 102 de la Chambre des comptes; fol. 291 à 306, la table des matières des registres 447 à 449; fol. 307 à 350, celle des registres 463 à 469.

Aux fol. 351 à 356 se trouve la table d'un registre non renseigné dans la Chambre des comptes et qui devait faire double emploi avec une partie du n° 469 (années 1677-1778), puisqu'il comprend les années 1678 à 1718.

Fol. 357 et sqq., table des matières du registre 120.

Fol. 367-393, table des registres 177 à 179.

A la partie non paginée, se trouvant à la fin de cet inventaire, figurent :

1° Un recueil du registre intitulé : « Register waer inne geregistreert worden de brieven van de heeren van Finantiën van eenige importantie ende andere aen dese

camere van Gelre geschreven, begost 12 Julii 1642 totten 10 X[bris] 1663. »

2° « Abrégé du contenu en un ancien regitre de Brabant venu du château de Vilvorde, reposant présentement en la Chambre des comptes en Brabant, lequel registre a pour texte : Répertoire des lettres, chartres et privilèges etans es tresories de Brabant fait en l'an de grace 1438 du commandement et par l'ordonnance de T. P. etc. prince M[gr] Philippe, duc de Bourgogne, etc. »

Les analyses dont il est question dans ce 2°, ainsi que celles de deux autres registres, continuant la pagination du premier et concernant respectivement le Limbourg et le Luxembourg et qui figurent également ici, se rapportent aux inventaires n[os] 66-68 décrits plus haut.

N° 201.

Tables des matières de divers registres aux engagères, aliénations et ventes de la Chambre des comptes.

In-4° paginé fol. 1 à 91.

Il s'agit des registres 435 (seigneuries engagées depuis 1306, Y), 445 (ventes et aliénations des parties domaniales en Brabant de 1505 à 1538. K), 447-449 (registres aux engagements, 1557 à 1579. Cf. pour ce dernier l'inventaire n° 200, fol. 291-306), 463-468 (lettres patentes d'engagements 1626-1677. Cf. le même inventaire n° 200, fol. 307-350).

N° 202.

État et déclaration de seigneuries engagées en Brabant.

In-4° paginé fol. 92 à 128.

Cet « état » se rapporte au registre 462 de la Chambre des comptes. Il a été imprimé dans un vieux petit volume

in-12 ayant pour titre : *Instructions et ordonnances de la Chambre des comptes en Brabant, avec l'histoire de l'aliénation, engagère et vente des seigneuries, domaines et juridictions du duché de Brabant, de Limbourg et Pays d'Outremeuse, recueilli par Messire Jacques Le Roy, chevalier*, etc. A Bruxelles, chez Simon T'Serstevens, imprimeur, p. 46. — On possède ce volume à la Bibliothèque royale.

N° 203.

Divers inventaires concernant les engagères.

In-4° paginé fol. 129 à 198.

Il comprend sept fardes :

La première est l'énumération sommaire des registres aux engagères décrits sous les n°s 435 et suivants de la Chambre des comptes.

La seconde est un recueil alphabétique des dons, transports, échanges, aliénations, engagements et ventes des villes, châteaux, villages, terres et seigneuries des duchés de Luxembourg, de Limbourg, des pays d'Outre-Meuse et de Brabant. Il ne contient malheureusement que les lettres *A* et *B*. — (Cf. les registres susdits de la Chambre des comptes.)

La troisième est l'inventaire des lettres patentes d'engagères rangées par ordre chronologique (1702 à 1745). (Voir le registre 469 de la Chambre des comptes).

La quatrième contient une liste des engagères des domaines de Brabant, par ordre alphabétique des localités, à l'époque de la domination hollandaise.

La cinquième est une liste des engagères des domaines du roman pays de Brabant à la même époque.

La sixième donne successivement les engagères au quartier de Louvain, sous Tirlemont, au roman pays, aux quartiers de Bruxelles, d'Anvers, aux pays de Limbourg

et d'Outre-Meuse, au quartier de Fauquemont et au duché de Gueldre. Un chapitre spécial est consacré aux corvées.

La septième comprend des engagères du domaine de Brabant, contenues dans trois liasses.

La plupart de ces documents se rapportent aux registres 434 et suivants de la Chambre des comptes.

N° 204 [1].

Engagères du Luxembourg.

In-4° paginé fol. 199 à 294.

Recueil composé de six fardes contenant les ventes, aliénations et engagères des terres et seigneuries de la province de Luxembourg. Ces documents se rapportent presque tous aux registres 434 et suivants de la Chambre des comptes et en général à tous les registres énumérés à l'inventaire n° 156.

N° 205.

Table du registre concernant les affaires de la forêt de Soignes, 1623-1773.

In-4° de 25 feuillets.

C'est la table du registre 510 de la Chambre des comptes.

[1] Les inventaires nos 201 à 204 sont reliés ensemble.

N° 206.

Inventaire des lettres patentes, privilèges et concessions en faveur de quelques villes, communautés, nobles, prélats, etc., du duché de Brabant.

In-4° de 42 feuillets et une table.

Cet inventaire contient les analyses, feuille par feuille, du registre des tonlieux : placards de 1349 à 1620, portant le n° 533 de la Chambre des comptes.

N° 207.

Tables des registres des monnaies.

In-4° de 26 feuillets.

Ce sont les tables des registres 586, 587 et 588 de la Chambre des comptes. (Années 1622-1749.)

N° 208.

Inventaire des avis des Fiscaux en Brabant.

In-folio de 189 pages.

Cet inventaire contient, par ordre chronologique, les analyses des avis des fiscaux pour les années 1709 à 1767. Ces analyses sont faites d'après les actes transcrits dans les registres 630 et 631 de la Chambre des comptes.

N° 209.

Tables des matières de divers registres des comptes de l'Audience du Brabant.

In-4° de 68 feuillets.

Les registres en question portent les n°s 632 et 633 (années 1442-1487), 635 à 646 (années 1506 à 1564) de la Chambre des comptes.

§ 5.

Registres divers concernant le département de Flandre.

N° 210.

Tables des matières de divers registres concernant les instructions, l'organisation et les prérogatives de la Chambre des comptes de Flandre.

In-4° de 102 feuillets.

Ces tables se rapportent aux registres 881 (années 1531 à 1705), 882 (XVIe-XVIIe siècles) et 884 (années 1541-1753) de la Chambre des comptes; à la suite des tables des registres 881 et 884 figurent des tables alphabétiques des matières de ces registres.

Il y a un double de la table des matières du registre 882, portant le n° 1114 de la collection des Cartulaires et Manuscrits.

N° 211.

Tables des matières et tables alphabétiques de divers registres de charges venant de la Cour, 1591-1794.

In-4° de 138 feuillets.

Il s'agit des registres 886 (tables alphabétique et des matières), 898 (table alphabétique), 901 (tables alphabé-

tique et des matières) et 886-909 (table des matières, incomplète) de la Chambre des comptes.

Il existe un double d'une partie de cet inventaire portant le n° 1115 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 212.

Tables des matières et alphabétiques de plusieurs registres des mémoires de la Chambre des comptes de Flandre.

In-4° de 171 feuillets.

Il s'agit des registres 914 à 922 de la Chambre des comptes.

Du registre 914 (années 1511-1656), il y a une table des matières.

Du registre 915 (années 1595-1611), une table des matières et une table alphabétique partielle.

Du registre 916 (xve-xvie siècles), une table des matières et une table alphabétique.

Du registre 917 (années 1501-1642), une table des matières.

Du registre 918 (années 1652-1705), une table des matières.

Du registre 919 (années 1423-1573), une table alphabétique.

Du registre 920 (années 1573-1627), une table alphabétique.

Du registre 921 (années 1667-1737), une table des matières et une table alphabétique.

Du registre 922 (années 1737-1793), une table partielle des matières jusqu'en 1742.

Il y a des doubles de la table des matières du registre 914 et de la table alphabétique du registre 921.

N° 213.

Table des matières du registre aux résolutions des matières et affaires concernant le service du Roi, ordonné par le grand bureau, le 3 juillet 1671, reposant en la Chambre des comptes du Roi à Bruges.

In-4° de 9 feuillets.

Ce registre porte le n° 926 de la Chambre des comptes.

N° 214.

Protocole des rescriptions et rapports faits sur les affaires jésuitiques au departement de Flandre (1773-1776).

In-4° de 228 feuillets.

Ce registre, que l'on peut à peine considérer comme un inventaire, n'est qu'une copie paraphrasée de la plus grande partie du registre 943 de la Chambre des comptes.

N° 215.

Protocole des rescriptions et rapports faits sur les affaires jésuitiques au département de Flandre, 1777-1781.

In-4° de 181 feuillets.

C'est la suite du n° 214 et la copie paraphrasée d'une partie du registre 943 et du registre 944 de la Chambre des comptes.

N° 216.

Table alphabétique des matières des registres aux commissions des officiers comptables.

In-4° de 156 feuillets.

Cet inventaire se rapporte aux registres 946 à 952 (années 1667 à 1773) de la Chambre des comptes.

Il existe un double de la table alphabétique des registres 948-951 portant le n° 1116 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 217.

Tables des matières des registres aux commissions des officiers comptables de 1667 à 1773.

In-4° de 189 feuillets.

Ces registres portent les n°s 946 à 952 de la Chambre des comptes. La table du registre 950 (en partie) et celle du registre 951 sont en double.

N° 218.

Recueil des officiers de justice qui ont été pourvus par lettres patentes ès quartiers d'Oost- et West-Flandre, de Hainaut, d'Artois, Namur, etc., 1549-1637.

In-4° de 113 feuillets.

Cet inventaire, dressé au XVIIe siècle, ne renvoie à aucune catégorie déterminée de registres de la Chambre des comptes; mais comme les analyses semblent très soigneusement faites, il nous paraît pouvoir rendre encore de

très grands services. C'est pourquoi nous en donnons ici la table sommaire :

Souverain bailli de Flandre. — Bailliage de la Chambre légale de Flandre. — Grand bailliage de la ville de Gand. — Bailliage du Vieux-bourg de Gand, de la ville de Hulst, du métier de Hulst, des ville et métier d'Axel, des ville et métier d'Assenede, du métier de Bouchaute, du grand-bailliage du pays de Waes, du bailliage de Rupelmonde, du bailliage et capitainerie de Biervliet, du bailliage de Schelbeke et Wanzelle, de Chaestingue, de Crubeke, du comté de Bonthille, de la nouvelle loi de la Heuze, de Wetteren, de Deynze, Peteghem et Tronchiennes, d'Orssele, Wesseghem et Knesselaer, des ville et terroir de Termonde, du grand-bailliage d'Alost, du bailliage des villes de Ninove, du pays de Rotselaer, Haeltert et Herlinchove, du grand-bailliage des villes de Bruges et terroir du Franc, de l'écoutêterie de Bruges, du bailliage de Damme, d'Eecloo et Lembeke, des ville et franchise de Caprycke, de la ville d'Ostende, de Blankenberghe, d'Ardenbourg, d'Oostburg, de Lauwe et de la terre de l'Écluse, d'Oudenbourg, de l'écoutêterie de Malines, des haut-bailliage, capitainerie et châtellenie d'Audenarde et Peteghem, du bailliage de Thielt, d'Aspre et Singhem, de Peteghem-lez-Audenarde, de la ville d'Ypres, de la salle et châtellenie d'Ypres, du port-bailliage d'Ypres, du bailliage d'Oost-Yper Ambacht, des ville et châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, de Furnes, de Loo, de la ruwardise de Dixmude, du bailliage de la ville de Nieuport, de la draperie de Neuve-Église, de la ville de Bailleul, de Merville, des francs-fiefs de Termonde enclavés en la châtellenie de Lille et le Tournesis, des ville et châtellenie de Courtrai, de l'écoutêterie de Courtrai, du bailliage de Wervick, de Menin, d'Haerlebeke, des exploits de la gouvernance de Lille, Douai et Orchies, du bailliage de Lille, de Seclin, de la prévôté de Lille, du bailliage de la ville de Douai, de la ville d'Orchies.

N° 219.

Payements faits et lettres patentes accordées par la Chambre des comptes de 1663 à 1730.

In-4° paginé fol. 1 à 108.

A rapprocher de l'inventaire n° 218.

N° 220.

Liste alphabétique des commissions et offices à donner : a) en Brabant, b) en Flandre, c) en Hollande, Zélande et Utrecht

In-4° paginé fol. 109 à 157.

Il existe un double d'une partie de cet inventaire portant le n° 1117 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 221.

Liste alphabétique des offices dépendant de la Cour et des trois Conseils collatéraux, du Conseil de guerre et du Grand Conseil.

In-4° paginé fol. 158 à 170.

Il existe un double d'une partie de cet inventaire portant le n° 1118 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 222.

État de ce que les offices baillés à ferme dans les provinces ressortissant de la Chambre des comptes de Lille ont rapporté pendant diverses années de la seconde moitié du XVIe *siècle.*

In-4° paginé fol. 171 à 184.

N° 223 (1).

État des officiers de justice en Hollande avec leur rapport annuel (XVIe *siècle*).

In-4° paginé fol. 185 à 191.

N° 224.

Inventaire des registres aux fiefs, cartulaires, etc., de la Chambre des comptes de Lille, dressé en 1638.

In-4° de 144 feuillets.

Ce volume contient l'inventaire sommaire des registres aux fiefs, arrière-fiefs et cartulaires de Flandre, Artois, Hainaut, Namur, etc., renouvelé par ordre de la Chambre des comptes en 1638. Un certain nombre de ces registres reposent aujourd'hui aux Archives départementales de Lille. Ceux qui se trouvent à Bruxelles sont décrits dans l'inventaire des registres de la Chambre des comptes, t. I, n°s 1059 et sqq.

N° 225.

Table alphabétique par localités de l'inventaire précédent.

In-4° de 37 feuillets.

Cette table fut dressée au XVIIIe siècle.

(1) Les inventaires n°s 219 à 223 sont reliés ensemble.

N° 226.

Table du registre des fiefs de la Cour du Vieux-Bourg de Gand.

In-4° de 12 feuillets.

Nous n'avons plus ce registre à la Chambre des comptes, mais la plupart des actes analysés dans cet inventaire se trouvent dans les registres 1089 à 1091 de la Chambre des comptes.

Il existe un double de cet inventaire portant le n° 1119 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 227.

Tables partielles des registres 1242 et 1243 de la Chambre des comptes.

In-4° de 9 feuillets.

§ 6.

Départements de Brabant et de Flandre réunis depuis 1787.

N° 228.

Relevé général des registres des mandements, chartes, octrois, privilèges, concessions, etc., ressortissant des domaines.

In-folio de 26 feuillets.

Cet inventaire contient plus que son titre ne le dit, car, en dehors des matières y énumérées, il s'y trouve encore, en partie du moins, le relevé des registres de baux, fermes, actes d'agréation, etc. Il concerne les registres 1407 à 1418 (années 1787-1789) de la Chambre des

comptes. Chaque feuillet contient un certain nombre de colonnes nous renseignant sur le numéro et le folio du registre, la date de l'enregistrement de l'acte, les noms des acquéreurs et des entremises domaniales, la spécification des octrois, la situation des biens (l'inventaire est dressé d'après l'ordre alphabétique des noms des localités) et parfois le prix d'achat en argent courant.

N° 229.

Relevé général des registres des baux, fermes, actes d'agréation ressortissant du département des domaines.

In-folio de 47 feuillets écrits.

Cet inventaire contient, par ordre alphabétique des noms des communes, le relevé général des registres 1411 à 1418 (années 1787 à 1789) de la Chambre des comptes. Chaque feuillet est divisé en diverses colonnes indiquant les numéros et la pagination du registre, la date de l'enregistrement, les noms des acquéreurs et des locataires, la situation des biens. Une colonne est réservée au prix d'achat, qui n'est que rarement indiqué, mais il y figure par contre généralement une analyse très sommaire de l'acte en question.

N° 230.

Relevé général des registres des mandements, chartes, octrois, etc., de la caisse de religion ressortissant du deuxième département.

In-folio de 48 feuillets.

Contient, par ordre alphabétique des communes, le relevé général des registres 1420-1424 (années 1785-1789) de la Chambre des comptes. Chaque feuillet comprend plusieurs colonnes contenant le numéro et la pagination

du registre, la date de l'enregistrement, les noms des acquéreurs et des couvents supprimés auxquels les biens appartenaient, les numéros des marchés, la situation des biens, le prix d'achat en argent courant et les observations éventuelles.

N° 231.

Relevé général des registres de baux, fermes, actes d'agréation, etc., de la caisse de religion, ressortissant du deuxième département.

In-folio de 47 feuillets écrits.

Inventaire dressé d'après le même modèle que les précédents, se rapportant aux registres 1425-1437 (années 1787 à 1789) de la Chambre des comptes. Aux premiers feuillets de cet inventaire se trouve intercalé un second inventaire se rapportant à la même matière.

N° 232.

Relevé général des registres des commissions des employés du gouvernement.

In-folio de 25 feuillets.

Inventaire dressé d'après le même modèle que les précédents, se rapportant aux registres 1405, 1407, 1438, 1440, 1445 à 1447 (années 1787-1789) de la Chambre des comptes. Il contient les numéros, la pagination et le nom du registre, la date de l'enregistrement, les noms des employés, leur qualité et la liste alphabétique des noms des localités où ils exercèrent leurs fonctions. Malheureusement, un registre auquel le présent inventaire renvoie très souvent, le registre aux commissions, etc., en Brabant, qui fut renvoyé de France en octobre 1815 et qui portait alors le n° 5303, semble avoir disparu, de même que le registre aux mandements du cinquième département.

N° 233.

Inventaire de la correspondance de M. Locher relative à l'introduction d'un nouveau mode de comptabilité, 1786.

In-4° paginé fol. 1 à 12.

Cet inventaire comprend l'indication assez sommaire de 179 documents (lettres, notes, copies, extraits) de l'année 1786 et relatifs au nouveau mode de comptabilité.

N° 234.

Dépouillement (très sommaire) des actes enregistrés dans les registres tenus par la Chambre des comptes de Bruxelles pendant sa nouvelle organisation de 1787 à 1789 pour ce qui concerne le département de Brabant seulement.

In-4° paginé fol. 13 à 45.

§ 7.

Inventaires se rapportant aux registres mentionnés dans les tomes II à V de l'inventaire imprimé de la Chambre des comptes.

N° 235.

Répertoire ou abrégé des comptes de la recette générale des domaines et finances, contenant les feuillets, nòms, causations, racourcies et sommes de chaque article, tant de la recette que de la dépense desdits comptes des années 1700 et 1701.

Farde de 10 feuillets.

Ce répertoire se rapporte au registre 1967 de la Chambre des comptes.

(1) Les inventaires nos 233 et 234 sont reliés ensemble.

N° 236.

Inventaire des cartulaires, chassereaux, criées, comptes, acquits, procès, etc., concernant les domaines et parties gagères du département de Mons, dégagés respectivement en 1764 et 1769.

In-4° de 54 feuillets.

Cet inventaire comprend quatre chapitres, le premier contenant les cartulaires, chassereaux et registres des criées; le second, les comptes du domaine de Mons depuis l'an 1650 (tous ces comptes sont aujourd'hui méthodiquement inventoriés et portent les n°s 9733 et sqq. des registres de la Chambre des comptes); le troisième, les acquits ayant servi aux comptes du chapitre précédent (voir plus loin l'inventaire moderne des acquits de la Chambre des comptes, n° 333); le quatrième, les procès touchant les domaines et parties gagères se trouvant au bureau de l'avocat pensionnaire de la ville. En annexe se trouvent une liste de papiers relatifs au domaine trouvés au bureau du conseiller pensionnaire de Royer, une pièce concernant les houillères de Jemappe, etc. (1658), etc.

Il existe un double d'une partie de cet inventaire portant le n° 1140 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 237.

Inventaires partiels concernant les comptes des domaines de Mons.

In-4° de 27 feuillets.

Ce sont les comptes des parties gagères (1626-1767), des états purgatifs, des criées et états de salaires, des acquits des comptes de 1626-1767, des purgatifs et des domaines; en outre des extraits des inventaires des bureaux des

conseillers pensionnaires successifs de la ville de Mons pour les matières concernant les domaines de 1726 à 1754, une liste de criées des domaines remises au conseiller-receveur général Brouwet en 1767, un mémoire pour M. De Brou, auditeur de la Chambre des comptes de S. M.

N° 238.

Répertoire des fiefs dont les dénombrements, actes et extraits sont reposants en la Chambre des comptes de S. M., etc.

Gros in-folio de 507 feuillets.

Cet inventaire contient les dénombrements de fiefs des cours féodales suivantes :

1° Cour féodale de la Souveraine Chambre légale de Flandre rendus sur les comptes du bailliage de cette chambre, fol. 1. Registres modernes n°s 17351-17360, années 1668 à 1733;

2° Cour féodale du Vieux-bourg de Gand, fol. 20. Registres n°s 14201-14215, années 1666 à 1740;

3° Cour féodale du Bourg de Bruges, fol. 57 Registres n°s 48225-48238, années 1671 à 1726;

4° Cour féodale de « Ten Steene » d'Alost, fol. 81. Registres n°s 13582-13590, années 1668 à 1733;

5° Cour féodale de Termonde, fol. 117. Registres n°s 14418-14421, années 1659 à 1735;

6° Cour féodale du pays de Waes, fol. 209. Registres n°s 14501-14513, années 1657 à 1734;

7° Cour féodale du « Steenen Man » d'Audenarde, fol. 257. Registres n°s 13640-13646, années 1681 à 1738.

8° Cour féodale de Thielt, fol. 279. Registres 14432-14441, années 1654 à 1735;

9° Cour féodale d'Harlebeke, fol. 293. Registre n° 14236, années 1673 à 1738.

10° Cour féodale de Mons, fol. 309. Registres n°s 14669-14721, années 1660 à 1740;

11° Cour féodale du château de Namur, fol. 357. Registres nos 3422-3494, années 1664 à 1738.

Une table alphabétique des fiefs titrés seigneuries et de ceux qui ont des noms, fol. 473.

N° 239.

Tables de divers terriers.

In-4° de 17 feuillets.

Cette farde contient la table du terrier des fiefs mouvant de la cour féodale du Bourg de Bruges en 1653 et une autre table de terriers, cartulaires et livres censaux reposant à la Chambre des comptes.

N° 240.

Inventaire sommaire des livres censaux.

In-4° de 128 feuillets.

Depuis la publication de l'inventaire des registres de la Chambre des comptes, cet inventaire est devenu sans grande utilité. Il se rapporte aux registres 44824 et suivants, plus amplement décrits qu'ici dans le tome V de l'inventaire imprimé susdit.

N° 241.

Recueil de tables de divers registres aux fiefs et aux cens de Flandre et de Malines.

In-4° de 137 feuillets.

Cet inventaire contient les tables des registres suivants de la Chambre des comptes : nos 1092 (écriture du XVIIe siè-

cle), 45327 (année 1722), 45279-45280 (année 1728), 45236 (année 1635), 45233 (année 1680), 45238 (année 1680), 45235 (année 1680), 45288 (année 1725), 1076 (année 1653), 45303 (années 1654-1656), 45264 (année 1712) 45213-45214 (année 1706), 45335 (année 1515), 45657 (année 1696), 45665 (année 1720). Il contient en outre les tables de trois registres non retrouvés : 1° du terrier des fiefs ou « manschepen » gisant sous le métier et dans la ville et échevinage d'Ardenbourg, rapporté en l'an 1648; 2° du terrier de l'épier d'Ypres, renouvelé en 1606; 3° du terrier de la cour féodale de la ville et verge de Thielt, fait et renouvelé le 4 mai 1735.

N° 242.

Inventaire des comptes du département des Flandres, 1681.

In-folio de 124 feuillets.

Cet inventaire est devenu de peu d'utilité depuis la publication de l'inventaire des registres de la Chambre des comptes où les documents ont été disposés avec plus de méthode et de clarté que dans cet inventaire du XVIIe siècle.

N° 243.

Inventaire de documents concernant Peteghem-lez-Audenarde.

In-4° de 24 feuillets.

Ces documents se rapportent pour la plupart aux comptes de la commune. Nous ne conservons malheureusement plus ces comptes dans la collection de la Chambre des comptes (1). Les seuls registres y conservés con-

(1) Au sujet des collections des comptes des villes et de leur importance voyez les *Rapports à M. le Ministre de l'Intérieur, sur les anciens comptes des villes et des châtellenies, conservés aux Archives générales du Royaume,* par M. GACHARD, du 10 mars 1846 et du 1er juillet 1851.

cernent les rentes de la seigneurie et portent les n[os] 45357 à 45362.

N° 244.

Table alphabétique et analytique des noms de personnes contenus dans les registres aux gages et pensions des Chambres des comptes (Bruxelles, 1890), par M. J. PROOST.

Inventaire imprimé. Ces registres, au nombre de huit, portent les n[os] 45872 à 45879 de la Chambre des comptes et embrassent les années 1582 à 1726.

N° 245.

Inventaire des biens du clergé (1). — *Table alphabétique des localités.*

In-4° de 220 feuillets.

Cet inventaire comprend la table alphabétique des localités où l'on fit le relevé des biens du clergé en 1786-1787. Il se compose de deux parties. La première concerne le clergé séculier (fol. 1-184); la seconde, le clergé régulier (fol. 197-220). Les registres sont classés par province dans chacune de ces deux parties, et aux fol. 1 et 2 de l'inventaire figurent deux tables donnant l'indication des numéros et de la quantité de registres pour chaque province. Les inventaires des biens du clergé séculier comprennent cent vingt-quatre registres dont le premier porte le n° 46549 des registres de la Chambre des comptes. Ceux du clergé régulier comprennent également cent vingt-quatre registres dont le premier porte le n° 46663.

(1) Au sujet des biens du clergé, voyez le *Rapport de M. Gachard à M. le Ministre de l'Intérieur, le 17 novembre 1847*, paru au *Moniteur belge* du 28 novembre suivant.

N° 246.

Inventaire des états des biens du clergé.

In-4° de 178 feuillets.

Cet inventaire, généralement connu sous le nom d'inventaire de Nickmilder, est devenu sans grande utilité depuis la confection de l'inventaire précédent, d'autant plus que l'on a eu soin dans ce dernier de renvoyer aux feuillets de celui-ci pour les cas où on en aurait besoin. Il comprend la table alphabétique des communes par province et indique le nombre de pièces se rapportant à chaque province.

N° 247.

Inventaire des états des biens du clergé.

Portefeuille comprenant plusieurs cahiers.

C'est un inventaire des états de biens fournis au gouvernement autrichien, en 1787, pour les évêchés, chapitres, cures, églises, bénéfices, fondations, tables des pauvres, béguinages, hospices et hôpitaux. Commencé par feu M. Piot, cet inventaire resta inachevé.

N° 248.

État des écritures faites pour la France par les officiaux de la Chambre des comptes de Brabant, de 1746 à 1748.

In-4° de 168 feuillets.

Ceci n'est point un inventaire à proprement parler. Nous comparerons plutôt ce volume au registre des copies délivrées, tenu dans chacun de nos dépôts d'Archives de

l'État. Toutes ces copies ont été prises dans les archives de la Chambre des comptes. La simple indication des copies délivrées du 4 mars 1746 au 8 novembre 1748, c'est-à-dire en deux années et demie, comprend 168 feuillets. Ce seul fait est de nature à donner une idée de l'activité des employés de la Chambre des comptes vers le milieu du XVIII[e] siècle.

§ 8.

Cartons de la Chambre des comptes.

Les inventaires des cartons de la Chambre des comptes ont été faits pour la plupart à la fin du XVIII[e] et dans la première moitié du XIX[e] siècle. A une certaine époque on retira des cartons tous les actes sur parchemin pour en faire le fonds spécial des chartes. On ne doit donc point s'étonner de ne plus retrouver dans les cartons toutes les pièces indiquées dans ces inventaires. Par contre, il semble que depuis l'époque où les inventaires ont été faits on ait déposé dans ces cartons un certain nombre de documents nouveaux qui ne se trouvent donc pas indiqués dans les inventaires. Par suite de l'enlèvement des actes sur parchemin, un grand nombre de cartons ont été supprimés, d'autres ont été réunis.

N° 249.

Inventaire général des cartons n°s 1 à 804.

In-4° de 209 feuillets.

Cet inventaire est composé d'une grande quantité de cahiers reliés ensemble faits la plupart au XVIII[e] siècle. Il contient, au premier feuillet, une table générale de tous les cartons (1 à 804) en renvoyant, lorsqu'il y a lieu, pour

chacun d'eux, à l'inventaire détaillé des pièces qu'ils renferment. Il contient plus spécialement l'inventaire détaillé des cartons suivants :

63, 66 et 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 79 (chartes de Brabant de 1292 à 1633), *80* (chartes concernant Borssele et Ravestein 1392-1539) des indications sommaires concernant la plus grande partie des cartons 146 à 279, détaillées pour les cartons *280, 281*, sommaires pour les cartons 282 à 288, détaillé pour le carton *289*, sommaire pour les cartons 290 à 302, détaillé pour *303 à 305*, sommaire pour 304 à 313, détaillé pour *314 à 316, 317* (traités d'alliance, de paix, de commerce, des bulles papales, amnisties, pièces diplomatiques des souverains des Pays-Bas, rois de France, d'Angleterre de 1295-1544) sommaires pour 318-804.

Au sujet des engagères contenues dans les cartons n°s 610 à 628, voyez aussi l'inventaire n° 373.

N° 250.

Inventaire des cartons 1 à 24.

In-4° de 245 feuillets.

Cet inventaire comprend l'analyse des pièces se trouvant dans les cartons 1-3, 5-6, 8, 10-15, 17-20, 22-24.

N° 251.

Inventaire des cartons 25-44.

In-4° de 244 feuillets paginés fol. 246 à 489.

Cet inventaire est la suite du n° 250 dont il continue la pagination. Il comprend les analyses des cartons 25-26 (beaucoup d'archives allemandes), 27-30 (concernant principalement le duché de Limbourg et les pays d'Outre-Meuse), 33-34, 36-37, 39-44.

N° 252.

Inventaire de divers cartons.

In-4° de 34 feuillets.

Cet inventaire comprend l'analyse des pièces se trouvant dans les cartons 8 (affaires du Brabant avec la principauté de Liége surtout pour les années ayant précédé et suivi le sac de cette ville en 1467), 23, 24 et 27.

N° 253.

Inventaire du carton n° 36.

Farde comprenant 2 pages d'écriture.

Cet inventaire contient l'analyse de 6 pièces de 1708 à 1729 concernant La Hulpe, Boitsfort et Tervueren, et se trouvant dans le carton 36.

N° 254.

Inventaire des cartons n°s 45 à 62.

In-4° de 82 feuillets.

Cet inventaire contient les analyses des actes se trouvant dans les cartons 45 (concernant Bruxelles, ordre chronologique, années 1289-1730), 46 (Bruxelles, 120 pièces des XVe, XVIe et XVIIe siècles), 48 et 49 (Bruxelles, 150 pièces presque toutes du XVIIe siècle), 50 (Id., 77 pièces du XIVe au XVIIe siècle), 51-53 (Id., ordre chronologique, actes de 1613-1706), 54-56 (Id., XVIIe siècle, 107 pièces), 57 (Id., 50 pièces des XVe, XVIe et XVIIe siècles) avec des indications sommaires pour les cartons 58 à 62.

Il a été dressé par M. F. Wouters vers 1840.

N° 255.

Inventaire des cartons n°s 68 à 73.

In-4° de 37 feuillets.

Cet inventaire, fait en 1836, est également l'œuvre de M. F. Wouters.

N° 256.

Inventaire des cartons n°s 74 à 78.

In-4° de 61 feuillets.

Cet inventaire, composé de 3 cahiers à pagination différente, contient les analyses des pièces contenues dans les cartons 74 (années 1404-1514), 75 (1417-1700) avec une énumération plus sommaire des pièces contenues dans ces deux cartons aux pages 31 à 34; 76 (années 1274 à 1624), 78 (1248-1596).

N° 257.

Inventaire de titres et actes concernant la Chambre des comptes.

In-4° de 62 feuillets.

Cet inventaire fut copié d'après l'original à la Bibliothèque impériale, fonds d'Esnans, à Paris en 1862, par M. Louis Paris, directeur du Cabinet historique, auquel on paya, le 18 juillet de cette année, pour copie de cet inventaire et d'un autre, la somme de 310 francs. Il contient l'analyse des pièces se trouvant dans les cartons 74 à 77 de la Chambre des comptes.

Or, le dépôt des Archives était à cette époque déjà en

possession d'une copie du XVIIIe siècle de cet inventaire, copie qui contenait en outre l'analyse des pièces du carton 78 de la Chambre des comptes (voir notre inventaire n° 256). Le seul avantage de la copie prise à Paris, c'est qu'elle contient une table alphabétique des noms de lieux figurant dans l'inventaire.

N° 258.

Inventaire du carton n° 79.

Cahier de 4 feuillets écrits.

Ce carton contient les analyses des pièces comprises entre les années 1292 et 1633.

N° 259.

Inventaire du carton n° 80.

Cahier de 5 feuillets écrits.

Cet inventaire contient les analyses des pièces concernant les familles de Borssele et Ravestain alliées à la maison de Bourgogne (années 1392-1539).

N° 260.

Inventaire de divers cartons.

In-4° de 68 feuillets.

Cet inventaire contient les analyses des pièces se trouvant dans les cartons 82 à 106. Il est pourvu d'une table alphabétique des matières, des noms de lieux et de personnes.

N° 261.

Inventaire de divers cartons.

In-4° de 113 feuillets paginés.

Cet inventaire contient les analyses des pièces se trouvant dans les cartons 107-118, 120-137 (119 est supprimé). La plupart des pièces concernent des acquits de comptes.

N° 262.

Inventaire de divers cartons.

In-4° de 32 feuillets.

Cet inventaire contient les analyses des pièces se trouvant dans les cartons 138, concernant le Brabant, (1336-1665), 139, concernant Anvers, (1259 à 1576), 140-141, concernant Malines, (1213-1662); 142, concernant Binche, (1430-1669), 143, concernant les évêchés d'Anvers, Malines, Namur, (1231-1663), 144, concernant le Limbourg et le Luxembourg, (1265-1629), 145, concernant Liége, (1209-1356).

N° 263.

Inventaire de divers cartons.

In-4° de 26 feuillets.

Cet inventaire contient les analyses des pièces se trouvant dans les cartons 282-298bis (la plupart des pièces du XVIIIe siècle, quelques-unes du XVIIe siècle).

Il y a un double de cet inventaire portant le n° 1120 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 264.

Inventaire de divers cartons.

In-4° de 225 feuillets paginés.

Cet inventaire, précédé d'une table alphabétique des matières, contient les analyses des pièces se trouvant dans les cartons 306 (inventaire de 32 pages concernant le Brabant et les villes de Bruxelles, Louvain, Anvers); 307 (Hainaut, pages 33-50), 308 (Namur, pages 52-59), 309 (Agimont, Luxembourg, Limbourg, Gueldre, Malines, pages 60-82), 310 (Flandre), 311 (Flandre, Gand, Bruges [cahier spécial intercalé pour cette dernière ville]), 311bis (Franc de Bruges, Courtrai et châtellenie, Audenarde et châtellenie), 312 (Audenarde et châtellenie, Alost, Waes, Termonde); 313 (Termonde, Bornhem, Ingene et Mariakerke, Assenede et Bouchaute, Ostende, Nieuport, Dixmude, Blankenberg, Damme, Houcke et Meunikenrede, Ypres et dépendances, Furnes et châtellenie, Menin et verge, Tournai et Tournaisis). Un cahier non paginé se trouvant à la fin de cet inventaire contient une énumération de registres manuscrits et un inventaire de documents concernant les militaires.

N° 265.

Inventaire du carton n° 687.

In-4° de 30 feuillets.

Cet inventaire contient les analyses des pièces concernant la démolition et la vente des fortifications de la ville d'Ath. Les pièces sont rangées par ordre chronologique (décembre 1781-mars 1783), id. pour Mons (novembre 1781-avril 1783).

N° 266.

Inventaire des cartons.

Registre oblong de 63 feuillets.

Inventaire alphabétique par ordre des matières des chartes et papiers que renferment les cartons de la Chambre des comptes, dressé par M. Pinchart en 1880.

§ 9.

Comptes en rouleaux.

N° 267.

Inventaire des comptes en rouleaux (1).

In-4° de 172 pages.

Cet inventaire fut dressé après le recolement de ces archives fait au mois d'octobre 1892. On y a indiqué les endroits et les années auxquels les comptes se rapportent (XIIIe-XVe siècle), les cartons, liasses et numéros (1 à 3048) où ils se trouvent. Une colonne est réservée aux observations. Nous avons composé pour cet inventaire une table alphabétique des noms de lieux y contenus.

N° 268.

Inventaire des doubles de la Chambre des comptes.

In-4° de 40 feuillets.

Il s'agit ici principalement des comptes en rouleaux envoyés dans les dépôts d'Archives des deux Flandres et

(1) Au sujet des comptes en rouleaux voir la notice publiée par M. Gachard dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2e série, tome VI, n° 1.

du Hainaut, et que l'on conservait en double à la Chambre des comptes.

§ 10.

Portefeuilles et liasses.

N° 269.

Inventaire des actes, lettres, rapports, etc., des Chambres des comptes (1).

In-4° de 88 feuillets.

Cet inventaire, dressé en 1850, a été fait d'après le plan suivant :

1re partie : Chambre des comptes de Brabant.

CHAPITRE I. — Actes et appointements. Section 1re : Brabant, Limbourg et Luxembourg. (Années 1529 à 1606, nos 1 à 32.) Section 2e : Brabant et Limbourg (Années 1607 à 1786, nos 33 à 253.) Section 3e : Luxembourg. (Années 1607 à 1786, nos 254 à 297.)

CHAPITRE II. — Dépêches du Conseil des Finances et du Gouvernement. § 1er. Lettres du Conseil. (Années 1584 à 1753, nos 298 à 304.) § 2. Lettres venant de la Cour. (Années 1476 à 1787, nos 305 à 316.)

CHAPITRE III. — Avis en Finances. Section 1re : Brabant, Limbourg et Luxembourg. (Années 1568 à 1606, nos 317 à 340.) Section 2e : Brabant et Limbourg. (Années 1607 à 1786, nos 341 à 622.) Section 3e : Luxembourg. (Années 1607 à 1786, nos 623 à 726.) Section 4e : Affaires des monnaies. (Années 1691 à 1777, nos 727 à 733.)

(1) Cette collection forme les liasses de la Chambre des comptes. Voyez à ce sujet le *Rapport de M. Gachard à M. le Ministre de l'Intérieur,* en date du 12 novembre 1850, inséré au numéro 327 du *Moniteur Belge* de cette année.

Section 5e : Spécification des fiscaux. (Années 1640 à 1777, nos 734 à 745.) Section 6e : Spécifications du procureur général de Luxembourg. (Années 1750 à 1786, nos 746 à 749.) Section 7e : Spécifications des messagers et geôliers. (Années 1740 à 1786, nos 750 à 755.) Section 8e : Spécifications des officiers de la vénérie. (Années 1751 à 1786, nos 756 à 760.) Section 9e : Comptes clos et arrêtés (Années 1614 à 1716, nos 761 à 768.)

CHAPITRE IV. — Lettres aux officiers. Section 1re : Lettres aux officiers en général. § 1, Brabant, Limbourg, Luxembourg. (Années 1568 à 1606, nos 769 à 789.) § 2, Brabant, Limbourg. (Années 1608 à 1786, nos 790 à 1030.) § 3, Luxembourg. (Années 1608 à 1786, nos 1031 à 1143.) Section 2e : Lettres aux fiscaux. § 1, Brabant et Limbourg. (Années 1677 à 1777, nos 1144 à 1169.) § 2, Luxembourg. (Années 1726 à 1786, nos 1170 à 1183.) Section 3e : Lettres particulières aux officiers touchant la reddition de leurs comptes, la vente des grains et le renouvellement de leurs cautions. (Années 1626 à 1777, nos 1184 à 1225.)

CHAPITRE V. — Lettres des officiers. (Années 1543 à 1676, nos 1226 à 1237.)

CHAPITRE VI. -- Actes, avis et lettres de 1778 à 1786, nos 1238 à 1283.)

CHAPITRE VII. — Adjudications et affermages. (Années 1582 à 1751, nos 1284 à 1382.)

CHAPITRE VIII. — (Manque par suite du déplacement des archives y énumérées.)

CHAPITRE IX. — Wautmaîtrise et forêterie. (Années 1750 à 1786, nos 1383 à 1385.)

CHAPITRE X. — Affaires diverses. (Années 1583 à 1786, nos 1386 à 1393.)

2e partie : Chambre des comptes de Flandre.

CHAPITRE XI. — Lettres, avis et rescriptions resti-

tuées par la France en 1769. (Années 1512 à 1667, nos 1394 à 1456.)

CHAPITRE XII. — Actes et rapports. (Années 1660 à 1787, nos 1457 à 1629.)

CHAPITRE XIII. — Lettres du Conseil des Finances et de la Chambre. (Années 1651 à 1702, nos 1630 à 1634.)

CHAPITRE XIV — Section I, Avis et rescriptions aux consaux privé et des finances. (Années 1660 à 1771, nos 1635 à 1847.) Section II, Avis concernant les monnaies. (Années 1709 à 1757, nos 1848 à 1850c.)

CHAPITRE XV. — Lettres aux officiers comptables. (Années 1660 à 1761, nos 1851 à 1968.)

CHAPITRE XVI. — Résolutions du bureau sur des difficultés relatives à l'audition des comptes. (Années 1667 à 1779, nos 1969 à 1977.)

CHAPITRE XVII — Affaires diverses. (Années 1646 à 1783, nos 1978 à 2003.)

3e partie : Chambre des comptes de Gueldre.

CHAPITRES XVIII à XXI. — Ces portefeuilles ne portent pas de numérotation nouvelle parce que ce fonds n'est pas définitivement classé.

4e partie : Actes concernant l'administration des biens des Jésuites après leur suppression.

CHAPITRE XXII. — Département de Brabant (nos 2004 à 2029). Villes d'Anvers, Bruxelles, Lierre, Limbourg, Louvain, Marche, Nivelles, Ruremonde.

CHAPITRE XXIII. — Département de Flandre (nos 2030 à 2056). Villes d'Alost, Ath, Audenarde, Bruges, Courtrai, Gand, Hal, Malines, Mons, Namur, Tournai, Ypres.

5e partie : Nouvelle organisation de la Chambre des comptes (1787-1789).

CHAPITRE XXIV. — Premier département, section I :

Revenu net (nos 2057-2133). Section II : Fonds jésuitiques (nos 2134 à 2152).

CHAPITRE XXV. — 2e département, § 1 : Domaines (nos 2153 à 2234). § 2 : Couvents supprimés (nos 2235 à 2287).

CHAPITRE XXVI. — 3e département : Domaines (nos 2288 à 2292).

CHAPITRE XXVII. — 4e département : Clergé (nos 2293 à 2314).

CHAPITRE XXVIII. — 5e département : Fondations séculières (nos 2315 à 2318).

CHAPITRE XXIX. — 6e département : Administration (nos 2319 à 2326).

CHAPITRE XXX. — 6e département, Flandre : Administration (nos 2327 à 2334).

CHAPITRE XXXI. — 7e département : Parties obscurcies (nos 2335 à 2336).

CHAPITRE XXXII. — Dépêches servant d'informations pour les départements respectifs (nos 2337 à 2349).

CHAPITRE XXXIII. — Miscellanea (nos 2350 à 2357).

6e partie.

CHAPITRE XXXIV. — Département de Brabant. Section I : Actes et rapports. (A partir d'ici on a conservé dans l'inventaire les anciens numéros où le numéro moderne 2358 correspond à 2669, nos 2669 à 2677.) Section II : Dépêches du Conseil des finances et avis de la Chambre. Section III : Dépêches et avis sur les questions fiscales. Section IV : Lettres aux officiers.

CHAPITRE XXXV. — Département de Flandre. Section I : Actes et rapports. Section II : Dépêches du Conseil des finances et avis de la Chambre. Section III : Dépêches et avis sur les affaires fiscales. Section IV : Lettres aux officiers.

CHAPITRE XXXVI. — Comité de la caisse de religion. Section I : Actes et rapports. Section II : Dépêches du

Conseil des finances et avis de la Chambre. Section III : Lettres aux officiers.

CHAPITRE XXXVII. — Comité du séquestre (mêmes subdivisions qu'au chapitre précédent).

CHAPITRE XXXVIII. — Lettres aux officiers concernant la comptabilité sur les journaux. Section I : Département de Brabant. Section II : Département de Flandre.

(Toute cette 6e partie se rapporte à la fin du XVIIIe siècle.)

Une table des matières est placée à la fin de l'inventaire.

N° 270.

Répertoire des Avis en finances de 1568 à 1661.

In-folio de 73 feuillets.

Cet inventaire contient, par ordre alphabétique des matières et des noms de lieux, les analyses sommaires, rangées sous chaque rubrique par ordre chronologique, des documents placés dans les Avis en finances (portefeuilles nos 317 à 393 de la Chambre des comptes). A la suite de certaines analyses on a indiqué en outre les registres où l'on trouvera des renseignements concernant la même affaire. Afin de donner aux travailleurs une idée de la façon dont ces inventaires alphabétiques ont été dressés, nous faisons suivre ici l'énumération des rubriques contenues dans cet inventaire et qui se retrouvent sensiblement les mêmes dans tous les inventaires : Abbayes et couvents, Accises et impôts, Admodiations, Agimont, Aliénations, Aluns, Amendes, Amortissements, Anoblissements, Anvers, Arlon, Arrentement, Aerschot, Aydes et subsides, Bastogne, Bâtiments royaux, Berg-op-Zoom, Bois de Soignes, Bois de chauffage, Bois en général, Bois-le-Duc, Boucherie, Boitsfort, Brasseurs, Breda, Broothuis, Bruxelles, Calmines, Canal, Carpen et Lommersom, Cautions, Cens, Chambre des comptes, Chance-

lier, Chambre impériale à Spire, Chasse, Chaussées, Chiny, Commerce, Communes, Commissions, Confiscations, Conseil des finances, Conseil de Brabant, Contributions, Corvées, Cour, Dîmes, Domaines, Donations ou dons, Droits d'entrée et sortie, — de congé, — de louche, — de conduit, Droits en général, Engagères, Etats de Brabant, Exemption, Exploits, Fauquemont, Fiefs, Fiscaux, Florin d'or, Florenville, Fondations, Fontaines, Foires et marchés, Forestiers, Fortifications, Franchise, Gages, Houillères, Ivoix, Juridiction, La Roche, Légitimation, Limbourg, Licentes, Liége, Louvain, Loterie, Luxembourg, Malines, Maestricht, Manufactures et fabriques, Marche, Marienbourg, Minéraux, Monnaie, Moulins, Navagne, Nivelles, Nobelgeld, Octrois, Offices, Officiers de justice, Orchimont, Pennegeld, Parc à Bruxelles et à Tervueren, Poissonniers et pêche, Ponts, Postes, Polders, Placcards, Philippeville, Privilèges, Prêts, Prétentions, Prisons, Rentes, Receveurs, Rivières, Rolduc, Rues, Ruremonde, Sauvegarde, Scel, Seigneuries, Tervueren, Tirlemont, Toison d'or et ordre teutonique, Tonlieux, Thionville, Trêves, Vacations, Vénérie, Ventes, Vilvorde, Virton et Saint-Mard, Viviers et étangs, Université de Louvain, Usagers, Wautmaître, Wintvellingen.

Au sujet des portefeuilles des Avis en finances voyez aussi les inventaires nos 27, 36, 37, 39 à 42, 190. Pour ce qui concerne plus spécialement les Lettres aux officiers et les Affaires de la Monnaie voyez les inventaires nos 27, 36, 37 et 42.

No 271.

Répertoire des Avis en finances de 1568 à 1661.

In-4o de 265 pages.

Cet inventaire donne la liste des Avis en finances par ordre chronologique et se rapporte aux portefeuilles nos 317 à 393. (Années 1568 à 1661.)

N° 272.

Répertoire des Avis en finances de 1662 à 1702.

In-4° de 145 feuillets avec beaucoup de feuillets en blanc.

Suite de l'inventaire n° 271, dans le même ordre chronologique (portefeuilles nos 394 à 488).

Cet inventaire fut dressé par les agents français lors de la prise de Bruxelles par le maréchal de Saxe en 1746 ; il fut copié à la Bibliothèque royale de Paris en 1840. Il y a une lacune pour le Brabant de 1661 à 1671. On a laissé des feuillets blancs pour la remplir.

N° 273.

Répertoire des Avis en finances de 1702 à 1778.

In-4° de 401 pages.

Suite des inventaires nos 271 et 272. Ordre chronologique (portefeuilles nos 489 à 617).

N° 274.

Inventaire alphabétique de différents avis de la Chambre des comptes sur des matières « très importantes ».

In-4° paginé fol. 1 à 32.

Cet inventaire, fait au XVIIe siècle, se rapporte aux portefeuilles des Avis en finances.

N° 275.

Extraits des matières principales contenues dans les portefeuilles des Avis en finances de la Chambre des comptes touchant la province de Luxembourg pour les années 1698 à 1739.

In-4° paginé fol. 33 à 78.

Voir les portefeuilles des Avis en finances aux années correspondantes.

N° 276.

Table alphabétique des matières contenues dans les portefeuilles des Avis en finances de la Chambre des comptes touchant la province de Luxembourg pour les années 1751 à 1779.

In-4° paginé fol. 79 à 92.

Voir les portefeuilles des Avis en finances aux années correspondantes.

N° 277 (1).

Répertoire alphabétique des actes, rapports et rescriptions du département de Flandre, 1740 à 1744.

In-4° paginé fol. 93 à 125.

Ces documents se rapportent aux portefeuilles n°s 1511 à 1514 de la Chambre des comptes.

(1) Les inventaires n°s 274 à 277 ont été reliés ensemble.

N° 278.

Répertoire alphabétique des actes, rapports et rescriptions du département de Flandre, 1786.

In-4° de 28 feuillets.

Cet inventaire comprenant les analyses des actes contenus dans les portefeuilles n°s 1622 à 1628 ne se rapporte qu'aux trois premiers mois de l'année 1786. L'ordre chronologique est observé sous chaque rubrique.

N° 279.

Répertoire alphabétique des rescriptions de la Chambre des comptes à Lille, 1662 à 1668.

In-4° de 17 feuillets.

Cet inventaire contient les analyses des pièces contenues dans le portefeuille n° 1635 de la Chambre des comptes.

N° 280.

Répertoire des rescriptions, 1667 à 1752.

In-4° de 222 feuillets.

Cet inventaire contient les analyses, par ordre chronologique, des rescriptions de la Chambre des comptes de Flandre, contenues dans les portefeuilles nos 1635 à 1797.

N° 281.

Répertoire des rescriptions, 1753 à 1766.

In-4° de 176 feuillets.

Cet inventaire constitue la suite du n° 280 et comprend, dans le même ordre chronologique, les analyses des

pièces contenues dans les portefeuilles n°s 1798 à 1832. Il comprend, en outre, une seconde partie concernant les actes et rapports de la même Chambre de 1749 à 1766, portefeuilles n°s 1516 à 1543.

N° 282.

Répertoire alphabétique des actes, rapports et rescriptions du département de Flandre pour les années 1766 à 1770.

In-4° de 113 feuillets.

Ces documents se rapportent aux portefeuilles n°s 1542 à 1551 de la Chambre des comptes.

N° 283.

Répertoire alphabétique des actes, rapports et rescriptions du département de Flandre, 1771 à 1772.

In-4° de 67 feuillets.

Cet inventaire, ainsi que l'indique le titre, contient le répertoire par ordre alphabétique des noms de lieux, des actes, etc., contenus dans les portefeuilles n°s 1552 à 1560 de la Chambre des comptes. Il se rapporte aux années 1771 et 1772, mais cette dernière année semble manquer à plusieurs lettres.

N° 284.

Recueil des avis et rescriptions concernant les Affaires des monnaies.

In-4° de 23 feuillets.

Inventaire contenant, par ordre chronologique, les analyses des affaires concernant les monnaies se trouvant dans les portefeuilles n°s 1635 à 1764. (Années 1667 à 1738.)

Nos 285 à 312.

Répertoires des principales dépêches de 1731 à 1784

28 registres in-4°.

Cette série d'inventaires contient, par ordre chronologique, les analyses des principaux actes se trouvant dans les portefeuilles nos 1746 à 1847. Voyez aussi, à ce sujet, les portefeuilles nos 1504 à 1616 (actes et rapports) et en général la plupart des portefeuilles de la Chambre des comptes de Flandre (nos 1394 à 2003) aux années correspondantes. Comme l'indique le titre de ces inventaires, on ne donne pas *toutes* les dépêches de la collection, mais seulement les principales, et pour la plupart elles se trouvent dans les portefeuilles nos 1746 et sqq. Ce n'est que lorsqu'on ne les y trouvera pas, qu'on pourra avoir recours aux autres portefeuilles indiqués plus haut.

Voici le détail de chacun de ces inventaires.

	Années.	Portefeuilles.	Nombre de feuillets.
Nos 285 . . .	1731 à 1739	1746 à 1768 (1)	108
— 286 . . .	1740 à 1742	1769 à 1778	89
— 287 . . .	1743 à 1745	1779 à 1787	112
— 288 . . .	1749 à 1751	1788 à 1795	109
— 289 . . .	1752 à 1754	1796 à 1801	110
— 290 . . .	1755 à 1757	1802 à 1808	111
— 291 . . .	1758 à 1760	1809 à 1817	126
— 292 . . .	1761 à 1762	1818 à 1822	106
— 293 . . .	1763 à 1765	1823 à 1829	170
— 294 . . .	1766	1830 à 1832	120
— 295 . . .	1767	1833 à 1834	103

(1) Les rescriptions des années 1731 à 1752, indiquées dans les inventaires nos 285 à 289, sont également analysées dans l'inventaire n° 280.

	Années.	Portefeuilles.	Nombre de feuillets.
Nos 296 . . .	1768	1835 à 1837	150
— 297 . . .	1769	1838 à 1840	127
— 298 . . .	1770	1841 à 1844	118
— 299 . . .	1771	1845 à 1847	133
— 300 . . .	1772 (1)	1555 à 1560	143
— 301 . . .	1773	1561 à 1566	177
— 302 . . .	1774	1567 à 1570	225
— 303 . . .	1775	1571 à 1574	200
— 304 . . .	1776	1575 à 1578	184
— 305 . . .	1777	1579 à 1582	210
— 306 . . .	1778	1583 à 1588	208
— 307 . . .	1779	1589 à 1592	115
— 308 . . .	1780	1593 à 1594	70
— 309 . . .	1781	1595 à 1598	97
— 310 . . .	1782	1599 à 1604	204
— 311 . . .	1783	1605 à 1610	259
— 312 . . .	1784	1611 à 1616	158

No 313.

Répertoire alphabétique des rescriptions recueillies par feu le greffier du département de Flandre, Maria, 1731 à 1740.

In-4o de 92 feuillets.

Cet inventaire contient les analyses sommaires des rescriptions aux consaux privé et des finances se trouvant dans les portefeuilles nos 1746 à 1772. Le greffier Maria, qui le dressa, y observa l'ordre alphabétique.

(1) Actes et rapports.

N° 314.

Recueil des rapports faits par le conseiller et maître honoraire et auditeur ordinaire Verseyden de Varick, 20 juin 1750 au 19 octobre 1771.

In-4° de 138 feuillets.

Contient la liste, par ordre chronologique, des rescriptions se trouvant dans les portefeuilles nos 1792 à 1847.

N° 315.

Liste des rapports faits par M. Gilbert, 12 octobre 1753 au 10 octobre 1770.

In-4° de 115 feuillets.

Liste chronologique de pièces contenues dans les portefeuilles nos 1799 à 1844. On voit par cet inventaire, qui comprend à peu près les mêmes années que le précédent, que chaque conseiller rapporteur dressait, pour ainsi dire à son usage personnel, un répertoire des actes sur lesquels il faisait rapport. C'est dans ce fait qu'on trouve l'explication de la présence dans les portefeuilles d'un certain nombre de pièces non indiquées dans les inventaires qui nous sont parvenus.

N° 316.

Répertoire des affaires traitées par le conseiller et maître de Lattraye de 1761 à 1773.

In-4° de 172 feuillets.

Liste chronologique d'actes contenus dans les portefeuilles nos 1818 à 1847, (années 1761 à 1771) et nos 1556 à 1563 (années 1772 à 1773).

N° 317.

Répertoire de jeu M. du Buisson, de février 1762 à janvier 1775.

In-4° de 104 feuillets.

Liste chronologique d'actes contenus dans les portefeuilles n°s 1821 à 1847 (années 1762 à 1771) et n°s 1556 à 1571 (années 1772 à 1775).

N° 318.

Répertoire de feu M. du Buisson, de 1762 à 1775.

In-4° de 81 feuillets.

Liste chronologique d'actes contenus dans les portefeuilles n°s 1821 à 1847 et 1556 à 1571. Cet inventaire ne fait pas, comme on pourrait le croire, double emploi avec le précédent.

N° 319.

Répertoire de M. de Brou, du 14 juin 1768 au 23 décembre 1776.

In-4° de 91 feuillets.

Liste chronologique d'actes contenus dans les portefeuilles n°s 1836 à 1847 (années 1768 à 1771) et n°s 1556 à 1578 (années 1772 à 1776).

N° 320.

Répertoire de M. de Brou, du 1er janvier 1777 au 12 novembre 1784.

In-4° de 109 feuillets.

Suite de l'inventaire précédent contenant la liste chronologique d'actes contenus dans les portefeuilles n°s 1579 à 1616.

N° 321.

Répertoire de P. van der Dilft, du 1er février 1769 au 10 novembre 1775.

In-4° de 42 feuillets.

Liste chronologique d'actes contenus dans les portefeuilles nos 1838 à 1847 et 1556 à 1574.

N° 322.

Répertoires de M. de Chawet, 1769 à 1787.

In-4° de 176 feuillets.

Liste chronologique d'actes contenus dans les portefeuilles nos 1838 à 1847 et 1556 à 1629.

N° 323.

Répertoire de l'auditeur Van Swieten, 1772 à 1777.

In-4° de 21 feuillets.

Liste chronologique d'actes contenus dans les portefeuilles nos 1556 à 1582.

N° 324.

Répertoire du conseiller et maître G. Savage pour les années 1773 et 1783 à 1787.

In-4° de 39 feuillets.

Liste chronologique d'actes contenus dans les portefeuilles nos 1564 à 1566 et 1605 à 1629.

N° 325.

Répertoire de l'auditeur Ransonet, 23 septembre 1776 au 25 mai 1782.

In-4° de 127 feuillets.

Liste chronologique d'actes contenus dans les portefeuilles n°s 1577 à 1600.

N° 326.

Mémoire d'occupation de l'officier de compte Brogniez, du 14 janvier 1791 au 20 février 1792.

In-folio de 68 feuillets.

Liste chronologique d'actes contenus dans les portefeuilles n°s 2358 à 2360.

N° 327.

Répertoire du conseiller-maître de Latraye, de 1791 (octobre) à 1793 (mars).

Farde de 12 feuillets.

Liste chronologique d'actes contenus dans les porte feuilles n°s 2358 et suivants.

N° 328.

Rescriptions et actes et rapports sur les domaines du comté de Namur, 1662 à 1765.

In-4° de 91 feuillets.

Liste chronologique des rescriptions contenues dans les portefeuilles n°s 1635 à 1829 (années 1668 à 1765) et des

actes et rapports contenus dans les portefeuilles nos 1457 à 1506 (années 1662 à 1733). A la fin de cet inventaire se trouve une farde de 30 pages contenant la liste de 186 actes, concernant le comté de Namur, compris entre les années 1746 et 1756, et contenus dans les portefeuilles nos 1788 et 1805.

N° 329.

Rapports et rescriptions concernant la province de Hainaut, 1673 à 1765.

In-4° de 32 feuillets.

Liste chronologique d'actes contenus dans les portefeuilles nos 1646 à 1829.

N° 330.

Rescriptions, actes et rapports sur les domaines de Binche et Mariemont, 1698 à 1762.

In-4° de 33 feuillets.

Liste chronologique d'actes contenus dans les portefeuilles nos 1691 à 1822 et 1484 à 1535.

N° 331.

Rescriptions sur les domaines d'Ath, 1703 à 1762.

In-4° de 16 feuillets.

Liste chronologique d'actes contenus dans les portefeuilles nos 1698 à 1822.

N° 332.

Inventaire de 44 cartons contenant des actes relatifs aux aliénations des biens jésuitiques et de 32 tabelles de ces biens que le gouvernement a remis à la Chambre des comptes.

In-4° de 57 pages.

Les pièces inventoriées ici se trouvent pour la plupart, avec beaucoup d'autres, dans 53 portefeuilles de la Chambre des comptes, portant les n[os] 2004 à 2056, et se rapportant aux biens des Jésuites. Les documents y sont classés par localités et dans chacune d'elles par ordre chronologique.

N[os] 333 à 335.

Inventaire des acquits de la Chambre des comptes.

Trois volumes in-4° de 128, 156 et 116 feuillets.

Ces inventaires étant très importants, nous en faisons suivre ci-après les tables sommaires :

N° 333.

Hôtel des souverains, liasse 1[A].

	Liasses.			Années.		
Recette générale des finances.	1	à	339	1663	à	1789
— du Limbourg et pays d'Outre-Meuse.	340	à	418	1499	à	1789
— Luxembourg et Chiny	419	à	453	1509	à	1741
— Gueldre et Zutphen	454	à	465	1662	à	1697
— Comté de Flandre	466	à	714	1650	à	1792
— Hainaut	715	à	721	1660	à	1673

Recette du Namur	722 à 848	1664 à 1794
— Tournai et Tournaisis	849 à 852	1719 à 1789
Domaines de Brabant (par quartier) . . .	853 à 1915	1477 à 1794
— de Limbourg, (id.)	1916 à 1976	1500 à 1788
— de Luxembourg, (id.)	1977 à 2246	1444 à 1794
— de Gueldre et Zutphen, (id.) . .	2247 à 2266	1633 à 1794
— de Flandre, (id.) .	2267 à 2357	1399 à 1794
— de Hainaut, (id.) .	2358 à 2527	1626 à 1794
— de Namur, (id.). .	2528 à 2558	1664 à 1794
— de Tournai et Tournaisis	2558[2] à 2563	1711 à 1794
— de la seigneurie de Malines . . .	2564 à 2659	1500 à 1794
Domaines jésuitiques des diverses provinces	2660 à 2805	1773 à 1794
Officiers de justice des diverses provinces	2806 à 3283	1465 à 1794
Aides et subsides des diverses provinces	3284 à 3541	1472 à 1794
Reliefs de fiefs des diverses provinces	3542 à 3570	1475 à 1794
Monnaies	3570bis à 3609	1418 à 1753
Confiscations pour cause de troubles XVIe et XVIIe siècles	3610 à 3826	1519 à 1763
Droits de sceaux de l'Audience et des conseils de justice .	3827 à 3868	1538 à 1794
Exploits des conseils de justice	3869 à 3964	1513 à 1794

Il existe un double de ce volume portant le n° 1121 des Cartulaires et Manuscrits.

Au sujet des acquits de la Chambre des comptes, voyez encore l'inventaire n° 236.

N° 334.

Table sommaire :

	Liasses.	Années.
Droits des tonlieux et des winages, comptes généraux.	3965 à 3989	1532 à 1730
Droits des tonlieux, comptes particuliers	3990 à 4043	1494 à 1726
Droits divers d'importation et d'exportation. . . .	4044 à 4055	1568 à 1696
Droits assis sous Charles-Quint	4055[2]	1543
Droits de sauf-conduit et de passeports maritimes . .	4055[3] à 4055[4]	1542 à 1576
Droits des licentes . . .	4055[5] à 4073	1586 à 1648
Droits d'entrée et de sortie.	4073[1] à 4799	1655 à 1793

N° 335.

Table sommaire :

	Liasses.	Années.
Droits sur les marchandises dans le Luxembourg . .	4800 à 4802	1599 à 1742
Contributions au XVIe siècle.	4803 à 4825	1579 à 1639
Contributions de guerre au XVe siècle	4826 à 4827	1468 à 1470
Contributions, cotisations, etc., au XVIIe siècle . .	4828 à 4860	1646 à 1698
Droits de passeport levés à l'occasion de la guerre avec la France	4861 à 4878	1673 à 1697
Taxe sur les fiefs aux XVe et XVIe siècles	4878bis à 4880	1506 à 1521
Droit de nouvel acquêt . .	4880bis à 4880[17]	1474 à 1551

	Liasses.	Années.
Lombards	4881	1453
Lastgeld.	4882 à 4883	1630 à 1653
Droit de passage aux forts, ponts, etc.	4884 à 4884[5]	1593 à 1793
Prises faites en mer . . .	4885 à 4888[4]	1594 à 1733
Droit sur le sel raffiné dans les Pays-Bas.	4889 à 4890	1666 à 1699
Droit de timbre	4891 à 4900	1667 à 1794
Loteries, postes, médianate, dîme royale	4901 à 4927	1561 à 1792
Épargne	4928 à 4934[3]	1466 à 1671
Wintvellingen ou chablis dans la forêt de Soignes .	4935 à 4952	1513 à 1701
Pennegeld	4953 à 4958	1627 à 1715
Armée de terre.	4959 à 5206bis	1501 à 1790
Armée de mer	5207 à 5229	1536 à 1652
Artillerie et munitions de guerre	5230 à 5255bis	1540 à 1735
Fortifications et bâtiments militaires	5255ter à 5504	1405 à 1794
Palais, châteaux, hôtels, d'utilité publique, abbayes, etc.	5505 à 5642	1509 à 1793
Chaussées, canaux, bassins, ponts, moulins, écluses .	5643 à 5692	1457 à 1791
Digues et polders	5659 à 5660	1493 à 1580
Frais des courriers, messagers	5661 à 5692	1579 à 1648
Sommes reçues en prêt et remboursées	5693 à 5700	1665 à 1728
Gages.	5701 à 5704	1664 à 1726
Nécessités des Chambres des comptes	5705 à 5828	1469 à 1787

	Liasses.	Années.
Livraisons de bois, charbons, etc.	5829 à 5843	1631 à 1736
Hôpitaux, collèges, fondations	5843^2 à 5843^6	1777 à 1787
Mortuaires	5844 à 5846	1557 à 1792
Acquits des comptes des provinces, Flandre.	5846^1 à 5965	1607 à 1692
Id. Hainaut	5966 à 5975	1691 à 1729
Id. des villes	5976 à 5981bis	1664 à 1791
Rente du Grand Conseil.	5982 à 5986	1669 à 1788
Vénérie de Brabant	5987 à 6017	1539 à 1736
Xe des reliefs de fiefs du Bourg de Bruges	6018 à 6027	1673 à 1784
Droit de convoi (forêt de Soignes)	6028 à 6030	1588 à 1612
Clôtures de comptes	6031 à 6033	1668 à 1741
Terres contestées	6034 à 6037	1547 à 1646
Droits d'expéditions	6038 à 6043	1783 à 1794
Produit utile des droits d'entrée et de sortie	6044 à 6046	1746 à 1783
Deniers de secours, ouvrages, forêt de Soignes, etc.	6047 à 6052	1664 à 1772
Acquits divers et des caisses provinciales	6053 à 6117	1610 à 1794
Acquits divers	6118 à 6134	1575 à 1743
Vivres et munitions, etc.	6135 à 6305	1491 à 1794

N° 336.

Inventaire d'acquits divers de la Chambre des comptes, triés en 1855. — Nos 1 à 281.

In-4° paginé fol. 1 à 43.

N° 337.

Inventaire de comptes et acquits de comptes ainsi que des documents de la monnaie d'Anvers et de Bruxelles.

In-4° paginé fol. 44 à 49.

Inventaire très sommaire, du XVIIIe siècle, de documents trouvés dans la Chambre des monnaies.

N° 338 (1).

Inventaire sommaire des acquits de la recette générale des finances.

In-4° paginé fol. 50 à 67.

Cet inventaire est devenu sans grande utilité depuis qu'ont été faits les inventaires n°s 333 à 335.

N° 339.

Inventaire des papiers concernant la fourniture des vivres aux troupes de S. M. (fin XVIe siècle).

In-4° de 134 feuillets.

Ce volume contient l'inventaire des états fournis par les officiers des vivres, pendant la surintendance de messire Jean de Drenckwairt, chevalier, seigneur de Dormael, trésorier général des finances. Ces états furent examinés et approuvés à la Chambre des comptes entre 1585 et 1595. Ce qui reste de ces documents doit se

(1) Les inventaires nos 336 à 338 sont reliés ensemble.

trouver dans la collection des acquits de la Chambre des comptes aux années correspondantes.

Une table alphabétique, comprenant les noms des officiers des vivres et des commissaires de la Chambre des comptes chargés d'examiner leurs états, se trouve au commencement du registre.

N° 340.

CH. PIOT. — *Inventaire des chartes, cartulaires et comptes en rouleau de la ville de Léau* (Bruxelles 1879).

In-4° de 79 pages.

Cet inventaire imprimé, illustré de 7 planches, comprend les analyses de 203 numéros s'étendant sur les années 1213 et 1775. Il est suivi d'une table alphabétique et raisonnée des matières.

CH. PIOT. — *Inventaire des chartes, cartulaires et keures de la ville de Vilvorde* (Bruxelles 1879).

In-4° de 34 pages.

Cet inventaire imprimé contient les analyses de soixante-neuf numéros compris entre les années 1349 et 1736, et est suivi d'une table alphabétique et raisonnée des matières.

Ces deux inventaires ont été reliés ensemble avec deux autres encore du même auteur, à savoir : *Un troisième supplément à l'inventaire des cartes et plans* (fonds qui se trouve à la 1re section des Archives du royaume) et l'*Inventaire des Archives de la Cour féodale de Malines* (fonds actuellement déposé aux Archives de l'État à Anvers). Le volume ainsi composé porte le titre d'*Inventaires divers*.

N° 341.

Inventaire des acquits de la Chambre des comptes de Lille.

In-4° de 112 feuillets.

Table sommaire de cet inventaire :

Cet inventaire est divisé en quatre colonnes contenant respectivement le numéro du carton, l'objet du fonds, les années extrêmes et les observations, celles-ci donnant principalement les années manquantes entre les années extrêmes. La plus importante de ces colonnes, la seconde, comprend les matières par ordre alphabétique (aides, ammanies, aumônerie, etc.) et lorsque ces rubriques s'appliquent à plusieurs localités, celles-ci sont rangées d'après l'ordre alphabétique (Alost, Aardenburg, Assenede, etc.) et pour chaque localité on a suivi l'ordre chronologique.

C'est un inventaire très précieux principalement pour l'histoire de la Flandre du XIVe au XVIIe siècle.

Il en existe un double portant le n° 1122 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 342.

Procès-verbal de la reconnaissance des documents tirés du trésor des chartes de l'ancienne Chambre des comptes du roi à Lille, tome 6e.

In-4° de 175 feuillets.

Table sommaire :

I. — Comptes des domaines de Namur, Flandre, Hainaut, fol. 1 à 56.

II. — Liasses d'acquits de la recette générale de Namur, officiers de la recette générale de Flandre, officiers de justice de Flandre, confiscations de Flandre, officiers de justice et de recettes de Hainaut, différents consaux, recette générale des finances, supplément aux acquits, fol. 57 à 175.

La première partie de cet inventaire est devenue sans grande utilité depuis la publication de l'*Inventaire des registres de la Chambre des comptes* par MM. GACHARD et PINCHART.

La seconde contient à peu près les mêmes indications que l'inventaire n° 341, mais la classification adoptée dans ce dernier correspond mieux à l'état actuel des archives.

N° 343.

Inventaire des papiers des comptables.

In-4° de 34 feuillets.

Cet inventaire contient l'indication de documents concernant les officiers des domaines, la recette générale des provinces du Limbourg, du pays rétrocédé et de Namur, la recette particulière des domaines du duché de Brabant, du Luxembourg, de Gueldre, du comté de Flandre, de Hainaut, de Malines et des domaines jésuitiques.

La plus grande partie de ces documents sont des XVIIe et XVIIIe siècles ; seuls ceux concernant les domaines de

Malines remontent à l'année 1375. Ils portent les numéros 1 à 1057 du fonds : *Papiers des comptables*.

Il en existe un double portant le numéro 1123 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 344.

Inventaire sommaire des papiers du bureau des ouvrages de la Cour.

Registre oblong de 9 feuillets.

Ce fonds se compose de 161 numéros, registres et liasses, se rapportant tous au XVIIIe siècle.

N° 344bis.

Inventaire des papiers de la maison mortuaire du prince Charles de Lorraine.

In-4° de 6 feuillets.

Ces papiers sont déposés actuellement en grande partie parmi ceux de la comptabilité de la maison du prince Charles de Lorraine, formant une centaine de liasses non inventoriées et placées à la suite des papiers du bureau des ouvrages de la Cour. Le présent inventaire, œuvre de M. Pinchart, est très sommaire (1).

N° 345.

Divers inventaires.

In-4° de 43 feuillets.

Voici la table des inventaires qui y figurent :

Inventaire des liasses et cartons des comptes en rouleaux.

(1) Les papiers provenant de la maison mortuaire du prince Charles de Lorraine se trouvent aujourd'hui éparpillés dans un grand nombre de fonds. C'est ainsi que les archives de la *Secrétairerie d'État et de guerre* et du *Conseil des finances* (1re section des Archives du royaume) en contiennent des séries assez importantes.

Trésorerie des chartes des ducs de Brabant, de la Chambre des comptes de Flandre, des comtes de Namur.

Collection des placards originaux de l'Audience, des chartes de l'Audience.

Inventaire des cartons renfermant les acquits de la recette générale des finances.

Inventaire sommaire des liasses aux actes, lettres et rapports, avis en finances, etc.

Une liste des comptes en rouleaux en double.

N. B. — Tous ces inventaires ont été repris et complétés et on aura recours plus utilement aux inventaires plus détaillés et plus modernes de chacune de ces collections, que l'on trouvera plus haut. Cette observation s'applique également à la plupart des inventaires qui vont suivre.

N° 346 [1].

Inventaire de documents déposés dans une cassette de la Chambre des comptes.

In-4° paginé fol. 1 à 54.

Ce sont pour la plupart des analyses d'octrois et ordonnances, des XVIe et XVIIe siècles, émanant de la Chambre des comptes. Ces pièces avaient été inventoriées et classées défectueusement par l'official Mienens, au XVIIIe siècle, mais dans la suite on les a remises en ordre d'après l'inventaire fait par l'auditeur Du Buisson.

N° 347.

Inventaire des documents trouvés dans un coffre saisi à Anvers par ordre du Conseil de Brabant, en suite d'une autorisation de la Chambre des comptes, en date du 19 octobre 1624.

In-4° paginé fol. 55 à 107.

La plupart de ces documents se rapportent aux tonlieux du XVIe siècle.

[1] Les inventaires n°s 346 à 354 sont reliés ensemble.

N° 348.

Inventaire de pièces déposées dans la grande armoire de la Chambre des comptes.

In-4° paginé fol. 108 à 145.

Ce sont principalement des octrois, commissions et privilèges des XVIe et XVIIe siècles.

N° 349.

Inventaire de documents trouvés dans la Chambre des comptes après la réforme du mois de juillet 1702.

In-4° paginé fol. 146 à 172.

Nomenclature assez sommaire sans grand intérêt.

N 350.

Inventaire de documents trouvés à la Chambre des comptes à la fin du XVIIIe *siècle*

In-4° paginé fol. 173 à 234.

Nomenclature très sommaire.

N° 351.

Inventaire sommaire de papiers venus de Lille à la fin du XVIIIe *siècle et en 1837.*

In-4° paginé fol. 235 à 247.

Nomenclature sommaire.

N° 352.

Inventaire de documents déposés dans une cassette de la Chambre des comptes.

In-4° paginé fol. 248 à 276.

Inventaire formé au XVIIIe siècle se rapportant principalement au département de Brabant.

N° 353.

Inventaire de documents de la Chambre des comptes.

In-4° paginé fol. 277 à 280.

C'est la nomenclature très sommaire, faite à la fin du XVIIIe ou au commencement du XIXe siècle, de documents contenus dans 35 caisses d'archives provenant de la Chambre des comptes.

N° 354.

Divers inventaires anciens de documents reposant à la Chambre des comptes.

In-4° paginé fol. 281 à 348.

Ces inventaires sont devenus d'une utilité très relative, parce qu'ils se rapportent presque tous à des documents séparés, indiqués assez sommairement, et qui ont été depuis lors l'objet d'un classement tout différent.

N° 355.

Inventaire de diverses fardes de la Chambre des comptes arrangées par M. Nickmilder.

In-4° de 35 feuillets.

N° 356.

Inventaire d'un certain nombre de fardes de la Chambre des comptes étiquetées « Closes Brabant ».

In-4° de 118 feuillets.

Ces documents sont classés dans l'inventaire par ordre chronologique et comprennent les années 1731 à 1743. Ils sont actuellement éparpillés dans les portefeuilles de la Chambre des comptes.

N° 357.

Documents concernant la généralité des domaines de S. M. aux Pays-Bas, 1733 à 1743.

In 4° paginé fol. 1 à 48.

Toutes ces pièces sont réparties aujourd'hui dans les portefeuilles de la Chambre des comptes.

N° 358.

Documents concernant les bois et forêts de S. M. en Brabant, 1731 à 1755.

In-4° paginé fol. 49 à 70.

Même observation. Cet inventaire contient un paragraphe se rapportant aux permissions accordées à des particuliers, corps et communautés, pour couper du bois dans la forêt de Soignes, et une autre se rapportant aux ordonnances de payement en faveur des officiers de la forêt de Soignes.

N° 359.

Inventaire des titres concernant la garde et le maintien des anciens droits, autorités et prérogatives de S. M. en sa Chambre des comptes à Lille.

In-4° paginé fol. 71 à 89.

Ces documents, qui « reposoient dans la petite laye qui étoit dans le bureau derrière le siege du président », sont presque tous des actes séparés qui se trouvent aujourd'hui dans les liasses de la Chambre des comptes.

§ II.

Chambre des comptes de Gueldre.

Par une étrange aberration ces documents ont été retirés jadis du fonds de la Chambre des comptes en vue d'un échange d'archives avec la Hollande. Heureusement cet échange n'a pas eu lieu et ainsi nous n'avons pas à déplorer la dispersion de documents se rapportant à un même et unique corps constitué. Mais comme ils ont été mêlés à d'autres pièces destinées à l'échange susdit, ils ne pourront être l'objet d'un classement définitif que d'ici à quelque temps. En attendant, nous n'avons point de motif pour ne pas faire connaître les anciens inventaires de ces archives au même titre que les autres inventaires de la Chambre des comptes. Lors du classement des archives de Gueldre, nous aurons soin de faire une table de concordance entre les anciennes dénominations employées dans nos inventaires et les numéros nouveaux que porteront les archives, et puisque nous ne pouvons anticiper et la faire paraître ici, nous placerons la table de concordance au commencement des inventaires de façon à permettre aux travailleurs visitant le dépôt de s'y retrouver.

N° 360.

Table des matières de 14 registres aux chartes, octrois, etc., du duché de Gueldre de 1581 à 1748.

In-4° de 306 folios.

N° 361.

Table alphabétique des matières contenues dans l'inventaire n° 360.

In-4° de 77 feuillets.

N° 362.

Table alphabétique des matières contenues dans les 14 registres aux chartes, octrois, etc., du duché de Gueldre.

In-folio de 249 pages.

N° 363.

Inventaire de documents concernant la Gueldre, 1636.

In-4° de 100 feuillets.

Cet inventaire, dressé en 1636, est une énumération assez sommaire des documents (la plupart des comptes) enlevés par ceux d'Arnhem, lors de la prise de Ruremonde en 1632, et aussi de ceux demeurés en possession des surintendant et gens de la Chambre des comptes.

Il existe un double de cet inventaire portant le n° 1124 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 364.

Inventaire de documents transportés d'Arnhem à Ruremonde, le 8 février 1651.

In-4° de 57 feuillets.

Tous ces documents se rapportent à la Chambre des comptes de Ruremonde et particulièrement à l'ammanie de Montfort. L'inventaire fut fait principalement dans le but d'établir les droits de S. M.

Il existe deux copies de cet inventaire, portant les nos 1125 et 1126 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 365.

Inventaire des documents transportés de la ville d'Arnhem au château de Hellenraedt et de là, par ordre de S. M., en date du 20 mai 1683, au collège des Jésuites de Ruremonde.

Gros in-4° de 831 feuillets.

Cet inventaire fut dressé par MM. Bloemarts, mambour du conseil de Gueldre, van Plassche, conseiller et maître des comptes, Daniels, greffier des fiefs, et le syndic des Etats de la province de Gueldre.

N° 366.

Inventaire des documents de la Chambre des comptes de Ruremonde, dressé au mois d'avril 1655, à la suite de l'emménagement de ladite Chambre dans la maison du Conseil.

In-4° de 116 feuillets.

N° 367.

Diverses fardes contenant des inventaires partiels et sommaires de documents reposant à la Chambre des comptes et concernant la Gueldre.

In-4° de 28 feuillets.

N° 368.

Inventaire de divers documents de la Chambre des comptes.

In-4° de 115 feuillets.

C'est l'inventaire d'un grand nombre de lettres, titres et documents trouvés dans trois coffres à Grave, acquis par M. van Bueren qui les a transmis à M. Dijcken, maître de la Chambre des comptes à ce commis en l'année 1540. Les documents sont principalement des acquisitions, testaments, contrats de mariage, privilèges, ainsi que des obligations et des aliénations. A la fin de l'inventaire sont insérées deux fardes, la première, un inventaire de documents remis par la Chambre des comptes de Brabant à celle de Gueldre à Ruremonde, en date du 20 juin 1598; la seconde, concernant une remise d'archives faite par le président de la Chambre des comptes de Brabant à un conseiller de la Chambre des comptes de Gueldre, le 10 septembre 1613.

CHAPITRE II.

Inventaires des Archives des corps de métiers.

Comme on le verra, les archives des corps de métiers ne sont guère fécondes en anciens inventaires. A côté de l'inventaire général, moderne, nous n'avons retrouvé qu'une table des matières d'un registre qui pût entrer dans ce recueil. L'inventaire sommaire des archives des métiers, par M. E. Cardoen, paraîtra incessamment.

N° 369.

Inventaire des registres des corps de métiers de la ville de Bruxelles.

In-4° de 81 feuillets.

Cet inventaire contient l'indication des archives des métiers suivants : armuriers, bâteliers, blanchisseurs, bouchers, boulangers, bourreliers, brasseurs, brodeurs, chapeliers et distillateurs, charpentiers et charrons, chaudronniers et fondeurs, chirurgiens et barbiers, cordonniers et corroyeurs, couteliers et cordiers, couvreurs en tuiles, éperonniers, étainiers et plombiers, fripiers, fruitiers, gantiers et boursiers, graissiers, gros-forgeurs et ferblantiers, marchands de légumes et scieurs, tisserands, menuisiers et ébénistes, merciers, meuniers, orfèvres, passementiers, pêcheurs, peintres et vitriers, pelletiers et fourreurs, plafonneurs et couvreurs en chaume, poisson-

niers, savetiers, selliers et carrossiers, serruriers et horlogers, tailleurs, quatre-couronnés, tanneurs, tondeurs et drapiers, tonneliers, tourneurs en chaises, marchands de vin.

Il contient en outre l'inventaire des papiers des serments et nations (Grand Serment, arbalétriers, Saint-Georges, Saint-Michel ou des escrimeurs), (nations de Saint-Géry, de Saint-Gilles, de Saint-Jacques, de Notre-Dame, de Saint-Pierre), et des métiers de quelques villes de province : Diest, Louvain. A la fin de l'inventaire se trouvent diverses fardes concernant des acquisitions de papiers des métiers faites depuis la confection de cet inventaire (1830).

N° 370.

Table des matières du registre aux ordonnances et privilèges du métier des bouchers de Bruxelles.

In-folio de 7 feuillets.

Cette table a été faite en 1738. Les pièces analysées se rapportent aux XVIe et XVIIe siècles.

CHAPITRE III.

Inventaires des papiers d'État et de l'Audience.

Cette collection comprend une quantité considérable de documents provenant du conseil d'État, qui traitait les grandes et principales affaires, celles qui concernaient l'État, la conduite et le gouvernement du pays. Le rôle de cette institution a été amplement décrit par M. A. Gaillard, dans son introduction à l'inventaire sommaire des archives du conseil d'État. Quant à l'office de l'Audience, il suffira de dire ici que la charge d'audiencier et premier secrétaire aux Pays-Bas fut créée sous le règne de Philippe-le-Bon. L'audiencier avait l'expédition et la signature de toutes les dépêches importantes du gouvernement, comme les patentes de commissions pour les charges et offices civils et politiques; les patentes militaires; les patentes de mer; les actes de demandes et d'acceptation des aides et subsides; les ordres pour la marche des troupes, pour l'appel de la milice, pour les levées des pionniers; les sauve-gardes, sauf-conduits et passeports; les lettres closes relatives au renouvellement des lois des villes; les lettres closes du gouverneur général aux gouverneurs des provinces et des villes, aux États, magistrats et autres officiers, qui ne résultaient pas de rapports faits par les conseils collatéraux; les placards, ordonnances et règlements de police, de guerre et autres. L'office de l'Audience fut supprimé par un décret des gouverneurs généraux du 20 juin 1744; ses attributions

passèrent à la secrétairerie d'État et de guerre et aux secrétaireries des trois conseils collatéraux (1).

Ainsi qu'on le verra en jetant un coup d'œil sur les inventaires qui vont suivre, ce fonds est d'un prix inestimable surtout pour l'histoire de Belgique au XVIe siècle.

N° 371.

Inventaire des papiers d'État et de l'Audience (2).

In-4° de 198 pages.

Cet inventaire moderne contient l'indication des registres, liasses et cartons de l'importante collection des papiers d'Etat et de l'Audience. En voici la table sommaire :

Maison des souverains et des gouverneurs généraux (1409-XVIIe siècle).

Correspondances antérieures à Charles-Quint (1483-1506).

Correspondance de Charles-Quint avec Marguerite de Savoie, Ferdinand d'Autriche, Marie de Hongrie et divers (Guillaume d'Orange, etc.) (1519-1584).

Correspondance de Marguerite, duchesse douairière de Savoie (1524-1540).

Correspondance de Marie de Hongrie (1528-1559).

Correspondance de Philippe II avec ses gouverneurs généraux et ses secrétaires (1556-1599).

Correspondance des gouverneurs généraux sous le règne de Philippe II (1555-1583).

Correspondances diplomatiques sous les règnes de Charles-Quint, Philippe II et des archiducs (1518-1636).

(1) GACHARD. *Notice sur le dépôt des Archives du royaume de Belgique*, p. 38.

(2) Au sujet des papiers d'État et de l'Audience, voyez *l'Inventaire des papiers laissés par le cardinal de Granvelle à Madrid, en 1586*, et *l'Inventaire des Archives trouvées au palais de Granvelle à Besançon, en 1607*, par M. GACHARD (B. C. R. H., 3e série, t. IV, n° 1.) Voir aussi la *Correspondance de Philippe II, de Granvelle*, etc., publiée dans la collection des in-4° de la Commission royale d'histoire et l'excellent travail de M. Eug. Lameere : *Essai sur les origines et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas* (Revue de l'Université de Bruxelles 1896).

Correspondance de divers personnages marquants des règnes de Charles-Quint et de Philippe II (1554-1584).

Concile de Trente (1546-1569).

Papiers du conseil des troubles (1565-1582).

Gouvernement des rebelles établi à Anvers et gouvernements de l'archiduc Mathias et du duc d'Alençon (1577-1583).

Négociations relatives aux réconciliations des rebelles avec Philippe II (1576-1587).

Documents relatifs à la création des nouveaux évêchés en 1559.

Correspondances et documents relatifs à la perception des 100e, 20e et 10e deniers (1569-1583).

Correspondances appartenant au règne d'Albert et Isabelle et au gouvernement de l'Infante (1597-1629).

Correspondances de divers personnages marquants du règne d'Albert et Isabelle et de l'Infante (1595-1635).

Recueils concernant les Etats généraux (1519-1739).

Recueils relatifs aux aides et subsides (1480-1719).

Notules du conseil d'Etat (1559-1604).

Registres aux commissions et instructions et aux prestations de serments (xve siècle-1744).

Registres aux actes, octrois et lettres patentes (1507-1737).

Registres aux lettres patentes de ventes, de prêts et d'engagères (1549-1740).

Registres concernant les finances et les confiscations (1464-1578).

Registres concernant les anoblissements et titres d'honneur et l'ordre de la Toison d'Or (1530-1744).

Registres concernant les affaires ecclésiastiques (1515-1635).

Registres concernant les gens de guerre et les affaires militaires (1404-1744).

Registres renfermant les passeports pour personnes et marchandises, ainsi que les sauvegardes (1485-1742).

Registres renfermant la copie des traités (1334-1579).

Registres aux édits, ordonnances et placards et cartons des placards originaux (1501-1740).

Registres divers (1429-1790).

Formulaires, titres de courtoisie et suscriptions de lettres missives (XVIe-XVIIe siècles).

A la fin de l'inventaire se trouvent, en outre, divers suppléments aux matières précédentes, une liste détaillée des cartons aux placards originaux (1500-1794), des liasses et lettres missives de l'audience (1471-1744), une liste des personnages du XVIe siècle en correspondance avec les divers gouvernements de cette période, une table sommaire des 58 portefeuilles aux commissions ou patentes de nominations, etc.

N° 372.

Inventaire des états journaliers de la maison des souverains.

In-4° de 10 feuillets.

Cet inventaire contient le détail des pièces reliées dans les registres 1 à 21 des papiers d'Etat et de l'Audience, pièces numérotées 1 à 385. Elles concernent les comptes de la paneterie, de l'échansonnerie, de la cuisine, de la fruiterie, de l'écurie et de la fourrière ainsi que les comptes des gages des officiers des maisons de Philippe, comte de Charolais (1409-1418), Philippe le Bon (1419-1466), Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne (1434-1455), comte d'Etampes (1439-1451), Charles, comte de Charolais (1444-1466), Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais (1457-1461), Charles le Téméraire (1468-1475), Marguerite d'York, duchesse de Bourgogne (1468-1474), Marie de Bourgogne (1468-1481), Maximilien d'Autriche (1480-1486), Philippe le Beau (1484-1505), Jeanne la Folle (1497-1506), Charles V (1502-1526), Marguerite d'Autriche (1495-1524), Isabelle, reine de Danemark (1515), Marie, reine de Hongrie (1537-1555), Corneille, bâtard de Bourgogne (1450), Isabelle de Portugal (1435). Il y figure encore des comptes des maisons de Madame

d'Ostrevant (1404), Michelle de France, comtesse de Charolais (1417), Philippe le Bon (1427-1459), Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne (1437-1454), Charles, comte de Charolais (1443-1463), Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais (1456-1460), Charles le Hardi (1468-1476), Marguerite d'York (1471), Marie de Bourgogne (1477-1481), Philippe le Beau (1484-1498), Jeanne la Folle (1500-1502), comte d'Etampes (1439-1455), Monseigneur de Croy, seigneur de Porcian (1460) et l'analyse de onze documents de 1243-1552 émanant des souverains, envoyés en communication aux Archives du royaume par M. Dufresne, conseiller de préfecture à Metz, mais qui n'ont jamais été acquis par l'administration des Archives (1).

N° 373.

Index alphabétique des lettres patentes de ventes, prêts et engagères trouvées dans les papiers renvoyés de Vienne en 1856.

In-folio de 24 feuillets.

Cet index, fait par M. Jacobs, comprend la table alphabétique des registres 854 à 865 (années 1549 à 1699) des papiers d'État et de l'Audience. Au sujet des engagères on consultera utilement aussi les cartons nos 610 à 628 de la Chambre des comptes.

N° 374.

Index alphabétique des enquêtes faites à l'occasion des élections d'abbés, d'abbesses, d'évêques, etc.

In-folio de 36 feuillets.

Table alphabétique des noms de lieux contenus dans les registres nos 892 à 934 des papiers d'État et de l'Au-

(1) Voir au sujet de cet inventaire le travail de M. Gachard, *Notice sur quelques collections d'états de la maison des princes, et spécialement sur celle qui est conservée aux Archives du royaume* dans le Bulletin de la Commission royale d'histoire, 2e série, t. 6 (1854).

dience. Chaque nom de lieu est suivi d'une date qui permet de retrouver immédiatement le registre dans lequel il en est question. Une table générale de ces registres se trouve au commencement de l'inventaire. Ils comprennent les années 1522 à 1635. Les documents indiqués ici concernent les enquêtes, rapports, informations, etc., faits à l'occasion des élections d'abbés, abbesses, évêques, etc., et aussi dans d'autres circonstances telles que les troubles, désordres, etc.

N°s 375 à 381.

Tables alphabétiques des registres aux patentes ecclésiastiques.

5 volumes in-folio, respectivement de 39, 48, 46, 46 et 43 feuillets, et 2 in-4° de 141 et 91 feuillets.

Le n° 375 contient la table alphabétique des noms de personnes (fol. 1 à 22) et de lieux (fol. 23 à 39) du registre 935 des papiers d'État et de l'Audience contenant les nominations aux fonctions et bénéfices ecclésiastiques pour les années 1515 à 1557.

Le n° 376 contient celle du registre 936 (années 1558 à 1576).

Le n° 377 celle du registre 937 (années 1577 à 1585).

Le n° 378 celle du registre 938 (années 1586 à 1600).

Le n° 379 celle du registre 939 (années 1601 à 1609).

Le n° 380 celle des registres 940 à 944 (années 1610 à 1625).

Le n° 381 celle des registres 945 à 949 (années 1625 à 1635).

N° 382.

Papiers ecclésiastiques. — Requêtes et annexes.

In-4° de 105 pages.

Cet inventaire se rapporte aux registres 950 et 951 des papiers d'État et de l'Audience contenant des requêtes

diverses pour l'obtention de dignités et de bénéfices ecclésiastiques aux XVIe et XVIIe siècles. Il comprend deux parties, la première (40 pages) contenant la table alphabétique des noms de lieux et des matières, suivie de la date et des noms des personnes insérés dans les requêtes et leurs annexes; la seconde contenant la table alphabétique des noms des personnes insérés dans les requêtes et leurs annexes.

N° 383.

Registre aux édits, placards et ordonnances.

In-4° de 118 feuillets.

Cet inventaire, dressé dans les premières années du XVIIe siècle, contient l'analyse des pièces conservées dans les registres aux édits, placards et ordonnances, nos 1089 à 1111 des papiers d'État et de l'Audience (années 1518 à 1601). Au milieu du XIXe siècle, un de nos prédécesseurs a confronté ces analyses avec les pièces encore existantes aux Archives du royaume et a marqué au moyen de la lettre *O* à l'encre rouge les pièces qu'il a retrouvées et au moyen de la lettre *N* celles qui n'ont pas été retrouvées. L'ordre chronologique a été observé dans les analyses de cet inventaire.

N° 384.

Inventaire de documents de l'Audience, 1re partie. Tome I.

In-4° fol. 1 à 213.

Cet inventaire contient l'analyse des pièces se trouvant jadis dans les cartons 1 à 163 (indiqués par un numéro noir) des papiers d'État et de l'Audience. Ces documents ont été inventoriés au XVIIIe siècle par l'official de l'audience Dierickx. La plupart des actes « sont des cor-

respondances et pièces historiques, diplomatiques ou domaniales qui étaient réparties en cinq armoires ». Un supplément à la 1re partie contient la correspondance historique sur la guerre avec la France du temps du duc de Savoie, des registres aux dépêches, des correspondances et relations historiques, la correspondance de Rome, des instructions et commissions, des copies modernes de dépêches. M. Gachard a fait retirer de cette collection une grande quantité de documents remisés dans d'autres fonds, ainsi qu'il résulte des notes se trouvant dans la colonne des observations (1). Cet inventaire contient la table générale des matières contenues dans les inventaires 384 à 387 ainsi qu'une introduction historique sur les archives du conseil d'État et de l'Audience aux XVIIIe et XIXe siècles.

Nos 385-386.

Inventaire de documents de l'Audience, 2e partie.

Tome 2, in-4° fol. 214 à 510.
Tome 3, in-4° fol. 511 à 765

Suite de l'inventaire précédent, contenant les pièces que le comte de Wynants avait réparties dans un nouvel ordre et inventoriées par boîtes. Les documents sont classés ici par provinces : Anvers, Artois, Brabant hollandais, Deventer, Frise, Groningue, Gueldre et Clèves, Gueldre, Hollande, Liége, Luxembourg-Trèves, Maestricht, Overyssel, Utrecht, Zélande, évêché de Haerlem, archevêché de Cambrai, évêché de Saint-Omer, évêché de Térouanne, Suisse; le paragraphe 2 contient les pièces qui se trouvaient dans les boîtes affectées de numéros. Ce qui reste de ces documents se trouve aujourd'hui dans ceux des anciens cartons 164 à 185 (tome 2) et 186 à 236 (tome 3) qui existent encore.

(1) Toutes les correspondances, par exemple, ont été classées par ordre chronologique dans les nouveaux cartons des papiers d'Etat et de l'Audience.

N° 387.

Inventaire de documents de l'Audience, 3e partie.

Tome 4, in-4° fol. 766 à 925.

Suite des inventaires précédents, contenant l'indication des dépêches et lettres closes (1522 à 1744), des lettres patentes (1471-1743), des placards, règlements et ordonnances, des affaires ecclésiastiques et des finances, des aides et contributions, des affaires militaires, du renouvellement des lois des villes et de l'audition des comptes, des comptes de l'Audience, des cérémonies publiques (prières, réjouissances et deuils), des dépêches du conseil privé; enfin un supplément général contenant les pièces qui n'avaient pas été reconnues dans les anciens inventaires et qu'on n'avait pu ranger à la suite de leurs catégories respectives; ces pièces de nature très diverse sont rangées par ordre chronologique (1322 à 1741). Ce qui subsiste de tous ces documents est placé aujourd'hui dans ceux des anciens cartons 238 à 1368 qui existent encore.

N° 388.

Supplément à l'inventaire des archives de l'Audience, tome 5. Pièces enlevées en 1790.

In-4° de 168 feuillets.

Index de cet inventaire.

Gouvernement des Pays-Bas. Erection des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas. Erection de l'évêché d'Anvers. 100e, 10e et 20e deniers sur les biens meubles et immeubles demandés par le duc d'Albe. Moyens capitaux ou impôts extraordinaires établis par les États généraux en 1577. Brabant: souveraineté. Conseil de Brabant. Cours féodales. Duché de Brabant. Villes et villages de Brabant. Abbayes de Brabant. États de Brabant. Etats

généraux, états de Brabant, aides et autres affaires. Ville de Louvain. Bruxelles. Cour à Bruxelles. Eglises de la ville de Bruxelles. Anvers. Malines. Duché de Limbourg. Souveraineté du duc de Limbourg sur quelques seigneuries audit pays. *Miscellanea.*

Ces documents, à l'exception de ceux qui ont été retirés de ce fonds pour être mis dans un autre (ce qui est indiqué dans l'inventaire) se trouvent dans ce qui reste des anciens cartons 1369 à 1384 des papiers d'Etat et de l'Audience.

Afin de permettre au travailleur de se faire une idée de la quantité de pièces disparues ou mises dans d'autres fonds, depuis la rédaction des inventaires n°s 384 à 388, il suffira de dire que les 1384 cartons, qui les renfermaient à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, se sont réduits de nos jours à 85 !

N° 389.

Inventaire des chartes de Brabant et des papiers de l'Audience enlevés en 1790.

In-4° de 129 feuillets.

Cet inventaire contient à peu près les mêmes matières que le précédent (n° 388) mais disposées dans un autre ordre.

N° 390.

Inventaire des archives du conseil d'État et de l'Audience.

Gros in-4° de 604 feuillets.

C'est un inventaire par ordre alphabétique des noms de lieux et de matières des archives du conseil d'Etat et de l'Audience dressé par Diericx, en 1749, et annoté par de Wynants, à la fin du XVIIIe siècle. Les analyses sont

suivies de lettrines indiquant les armoires où les archives reposaient à cette époque, ce qui ne nous permettrait guère de les retrouver, mais elles contiennent aussi l'indication de la date exacte, ce qui sera d'un secours infiniment plus précieux. Cet inventaire, qui fut restitué par l'Autriche à la Belgique en 1871, contient les lettres A à I.

Nº 391.

Inventaire des archives du conseil d'État et de l'Audience.

Gros in-4º de 522 feuillets.

Suite de l'inventaire précédent. Lettres K à Z.

Nº 392.

Table alphabétique de l'inventaire de l'Audience.

In-4º de 135 feuillets.

Cet inventaire alphabétique des matières et des noms propres se rapporte aux inventaires nºs 390 et 391. Le numéro se trouvant devant chaque nom désigne le numéro d'ordre porté par chaque analyse dans les inventaires susdits. Le numéro et la lettre qui suivent le nom désignent l'armoire où se trouvaient anciennement ces documents, tels qu'ils sont encore inventoriés dans les inventaires nºs 393 et 394.

Il existe deux copies de cet inventaire portant les nºs 1127 et 1128 des Cartulaires et Manuscrits.

Nº 393.

Inventaire des archives du conseil d'Etat et de l'Audience.
1. — *Armoires A. B. C. avec annotations.*

In-4º de 363 feuillets.

De nombreuses notes marginales de MM. Gachard, Pinchart, etc., se rapportent aux pièces indiquées dans

cet inventaire du XVIIIe siècle, pièces qui ont été ou bien restituées par l'Autriche à diverses époques, ou bien retrouvées, ou encore mises dans d'autres fonds.

Il existe un double de cet inventaire portant le nº 1129 des Cartulaires et Manuscrits.

Nº 394.

Inventaire des archives du conseil d'Etat et de l'Audience. 2. — Armoires D. E. avec annotations.

In-4º de 315 feuillets.

Suite de l'inventaire précédent.

Nº 395.

Inventaire alphabétique des archives du conseil d'Etat et de l'Audience.

In-folio de 1073 pages.

C'est la table alphabétique des matières et des noms propres des archives du conseil d'Etat et de l'Audience avec l'indication des armoires où elles se trouvaient au XVIIIe siècle et du numéro qu'elles y portaient. Il y a de nombreuses notes marginales de MM. Ryke, Wouters et Pinchart.

Il existe deux doubles de cet inventaire portant les nºs 1130 et 1131 des Cartulaires et Manuscrits.

Nº 396.

Reprise de l'inventaire nº 393 avec l'indication des documents qui ont été emportés par les Français en 1744.

In-4º de 105 feuillets.

N° 397.

Reprise de l'inventaire n° 394, avec l'indication en marge des documents qui ont été emportés par les Français en 1744.

In-4° de 330 feuillets.

N° 398.

Inventaire des archives du conseil d'Etat et de l'Audience.

In-4° de 415 pages.

Inventaire, fait au XVIIIe siècle, des archives du conseil d'Etat et de l'Audience telles qu'elles se trouvaient à la fausse porte de Coudenberg. Ces documents sont les mêmes que ceux qui sont repris aux inventaires n°s 393 et 394, mais, dans ces derniers, des archivistes modernes ont fait des annotations rendant plus faciles les recherches dans l'état actuel de classement de ces archives.

N° 399.

Inventaire raisonné des archives du conseil d'Etat et de l'Audience.

Tome I, in-4° de 204 feuillets.

Voici la table des matières [1] de cet inventaire du XVIIIe siècle :

Généalogies. Mariages. Testaments. Consaux. Conseil

[1] Au lecteur qui pourrait s'étonner des subdivisions, des dénominations, de l'orthographe et de la langue parfois bizarres qu'il rencontrera dans la description des inventaires n°s 399 à 402, nous tenons à déclarer que nous avons copié, à peu près textuellement, nos modèles. Les noms de lieux seront identifiés dans la table à la fin de notre travail.

d'Etat. Conseil privé. Conseil des finances. Conseil souverain de Brabant. Cours féodales. Chambre des comptes. Grand conseil de Malines. Conseil de Luxembourg. Conseil de Gueldre. Conseil en Flandre. Conseil en Hainaut. Conseil de Namur. Conseil en Hollande. Conseil d'Overyssel. Erection des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas. Archevêché de Malines. Evêchés d'Anvers, Gand, Bois-le-Duc, Bruges, Ypres, Ruremonde, Utrecht, Haerlem, Deventer, Leeuwarden, Groningue, Middelbourg, archevêché de Cambrai, évêchés de Tournai, Namur, Saint-Omer. Projet d'un évêché à Luxembourg. Evêché de Térouanne. Comté de Flandre. Ville de Gand. Abbaye de Saint-Bavon. Ville de Bruges. Eglise Notre-Dame de Bruges. Couvent des Annonciades à Bruges. Franc de Bruges. Ville de Damme. Ostende. Courtrai. Chapitre de Harlebeke. Pays de Waes. Ville et métier d'Axel. Ville de Hulst. L'Ecluse. Biervliet. Les villes de la Flandre (Ypres, Furnes, Nieuport, Dixmude, Audenarde, Termonde, Alost). Villes de Lille, Roubaix, Gravelines et Dunkerque. Ville, université et couvents de Douai. Bergues-Saint-Winox. Tournai.

N° 400.

Inventaire raisonné des archives du conseil d'Etat et de l'Audience.

Tome II, in-4° de 213 feuillets.

Suite de l'inventaire précédent. Table des matières :

Brabant (privilèges, ducs, joyeuses entrées, affaires particulières, états, prélats, sénéchal, wautmaître, gruyer, impôts, aides et subsides, lettres de surcéance, officiers de justice, abbayes).

Louvain (villes, églises, couvents, banlieue, université).

Bruxelles (privilèges et police, réconciliation, marché aux poissons, troubles, canal, charges, églises, couvents, cour, académie).

Anvers (ville, privilèges, police, bourse, mont-de-piété, fripiers, poissonniers, brasseurs, chambre de rhétorique, tumulte et réconciliation, citadelle, poldre philippine et canal à la Nèthe, églises, rentes, accises et impôts, dettes, nation anglaise, état de la ville, *waghe*, *ridderthol*, *iocthol*, alluns, prétentions sur les archiducs Albert et Isabelle).

Villes et villages du Brabant (Tirlemont, Nivelles, Vilvorde, Gembloux, Wavre, Gheel, Assche, La Hulpe, Bouchout).

Souveraineté du duc de Brabant (Jumet, Karpen, Lommersom, Straesfelt, Boxmeer, Bladel et Reussel, Lavoir, cloître de Huyberge, Hosden, Remberg et abbaye de Postel, Witthem et commanderie de Gemert, Udem, Millen, Vucht, Gangelt, Wesele, Bruggen, Dulcken et Petershem, Rutten, Zepperen, Grootloon, Berg, Veulen, Houppertingen, Falais, Elsloo, Limberg, Wandre, Argenteau, Hermalle, Boland, Vlytingen, Hees, Laeffeld, Helst, Herstal, Tilburg, Goerle et Druynen.

Brabant hollandais (Gertruidenberg et Steenbergen, Roedorf village, Bois-le-Duc, Breda, Grave et Cuyck, Ravenstein seigneurie, Maestricht).

Limbourg (province, fiefs et ville, Montjoie seigneurie, Lonssem seigneurie, Steyn château, Fléron et Alstorff terres, Fauquemont et Dalhem).

Hainaut en général.

Hainaut autrichien (Mons, Ath, Chimay, Mariemont).

Hainaut français (Valenciennes, Maubeuge, Bouchain Lalaing, Mariembourg, échange et mesurage, Mariembourg ville, Philippeville).

Namur (comté, ville, Charleroi, Andenne, Moustier-sur-Sambre, juridiction sur Leffe et Devant-Bouvines, Poilvache, Scy, Château-Thierry, Lourpt, Mirwart, Villanche, Orchimont, Anthée, Furna, Gra et Jamaigne. Tonlieu et chartes).

Artois (comté et licentes, emprises des Français et

excès commis par les gens de guerre, Arras, Aire, Saint-Omer, Bapaume, Béthune, Hesdin et Lens).

Zélande (comté, Middelbourg, Flessingue, Zierickzee, Armuyden et Voirne).

N° 401.

Inventaire raisonné des archives du conseil d'Etat et de l'Audience.

Tome III, in-4° de 333 pages.

Suite de l'inventaire précédent. Table des matières :

Touchant le duché de Luxembourg (privilèges, dénombrement, état du duché, branchat de Martin van Rossem). Avouerie du duc de Luxembourg sur la ville de Trèves. Conférences avec l'électeur de Trèves. La rivière de Saar et la ville de Sarbrug. Le justicier des Nobles du duché de Luxembourg. L'abbaye de Saint-Maximin. L'abbaye de Saint-Hubert. Prüm. Stavelot. Echternach. Villes et villages du Luxembourg. Reyfferscheyt. Manderscheit. Freudenberg et Malberg. Emmery. Maranges. Maison du Chesne à Han. Mohon et Francheville Fumay et Revin. Aispelt. Rodenmackeren. Saint-Vith, Butgenbach, Ochain et Aisperg. La Pourallée. Orenhoffen et Zimmeren. Givet et la Meuse. Eysden et Brust. Les emprises des Français. Loigne. Scharffpillich. Le ban Notre-Dame. Beauraing. La ville de Luxembourg (fortifications, couvents, étrangers). Thionville et sa garnison. Orchimont. Agimont. Musnault. Novion.

Comté de Hollande. L'assiette des villes. Les brasseurs. La Zype. Les tonlieux. Les *verpandingen.* Les ecclésiastiques de Hollande. Les différends entre ceux de Hollande et d'Anvers. Les aides de Hollande Les impôts de Hollande. Le comté d'Egmont. Isselstein et Leerdam. Amsterdam (magistrat, les grains, le différend avec le prince d'Orange). Diverses matières. La Haye. Delft. Dordrecht. Enkhuizen.

Nº 402.

Inventaire raisonné des archives du conseil d'Etat et de l'Audience.

Tome IV, in-4º de 248 feuillets.

Suite de l'inventaire précédent. Table des matières :

Gueldre (duché, état du duché, bénéfices, cession, différend entre le duc de Gueldre et celui de Juliers). Nimègue. Zutphen. Arnhem. Venlo. Weert et Nederweert. Château de Berck ou Rymberck. Terre de Dalembrouck. Villes et villages de Gueldre. Les îles du Rhin, Goch et Lobich.

Malines (seigneurie, ville, privilèges, églises).

Cambrai (souveraineté et gardienneté, états, fiefs et régales, neutralité, ville, église Saint-Géry, citadelle).

Frise (seigneurie, souveraineté, états, ecclésiastiques, bénéfices et offices, aides, ville d'Emden, terre de Jeveren, villes de Frise).

Utrecht (seigneurie, différend avec ceux de Hollande, chapitre, églises, ville, villes et villages du pays).

Overyssel (seigneurie, pâturages). Drente. Deventer. Covorden. Steenwijck. Ameloo. Esens, Stededorf et Witmundt. Villes et villages d'Overyssel. Seigneurie de Groningue. Ville de Groningue. Château de Wedde.

Nº 403.

Procès-verbal de l'enlèvement des archives par les Français en 1748 et des pièces restituées en 1770.

In-4º de 225 feuillets.

Dans cet inventaire figurent les analyses des documents enlevés par la France en 1748 et appartenant aux collections suivantes :

1º Papiers d'État et de l'Audience ;

2° Trésorerie des chartes de Brabant;

3° Trésorerie des chartes de Luxembourg.

Les papiers d'État et de l'Audience sont classés d'après les armoires A à E.

Les chartes de Brabant renvoient à deux inventaires : *a*) celui des chartes de Brabant fait en 1588, traduction française (n° 81 des inventaires de la deuxième section); *b*) à la première partie, paginée au XVIIIe siècle, du présent inventaire.

L'inventaire des chartes de Luxembourg renvoie aussi à la partie anciennement paginée de cet inventaire. Cf. l'inventaire n° 104 de la deuxième section.

Ces archives ont été rendues à la Belgique en 1770, mais celles qui intéressaient la France ont été renvoyées dans ce pays, ce qui a été indiqué en marge par le mot *restitué*. Celles qui restèrent en Belgique sont désignées par le mot *gardé*.

N° 404.

Papiers enlevés par les Français.

In-4° de 130 feuillets.

Suite de l'inventaire précédent, concernant spécialement les archives du conseil d'État et de l'Audience.

N° 405.

Répartition des dépêches de l'Audience.

In-4° de 106 feuillets.

L'office de l'Audience ayant été supprimé en 1744, il fut décidé de répartir entre diverses autres administrations les matières traitées précédemment par l'Audience.

Cet inventaire contient l'énumération des genres de documents qui devaient être envoyés à l'avenir : 1° à la secrétairerie d'Etat et de guerre; 2° à celle du conseil d'Etat; 3° à celle du conseil privé; 4° au greffe du conseil des finances. Il contient en outre une liste des droits et émoluments qui se payaient à l'audiencier, au secrétaire et premier official, aux officiaux et au messager de l'Audience pour diverses dépêches et pour les nominations à des emplois civils ou militaires, et une autre des droits et émoluments qui se payaient aux receveur, contrôleur et « choffe-cire » pour les dépêches qui passaient sous le grand sceau.

N° 406.

Restitutions par l'Autriche. — Inventaire des archives de l'Audience.

In-folio de 269 feuillets.

Cet inventaire comprend les archives qui ont été restituées à la Belgique par l'Autriche à partir de l'année 1856, pour autant qu'elles concernent la deuxième section. Les archives y sont classées par provinces et dans chaque province par ordre chronologique. En dehors des papiers d'Etat et de l'Audience, elles comprennent aussi de nombreuses chartes des ducs de Brabant, restituées en 1857, et réparties en trois séries, chaque fois par ordre chronologique. Voici les principaux fonds analysés dans cet inventaire : Correspondance du conseil d'Etat des Pays-Bas avec Philippe II (1576-77). Documents concernant les négociations de don Juan d'Autriche avec les Etats généraux (1577). Correspondance de Marie de Hongrie avec Charles-Quint. Papiers touchant la ville de Gand (1537-1540). Documents concernant la Chambre des comptes.

N° 407.

Inventaire des chartes de l'Audience.

In-4° de 92 feuillets.

Cet inventaire, formé par Diericx au XVIIIe siècle, comprend l'analyse de 537 numéros. Il fut restitué par l'Autriche à la Belgique au mois de juillet 1864. Une grande partie de l'inventaire est en double.

N° 408.

Inventaire des chartes de l'Audience et des acquits des comptes des droits du grand sceau.

In-4° de 601 feuillets.

Cet inventaire, en flamand, fut dressé par M. Marchal à la fin du XVIIIe ou au commencement du XIXe siècle. Les pièces y sont classées par ordre chronologique (1393 à 1661).

N° 409.

Inventaire des papiers de l'Audience en 1587.

In-4° de 36 feuillets.

Inventaire assez sommaire d'une certaine quantité de papiers du conseil d'Etat et de l'Audience et aussi d'un certain nombre de documents privés, qui semblent avoir appartenu au conseiller d'Etat Christophe d'Assonleville.

N° 410.

Inventaire, du XVIe *siècle, des papiers d'Etat et de l'Audience* (fort endommagé par l'humidité).

In-4° de 81 feuillets.

N° 411.

Papiers d'Etat et de l'Audience. — Inventaire des lettres closes et dépêches dressé vers 1620.

In-folio de 67 feuillets.

Cet inventaire, conçu assez sommairement, ne présente plus guère d'utilité depuis que l'on a fait l'inventaire n° 371.

N° 412.

Inventaire, du XVIIe *siècle, des papiers d'État et de l'Audience.*

In-4° de 63 feuillets.

Il peut être utile de comparer cet inventaire avec l'inventaire moderne (n° 371) de ces archives.

N° 413.

Divers inventaires partiels, des XVIe *et* XVIIe *siècles, des papiers d'État et de l'Audience.*

In-4° de 166 feuillets.

Ces inventaires sont parsemés de nombreuses copies de documents.

N° 414.

Inventaire de documents du conseil d'État et de l'Audience se trouvant dans diverses chambres du conseil.

In-4° de 140 feuillets.

Il s'agit principalement de 278 liasses de documents, la plupart du XVIe siècle, qui déjà à l'époque où on fit cet inventaire, au XVIIIe siècle, ne se trouvaient plus à leur place.

N° 415.

Inventaire des papiers reposant en la première chambre de l'Audience.

In-4° de 59 feuillets.

Cet inventaire, comprenant 410 numéros (registres, liasses et pièces isolées), fut dressé au XVIIIe siècle d'après la place qu'occupaient les archives alors. Il fut remis aux Archives du royaume, le 26 mai 1834, par Madame J. de Baesen, fille du comte de Wynants, directeur général des Archives sous le gouvernement autrichien (1).

N° 416.

Inventaire des papiers reposant dans la seconde chambre de l'Audience.

In-4° de 50 feuillets.

Suite de l'inventaire précédent, comprenant 389 numéros.

N° 417.

Inventaire des octrois reposant à l'Audience.

In-4° de 159 feuillets.

Les analyses de ces documents, classées par ordre alphabétique des matières et, sous chaque lettre, plus ou

(1) Voyez, au sujet de la remise d'archives de Madame de Baesen, le rapport de M. Gachard au Ministre de l'Intérieur pour l'année 1834.

moins par ordre chronologique (1700 à 1745) sont assez complètes et pourraient, à la rigueur, dispenser dans certains cas de recourir à l'original.

N° 418.

Copie du tome XIV *des inventaires de Desnans.*

In-fol. avec une double pagination : la première, au milieu des feuillets, folio 277 à 624, la seconde, dans les coins, folio 1 à 348, et une table alphabétique paginée fol. 1 à 49.

Titre : « Suite de la partie de l'inventaire des dépôts de Bruxelles qui a pour titre : Inventaire des pièces qui se trouvent dans les dépôts de l'Audience et de la secrétairerie de guerre et d'Etat de Bruxelles, cotée 12. » Un feuillet détaché porte la note suivante de la main de Gachard : « Copier à partir du folio 277 jusqu'à la fin, y compris la table, en ayant soin de suivre *page pour page* pour que les chiffres de la table puissent servir. (*Paraphé*) G. »

La copie de la table, faite d'après l'ordre alphabétique, comprend 49 feuillets, et a comme titre : « Table des matières contenues dans ce volume . »

Cette table des matières est paginée fol. 1 à 49, au coin des feuillets, alors que la pagination du volume de Desnans, dont nous n'avons ici qu'une copie partielle (les feuillets 277 à 624) se trouve marquée, comme nous l'avons dit, au milieu du feuillet. Ainsi qu'on le voit, cet inventaire fut copié par ordre de Gachard sur un des inventaires de Desnans, portant actuellement le n° 592 de la collection Moreau à la Bibliothèque nationale de Paris. (Voir à ce sujet la partie de notre travail se rapportant aux inventaires de la deuxième section conservés à l'étranger.)

N° 419.

Recueil d'inventaires des papiers de Viglius de Zuichem.

In-4° de 194 feuillets.

Voici les principales matières contenues dans ce volume :

Index des inventaires des coffres contenant les papiers de Monseigneur le président Viglius.

Inventaire de documents à délivrer à l'évêque de Gand après la mort du prévôt de Saint-Bavon.

Inventaire de l'argenterie laissée par feu Lucas, abbé de Saint-Bavon.

Inventaire de documents à délivrer à l'évêque de Gand.

Inventaire de bijoux.

Inventaire de documents concernant le testament de Viglius.

Inventaire de livres et papiers de Viglius avec les chartes de Hollande et de Gueldre.

Inventaire du linge et de la vaisselle.

Inventaire de papiers concernant les affaires de l'empire.

Commissions, consultes, résolutions et ordonnances sur diverses affaires du temps de Viglius.

Ordonnances particulières touchant certains offices.

Collations d'abbayes et bénéfices.

Papiers concernant la Frise.

Papiers du conseil d'Etat, du conseil privé, du grand Conseil et du conseil des finances.

Propositions, placards et traités.

Travaux de Viglius, conservés à Louvain.

Documents touchant l'ordre de la Toison d'or, réunis par Viglius comme chancelier de l'ordre.

Correspondance de Viglius avec plusieurs personnages célèbres.

Matières ecclésiastiques et lettres communes.

Chartes et descriptions de certains pays et régions

(publié par Al. Pinchart dans ses *Archives des arts, sciences et lettres*, t. II, p. 310). Il se trouve dans l'inventaire une farde contenant une copie, de l'époque, de la plus grande partie de ce chapitre.

Inventaire du livre sur lequel est écrit : Description de plusieurs pays, villes et Etats.

Lettres des fondations de Viglius (collège à Louvain, hôpital à Zuichem, son anniversaire, etc. à Saint-Bavon, à Gand). Dans ce chapitre se trouvent tous les titres de propriétés des biens-fonds de Viglius légués à ces institutions.

Tous ces documents étaient enfermés dans 27 coffres.

A la fin de l'inventaire, sur une feuille de papier volante, se trouve un extrait d'une copie du testament de Viglius.

N° 420.

Inventaire des papiers de Viglius.

In-4° de 132 feuillets.

Ce volume contient :

1° L'inventaire de 4 coffres de documents que Viglius avait fait retirer de ses propres papiers pour être remis après sa mort aux trésoreries auxquelles ils se rapportaient. Ils furent remis à maître Pierre van Waelhem, garde des chartes de Brabant, et concernaient le Brabant, Maestricht, la Gueldre, Luxembourg, l'Empire, Liége, Clèves ;

2° L'inventaire de pièces concernant l'Angleterre, remis à messire Hermes de Wynghene, conseiller du conseil privé, garde des chartes de Flandre, au château de Rupelmonde ;

3° Pièces remises à Mathieu Strick, secrétaire du conseil privé, et Jérôme Boote, secrétaire du conseil de Brabant, pour être réparties entre diverses trésoreries de chartes ;

4° Pièces concernant les dettes de l'empereur en Alle-

magne, délivrées aux mêmes pour être déposées à la Chambre des comptes à Lille;

5° Autres pièces délivrées à Mathieu Strick;

6° Pièces trouvées dans la maison mortuaire de feu messire Louis de Flandre, seigneur de Praet, chevalier de l'ordre, etc.;

7° Pièces délivrées à maître Jean de Vlierden, secrétaire du conseil privé, touchant le différend de la ville de Maestricht avec Dionys Vrentz et consorts;

8° Pièces demeurées en possession de Viglius et destinées aux trésoreries des chartes de Flandre, Brabant et Hollande;

9° Documents concernant les Pays-Bas et pays voisins;

10° Documents concernant l'érection des nouveaux évêchés, les confiscations en matières d'hérésie et les contraventions aux placards, les informations contre les hérétiques, les lettres des évêques sur le fait de la religion;

11° Documents concernant la France, l'Angleterre, le Danemarck;

12° Sauf-conduits durant les guerres à partir de 1552, ordonnances des récompenses de guerre;

13° Correspondance de Marie de Hongrie;

14° Papiers touchant Cambrai, Liége, Mariembourg, Brabant, Clèves, le pays d'Outre-Meuse, la Flandre, le Hainaut, l'Artois, la Hollande (princes d'Orange et de Gavre, comtes de Hornes, etc.), la Zélande (Flessingue, Middelbourg), Utrecht, Frise et Overyssel, Luxembourg, les informations d'abbayes (1541-1564);

15° Pièces concernant Cologne, Trèves, Brabant, Luxembourg et Lorraine, Liége, Brabant et Maestricht, Gueldre, Flandre, Artois, Hainaut, Bourgogne, Hollande, Zélande, Namur, Utrecht, Malines, Overyssel, Saint-Pol, Suède, les villes de la Hanse Thioise et affaires particulières.

Une partie de cet inventaire existe en double; elle porte le n° 1132 des Cartulaires et Manuscrits.

N° 421.

Gouverneurs généraux des Pays-Bas.

In-4° de 92 feuillets.

C'est un recueil de notes pour l'histoire des gouverneurs généraux des Pays-Bas, formé à la fin du XVIIIe siècle. Ces notes ont été prises dans la plupart des sources imprimées de l'histoire des Pays-Bas aux XVe et XVIe siècles et aussi en partie aux archives de l'Audience. Un grand nombre d'entre elles ont été recueillies par M. Van Rossum, en son vivant sous-chef de section aux Archives générales.

CHAPITRE IV.

Cartulaires et Manuscrits.

Ce fonds est de création récente. Jusqu'ici on y avait placé les cartulaires, les obituaires et nécrologes, les chroniques et annales et, en outre, tous les manuscrits qui ne se rapportent à aucun des autres fonds des Archives. Au fur et à mesure que l'on avancera dans le classement de nos archives, nous croyons que l'on pourra retirer de ce fonds de nombreux numéros qui seront mieux à leur place dans d'autres collections. Tout récemment les cartulaires, obituaires etc., des établissements ecclésiastiques ont été enlevés pour être placés avec les autres archives de ces établissements, à la première section. Pour notre part nous en avons retiré un grand nombre des inventaires que nous venons de décrire, mais par contre nous y avons déposé tous les doubles de nos anciens inventaires.

N° 422.

Inventaire des Cartulaires et Manuscrits.

In-folio de 312 feuillets.

Inventaire moderne. En voici la table des matières :

CHAPITRE I. Section I : Provinces, villes, seigneuries, corporations; Section II : Evêchés, chapitres, églises, abbayes, prieurés et prévôtés, couvents, béguinages, établissements de bienfaisance et fondations.

CHAPITRE II. Collection de documents historiques, lettres-missives, correspondances.

CHAPITRE III. Lettres patentes de noblesse.

CHAPITRE IV. Placards, ordonnances, règlements, keures et coutumes.

CHAPITRE V. Négociations diplomatiques.

CHAPITRE VI. Assemblées nationales, provinciales et communales.

CHAPITRE VII. Recueils de documents et documents divers.

CHAPITRE VIII. Collections et fonds divers.

CHAPITRE IX. Obituaires et nécrologes.

CHAPITRE X. Chroniques, annales et mémoires ecclésiastiques.

CHAPITRE XI. Chroniques, annales et mémoires civils (Pays-Bas).

CHAPITRE XII. Chroniques, annales et mémoires civils pour les pays étrangers.

CHAPITRE XIII. Listes et dénombrements.

CHAPITRE XIV. Inventaires des collections qui n'existent pas aux Archives du Royaume.

Deux suppléments.

Acquisitions.

N° 423.

Inventaire des Cartulaires et Manuscrits.

In-folio de 104 feuillets

Inventaire moderne composé de trois parties, comprenant respectivement l'inventaire alphabétique des cartulaires, des obituaires et des ouvrages manuscrits. Le premier, dressé par M. Felsenhart, comprend dix feuillets et indique le numéro porté par le cartulaire et la page de l'inventaire précédent où le titre se trouve tout au long. Le deuxième (5 feuillets) et le troisième (86 feuillets) ont été dressés d'après la même méthode. La table alphabétique est faite d'après les noms de lieux et de matières.

N° 424.

Table onomastique de la correspondance de P. Roose avec divers.

In-folio de 61 feuillets.

Inventaire moderne. Table alphabétique des noms de personnes et de lieux figurant dans la correspondance du chef et président Roose, avec divers personnages importants du XVIIe siècle. Les papiers Roose portent les numéros 456 à 540 de l'inventaire des Cartulaires et Manuscrits, mais l'inventaire n° 424 ne donne la table onomastique que des registres nos 494 à 512.

N° 425.

Inventaire analytique du Cartulaire de l'abbaye d'Averbode (n° 78A des Cartulaires).

In-folio de 76 feuillets.

Cet inventaire moderne, qui contient des analyses *très* sommaires des actes contenus dans le Cartulaire d'Averbode, aurait rendu plus de services aux travailleurs, si l'auteur, au lieu de suivre la pagination du cartulaire, avait suivi l'ordre chronologique des documents, ou dressé son inventaire sur fiches [1].

N° 426.

Inventaire analytique d'un Cartulaire d'Afflighem (n° 76 des Cartulaires).

In-folio de 16 feuillets.

Même observation que sur l'inventaire n° 425.

[1] Pendant l'impression de notre travail, les cartulaires d'Averbode, Afflighem, Grand-Bigard et Scheut, auxquels se rapportent nos inventaires nos 425, 426, 428 et 429, ont été déposés dans le fonds des archives ecclésiastiques, à la 1re section des Archives du Royaume.

N° 427.

Inventaire analytique d'un Cartulaire de l'abbaye d'Aywières, de l'ordre de Cîteaux (n° 78).

In-folio de 114 feuillets.

Même observation.

N° 428.

Inventaire analytique du Cartulaire du Grand-Bigard (n° 84ter).

In-folio de 106 feuillets.

Même observation.

N° 429.

Inventaire analytique de deux Cartulaires des Chartreux de Scheut (nos 145 et 146).

In-folio de 132 feuillets.

N° 430.

Inventaire analytique du Cartulaire « Privilegia monasterii Blandiniensis » à Gand (n° 93).

In-folio de 79 feuillets.

N° 431.

Description des Cartulaires déposés aux Archives du Royaume à Bruxelles.

In-folio de 61 feuillets.

N° 432.

Inventaire de documents concernant la Hollande.

In-4° de 64 feuillets.

Une certaine quantité de ces documents, inventoriés au XVII[e] siècle, ont été retrouvés et placés dans la collection des Cartulaires et Manuscrits.

CHAPITRE V.

Inventaires acquis en l'année 1902.

Pendant l'impression de ce travail, l'administration des Archives du Royaume a fait l'acquisition d'un certain nombre de tables alphabétiques de noms de famille se rapportant aux collections de la 2e section. Ces tables, qui seront surtout utiles aux généalogistes, doivent trouver naturellement leur place dans l'*Inventaire des inventaires de la 2e section*. Elles sont toutes l'œuvre de M. Jules Huyttens, auteur de différents travaux généalogiques, qui les composa, voici quelques quarante ans.

Comme on s'en apercevra, presque toutes ces tables, se rapportant au fonds des Chambres des comptes, auraient dû faire partie du chapitre I de notre inventaire. Mais au moment de l'acquisition de ces documents, l'impression de notre volume était trop avancée pour que nous pussions mettre les nouveaux venus à la place qui leur revenait.

N° 433.

Table alphabétique des noms de famille contenus dans divers registres aux lettres patentes de noblesse (1424 à 1685).

In-4° non paginé.

Ces registres portent les nos 264 à 266 et 268 à 272 du fonds des Cartulaires et Manuscrits. L'inventaire contient le nom de famille suivi du prénom et de la page du registre où il est cité.

Nos 434 à 437.

Table alphabétique des noms de famille figurant dans les registres 1059 à 1157 de la Chambre des comptes.

4 volumes in-4°.

Cette table alphabétique, dressée par M. Jules Huyttens, se rapporte aux registres aux fiefs de la Chambre des comptes de Flandre, de la seconde moitié du XIVe siècle à la fin du XVIIIe. Elle comprend le nom de famille avec l'année, le numéro du registre et la page où il est cité.

Nos 438 à 440.

Table alphabétique des noms de famille figurant dans les registres 13505 à 14651 de la Chambre des comptes.

3 volumes in-4°.

Cette table alphabétique, dressée par M. Jules Huyttens, se rapporte aux registres des comptes des officiers de justice du comté de Flandre, de la fin du XIVe à la fin du XVIIIe siècle. Elle comprend le nom de famille suivi de l'année, du registre et parfois de la page de celui-ci.

Nos 441 à 462.

Tables alphabétiques des noms de famille figurant dans les registres 17144 à 17165 de la Chambre des comptes.

22 volumes in-4°.

Toutes ces tables sont l'œuvre de M. Jules Huyttens et se rapportent aux comptes des reliefs de fiefs de la souveraine cour féodale de Brabant et de Limbourg pour les

années 1366 à 1599. Elles contiennent le nom de famille suivi de l'année et du feuillet du registre.

Voici le détail de ces inventaires :

N° 441	se rapporte	au registre	17144,	années	1366-1389
442	—	—	17145	—	1400-1418
443	—	—	17146	—	1432-1449 (1)
444	—	—	17147	—	1450-1466
445	—	—	17148	—	1466-1480
446	—	—	17149	—	1481-1488
447	—	—	17150	—	1488-1498
448	—	—	17151	—	1498-1505
449	—	—	17152	—	1505-1514
450	—	—	17153	—	1514-1522
451	—	—	17154	—	1522-1530
452	—	—	17155	—	1530-1534
453	—	—	17156	—	1534-1539
454	—	—	17157	—	1540-1547
455	—	—	17158	—	1547-1552

(1) Comme on le voit, entre les registres 17145 et 17146, il y a une lacune de quatorze années. Cette lacune est heureusement comblée par le registre des minutes de ces comptes de 1417 à 1432 conservé dans les archives de la Cour féodale de Brabant (3e section des Archives du Royaume) où il porte le n° 396. Comme l'inventaire imprimé des registres de la Chambre des comptes ne mentionne pas ce fait, nous avons cru bien faire de le signaler ici. Nous profitons de l'occasion pour rappeler que la collection des comptes des droits de reliefs conservés dans les archives de la Cour féodale, et qui présente une lacune s'étendant des années 1498 à 1611, se trouve complétée par les doubles conservés à la Chambre des comptes et portant actuellement les nos 17151 à 17168. Rappelons enfin qu'une table alphabétique des noms de famille du registre n° 396 de la cour féodale de Brabant (années 1417-1432) se trouve parmi les inventaires de la 3e section, Nous ne pouvons lui donner une place dans l'inventaire des inventaires de la 2e section, mais nous ne pouvions d'autre part, étant données les circonstances rappelées plus haut, le passer sous silence.

N° 456 se rapporte au registre			17159,	années	1552-1561
457	—	—	17160	—	1561-1569
458	—	—	17161	—	1569-1577
459	—	—	17162	—	1577-1584
460	—	—	17163	—	1580-1588
461	—	—	17164	—	1588-1594
462	—	—	17165	—	1594-1599

Nos 463 à 467.

Table alphabétique des noms de famille figurant dans les registres 17342 à 17849 de la Chambre des comptes.

5 volumes in-4°.

Table dressée par M. Jules Huyttens se rapportant aux comptes des reliefs de fiefs des comtés de Flandre et de Hainaut et de la seigneurie de Malines. Elle comprend: le nom de famille suivi de la page du registre, de l'année, du numéro du registre et, lorsque celui-ci contient plusieurs comptes, du numéro du compte.

N° 468.

Table alphabétique des noms de famille figurant dans les comptes en rouleau.

1 volume in-4°.

Cette table, dressée par M. Jules Huyttens, comprend le nom de famille, l'année et le numéro du rouleau où il est cité. Elle complète d'une façon très heureuse l'inventaire n° 267.

Nos 469 à 470.

Table alphabétique des noms de famille contenus dans les trois inventaires (nos 168 à 170) des reliefs de fiefs à la Chambre légale de Flandre, connus sous le nom de Procès-verbaux de Lille.

2 volumes in-4°.

Cette table, dressée par M. Jules Huyttens, comprend le nom de famille suivi de l'année et du numéro où il est cité dans les inventaires nos 168 à 170. Il est le complément indispensable de l'inventaire n° 171 qui contient la table alphabétique des noms de lieux contenus dans ces trois inventaires.

Nos 471 à 472.

Table alphabétique des noms de famille contenus dans l'inventaire des dénombrements de fiefs des comtés de Flandre, Hainaut et Namur antérieurs à 1743.

2 volumes in-4°.

Cette table, dressée par M. Jules Huyttens, se rapporte à l'inventaire n° 238 de la 2e section. Elle comprend le nom de famille suivi de la localité, de l'année et de la page de l'inventaire susdit où il est cité.

CHAPITRE VI.

Inventaires conservés à l'étranger.

§ 1er.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE A PARIS

A. — Collection Moreau.

I

N° 579 de l'Inventaire de M. H. Omont[1]. *Catalogue des vingt et un volumes d'inventaires. Chambre des comptes de Brabant à Bruxelles. Pièces trouvées dans la grosse tour.*

468 feuillets précédés de quelques feuillets paginés au moyen des lettres A à Z.

Le volume débute par une notice historique succincte de la mission de Courchetet d'Esnans. Vient ensuite une copie de « l'arrest du roi » confiant la mission à d'Esnans, un aperçu général des inventaires contenus dans les vingt et un volumes (nos 579 à 599) — ce sont les titres, un peu détaillés, donnés par M. H. Omont — une préface aux copies de pièces tirées des archives et dépôts des

(1) Inventaire des manuscrits de la collection Moreau, par H. Omont, Paris, 1891.

Pays-Bas pendant les années 1746, 1747 et 1748, une table des pièces contenues en ce volume (1).

Après cette introduction commencent les inventaires proprement dits.

1. (fol. 1-133). — Inventaire par extrait des pièces renfermées dans l'armoire marquée sur la serrure 4.

Cet inventaire comprend 959 numéros, se rapportant indifféremment et sans aucun ordre chronologique ou autre, à des pièces isolées, sur papier ou sur parchemin, à des registres ou à des liasses de documents.

Chacun d'eux se compose d'une analyse, sommaire mais soigneusement rédigée, défectueuse seulement au point de vue de l'orthographe des noms de lieux. En dessous des numéros intéressant particulièrement la France, on a écrit les mots « à copier ». Ces copies se trouvent dans les nos 408 et suivants de la collection Moreau. Comme il est arrivé fréquemment que des pièces ont disparu depuis le milieu du XVIIIe siècle, on sera heureux d'apprendre par cet inventaire qu'il en existe encore des copies dans la collection Moreau.

2. (fol. 133vo-206). — Inventaire des pièces et actes dans la tour de la Chambre des comptes à Bruxelles qui se trouvent dans l'armoire marquée 4 sur la serrure.

Cet inventaire comprend 335 numéros. Mêmes observations que sur les fol. 1-133.

3. (fol. 207-226). — Inventaire des pièces qui sont trouvées dans le premier buffet en entrant marqué 3 sur la serrure.

Cet inventaire comprend 296 numéros. Mêmes observations.

(1) Ceci est inexact. *Ce* volume, c'est-à-dire le no 579, ne contient aucune copie, rien que des analyses. En réalité *ce* volume, c'est le no 408 de la collection Moreau qui contient des copies relatives au Gouvernement en général : lois, ordonnances, règlements généraux, justice et police, correspondance avec les cours étrangères.

4. (fol. 227-338). — Inventaire des papiers et documents mis dans l'armoire marquée D, en la 1re laie, 330 numéros, en la 2e laie, 96 numéros, en la 3e laie, 287 numéros, en la 4e laie, 148 numéros. Mêmes observations.

5. (fol. 339-468). — Table alphabétique des matières contenues en ce volume.

Copies à la collection Moreau : Intégrales, 1e) le n° 602 Moreau, avec les réserves suivantes. Il y manque le discours liminaire et la table du registre 408, dans la partie paginée par les lettres de l'alphabet; les mentions « à copier » font défaut aussi, de même que la table des matières. 2e) Les nos 1000-1001 Moreau, à l'exception de la partie paginée en lettres et de l'indication, dans la table des matières, de la pagination qui se trouve marquée après les noms dans le n° 579.

Nous ferons observer ici, une fois pour toutes, que dans toute la seconde série d'inventaires d'Esnans, nos 602-622 Moreau, les tables des matières manquent. Il est remédié à cet inconvénient par l'existence de deux volumes spéciaux de tables des matières, les nos 623 et 624, qui contiennent tous les noms, par ordre alphabétique, figurant dans les registres nos 602 à 622. Dans la troisième série, par contre, nos 1000 à 1043 Moreau, on a littéralement copié les tables des matières des volumes 579 et suivants, comme on avait copié les inventaires mêmes. Seulement comme le nombre de pages de la copie diffère de celui du modèle, les chiffres, placés après les noms dans les tables des matières de la 1re série, ne pouvaient être utilisés dans la 3e série. On a donc laissé un espace en blanc après chaque nom, ce qui, entre parenthèses, rendra la table absolument inutile, aussi longtemps qu'on ne recherchera ni indiquera les pages de l'inventaire où figurent les noms propres.

Copies partielles : fol. 1-133 : au n° 1034 Moreau fol. 1-58, copie paraphrasée des 537 premiers numéros.

Fol. 133v°-206 : au même n° 1034 Moreau, fol. 59-102,

copie paraphrasée. Il est à remarquer toutefois que les fol. 59-102 du n° 1034 Moreau contiennent les analyses de 729 numéros, dont les 394 derniers ne figurent pas au n° 579 Moreau.

Copies à Bruxelles. Nous n'avons aucune copie de cet inventaire aux Archives du Royaume à Bruxelles.

II

N° 580. *Chambre des comptes de Brabant. Pièces trouvées dans la Chambre des chartes.*

439 feuillets.

1. (fol. 1-287). — Inventaire des actes et pièces qui se sont trouvées dans la première chambre en entrant dans la Tour appelée la Chambre des chartes.

Fol. 288-369. Table alphabétique des matières.

2. (fol. 370-402). — Inventaire par extrait des titres et actes qui concernent la Chambre des comptes de Brabant dont les originaux sont renfermés dans une armoire sur laquelle est écrit : Titres de la Chambre des comptes et autres, 85 numéros.

Fol. 406-408. Table alphabétique des matières.

3. (fol. 412-431). — Inventaire des titres et papiers concernant différentes affaires tant de Sa Majesté que des particuliers reposant en la Chambre des chartes derrière le grand bureau, dans la grande armoire quottée : Titres de la Chambre des comptes de Brabant et autres, 90 numéros.

Fol. 434-439. Table alphabétique des matières.

Copies à la collection Moreau : Intégrales, 1e) le n° 603; 2e) le n° 1036.

Partielle : fol. 1 à 287 : au n° 1012 fol. 1-153.

Copies à Bruxelles. Partielle : fol. 1-369 copiés, pour

les Archives générales du Royaume à Bruxelles, par ordre de Gachard. Ils forment notre inventaire n° 87. Nous n'avons aucune copie des fol. 370 à 439.

III

N° 581. *Tables des dix-neuf registres de la Chambre des comptes de Brabant.*

892 feuillets (la table alphabétique occupe les fol. 783-892).

Copies à la collection Moreau : Intégrales 1°) le n° 604 ; 2°) les n°s 1009-1010.

Copies à Bruxelles. Fol. 1-781 : copie paraphrasée de nos inventaires n°s 30 et 31, jusqu'au registre 19 (année 1732) inclusivement.

IV

N° 582. *Chambre des comptes de Brabant. Registre des aliénations des domaines. Layettes des acquêts de Luxembourg. — Registre des domaines de Sa Majesté* (1578-1586).

425 et 52 feuillets.

1. (fol. 1-125). — Inventaire ou copie de la table des registres de la Chambre des comptes de Brabant, concernant les aliénations des domaines depuis 1306 jusqu'à présent, en quatorze volumes, le surplus copié dans l'article des chartes de Luxembourg.

Nouvelle pagination à l'encre rouge fol. 1-42. Table des matières contenues en ce volume.

2. (fol. 126-355). — Inventaire des chartes trouvées en la laye intitulée : Acquêts de Luxembourg.

Fol. 360-404. Table des matières contenues en ce volume.

3. (fol. 414-419). — Inventaire de certain registre aiant pour titre : Registre de divers octrois, venditions et aliénations des domaines de Sa Majesté commençant le 1er jour de juillet 1578 et finissant 1586 marqué de la lettre J, en tête marqué Namur.

Fol. 424-425. Table des matières.

Copies à la collection Moreau : Intégrale, le n° 605, sans la copie des notes marginales des fol. 1 à 125, notes qui contiennent précisément l'indication des endroits où se trouvent les pièces analysées.

Partielles : Fol. 1 à 125 et 1 à 42 (nouvelle pagination) : au n° 1013 fol. 1-196

Fol. 126-404 : au n° 1038 fol. 1-281.

Fol. 414-425 : au n° 1026 fol. 153-158 et au n° 1027 fol. 288-310.

Copies à Bruxelles. Fol. 1-125 : double de notre inventaire n° 198 fol. 1-160.

Fol. 126-404; nous n'en avons pas de copie, mais les documents y inventoriés sont les mêmes que ceux dont les analyses figurent dans nos inventaires nos 104-105.

Fol. 414-425 : nous n'avons aucune copie de cet inventaire, qui se rapporte au registre n° 155 de la Chambre des comptes. La table des matières qui se trouve au commencement de ce registre est beaucoup plus laconique que l'inventaire de d'Esnans, qui ne peut avoir été dressé qu'après lecture attentive de chacun des actes contenus dans le registre n° 155.

V

N° 583. *Chambre des comptes de Brabant. Registre des privilèges (1498-1500). — Registre des affaires particulières (1585-1739). — Lettres patentes de noblesse. — Cartes et plans de la Chambre des comptes de Brabant.*

395 et 24, 34, 20 et 9 feuillets.

1. (fol. 1-95). — Table des matières contenant des analyses assez détaillées des actes contenus dans le registre des privilèges de 1498 à 1500 (n° 8 de la Chambre des comptes).

Nouvelle pagination, à l'encre rouge fol. 1-17. Table alphabétique des matières.

2. (fol. 99-301). — Copies des tables des matières des 8 registres aux affaires particulières de 1585 à 1739 (nos 177-184 de la Chambre des comptes).

Nouvelle pagination, à l'encre rouge fol. 1-29. Table alphabétique des matières.

3. (fol. 303-365). — Liste des lettres patentes de noblesse et d'autres marques d'honneur accordées par les princes souverains des Pays-Bas, tirées hors des registres des chartes de Brabant.

Nouvelle pagination à l'encre rouge fol. 1-17. Table alphabétique des matières.

4. (fol. 369-395). — Inventaire des cartes et plans trouvés en la Chambre des comptes de Brabant, à Bruxelles.

Nouvelle pagination à l'encre rouge fol. 1-9. Table alphabétique des matières.

Copies à la collection Moreau : Intégrale, le n° 606. Partielles : Fol. 1 à 95 et 1-17 : au n° 1020 fol. 217-285.

Fol. 99 à 301 et 1-29 : au n° 1011 fol. 1-211.

Fol. 303-365 et 1-17 : au n° 1020 fol. 127-213.

Fol. 369-395 et 1-9 : au n° 1027 fol. 65-107.

Copies à Bruxelles. Fol. 1-95, traduction française de notre inventaire n° 23.

Fol. 99-301. Nous ne possédons aucun inventaire contenant les tables réunies des huit registres aux affaires particulières, telles qu'elles figurent ici. Cependant notre inventaire n° 200 contient, aux fol. 367 à 393, les tables des registres 177 à 179 de la Chambre des comptes; d'autres encore de nos inventaires contiennent quelques-unes des tables isolées de cette série de registres, mais de recueil complet nous n'en avons pas.

Fol. 303-365, copie de notre inventaire n° 52, p. 1-58, mais ce dernier a été continué après l'année 1740 où s'arrête l'inventaire de la collection Moreau.

Fol. 369-395. Il n'existe plus actuellement de fonds spécial des cartes et plans de la Chambre des comptes. Tous les documents de cette nature ont été retirés de tous les fonds pour former la collection spéciale des cartes et plans dont MM. Gachard et Piot ont publié l'inventaire de 1848 à 1879. Cette collection fait aujourd'hui partie de la 1re section des Archives du royaume.

VI

N° 584. *Chambre des comptes de Brabant. Recueil sur le fait de la Monnaie. — Registre des placards de Brabant. — Registre sur les droits de tonlieu, etc.*

447 et 10, 50 et 34 feuillets.

1. (fol. 1-14). — « Inventaire du recueil, fait en novembre 1586, des ordonnances, placarts, munimens concernant le fait de la monnoye enregistrées ès registres reposans en la Chambre des comptes du Roy en Brabant ».

2. (fol. 15-31). — « Copie de la table d'un registre de la Chambre des comptes en Brabant touchant le fait de la monnoie du Roy » (1622-1647).

3. (fol. 33-42). — « Inventaire d'un registre de la Chambre des comptes en Brabant touchant le fait de la monnoye » (1648-1682).

4. (fol. 44-60). — « Inventaire d'un registre de la Chambre des comptes en Brabant touchant le fait de la monnoie du Roy commenceant l'an 1683 ».

Nouvelle pagination à l'encre rouge fol. 1-3. Table alphabétique des matières.

5. (fol. 61-326). — « Inventaire des placcards, ordonnances, règlemens, décrets, actes, traitez, privilèges et autres édits, tirés des registres des placcarts de Brabant » (1447-1738).

Nouvelle pagination à l'encre rouge fol. 1-45. Table alphabétique des matières.

6. (fol. 328-446). — « Inventaire du registre des placcarts, édits, règlements, tarifs, ordonnances et décrets émanés depuis l'an 1670 pour la perception et conservation des droits de tonlieu, d'entrée, sortie, transit et autres de S. M. servant de suite aux placcarts et ordonnances de Brabant » (1670-1736).

Nouvelle pagination à l'encre rouge fol. 1-34. Table alphabétique des matières.

Copies à la collection Moreau : Intégrale, le n° 607. Partielles, fol. 1 60 et 1-3 : au n° 1022, fol. 297-321.

Fol. 61-220 et 1-45 : au même n° 1022, fol. 1-117.

Fol. 222-326 : au même n° 1022, fol. 225-294

Fol. 328-446 et 1-34 : au même n° 1022, fol 125-217.

Copies à Bruxelles. Fol. 1-14, aux fol. 1-8 placés après la table des matières dans le registre n° 585 de la Chambre des comptes, dont nous n'avons pas d'inventaire spécial.

Fol. 15-60, copie de notre inventaire n° 207.

Fol. 61-326, copie des tables des 7 premiers volumes de placards de Brabant publiés à Bruxelles de 1648 à 1738.

Fol. 328-446, copie de la table de l'ouvrage, dont le titre est transcrit intégralement ci-dessus, publié par M. Jos. M. Wouters, à Bruxelles, en 1737.

VII

N° 585. *Chambre des comptes de Brabant. Registres noirs (1191-1482). — Registre M. — Registre des amortissements des églises (1516-1603). — Droits du duc de Brabant contre l'état de Liége. — Affaires de Frise et du bois de Soignes.*

374 feuillets, plus 12 tables foliotées séparément.

1. (fol. 1-90). — Inventaire ou table des registres noirs commençant l'an 1191 et finissant en 1482.

Nouvelle pagination à l'encre rouge fol 1-34. Table alphabétique des matières.

2. (fol. 92-99). — Inventaire d'un registre reposant en la Chambre des comptes de Brabant à Bruxelles, contenant différentes lettres, actes et autres affaires, marqué de la lettre M.

Nouvelle pagination à l'encre rouge fol. 1-2. Table alphabétique des matières.

3. (fol. 102-130). — Table du « Registre des amortissemens des nouveaux acquêts de gens d'église en Brabant, commençant à Pâques 1516 jusques l'an 1608, cotté de la lettre D ».

4. (fol. 131-154). — Table du « Registre des lettres d'amortissemens et nouveaux acquêts commençant l'an 1608 janvier, marqué des lettres DD.

Nouvelle pagination à l'encre rouge fol. 1-14. Table alphabétique des matières.

5. (fol. 155-180). — « Recueil et déclaration des pièces qui se trouvent parmi les chartres de la tour de la Chambre

des comptes à Bruxelles, comme aussi de celles qui se trouvent ès registres de ladite Chambre servantes pour fonder et vérifier les droits et prétentions de Sa Majesté en qualité de duc de Brabant contre l'évêque et l'état de Liége, dressé par le conseiller et maître de ladite chambre André van Gessel ».

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-3. Table alphabétique des matières.

6. (fol. 181-206). — « Inventaire du registre des chartres, octrois, lettres patentes et autres affaires du duché de Brabant, Limbourg et pays d'Outremeuse, commençant l'an 1732, marqué de la lettre Q ».

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-9. Table alphabétique des matières.

7. (fol. 211-221). — Inventaire du registre de différents privilèges, grâces, dons et autres accordés aux villes de Louvain, Bruxelles, Bois le-Duc et autres villes du Brabant, marqué de la lettre I.

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-3. Table alphabétique des matières.

8. (fol. 223-230). — Copie de la table d'un registre intitulé : « Registre de diverses commissions, octrois, actes, etc., du pays de Frize, Overyssel, Utrecht, Groeningen et Lingen, commençant le 1er de février XVc IIIIxx et finissant XVc XCIII, marqué de la lettre F ».

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-2. Table alphabétique des matières.

9. (fol. 233-281). — Table du registre des affaires du bois de Soignes commençant en janvier 1624.

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-3. Table alphabétique des matières.

10. (fol. 285-294). — Inventaire du registre sur lequel est écrit : « Ce recueil de pièces diverses a été apporté en cette Chambre par le R. P. Janssens de la Compagnie de Jésus, le 30 janvier 1732 ».

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-4. Table alphabétique des matières.

11. (fol. 297-368). — Inventaire de plusieurs pièces trouvées sur les greniers de la Chambre des comptes en Brabant.

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-14. Table alphabétique des matières.

12. (fol. 369-371). — « Besoigné et récès tenus en la ville de Leeuwe entre les députés de l'empereur et ceux de l'évêque de Liége ès mois de février et mars 1546, stil de Brabant ».

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-2. Table alphabétique des matières.

13. (fol. 373-374). — « Petit cahier sans titre ».

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-2. Table alphabétique des matières.

Copies à la collection Moreau : Intégrale, le n° 608.

Partielles : fol. 1-90 au n° 1043 fol. 1-99, ainsi qu'au n° 1026 fol. 51-141 qui contiennent, en outre, une copie des fol. 1-34 de la nouvelle pagination.

Fol. 92-99 et 1-2 : au n° 1026, fol. 149-152
Fol. 102-154 et 1-14 : au n° 1027, fol. 319-404.
Fol. 155-180 et 1-3 : au n° 1026, fol. 189-205.
Fol. 181-206 et 1-9 : au n° 1026, fol. 167-187.
Fol. 211-221 et 1-3 : au n° 1026, fol. 213-222.
Fol. 223-230 et 1-2 : au n° 1024, fol. 67-75.
Fol. 233-281 et 1-3 : au n° 1026, fol. 227-249.
Fol. 285-294 et 1-4 : au n° 1027, fol. 111-132.
Fol. 297-368 et 1-14 : au n° 1026, fol 259-306.

Copies à Bruxelles. Fol. 1-90 : pour ce qui concerne les 5 premiers registres noirs (n°s 10-14 de la Chambre des comptes), double de notre inventaire n° 26, et, pour ce qui concerne les 4 derniers (n°s 15-18 de la Chambre des comptes), doubles des tables mêmes se trouvant à la fin

de ces registres ; mais nous n'avons pas d'inventaire spécial de ces 4 derniers registres.

Fol. 92-99 : constituent l'inventaire du registre n° 7 de la Chambre des comptes, dont nous n'avons aucune copie ; cependant, il figure une table très sommaire au commencement du registre n° 7 même.

Fol. 102-154 : double de notre inventaire n° 45 qui se rapporte aux registres n°s 168 et 169 de la Chambre des comptes.

Fol. 155-180 : inventaire dans le genre de nos inventaires n°s 98 et 99 ; mais nous n'avons aucun double de l'inventaire de la collection Moreau.

Fol. 181-206 : double des fol. 32 v° à 45 de notre inventaire n° 31, qui se rapportent au registre n° 150 de la Chambre des comptes.

Fol. 211-221 : copie de la table du registre n° 3 de la Chambre des comptes dont nous n'avons aucun inventaire spécial.

Fol. 223-230 : se rapportent probablement à un des registres de la Chambre des comptes de Gueldre, qui n'ont pas encore fait l'objet d'un classement quelconque.

Fol. 233-281 : double de notre inventaire n° 205 qui se rapporte au registre n° 510 de la Chambre des comptes.

Fol. 285-294 : double de notre inventaire n° 200, fol. 357-366, qui se rapporte au registre n° 120 de la Chambre des comptes.

Fol. 297-368 : nous n'avons point de double de cet inventaire qui se rapporte aux chartes de Brabant.

Fol. 369-371 : copie de la table du registre n° 88 de la Chambre des comptes, dont nous n'avons pas d'inventaire spécial.

Fol. 373-374 : nous n'avons point de double de cette partie et nous ignorons quel peut être ce « petit cahier sans titre ».

VIII

Nº 586. *Chambre des comptes de Brabant. Affaires de Luxembourg et de Chiny.*

207 et 24, 42 et 4 feuillets.

1. (fol. 1-75). — Inventaire du registre de la Chambre des comptes à Bruxelles, pour les affaires du Luxembourg, commençant en décembre, l'année XIIII[c] LXIII, et cotté nº 1, littera R. — Idem pour les registres suivants cotés nos 2, 3, 4 et 5, ce dernier jusqu'au fol. 106 (année 1746).

Nouvelle pagination à l'encre rouge fol. 1-24. Table alphabétique des matières.

2. (fol. 76-193). — Inventaire (alphabétique) du premier tome des chartes du païs de Luxembourg et comté de Chiny. — Idem pour les 2e, 3e et 4e tomes.

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-39. Table alphabétique des matières.

3. (fol. 196-204). — Liste des lettres patentes et autres marques d'honneur accordées par les premiers souverains des Pays-Bas pour le duché de Luxembourg et le comté de Chiny.

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-4. Table alphabétique des matières.

Copies à la collection Moreau : Intégrale, le nº 609. Partielles : fol. 1-75 et 1-24 : au nº 1021, fol. 168-277.

Fol. 76-193 et 1-39 : au nº 1021, fol. 279-414 (paginé par erreur 314).

Fol. 196-204 et 1-4 : au nº 1020, fol. 117-122.

Copies à Bruxelles. Fol. 1-75 : copie de notre inventaire nº 107, fol. 189-262.

Fol. 76-193 : copie de notre inventaire nº 107,

fol. 1-188; mais notre inventaire ne contient que les tables des trois premiers volumes de chartes (nos 36-38 de la Chambre des comptes), tandis que l'inventaire de la collection Moreau contient, en outre, celle du 4e volume de chartes (no 39 de la Chambre des comptes).

Fol. 196 204 : copie de notre inventaire no 52, pages 137-144.

IX

No 587. *Chambre des comptes de Brabant. Affaires de Gueldre.*

332 et 44 et 2 feuillets.

1. (fol. 1-328). — Inventaire des registres des octrois, commissions, instructions et autres actes concernant la province de Gueldre depuis 1557 jusque 1740.

Cet inventaire se rapporte à 12 registres de la Chambre des comptes de Gueldre, non encore catalogués, et marqués N, O, P, Q, M, R, S, T, V, X, Y, Z.

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-36. Table alphabétique des matières.

2. (fol. 329-331). — Liste des lettres patentes de noblesse et d'autres marques d'honneur accordées par les princes souverains des Pays-Bas, tirée hors des registres des chartes du pays et duché de Gueldre.

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-2. Table alphabétique des matières.

Copies à la collection Moreau : Intégrale : le no 610. Partielles : Fol 1-328 et 1-36 : au no 1019; un peu à rebours, c'est-à-dire qu'on commence par la copie de la table du registre Z jusqu'à celle du registre M, puis on continue par celle du registre N jusqu'à celle du registre Q.

Fol. 329-331 : au no 1020, fol. 115-116.

Copies à Bruxelles. Fol. 1-328 : copie paraphrasée de notre inventaire n° 360, fol. 26-300.

Fol. 329-331 : copie de notre inventaire n° 52, pages 121-123.

X

N° 588. *Chambre des comptes de Brabant.*
Affaires de Tirlemont, de l'Audience. — Avis et mémoires.

640 et 10, 18, 24 et 18 feuillets.

1. (fol. 1-17). — « Inventaire des titres et papiers qui reposent dans la grande Chambre aux chartres, dans la grande armoire, derrière le grand bureau, cottée de la Chambre des comptes de Brabant et autres, lesquels concernent les affaires de S. M. et des particuliers sous Tirlemont et autres villages en dépendans ».

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-5. Table alphabétique des matières.

2. (fol. 19-185, entrecoupés de trois nouvelles paginations à l'encre rouge, fol. 1-13, 1-17 et 1-17, avec des tables alphabétiques des matières). — Copie des tables des dix-huit registres des chartes et privilèges produits sur les comptes du scel de l'Audience de Brabant de 1440 à 1583.

3. (fol. 186-514). — Extraits des avis et mémoires envoyés par la Chambre des comptes aux souverains, à commencer depuis 1739 jusqu'en 1666 (à reculons).

Fol. 518-640. Table alphabétique des matières.

Copies à la collection Moreau : Intégrale, le n° 611. Partielles, fol. 1-17 et 1-5 : au n° 1027, fol. 139-169.

Fol. 19-138 : au n° 1020, fol. 1-109.

Fol. 139-185 : au n° 1026, fol. 1-47.

Fol. 186-640 : au n° 1003, fol. 1-362.

Copies à Bruxelles. Fol. 1-17. Nous n'en avons aucune copie.

Fol. 19-185, copies des tables des registres n°s 632-649 de la Chambre des comptes; notre inventaire n° 209 contient la table des registres n°s 632-633 et 635-646.

Fol. 186-514. Notre inventaire n° 272 contient la copie, faite par ordre de Gachard, de nombreux extraits de ces feuillets, Nos inventaires n°s 271 et 273-275 contiennent à peu près les mêmes matières que les fol. 186-514.

XI

N° 589. *Chambre des comptes de Flandre. Inventaire de quinze registres de chartes. — Affaires des monnaies.*

303 et 42 et 4 feuillets.

1. (fol. 1-271). — Inventaire de quinze registres des chartes de la Chambre des comptes de Bruxelles au département de Flandre.

Nouvelle pagination à l'encre rouge fol. 1-36. Table alphabétique des matières.

2. (fol. 274-303). — Inventaire du registre des affaires des monnaies, commencé au département de Flandre depuis l'an 1740.

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-4. Table alphabétique des matières.

Copies à la collection Moreau : Intégrale, le n° 612. Partielles, fol. 1-271 et 1-36 : au n° 1005, fol. 1-247.

Fol. 274-303 et 1-4 : au n° 1025, fol. 174-220.

Copies à Bruxelles. Fol. 1-271, double de notre inventaire n° 113, à ceci près que ce dernier va jusqu'en 1751, c'est-à-dire, qu'il contient les tables de seize registres, tandis que celui de la collection Moreau ne contient que celles de quinze registres.

Fol. 274-303, inventaire du registre n° 1161 de la Chambre des comptes dont nous n'avons pas d'inventaire, mais qui contient une table sommaire des matières.

XII

N° 590. *Chambre des comptes de Flandre : « Table des placarts de Flandre ».*

432 et 19 feuillets.

Copies à la collection Moreau : Intégrale, n° 613. Partielles, fol. 1-119 (se rapportant aux deux premiers volumes) : au n° 1025, fol. 1-168.

Fol. 120-432 : au n° 1041, fol. 1-293.

Copies à Bruxelles. Ce volume est la copie des tables des tomes 1 à 7 des « Placcaetbouckeñ van Vlaenderen », imprimés à Gand, Anvers et Bruxelles de 1629 à 1740.

XIII

N° 591. *Inventaire chronologique de la Chambre des comptes de Flandre.*

288 feuillets.

1. (fol. 1-250). - « Recœuil succint des réflexions tirées des avis de Cour reposant à la Chambre des comptes de Bruxelles pour le département de la Flandre » (1667-1743).

Fol. 253-288. Table alphabétique des matières.

Copies à la collection Moreau : Intégrale, 1e n° 614; 2e n° 1002.

Copies à Bruxelles. Les fol. 1-250 sont une copie de la plus grande partie de notre inventaire n° 280, fol. 1-149.

XIV

N° 592. *Archives des dépôts et du greffe de l'Audience de Bruxelles et de la secrétaircrie d'État et de guerre.*

623 et 52 et 62 feuillets.

1. (fol. 1-275). — « Inventaire par extrait des pièces qui sont trouvées dans les dépôts et greffes de l'Audience de Bruxelles et de la secrétairerie de guerre d'estat ».

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-50. Table alphabétique des matières.

2. (fol. 277-623). — Suite de la partie de l'inventaire des dépôts de Bruxelles qui a pour titre : Inventaire des pièces qui se trouvent dans les dépôts de l'Audience et de la secrétairerie de guerre et d'État de Bruxelles.

Nouvelle pagination à l'encre rouge, fol. 1-62. Table alphabétique des matières.

Copies à la collection Moreau : Intégrale, le n° 615. Partielles, fol. 1-275 et 1-50 : au n° 1007, fol. 1-225.

Fol. 277-623 et 1-62 : au n° 1008, fol. 1-413.

Copies à Bruxelles. Fol. 1-275 concernent les archives de la secrétairerie d'État et de guerre qui font actuellement partie de la première section des Archives du royaume.

Fol 277-623 et 1-62, copiés par ordre de Gachard, forment notre inventaire n° 418.

XV

N° 598 (1). *Registres du Conseil de Namur, — des États de Namur, — de l'hôtel de ville de Namur. — Pièces ci-devant déposées au château de Namur.*

563 et 36 feuillets.

1. (fol. 1-27). — Inventaire des archives du Conseil de Namur.

2. (fol. 31-104). Inventaire des registres des archives des États de Namur.

3. (fol. 109-197). — Inventaire par extraits d'un registre intitulé : « Registre des placards et édits de la province de Namur commençant l'an 1580 ».

Nouvelle pagination à l'encre rouge fol. 1-30. Table alphabétique des matières.

4 (fol. 199-506). — « Inventaire par extraits des pièces autrefois et depuis très longtemps déposées au château de Namur et qui, depuis le siège, ont été transférées dans la ville et qui sont actuellement dans un dépôt près du Conseil de Namur ».

Fol. 507-563. Table alphabétique des matières.

Copies à la collection Moreau : Intégrale, le n° 621. Partielles, fol. 1-27 : au n° 1030, fol. 391-417.

Fol. 31-104 : au même n° 1030, fol. 325-390.

Fol. 109-197 : au même n° 1030, fol. 421-515.

Fol. 199-506 : aux n°s 1029, fol. 1-283, et 1030, fol. 284-323.

(1) Les n°s 593 à 597 Moreau se rapportent aux archives de la secrétairerie d'État et des finances, au conseil des finances et au conseil privé, à la chapelle du cardinal Granvelle, à la Contadorie, aux archives de Bruges, Franc de Bruges, Charleroi, Maestricht, Mons, états de Hainaut, Gand, états de Flandre, conseil de Flandre, ville et châtellenie d'Ypres, etc., qui ne concernent en rien la deuxième section des Archives du royaume. (Voir à ce sujet l'Inventaire de M. H. Omont.)

Copies à Bruxelles. Les fol. 199-506 constituent un double de notre inventaire n° 176.

XVI

N°s 600-601 (¹). *Table générale des matières contenues aux XXI volumes d'inventaires faits, pendant les années 1746, 1747 et 1748, dans les archives et dépôts des Pays-Bas, par M. d'Esnans, etc..., rédigée par M. Godard de Clamecy.*

399 et 519 feuillets.

C'est une table alphabétique. Le premier volume comprend les lettres A à G, le second les lettres H à Z.

Les n°s 623-624 Moreau constituent des doubles de ces tables précieuses pour la seconde série de registres, n°s 602-622, — doubles des registres 579-599 — et la pagination y est indiquée. Le copiste de cette seconde série a donc jugé inutile, à juste titre, de recopier dans chaque volume les tables qui figurent dans tous les volumes de la première série.

Les n°s 1000-1043 Moreau constituent pour la plupart, comme on le verra par la liste qui va suivre, des copies des n°s 579-599, mais, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, les tables alphabétiques des matières y sont totalement dépourvues de références numériques.

N°s 1000-1001	voyez	n° 579.
— 1002	—	n° 591
— 1003	—	n° 588 fol. 186-640.
— 1004	—	n° 593 fol. 1-411 et 1-78.
— 1005	—	n° 589 fol 1-271 et 1-36.
— 1006	—	n° 595 fol. 1-256.
— 1007	—	n° 592 fol. 1-275 et 1-50.
— 1008	—	n° 592 fol. 277-633 et 1-62.
— 1009-1010	—	n° 581.

(¹) Le n° 599 Moreau contient les inventaires des archives des villes de Nieuport, Ostende et Tournai.

Nos 1011		voyez	n° 583	fol. 99-301.
— 1012		—	n° 580	fol. 1-287.
— 1013		—	n° 582	fol. 1-125 et 1-42.
— 1014-1015		—	plus loin.	
— 1016-1017		—	—	
— 1018		—	—	
— 1019		—	n° 587	fol. 1-328 et 1-36.
— 1020 fol.	1-109	voyez	n° 588	fol. 19-138.
	115-116	—	587	— 329-331.
	117-122	—	586	— 196-204.
	127-213	—	583	— 303-365.
	217-285	—	583	— 1-95.
— 1021 fol.	1-165	—	582	— 126-355.
	168-277	—	586	— 1-75 et 1-24
	279-414	—	586	— 76-193 et 1-39
— 1022 fol.	1-117	—	584	— 61-220.
	125-217	—	584	— 328-446.
	225-294	—	584	— 222-326.
	297-321	—	584	— 1-60.
— 1023		—	594	— 151-547.
— 1024 fol.	1-64	—	594	— 1-149.
	67-75	—	585	— 223-230 et 1-2.
— 1025 fol.	1-168	—	585	— 1-119.
	174-220	—	589	— 274-303.
— 1026 fol.	1-47	—	588	— 139-185 et 1-17.
	51-141	—	585	— 1-90 et 1-34.
	149-152	—	585	— 92-99.
	153-158	—	582	— 414-425 et
			1027	— 288-310.
	167-187	—	585	— 181-206 et 1-9.
	189-205	—	585	— 155-180 et 1-3.
	213-222	—	585	— 211-221 et 1-3.
	227-249	—	585	— 233-281 et 1-3.
	259-306	—	585	— 297-368 et 1-14.
— 1027 fol.	1-55	—	580	— 370-408.
	65-107	—	583	— 369-395 et 1-9.
	111-132	—	585	— 285-294 et 1-4.

N° 1027 fol.	139-169	voyez n°	588 fol.	1-17 et 1-5.
	177-227	—	596 —	366bis-402.
	234-239	—	596 --	363-366.
	246-281	—	580 —	412-439.
	288-310	—	582 —	414-425 et
			1026 —	153-158.
	319-404	—	585 —	102-154 et 1-14.
— 1034 (1). Voyez plus loin.				
— 1035		voyez n°	596	
— 1036		—	580.	
— 1037		—	597.	
— 1038		—	582 fol.	126 404.
— 1039		—	599 —	77-376.
— 1040 fol.	1-257	—	597 —	411-557.
—	263-319	—	599 —	25-75 et 1-9.
— 1041		—	590 —	120-432.
— 1042 voyez plus loin.				
— 1043 fol.	1-99	—	585 —	1 90.
	103-196	—	593 —	420-462 et
			1032 —	285-306.
	199-206 (2)	—	599 —	1-22.

Nous reprenons ici les quelques numéros de cette série qui n'ont point de doubles dans les séries précédentes de la collection Moreau.

XVII

Nos 1014-1015. *Répertoire des actes contenus dans les registres des chartes de la Chambre des comptes de Lille* (1386-1531).

594 feuillets.

Copies à la collection Moreau. Aucune.

(1) Les nos 1028 à 1033 concernent le Hainaut, Mons, Namur, la Lorraine, François I et Charles V, le concile de Trente, la Franche comté, etc. Cependant les nos 1029 et 1030 (fol. 1-323) contiennent un double de notre inventaire n° 176 Voyez à ce sujet le n° 598 Moreau.

(2) Les fol. 207 à 218 concernent la Franche-Comté et la ville de

Copies aux 182 Colbert Flandre. Le registre n° 53, sans la table alphabétique qui figure aux fol. 511-594.

Copies à Bruxelles. Notre inventaire n° 117, également sans la table.

XVIII

N°s 1016-1017. *Répertoire des lettres enregistrées ès registres des chartes tenus et reposans en la Chambre des comptes à Lille* (1530-1625).

799 feuillets.

Copies à la collection Moreau : Aucune.

Copies aux 182 Colbert Flandre. Les registres n°s 54-55, sans la table des fol. 713-799.

Copies aux Archives départementales du Nord, à Lille. L'inventaire n° B. 120 pour les années 1531-1555.

Copies à Bruxelles. Notre inventaire n° 119, également sans la table.

XIX

N° 1018. *Répertoire des lettres contenues dans les registres des chartes de la Chambre des comptes de Lille* (1625-1644).

362 feuillets.

Copies à la collection Moreau. Aucune.

Copies aux 182 Colbert Flandre. Le registre n° 56, sans la table des fol. 311-362.

Copies à Bruxelles. Notre inventaire n° 121, également sans la table.

Toutefois, il est à remarquer que l'inventaire de la collection Moreau s'arrête à l'année 1644, alors que notre inventaire n° 121 va jusqu'en 1667 et celui des 182 Colbert jusqu'en 1674.

XX

N° 1034. *Inventaire de pièces conservées dans la première chambre de la Chambre des comptes de Bruxelles.*

337 feuillets.

1. (fol. 1-58). Inventaire des titres et documents mis dans la petite armoire marquée 5 et B en la première chambre.

Les 537 numéros analysés ici sont les mêmes que les 537 premiers numéros analysés au n° 579 Moreau, fol. 1 et suivants.

2. (fol. 59-102). Inventaire des titres, papiers et documents mis dans l'armoire marquée 4 et F en la première chambre.

Cette partie contient les analyses de 729 numéros dont les 335 premiers sont les mêmes que ceux analysés au n° 579 Moreau, fol. 133v° à 206. L'inventaire n° 1034 Moreau contient donc 394 analyses nouvelles, ne figurant pas au n° 579 Moreau.

3. (fol. 105-131). Inventaire des pièces qui se trouvent parmi les papiers mis en la seconde chambre dans l'armoire marquée 3, à la main droite de ladite chambre.

Cette partie contient 260 analyses d'actes, classées par ordre chronologique, des années 1579 (juin) à 1690 (décembre) et concernant les affaires internes et externes du Brabant.

4. (fol. 133-164). Inventaire de documents et papiers mis dans l'armoire marquée 4 et H, dans la première chambre.

Contient les analyses de 486 documents.

5. (fol. 169-210). Inventaire des titres, documents et papiers mis dans ladite armoire marquée 4 G, en la première chambre.

Contient les analyses de 422 documents.

6. (fol. 211-320). Inventaire des papiers et documents mis dans l'armoire marquée 4 et C, en la première chambre.

Contient les analyses de 771 numéros.

7. (fol. 323-337). Inventaire des papiers et documents qui sont dans l'armoire marquée 5 et A, en la première chambre.

Contient les analyses de 296 numéros.

Copies à Bruxelles. Nous n'avons aucun double de cet inventaire à Bruxelles.

XXI

N° 1042. *Copie des tables des 9 registres des placcarts, ordonnances,* etc., *reposans en la Chambre des comptes au département de Flandres commençans en 1667, depuis la sortie de Lille jusques et compris 1746.*

Copies à la collection Moreau : Aucune.

Copies à Bruxelles. Les tables en question se trouvent en tête des registres 71-79 de la Chambre des comptes. Nous n'en avons point d'inventaire spécial.

B. — **Les 182 Colbert (Flandre).**

XXII

N° 3. *Inventaire des titres les plus importants et pièces les plus curieuses qui sont dans les registres des chartes de la Chambre des comptes de Lille en Flandre, dont on tire des copies pour être envoyées à Paris.*

195 et 244 feuillets.

Ces registres des chartes sont encore aujourd'hui conservés aux Archives départementales du Nord, à Lille.

Les registres 773 et suivants de la Chambre des comptes, à Bruxelles, en contiennent de nombreux extraits.

Copies. Il existe un double de cet inventaire aux Archives départementales du Nord, à Lille, sous le n° B. 156. (Voyez plus loin, inventaire XLVI.)

XXIII

N° 53. *Inventaire général des soixante et dix-sept registres en parchemin, originaux des chartes qui sont gardéz dans la cour nommée des chartes de la Chambre des comptes du Roy, à Lille en Flandre (1358-1531).*

542 et 4 feuillets.

Copies. C'est le double des inventaires n°s 1014 et 1015 Moreau (sans la table) et de notre inventaire n° 117.

XXIV

N°s 54 et 55. *Même titre (1531-1624).*

858 feuillets.

Copies. Ce sont les doubles des inventaires n°s 1016-1017 Moreau (sans la table) et de notre inventaire n° 119. Le n° B. 120 des Archives départementales du Nord, à Lille, est un double de la première partie des n°s 54 et 55 Colbert (années 1531-1555).

XXV

N° 56. *Même titre (1625-1674).*

428 feuillets.

Copies. C'est le double — jusqu'à l'année 1644 — du n° 1018 Moreau et — jusqu'à l'année 1667 — de notre inventaire n° 121.

XXVI

N° 74. *Inventaire raisonné des titres du trésor des chartes de la Comté de Namur, qui sont gardéz dans le chasteau de ladite ville.*

261 feuillets.

Copies. C'est une copie, collationnée sur l'original, en 1671, par Denis Godefroy; elle constitue un double de notre inventaire n° 175.

A la suite de cet inventaire commence une nouvelle pagination (fol. 1-310), comprenant un « recueil des aydes ordinaires et subsides extraordinaires de Flandre accordéz aux princes souverains du pays depuis l'an 1626 jusques en 1642 ». — Copies de pièces.

XXVII

N° 75. *Inventaire raisonné des titres du trésor des chartes de la Comté de Haynaut, qui sont gardéz dans la ville de Mons.*

345 feuillets.

Copies. C'est une copie, collationnée sur l'original, en 1670, par Denis Godefroy; elle forme un double de notre inventaire n° 173.

XXVIII

N° 93. *Inventaire des lettres, tiltres, charges et enseignemens estans et reposans en la thrésorie des chartres ou chastel de Lille, faictes par nous Jehan Ruffault et Charles de Boulongne, conseillers de l'empereur et de mon très redoubté seigneur monseigneur l'archiduc d'Austrice, duc de Bourgogne, et maistres en leur Chambre des comptes, à Lille, et Jehan le Blancq, auditeur desdits comptes, etc., de 1506 à 1512.*

253 feuillets.

Analyses d'actes soigneusement faites, classées par ordre chronologique sous diverses rubriques.

Copies. C'est la copie du n° B. 118 des Archives dépar-

tementales du Nord, à Lille (voyez plus loin l'inventaire XXXIII), dont notre inventaire n° 140 contient de nombreux extraits Voyez aussi dans nos *additions et corrections* notre inventaire n° 140bis.

§ 2.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD, A LILLE.

Les inventaires, dont la liste suit, sont presque tous longuement décrits dans l'ouvrage de DEHAISNES et FINOT : *Inventaire sommaire des archives départementales du Nord, à Lille*, Archives civiles. Série B. Tome I, 1re partie (Lille, 1899), pages 130-156, auquel nous renvoyons pour tous les détails. Bien que l'immense majorité des archives, auxquelles ces inventaires se rapportent, fassent partie, encore de nos jours, du dépôt de Lille, nous possédons, à la 2e section des Archives du royaume à Bruxelles, tant de documents, copies et autres, concernant l'ancienne Chambre des comptes de Flandre, et la série des inventaires de Lille vient si bien compléter celle des inventaires de la 2e section, que nous nous reprocherions de ne pas les avoir fait connaître dans un travail qui vise à être le plus complet possible.

Nous abrégeons quelque peu certains titres kilométriques (1).

(1) Aux principaux ouvrages à consulter sur la Chambre des comptes de Flandre, cités en note pp. 59-60, on pourra encore ajouter les suivants :

LE GLAY : *Notice sur les Archives du Nord* dans l'Annuaire du département pour 1839.

LE MÊME : *Histoire et description des Archives générales du département du Nord, à Lille* dans le tome II des documents historiques et inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque royale et des Archives ou des Bibliothèques des départements par M. Champollion-Figeac.

LE MÊME : *Nouveau mémoire sur les Archives départementales du Nord* dans les tomes V et VI du Bulletin de la Commission historique du département.

DE SAINT-GENOIS (baron Jules) : *Notice sur les chartes déposées autrefois au château de Rupelmonde* en tête de l'Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre, Gand 1843-46.

XXIX

« *Inventoire fait à Nyvelle des privilèges, chartres et lettres touchant les duchiez de Brabant et de Limbourg, estans audit lieu de Nyvelle en la tresorie de l'église par les commis à ce de par madame de Brabant, comme héritière, et les commis de par monseigneur de Bourgogne pour cause de la succession desdits pays de Brabant et de Lembourc; c'est assavoir de par madicte dame de Brabant, monseigneur de Wittain, seneschal de Brabant, messire Jehan de la Grave et messire Jehan de Colongne, conseillers de madicte dame, et de par ledit monseigneur de Bourgoingne, messire Jehan de Pouques, maistre Jehan Casier, conseillers, et maître Thierry Gherbode, secrétaire de mondit seigneur, le IIIIe jour de septembre l'an mil CCC IIII^{xx} et XIII.* »

B. 147. Liasse de 14 cahiers in-f° de 147 ff. papier.

C'est le double de notre inventaire n° 63.

XXX

Inventaire et extrait des chartres et lettres qui sont mises en la trésorie du chastel de Lille, appartenant à monseigneur le Duc de Bourgoingne, comte de Flandres, d'Artois et de Bourgoingne, touchant son pays de Flandres, encommencié par moy Thierry Gherbode, secrétaire de mondit seigneur, en l'an mil III^{c} IIII^{xx} et dix-neuf que par mondit seigneur j'ai esté ordonné et commis à la garde desdictes chartres et lettres et continué en la manière que s'ensuit.

B. 113. In-f° de 252 feuillets, papier, mauvais état

Copies, au même dépôt, n^{os} B, 114 (in-fol. de 316 ff. papier) et B, 115 (portefeuille, contenant 7 cahiers in fol. de 251 feuillets.)

XXXI

Inventoire de pluseurs lettres en pappier et en parchemin, tant de caucions, d'affranchissemens, obligacions et autres touchans les domaine et autres faiz de messeigneurs Philippe et Jehan,... et Philippe, secont ducs de Bourgongne, etc.; *icelluy inventoire fait et commencié en la Chambre des Comptes à Lille, ou mois de décembre MCCCCXII (1407-1427).*

B. 116. Cahier in-f° de 28 feuillets en papier.

XXXII

Déclaracion des lettres contenues ou répertoire anchien des chartres estans au chasteau de Lille, lesquelles lettres en renouvellant ledict répertoire, en vertu de certaines lettres patentes de l'Empereur, par maistres Jehan Ruffault et Charles de Boulongne, conseillers de l'Empereur, maistres en leur Chambre des comptes à Lille, et Jehan le Blanc, auditeur desdits comptes, ès années 1506 à 1512, n'ont esté trouvées ès layes en aulmaires d'icelui trésor; et si n'est déclairé sur icelui anchien répertoire qu'elles sont devenues et par qui ne comment elles en ont esté ostées. Laquelle déclaracion se fait icy pour l'envoier au Trésorier desdictes chartres pour advertissement et afin de chercer à Rupplemonde si aucune chose s'en trouvera.

B. 117. Cahier in-f° de 38 feuillets en papier.

XXXIII

Inventoire des lettres, etc., *reposans en la Trésorie des chartres ou chastel de Lille, faict par Jehan Ruffault et Charles de Boulongne, conseilliers de l'Empereur et de l'Archiduc d'Austrice, et maistres en leur Chambre des comptes a*

Lille, et Jehan Leblancq, auditeur desdits comptes à ce commis, tant par lettres de feu le Roy de Castille, comme de l'Empereur; icelle inventoire faicte ès années 1506 à 1512.

B. 118. Registre in-f° de 258 feuillets en parchemin, avec 62 dessins à la plume.

Il existe plusieurs doubles de cet inventaire, : 1° au dépôt de Lille même, n° B, 119 (in-fol. de 382 feuillets papier, avec 59 dessins à la plume); 2° à la Bibliothèque nationale à Paris, collection des 182 Colbert Flandre, n° 93 (voyez le n° XXVIII du présent inventaire); 3° aux Archives du royaume, à Bruxelles, n° 140*bis* du présent inventaire, dans les additions et corrections; et le n° 140, page 75 du présent inventaire, qui en contient de nombreux extraits.

XXXIV

Inventaire chronologique et détaillé de tous les titres qui se trouvent dans les archives des comtes de Flandre déposés dans l'ancienne Chambre des comptes de Lille (1re partie, allant de 706 à 1270; 2e partie de 1286 à 1300; il y a une lacune de 1271 à 1285).

B. 161. Cahier non relié, in-8°, 444 feuillets, papier, et B. 162, cahier non relié, papier, f°s 157 à 336; les 156 premiers feuillets manquent.

MM. Dehaisnes et Finot (*op. cit.*, p. 149) remarquent que ces inventaires paraissent être les minutes de l'inventaire chronologique du Trésor des chartes dressé par les soins de Denis-Joseph Godefroy. Ils auraient pu ajouter, nous semble-t-il, que ce dernier travail a été publié par M. de Coussemaeker, (Paris et Lille, 1865), et qu'il en existe de nombreuses copies, entre autres au dépôt de Lille même, les n^os B, 174-178, à Londres, au British Museum, Stowe 92 et 93.

XXXV

Inventaire chronologique et détaillé de toutes les chartes qui se trouvent dans les archives des comtes de Flandre, déposées dans l'ancienne Chambre des comptes du Roy, à Lille, par Me Godefroy, garde des archives des comtes de Flandre.

Tomes.	Années.	Numéros.		
I	706-1240	1 - 717	B. 174	reg. in-fo 198 p. pap.
II	1241-1270	718 - 1730	B. 175	reg. in-fo 850 p. pap.
III	1271-1285	1730bis. 2724	B. 176	reg. in-fo 746 p. pap.
IV	1286-1294	2725 - 3652	B. 177	reg. in-fo 832 p. pap.
V	1295-1307	3653 - 4609	B. 178	reg. in-fo 788 p. pap.
VI	1308-1322	4610 - 5536	B. 179	reg. in-fo 606 p. pap.
VII	1323-1334	5537 - 6943	B. 180	reg. in-fo 650 p. pap.
VIII	1335-1359	6944 - 8340	B. 181	reg. in-fo 606 p. pap.
IX	1360-1365	8341 - 9674	B. 182	reg. in-fo 612 p. pap.
X	1366-1379	9675 -10795	B. 183	reg. in-fo 606 p. pap.
XI	1380-1390	10796 -11993	B. 184	reg. in-fo 597 p. pap.

XXXVI

Inventaire chronologique et détaillé de toutes les chartes qui ont été déposées à l'ancienne Chambre des comptes du Roi, à Lille.

Tome VI	titres de	1308 à 1350 (1)	B. 185	reg. in-8o 1261 p. pap.
— VII	—	1351 à 1400	B. 186	reg. in-8o 1130 p. pap.
— VIII	—	1401 à 1500	B. 187	reg. in 8o 528 p. pap.
— IX	—	1501 à 1600	B. 188	reg. in-8o 438 p. pap.
Tables de ces quatre volumes			B. 189	reg. in-8o 262 p. pap.

(1) On lit en bas de la première page : « Nota. Cet inventaire, jusqu'en 1314, fait partie de l'ancien travail de M. Godefroy; il devait commencer le 6e volume de son précieux répertoire. »

XXXVII

Table chronologique et détaillée du 2e cartulaire de Flandre (XVIIIe siècle).

B 168 Liasse contenant 1 cahier in-fo de 138 feuillets papier.

XXXVIII

Inventaires du premier registre des chartes, des 6e et 7e cartulaires de Flandre.

B. 190. Registre grand in-8o de 467 feuillets papier.

XXXIX

Déclaration des registres des chartes reposans en ceste chambre depuis l'an 1386.

B 124.

XL

Inventaire sous forme de table des matières des documents principaux contenus dans les quinze registres des chartes de la Chambre des comptes de Bruxelles au département de Flandre.

B. 160.

XLI

Tables des registres des chartes dressées par les greffiers de la Chambre des comptes (XVIIe siècle).

B. 150. Portefeuille contenant 13 cahiers in-8o de 334 feuillets papier.

XLII

Inventaires des registres des chartes II à IX.

B. 191. Registre grand in-8° de 502 feuillets papier.

XLIII

Fragments d'inventaires des registres des chartes, dressés par Denis Godefroy (XVIIe siècle).

B. 152. Portefeuille contenant 45 pièces en papier.

XLIV

Minutes des tables des registres des chartes n°s 50, 51, 52, 55, 58, 60, 74, 77 (1614-1670).

B. 151. Liasse contenant 8 cahiers in-8° de 176 feuillets papier.

XLV

Inventaire fait par Henri Lippin, Thomas de la Becque et Jean de Pacy, conseillers de la Chambre des comptes, à Lille, de plusieurs comptes, chartes et autres écrits, touchant le duc de Bourgogne et le domaine de ses comtés de Flandre et de Réthel, déposés dans une chambre au château de Lille, ledit inventaire commencé le 16 mars 1386 (n. st.).

B. 123.

XLVI

Inventaire des titres les plus importants et les plus curieux qui sont dans les registres des chartes de la Chambre des comptes, dressé par les archivistes Godefroy, afin qu'on en tire des copies destinées à être envoyées à Paris (XVIIe siècle).

B. 156. Liasse contenant 3 cahiers in-8° de 270 feuillets papier.

Ce sont les copies extraites des registres des chartes qui forment la collection ou fonds dit des 182 Colbert Flandre à la Bibliothèque nationale de Paris.

La copie de l'inventaire B. 156 porte le n° 3 des 182 Colbert Flandre.

XLVII

Répertoire des pièces les plus curieuses tirées des registres des chartres et des mémoires reposans dans la Chambre des comptes à Lille, par moy conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, signé Le Comte, avec paraphe, sur lequel je l'ay copié. Lille, ce 20 janvier 1748. Vander Cruyse de la Macquellerie (XVIIe siècle).

B 126. Registre in-fol. de 82 feuillets papier.

A rapprocher de nos inventaires nos 161-164.

XLVIII

Inventaire détaillé et description des titres conservés dans la tour des chartes de la Chambre des comptes de Lille (XVIIIe siècle).

B 169. Liasse contenant 1 cahier in-f° de 368 feuillets papier.

XLIX

Inventaire des lettres, titres, etc., *trouvés en une grande laye de bois damassé étant en la Chambre des comptes à Lille, derrière le grand bureau, réunis pour être déposés au Trésor des chartes.*

B. 123.

L

Déclaration de plusieurs lettres patentes trouvées éparses avant la Chambre.

B. 124.

LI

Minute de répertoire de la Chambre des comptes, à Lille, des lettraiges enregistrées es registres de ladicte chambre, commenchans en l'an XV^c XXXI (1531-1555).

B. 120. Registre in-f° de 142 feuillets papier.

Cet inventaire est conçu d'après le modèle de notre inventaire n° 119, mais celui-ci contient le répertoire des registres aux chartes de 1531 à 1625, alors que l'inventaire de Lille ne va que de 1531 à 1555. Cf. les n°s 54-55 des 182 Colbert et 1016-1017 de la collection Moreau à la Bibliothèque nationale à Paris.

LII

Divers inventaires, entre autres celui des dénombrements de fiefs mouvant de la Chambre légale de Flandre, de registres de fiefs, terriers, rentes, renenghes, cartulaires des rentes, tonlieux et autres droits, plaidoiries, etc. (XVIIIe siècle).

B. 157. Portefeuille contenant 12 cahiers in-f° de 300 feuillets, et 62 pièces en papier.

LIII

Inventaire des registres, titres, papiers, etc., *concernant le siège et greffe du bailliage de Lille, renouvelé le 7 mai 1578.*

B. 123.

LIV

Inventaire alphabétique des titres concernant la province d'Artois déposés aux archives de la Chambre des comptes.

B. 193. Registre grand in-8° de 338 feuillets papier.

LV

Inventaire dressé par Denis Joseph Godefroy de tous les titres déposés dans les archives de l'ancienne Chambre des comptes intéressant la province de la Flandre wallonne et allant de 1066 à 1294 (XVIIIe siècle).

B. 192. Registre grand in-8° de 272 feuillets papier.

LVI

Inventaire de tous les arrières-fiefs tenus de la seigneurie du poldre de Namur et de la Trinité relevant de la Cour du Veisbourg de Gand.

B. 123.

LVII

Déclaration des registres des fiefz et cartulaires des rentes de Flandres et Haynaut, Artois, chastellenie de Lille, Douay et Orchies et seigneurie de Malines, renouvellée en l'an XV^c^ soixante.

B. 122. Cahier in-f° de 35 feuillets papier.

Il en existe un double au même dépôt, B. 123.

LVIII

Déclaration des registres des fiefz et cartulaires des rentes de Flandres, Haynnau, Artois, chastellenie de Lille, Douay, Orchies et seigneurie de Malines, renouvellée en l'an XV^c quarante-deux.

B. 123.

LIX

Inventaire des registres des chartes de l'Audience. Tome Ier (XVIIe siècle).

B. 128. Registre in-f° 157 feuillets papier.

LX

Inventaire des registres des chartes de l'Audience. Tome II (XVIIe siècle).

B. 129. Registre in-f° de 233 feuillets en papier.

LXI

Tables partielles des registres des chartes de l'Audience et autres (1358-1581).

B. 125. Registre in-f° de 326 feuillets papier.

LXII

Table des registres d'Audience depuis l'an 1386 jusqu'en 1537.

B. 123.

A rapprocher de notre inventaire n° 160.

LXIII

Table du tome III des registres de l'Audience (XVIIe siècle).

B. 158. Portefeuille contenant 1 cahier in-f° de 237 feuillets en papier.

LXIV

Recueil de plusieurs privilèges et traités « estant es registres de l'Audience ».

B. 123.

LXV

Déclaration des registres des mémoires, appointemens, submissions, etc.

B. 124.

LXVI

Table des registres des mémoires depuis 1323.

B. 123.

A rapprocher de nos inventaires n°s 161 à 164.

LXVII

Inventaire des registres des chartes et des mémoires, dressés par ordre de matières (XVIIe siècle).

B. 127. Registre in-f° de 243 feuillets papier.

A rapprocher de nos inventaires n°s 161 à 164.

LXVIII

Répertoire des chartres de Rupelmonde, renouvelé en l'an XVᶜLII par Philibert de Bruxelles.

B. 121. Registre in-f° de 434 feuillets papier.

LXIX

Procès-verbal de l'état dans lequel on a trouvé le chartrier ou trésor des chartes déposé depuis plusieurs siècles dans le château de Gand (XVIIe siècle).

B. 159. Portefeuille contenant 2 cahiers in-f° de 382 feuillets et 7 pièces en papier.

LXX

État de l'entremise des nécessités de la Chambre des comptes du Roi à Bruges pour une année finie le 31 décembre 1669. Idem à partir du 1er janvier 1670.

B. 160.

LXXI

Anciens inventaires des registres et papiers de la Chambre des comptes entre autres : ceux de plusieurs comptes reposant « en la grant chambre derrière » comprenant ceux de divers ouvrages faits aux XIVe *et* XVe *siècles, des voyages de plusieurs personnages princiers des* XVe *et* XVIe *siècles, des inventaires de joyaux de Philippe le Bon, Philippe le Beau, Marie de Bourgogne, Maximilien et Charles-Quint, ainsi que des tapisseries de ce dernier* (1507-1652).

B. 149. Liasse contenant 8 cahiers in-f° de 240 feuillets et 8 pièces en papier.

LXXII

Inventaire des lettraiges, comptes, etc., trouvés après le trépas de l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas en son hôtel à Malines.

B. 123.

LXXIII

Inventaires des comptes qui se trouvent dans la Chambre appelée des Finances à la Chambre des comptes de Lille (XVIIIe *siècle*).

B. 167. Portefeuille contenant 1 cahier in-f° de 198 feuillets papier.

LXXIV

Inventaire des comptes des ouvrages et fortifications d'Artois, de Hainaut, de Dunkerque, Gravelines, Bourbourg, Cambrai, l'Ecluse.

B. 124.

LXXV

Divers inventaires des registres et comptes dressés par les officiers de la Chambre des comptes et les gardes des archives Godefroy (XVIIe *siècle*).

B. 153. Portefeuille contenant 9 cahiers in f° de 226 feuillets et 58 pièces en papier.

LXXVI

Divers inventaires des comptes et des liasses d'acquits qui se trouvent dans la Chambre des comptes de Lille, dressés par les gardes des archives Godefroy (XVIIe *siècle*).

B. 154. Portefeuille contenant 4 cahiers in-f° de 98 feuillets et 64 pièces en papier.

LXXVII

Déclaration des acquits rendus sur les comptes des licentes au quartier de Gand, Nieuport, Dunkerque, Gravelines, Saint-Omer, Aire, Courtrai, Tournehem.

B. 124.

LXXVIII

Inventaire des lettres dépêchées de 1563 à 1575 (XVIIIe *siècle*).

B. 163. Liasse contenant 5 cahiers in-8° de 345 feuillets de papier.

LXXIX

Liste des rapports faits au grand bureau de la Chambre des comptes pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1743.

B. 160.

LXXX

Inventaire des sacs, rôles et procès trouvés en la petite Chambre de feu Adrien Hannart sous la nouvelle Chambre aux monnaies, dressé par J. Nieuland au mois de janvier 1608.

B. 124

LXXXI

Inventoire des quoyers des biens saisiz et annotez es pays de Flandre, Artois, Haynnau et Namur depuis la publication du placcard Dassche, publié en l'an XV^{c} IIII^{xx} *et ..., reposans tout en hault derrière le bureau de monseigneur le maistre Hanraet en la Chambre des finances.*

B. 124.

LXXXII

Répertoire des acquitz et filaches reposans en la cave ou chambre basse près de l'eaue, touchant les confiscations à cause des troubles de pardeça depuis l'an 1566 en avant, comme se void en fin de chascun article, faict en may 1608.

B. 124.

LXXXIII

Inventaire des biens français au comté de Flandre, Douai, Lille et Tournai, au pays et comté d'Artois, au comté de Hainaut.

B. 124.

LXXXIV

Déclaration des registres des espiers.

B. 124.

LXXXV

Inventoire des trousses descendues du comptoir de M. d'Overloopen, chevalier, seigneur de Hannes, en son vivant secrétaire et premier audiencier de Sa Majesté, apportez de Bruxelles en ceste chambre par M. Francois Logenhayghen, seigneur d'Ingheland, premier auditeur en ce temps de ceste chambre au mois de ....

B. 124.

LXXXVI

Contrerôles des grands tonlieux et grute de Bruges, tonlieux de Rupelmonde, Tenremonde, Malines, tonlieu au Vieil-Escluze et autres.

B. 124.

LXXXVII

Répertoire des filaches et registres aux commissions et sermens des officiers de justice et recepte, reposans en la Chambre des comptes, à Lille, lez le bureau du greffier Gilleman, noort-oost du Grant Bureau.

B. 124.

LXXXVIII

Inventaire des quatre premières layettes des traités, dressé par Jean Godefroy, au XVIIe *siècle* (1199-1483)

B. 145. Registre in-f° de 416 feuillets en papier.

LXXXIX

Inventaires de diverses layettes renfermant les traités de paix, alliances, etc. (XVIIe siècle).

B. 170. Liasse contenant 3 cahiers in-f° de 226 feuillets papier.

XC

Inventaire des cartes figuratives de la Chambre des comptes, des plans et cartes copiés pour le service du Roi, des cartes et plans trouvés en la Chambre des comptes, à Bruxelles, de plusieurs plans de chaussées et canaux des États du Hainaut, des cartes figuratives des bois et cantons soumis à la domination du Roi, déposés à la Chambre des comptes de Brabant, des plans trouvés dans la salle de l'audience.

B. 160.

XCI

Inventaire d'aucuns lettrages que Anthoine de Busy, trésorier de Hainaut, a trouvés en la chambre haute de la tour de Naste qui n'estoient inventoiriés, ains estoient mêlez entre plusieurs viez comptes.

B. 123.

XCII

Inventaire des layettes renfermant les titres du comté de Hainaut, dressé par les Godefroy avec cette note : « Les titres du pays de Haynaut sont à Mons dans une tour que l'on appelle la tour de Naste » (1693).

B. 130. Portefeuille contenant 12 pièces et un cahier non relié in-f° de 358 feuillets en papier.

Cf. l'inventaire précédent.

XCIII

Inventaire des besoignés des domaines de Luxembourg.

B. 160.

XCIV

Inventaire des deux layettes cotées A et AA des titres du château de Namur, dressé par les gardes des archives Godefroy (XVIIIe siècle).

B. 155. Liasse contenant 3 cahiers non reliés, in-f° de 206 feuillets papier.

XCV

Inventaire des papiers cy-devant transportés de Bruxelles à Lille qui sont demeurés aux commissaires de S. M. Tr. chrét. (1770).

B. 131. Registre in-f° de 88 feuillets en papier.

C'est un double de notre inventaire n° 133.

XCVI

Inventaire des titres tirés de la tour aux chartres en la Chambre des comptes du Roi à Lille. Tome Ier (1770).

B. 132. Registre in-f° de 620 pages en papier.

C'est le double de notre inventaire n° 134 (en partie).

XCVII

Inventaire des titres de la tour des chartes de la Chambre des comptes du Roi à Lille. Tome II (1770).

B. 133. Registre in-f° de 460 pages en papier.

C'est le double de notre inventaire n° 134 (en partie).

XCVIII

Inventaire des titres de la tour des chartes de la Chambre des comptes du Roi à Lille. Tome III, *renfermant l'inventaire des dénombrements originaux tirés du cabinet des fiefs en la Chambre des comptes du Roi, à Lille en Flandres* (1770).

B. 134. Registre in-f° de 640 pages en papier.

C'est le double de notre inventaire n° 168.

XCIX

Inventaire des titres de la tour des chartes de la Chambre des comptes du Roi, à Lille. Tome IV. Suite du tome III (1770).

B. 135 Registre in-f° de 624 pages en papier.

C'est le double de notre inventaire n° 169.

C

Inventaire des titres de la tour de la Chambre des comptes du Roi, à Lille. Tome V. Suite des tomes III et IV (1770).

B. 136 Registre in-f° de 588 pages en papier.

C'est le double de notre inventaire n° 170.

CI

Inventaire des titres de la tour de la Chambre des comptes du Roi, à Lille. Tome VI, *renfermant l'inventaire des comptes qui se trouvent dans la Chambre des comptes* (1770).

B. 137. Registre in-f° de 597 pages en papier.

C'est le double de notre inventaire n° 342.

CII

Inventaire des titres de la tour de la Chambre des comptes du Roi, à Lille. Tome VII, *renfermant l'inventaire des copies extraites des différents registres reposant en la Chambre des comptes, à Lille* (1770).

B. 138. Registre in-f° de 521 pages en papier.

C'est le double de notre inventaire n° 135.

CIII

Inventaire des titres de la tour de la Chambre des comptes du Roi, à Lille. Tome VII, *renfermant l'inventaire des copies tirées de cartulaires, registres, comptes et liasses reposant en la Chambre des comptes* (1770).

B. 139. Registre in-f° de 301 pages en papier.

C'est le double de notre inventaire n° 138.

CIV

Inventaire des différentes laïettes qui ont servi pour le procès-verbal de 1770, en vertu de la convention du 16 mai 1769, pour la remise des titres.

B. 140. Liasse de 38 pièces en papier.

CV

Inventaires de titres et papiers envoyés de Bruxelles à Lille, comprenant l'inventaire chronologique des papiers concernant la Bourgogne et la Franche Comté, trouvés dans les caisses envoyées de Bruxelles à la Chambre des comptes à Lille, par ordre du Roi, en 1748, et qui par la convention du 16 mai 1769, doivent appartenir à la France.

Inventaire des titres remis au ministre de l'État et principauté de Liége, en 1779, avec la minute dudit inventaire.

Inventaire des titres insérés dans différents registres de la Chambre des comptes et qui concernent l'État de Liége.

Inventaire chronologique des papiers concernant la province d'Artois, trouvés dans les caisses envoyées de Bruxelles, en 1748, et qui doivent appartenir à la France, en vertu de la convention du 16 mai 1769.

Inventaire des papiers concernant la province d'Artois et ses limites du côté du Hainaut et du Cambrésis.

Inventaire des papiers concernant Cambrai et le Cambrésis, restés à la France dans le triage, fait en 1770, des caisses apportées de Bruxelles à Lille, en 1748.

Inventaire des titres et papiers concernant Lille, Douai et Orchies et la Flandre française, restés à la France, etc.

Inventaire chronologique des papiers concernant les limites du duché et comté de Bourgogne et pays voisins, trouvés dans les caisses envoyées de Bruxelles, en 1748, et qui doivent être rendus à la France, etc.

Inventaire de la layette intitulée Luxembourg, Limbourg, etc.

Inventaire de différents titres en parchemin trouvés dans les caisses envoyées de Bruxelles et qui doivent appartenir à la France.

B. 141. Liasse contenant 18 cahiers in-f° de 290 feuillets en papier.

CVI

Minutes des inventaires de plusieurs layettes ayant servi pour la confection du procès-verbal en vertu de la convention du 16 mai 1769, entre autres celui des titres originaux tirés des archives de Mons que le sieur Pfeffel, jurisconsulte ordinaire du Roi pour les affaires étrangères, etc., *et son commissaire pour le travail des limites, a déposés dans les archives de la Chambre des comptes (1770).*

B 142. Liasse de 27 pièces en papier

CVII

Inventaires de plusieurs layettes ayant servi pour la confection du procès-verbal en vertu de la convention du 16 mai 1769, savoir : inventaire des titres de la layette de Bourgogne étant en la Chambre des comptes; idem, des titres de

la layette intitulée Liége; idem, de Hainaut; idem, des titres concernant les principales villes de Flandre et de l'église de Tournai; idem, la ville de l'Écluse; idem, l'évêché de Cambrai; idem, Agimont; idem, Warneton; idem, le Luxembourg; idem, le comté et la province de Hollande. Table chronologique des titres concernant la terre de Saint-Hubert dans les Ardennes (1770).

B. 143. Liasse contenant 11 cahiers in-f° de 249 feuillets papier.

CVIII

Inventaire de plusieurs layettes ayant servi pour la confection du procès-verbal dressé en vertu de la convention du 16 mai 1769.

B. 144. Liasse contenant 26 pièces en papier.

CIX

Fragments de divers inventaires (XVIIe et XVIIIe siècles).

B. 171. Liasse contenant 48 pièces en papier, B. 172, liasse contenant 28 pièces en papier et B. 173, liasse contenant 177 pièces en papier.

CX

Fragments d'inventaires de titres conservés en la Chambre des comptes, concernant Huy, Dinant, Liége, Thuin; les métiers de Liége; Hasselt, Dunkerque, Bruges, Flandre, Hainaut, Artois, Lille, Douai, Orchies, Malines; maison mortuaire du sieur Haneton (1521). *Traités de paix. Le trésor des chartes de Rupelmonde en 1552. Les chartes d'Angleterre* (1565). *Comptes et acquits. Dénombrements des feux de la province de Luxembourg. Genlis et Noirchin. M. de Profonval, grand-bailli; privilèges cassés par*

Frédéric II. Le Câteau en Cambrésis. Busigny. Recette du Câteau. Lettres et papiers de Marguerite de Bourgogne. Saint-Amand et Neuville sur l'Escaut. Registres des chartes de l'Audience, rémissions, etc. (XIVe siècle-1700).

B 146. Liasse de 34 pièces en papier.

CXI

Divers fragments d'inventaires se rapportant aux Archives de la Chambre des comptes, à Lille, compris entre les années 1429 à 1616.

B. 148. Liasse contenant 17 pièces en papier.

§ 3.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

CXII

Inventaires des chartes reposant au chasteau de Lille et présentement en la Chambre des comptes en leur trésorerie.

Fonds Godefroy, mss. 31 à 35 et 39 à 41.

Ces inventaires se rapportent évidemment aux chartes des comtes de Flandre, actuellement conservées aux Archives départementales du Nord, à Lille, et dont les registres 773 et suivants de la Chambre des comptes aux Archives du Royaume contiennent de nombreux extraits. Il en existe des copies à la bibliothèque de Cambrai n°s 1216-1217, à celle de Rouen n°s 2611-2613, à celle de l'Arsenal, à Paris, n° 4028, etc. Le manuscrit n° 29 de la bibliothèque de Roubaix contient aussi un inventaire de pièces relatives aux comtes de Flandre [1].

[1] Cf. Catalogue des manuscrits des bibliothèques de France, t. II, p. 14; t. IV, p. 342; t. XVIII, p. 461 et l'Inventaire des Cartulaires belges conservés à l'étranger p. 20 note 2.

§ 4.

PUBLIC RECORD OFFICE A LONDRES.

CXIII

Inventaires des chartes de Brabant (milieu du XVe siècle).

Transcripts. Low Countries, Brussels. n° 145.

Ce registre contient, sous les n°s 1 à 3, un certain nombre d'extraits concernant l'histoire de l'Angleterre, authentiqués par Gachard, de nos inventaires n°s 67 et 68. Voyez *Syllabus in English of Rymers fœdera,* vol. III. *Appendix and Index, edited by sir Thomas Duffus Hardy.* London, 1885, page XLV.

§ 5.

BIBLIOTHÈQUE DU BRITISH MUSEUM A LONDRES.

CXIV

Inventaris van alle de chartres berustende te Vilvoorden geinventariseert door Geeraert de Pauw, raed ende meester ordinaris van Zyne Majesteits reekenkamer ende Philippus van Berthem, secretaris, oock ordinaris van Zyne Majesteits raeden in Braband, den 8^en Augustus 1588.

Fonds additionnel, 19, 873. In-fol. papier de 182 feuillets.

C'est une copie, du XVIIIe siècle, de notre inventaire n° 80.

CXV

Inventaire chronologique et détaillé de toutes les chartes qui se trouvent dans les archives des comtes de Flandre, déposées dans l'ancienne Chambre des comptes du Roi, à Lille, par Denis-Joseph Godefroy (706-1270).

Stowe nos 92 et 93. Deux vol. in-fol papier de 353 et 318 feuillets.

Cet inventaire a été publié par de Coussemaecker aux frais de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille, en deux volumes in-4°. Paris et Lille, 1865. Cf. les inventaires B, 161-162, et B, 174-178 (désignés dans notre travail sous les nos XXXIV et XXXV) des Archives départementales du Nord, à Lille. A la même bibliothèque du British Museum, fonds addit. 23,902, existe un inventaire contenant de nombreux extraits des inventaires susdits pour les années 706 à 1285. Ces extraits ont été copiés dans les tomes I, II et III de l'inventaire Godefroy, portant actuellement les nos B 174-176, des Archives départementales du Nord, à Lille.

§ 6.

ARCHIVES DU GOUVERNEMENT GRAND-DUCAL A LUXEMBOURG.

CXVI

Inventaire des chartes des comtes de Luxembourg (1).

In-folio non paginé no 1bisC.

Ce volume porte pour titre : « Inventaire des reprises et reliefs de fief fort anciens pendant les douzième, trei-

(1) Cf. Inventaire des cartulaires belges conservés à l'étranger, p. 36 note.

zième et quatorzième siècles contenus en un ancien livre appellé Antiquus liber feudorum ». Au folio 4 se trouve la mention suivante : « Estant a noter et savoir qu'estant ledict livre transporté avec aultres chartres, l'an 1542, en ung lieu plus asseuré, on a faict copie d'iceluy et rédigé en deux volumes... » (1).

Cet inventaire se rapporte à un registre dont les nos 34 et 35 de la Chambre des comptes sont des copies.

CXVII

Inventaire des chartres des pays et duché de Luxembourg et comté de Chiny transportez et gardez au Pays-Bas, faict et dressé à l'ordonnance des Sérénissimes archiducq Albert et Isabella Clara Eugenia, l'an mille six cent et quinze, par Jehan Benninck, président du Conseil ordonné esdicts pays et garde desdictes chartres (2).

In-4° sur papier non paginé, inventaire n° 10.

C'est une copie de l'inventaire n° 102 de la deuxième section des Archives du Royaume.

CXVIII

Inventaire des chartes du Luxembourg.

In-4° de 133 feuillets, écriture du xvie siècle, inventaire n° 10.

Cet inventaire se rapporte à un volume grand in-folio sur papier, de 296 feuillets, écrit en 1546, conservé aux Archives du gouvernement grand-ducal à Luxembourg (Invent. n° 3) et intitulé : « Copie des chartes originales

(1) Nous devons la description de ce volume à l'obligeance de M. l'abbé Jacques Grob, curé à Bivingen-Berchem (Grand-duché de Luxembourg).

(2) Cf. Inventaire des cartulaires belges conservés à l'étranger p. 36, note.

reposant en la trésorerie des chartes à Vilvorde, renvoyées de Luxembourg à maître Pierre de Waelhem, conseiller ordinaire de l'Empereur au Conseil de Brabant et garde desdites chartes, en 1542. » (Actes de 1269 à 1364).

Sous le même n° 10 de l'inventaire, il existe trois copies, du XVIIIe siècle, de cet inventaire, au même dépôt. (1)

(1) Cf. Inventaire des cartulaires belges conservés à l'étranger, publié par la Commission royale d'histoire, page 36.

COMPLÉMENT

REGISTRES

AYANT FAIT L'OBJET D'UN TRAVAIL D'INVENTAIRE.

CHAPITRE I.

Chambres des comptes.

Nous donnons les titres et la description des registres tels qu'ils figurent dans l'*Inventaire* (imprimé) *des registres de la Chambre des Comptes*, de MM. Gachard et Pinchart, en les faisant précéder de leur numéro d'ordre et suivre de l'indication du tome et de la page où ils figurent. Toutefois, lorsque la description est très détaillée, nous nous bornons à la résumer, en renvoyant pour les détails à l'ouvrage de MM. Gachard et Pinchart. On ne nous en voudra pas de ne pas avoir vérifié, dans ce travail, toutes les analyses des auteurs susdits. Nous nous reprocherions cependant de ne pas avoir mis nos lecteurs en garde contre les multiples et inévitables erreurs qui se sont glissées dans les cinq gros volumes d'inventaire contenant la description de plus de 45,000 registres.

N° 3. Volume sur papier, relié en parchemin, intitulé : *Register van alrehande privilegiën, graciën,* etc., *der steden van Loven, Brussel, 's Hertogenbosche en andere steden van Brabant verleent, 1295.* [114 feuillets, sans la table.]

67 diplômes sont transcrits dans ce cartulaire, savoir : 6 du

XIVe siècle, 57 du siècle suivant, et 4 sans date ([1]). 47 de ces diplômes sont des ducs de Brabant Jean I, Jean II. Jean III et Jeanne et Wenceslas (Tome I, p. 196.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire nº VII.

Nº 7. Volume sur papier, relié en parchemin, intitulé : *Register van alrehanden brieven daervan copijen overgegeven sijn in der Cameren van rekeningen in Brussel, zedert 15 juni 1467*. [181 feuillets.]

Ce cartulaire contient 48 pièces qui, presque toutes appartiennent au règne de Charles le Téméraire, et concernent les guerres de ce prince avec les Liégeois. Celles des dites pièces qui ont trait à ce dernier objet, ont été publiées dans le 3e volume de la *Collection des documents inédits concernant l'histoire de Belgique*, par Gachard (Tome I, p. 197).

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire nº VII.

Nº 8. Volume grand in-folio sur papier, relié en parchemin, portant pour titre : *Registre des privilèges et exemptions remis et délivrés en cette Chambre par diverses personnes soit prélats, nobles, communautés ou autres ès années* XIIIIc XCVIII *et* M. D. [587 feuillets].

Suit une analyse assez détaillée du contenu de ce registre (Tome I, pages 197 à 199).

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires nos 23, 24, 27, 28, 29, 182 et V.

Nos 10 à 18. Neuf volumes sur papier reliés en veau, appelés *Registres noirs*, à cause de la couleur de leur couverture.

([1]) Cette analyse n'est pas rigoureusement exacte. En réalité, ce volume comprend la copie de 71 actes, dont 8 du XIIIe siècle (le plus ancien, de l'année 1229, de Henri I, duc de Brabant), 56 du XIVe siècle, et 7 sans date.

C'est un recueil formé de toute sorte de pièces détachées, que la Chambre des Comptes de Brabant jugea utile de conserver dans ses archives, mais qui furent classées avec peu d'ordre, lorsqu'on les fit relier.

Suit une analyse sommaire du contenu de chacun de ces volumes (Tome I, pages 200 à 206).

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n[os] 25, 26, 111, 182, 190, 193, 200 et VII.

N° 20. Volume sur papier, relié en parchemin, intitulé au dos : *Incompste vrouwe Marie.* [94 feuillets].

Suit une analyse sommaire du contenu de ce registre. (Tome I, page 207.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 25.

N° 23. Volume sur papier, relié en parchemin, intitulé au dos : A *Chartres, privilèges, 1300 à 1433 : n° 3, 1427.*

Copie du XVI[e] siècle d'un registre aux mandements, lettres-patentes de commissions, rémissions, privilèges, dons, etc., émanés de la chancellerie du duc Philippe, pour les années 1427, 1428 et 1429. On y trouve de plus deux actes de l'année 1430 et un de 1433. (Tome I, page 207.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 25.

N° 34. Volume sur papier, relié en parchemin, intitulé sur la couverture : *Luxembourg.*

Ce cartulaire, qui a 443 feuillets, fut écrit en 1566. Il renferme 278 pièces du XII[e] au XV[e] siècle, la plupart des actes de reliefs pour des fiefs mouvants des comtes et ducs de Luxembourg.

Suit une analyse des documents d'autre nature contenus dans ce volume dont le n° 35 est une copie (Tome I, pages 211 à 212).

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° CXVI.

N[os] 36 à 39. Quatre volumes, grand in-folio, sur papier,

reliés en parchemin, intitulés au dos : *Tomes I, II, III, IV des Chartes de Luxembourg.*

Copie faite en 1625 des chartes originales des ducs de Luxembourg, reposant à Bruxelles.

Suit une analyse sommaire du contenu de ces volumes (Tome I, pages 212 à 213).

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n[os] 100, 101, 104 à 107, 193, IV et VIII.

N[os] 40 à 42. Trois volumes sur papier, cartonnés, avec dos en peau, intitulés : *Cartulaire de Flandre.*

Ces volumes se composent des copies faites à Lille, en 1770 et 1771, par suite du traité des limites du 16 mai 1769.

Suit une analyse très sommaire de chacun de ces volumes (Tome I, page 214.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 112.

N[os] 48 à 53. Six volumes sur papier, cartonnés, intitulés au dos : *Cartulaire de Hainaut.*

Copies faites en 1770 des trois cartulaires du Hainaut, conservés aux archives de la Chambre des Comptes à Lille.

Suivent des analyses *très* sommaires de chacun de ces volumes. (Tome I, page 216.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 172.

Au sujet des chartes du comté de Hainaut, voyez les inventaires n[os] 173 et XXVII.

N° 56. Volume sur papier, cartonné, intitulé au dos : *Cartulaire de Namur.* [219 feuillets sans la table].

Copie faite en 1770 du cartulaire de Namur reposant aux archives de la Chambre des Comptes à Lille.

Une ligne d'analyse (Tome I, page 217.)

Au sujet des chartes des comtes de Namur, voyez les inventaires n[os] 174 à 179, XV et XXVI.

N°s 57 à 65. Neuf registres aux placards et ordonnances des souverains de 1543 à 1758, concernant le département de Brabant. (Tome 1, page 217.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n°s 27, 43, 111, 180 et 182.

N° 70. Grand volume sur papier, intitulé sur la couverture : *Registre des tarifs, commençant l'an* XVI^{c} LXXX, *des droicts d'entrée et sortie sur les marchandises entrentes et sortentes ces pays* (sic), *des marchandises avec passavants, des modérations et des ordonnances émanées sur iceux.* [236 feuillets].

Ce registre commence en 1680 et finit à 1735. (Tome I, page 217.)

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires n°s 111 et 182.

N°s 71 à 75. Cinq registres aux placards et ordonnances des souverains de 1689 à 1755, concernant le département de Flandre. (Tome I, page 217.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n°s 180, 181 et XXI (ce dernier se rapporte aux n°s 71 à 79).

N°s 82 à 85. Quatre registres aux ordonnances, placards et règlements touchant les tonlieux, droits d'entrée et de sortie et conduite des officiers comptables de 1666 à 1731. (Tome I, page 218.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 183.

N° 88. Volume sur papier, relié en parchemin, intitulé au dos : *Conférences de Léauw*, 1545. [81 feuillets].

C'est une copie, faite en 1748, d'après l'original, qui reposait en la trésorerie des chartes de Brabant, dans la layette du pays de Liége, sub. n° XLI (Tome I, p. 219.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° VII.

Nº 102. Volume sur papier, cartonné, intitulé sur le plat de la couverture : *Mémoire touchant Aix-la-Chapelle, Rode le duc dit 's Hertogenrode, Wassenberch, Limbourg, Fauquemont, Daelhem et autres parties d'Outre-Meuse, 1412* [113 feuillets, écriture du XVe et du XVIe siècles.]

Suit une analyse assez sommaire de ce volume. (Tome I, p. 223.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire nº 200, fol. 357 et suiv.

Nº 120. Volume sur papier, relié en parchemin, intitulé au dos : *Recueil de plusieurs titres et pièces, remis en cette Chambre par le Rd père Janssens, jésuite, le 30 janvier 1732.* [252 feuillets, écriture du XVIIe siècle.]

Suit une analyse assez détaillée de ce volume. (Tome I, pp. 229 à 230.)

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires nos 200 et VII.

Nos 131 à 153. Vingt-trois registres aux chartes pour les duchés de Brabant, de Limbourg et les pays d'Outre-Meuse, depuis l'année 1404, époque de l'institution de la Chambre jusqu'en 1783. (Le tome 24e et dernier de cette collection, comprenant les années 1784 à 1794, n'a pas été restitué par le gouvernement autrichien.)

Ces registres ayant été l'objet de l'énorme quantité d'inventaires que l'on trouvera ci-après, nous faisons suivre ici la notice que leur consacre M. Gachard dans son inventaire. (Tome I, pages 233 et 234.)

« Ces registres sont les premiers qu'ait tenus la Chambre des Comptes. Elle y transcrivit d'abord les lettres patentes de son institution, les commissions de ses officiers, des édits, des octrois et quantité d'autres documents qui étaient soumis à sa vérification ou parvenaient à sa connaissance. C'est ainsi que l'on trouve dans le premier volume, une lettre écrite par Jean sans Peur, duc de Bourgogne, au duc Antoine de Brabant, son frère, sur la bataille livrée aux Liégeois à Othée, le 23 septembre 1408; dans le deuxième, une lettre

écrite à Charles le Hardi, le 19 juillet 1467, par Henri Magnus, son conseiller et chambellan, sur les formalités observées, lors de leurs reception à la souveraineté du Brabant, par les ducs Antoine, Jean IV, Philippe Ier, Philippe le Bon, etc. Dans les deux derniers siècles, la Chambre faisait principalement transcrire dans ces registres, les octrois accordés par le Souverain ou par le gouvernement général en son nom, aux provinces, aux villes, aux corporations ecclésiastiques et laïques, aux particuliers, pour levée de deniers, création d'impôts, construction de routes, extraction de minéraux, établissement de foires et marchés publics, érection de manufactures, de moulins, d'usines, exploitation de diligences, etc.; les lettres-patentes de concession ou de confirmation de noblesse ; celles portant création d'emprunts à la charge du trésor royal, les actes d'aliénation du domaine, etc. La vérification et l'entérinement de tous les actes de cette nature, par la Chambre, étaient de rigueur.

Quelques pièces originales, parmi lesquelles se trouvent des lettres adressées à Philippe le Bon, ont été reliées avec le premier volume. »

Suit la spécification de chacun de ces 23 volumes avec les dates extrêmes.

On trouvera aux inventaires nos 30 et 31 les modifications assez importantes que nous avons cru devoir apporter à ces dates.

Au sujet de ces registres nos 131 à 153 et des chartes de Brabant en général, voyez les inventaires nos 27 à 44, 48, 50, 52 à 56, 59 à 99, 111, 182, 190, 193 à 194, 198 à 199, 403, 406 et I, II, III, IV, V, VII, X, XX, XXIX, CXIII et CXIV.

Pour ce qui concerne le XVIIIe siècle, on peut, en outre, consulter les registres aux chartes de Flandre nos 840 et suivants, qui contiennent plusieurs actes concernant le Brabant.

N° 155. Volume intitulé : *Namur. Registre de divers octroys, venditions et aliénations des domaines de Sa Majesté, commençant le 1er juillet 1578 à 1586.*

Il forme le registre des chartes tenu par la Chambre des Comptes de Brabant, lors de sa résidence à Namur pendant les troubles du XVIe siècle. (Tome I, page 234.)

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires nos 25, 42 et IV.

N° 156. Volume intitulé : *Registre des chartes de la Chambre des Comptes de Sa Majesté l'Impératrice et Reine, commençant le 14 mars 1746, pour le département de Brabant.*

Ce registre fut tenu par la Chambre pendant le temps de son émigration à Aix-la-Chapelle en 1746, 1747 et 1748 (Tome I, page 234.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 39.

N°s 157 à 162. Six registres aux chartes pour les affaires du duché de Luxembourg et du comté de Chiny, commençant en 1463, époque où le ressort de la Chambre des Comptes de Brabant fut étendu au duché de Luxembourg, et finissant à 1791.

Cette collection est de la même nature que celle indiquée aux n°s 131 à 153. Dans le premier volume, on a transcrit plusieurs pièces antérieures à 1463. (Tome I, p. 235.)

Les années extrêmes indiquées dans l'inventaire ne sont pas rigoureusement exactes.

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n°s 11, 27, 52, 107 à 110, 190, 192. Pour ce qui concerne le XVIIIe siècle, voyez aussi les registres aux chartes de Flandre n°s 840 et suivants qui contiennent quelques actes concernant le Luxembourg. Pour ce qui regarde les chartes de Luxembourg en général, voyez les inventaires n°s 100 à 111, 403 et V, VIII, CXVI à CXVIII.

N°s 166 à 167. Deux registres aux lettres de légitimation et octrois pour tester accordés par les souverains de 1583 à 1782, (Tome I, page 235.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 46.

N°s 168 à 173. Six registres aux lettres-patentes d'amortissement, commençant à 1516 et finissant à 1793.

Suit une petite description du contenu de ces volumes. (Tome I, page 235.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n°s 28, 29, 44 à 47 et VII.

N°s 174 à 176. Trois volumes intitulés : *Registre des actes de pensions, permissions et autres pour les duchés de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, accordés tant par le Conseil des Finances que par le Gouvernement;* commençant au 1er janvier 1740 et finissant au 3 avril 1794.

Suit l'indication des dates extrêmes de chacun de ces volumes. (Tome I, p. 236.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n°s 41 et 192.

N°s 177 à 192. Seize volumes intitulés : *Registres des affaires particulières;* commençant en 1585 et finissant en 1794.

La Chambre faisait transcrire, dans ces registres, les instructions et les dépêches qu'elle recevait des gouverneurs généraux et du Conseil des Finances, relativement à sa composition, à son organisation intérieure et aux affaires les plus importantes du service de l'État.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces volumes. (Tome I, page 236.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n°s 27, 36 à 43, 111, 182, 185, 190, 200 et V.

N°s 217 et 246 à 247. Trois registres aux résolutions de la Chambre des Comptes faisant partie d'une série de quarante-neuf registres comprenant les années 1591 à 1787.

Ceux dont il est spécialement question ici comprennent les années 1612 à 1616 et 1746 à 1755 (Tome I, p. 238.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 27.

N° 271. Un volume renfermant l'analyse des rescriptions, rapports et autres actes résolus par le grand bureau de la

Chambre, faisant partie d'une série de quatorze volumes comprenant les années 1767 à 1781 (Tome I, page 240.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n 186.

N[os] 292 à 356. Soixante-cinq volumes aux actes et appointements, commençant en 1477 et finissant en 1756.

Les actes enregistrés dans ces volumes concernent principalement les aliénations domaniales de faible importance, les permissions pour constructions et emprises sur la voie publique, pour des cours d'eau, pour des moulins, pour des ouvrages hydrauliques, etc. On y transcrivait aussi ordinairement les commissions des officiers subalternes des domaines.

Dans les liasses des papiers de la Chambre, il existe en minutes des actes et appointements qui ne se trouvent pas dans cette collection-ci; par contre l'on y trouve des actes dont les minutes manquent dans les liasses.

Suit la désignation des années extrêmes de chacun de ces soixante-cinq volumes. (Tome I, page 241.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n[os] 27, 111, 187 à 192.

N[os] 362 à 374. Treize registres aux commissions des officiers comptables de 1563 à 1787.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces volumes. (Tome I, pages 242 à 243.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n[os] 25, 27, 38, 111, 193 à 198 et IV.

N° 434. Volume intitulé : *État général des domaines de tout le Pays-Bas* (sic) *depuis l'an 1551 que lors lesdits domaines estoient raisonnablement de bon revenu; fait le 11 de juillet 1559.* (Tome I, p. 245.)

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires n[os] 156, 203 et 204.

N° 435. Volume intitulé : *Registre de la Chambre des Comptes en Brabant des seigneuries engagées depuis 1306. Y.*

Il contient des lettres-patentes d'engagement desdites seigneuries, dont les dernières en date sont de la fin du xve siècle. Il a été formé à cette dernière époque. (Tome I, p. 245.)

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires n°s 25, 43, 156, 198, 201, 203, 204 et IV.

N° 437. Volume intitulé : *Engagères de quelques parties du domaine de Brabant, faites en 1452 et 1453, pour faire face à la résistance de ceux de la ville de Gand désobéissans au duc. W.W.* (Tome I, page 246.)

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires n°s 198 et IV.

N° 438. Volume intitulé : *Ventes et aliénations*, 1462.

Il contient une copie du mémoire formé par la Chambre des Comptes, en exécution des lettres de Philippe-le-Bon du 4 décembre 1462, qui se trouve déjà au tome VIII des *Registres noirs*. (Voyez pages 205 et 206 du tome I.)

N° 439. Double du précédent. (Tome I, page 246.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 27.

N° 445. Volume intitulé : *Registre des ventes et aliénations des parties domaniales en Brabant, depuis 1505 jusques et compris 1538. K.* (Tome I, page 247.)

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires n°s 25, 198, 201 et IV.

N° 446. Volume intitulé : *Registre des ventes et aliénations en Brabant, depuis 1542 jusques et compris 1548. L.* (Suite du précédent.) (Tome I, page 247.)

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires nos 25, 198 te IV.

Nos 447 à 449. Trois volumes intitulés : *Eerste, tweeste, 't derde registre van den brieven van den vercochten heerlycheyden, cheinsen ende andere partijen van de demeynen van Brabant ende Overmase gedaen ende begoest in den jaere* XVc LVII. *N.*

Les lettres contenues dans ces trois volumes sont des années 1557 et suivantes jusqu'en 1579. (Tome I, page 247.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires nos 25, 198, 200, 201 et IV.

No 450. Volume intitulé : *Register van den brieven van vercochten renten ende andere partijen van den demainen van Brabant. LL.* Il s'étend de 1556 à 1571. (Tome I, page 247.)

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires nos 25, 198 et IV.

No 462. Volume sur la couverture duquel il est écrit : *Estat et déclaration de quelques seigneurs et autres parties domainiales qui sont engagées en Brabant et dont on pourroit faire finance en les exposant à renchère ou bien en vente absolue, tirée et recueillie hors les registres des engagères et estats en reposants à la Chambre des Comptes en Brabant, des ventes, engagements et oppignorations des terres, seigneuries et villages et autres parties des domaines de S. M. qui ont esté faittes depuis le mois d'aoust 1626, temps que lesdits registres du siècle 1600 commencent, et d'un recueil, fait l'an 1636, des engagements vieux et modernes des duchez de Brabant, Limbourgh et Luxembourg, comme aussi d'un autre faict l'an 1643, et encorres un postérieur en l'an 1677. Desquels deux estats et déclarations les doubles ont esté envoyez au Conseil des finances, par lettres du 30e de*

mars 1702. A la fin de cet estat se trouve encore inséré une relation des parties domaniales aliénées, engagées et données en emphiteuse au département de la province de Gueldre, qui at esté dressée du depuis, et dont copie at esté donnée, en janvier 1706, à monsieur de Brouchoven, secrétaire des finances. (Tome I, page 249.)

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires nos 198, 202 et IV.

Nos 463 à 471. Neuf gros volumes contenant les lettres-patentes d'engagement et de vente absolue des seigneuries, cens et autres parties domaniales en Brabant depuis 1626 jusqu'en 1794.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces volumes. (Tome I, pages 249 à 250.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires nos 25, 27, 43, 182, 198, 200, 201, 203 et IV.

No 510. Volume intitulé : *Registre des affaires du bois de Soigne, 1623 à 1773.* (Tome I, page 253.)

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires nos 41, 205 et VII.

No 533. Volume intitulé : *Tonlieux : Placards de 1349 à 1620.*

Il contient des octrois, des privilèges, des décrets, des sentences et d'autres actes concernant les tonlieux des xive, xve, xvie et xviie siècles. (Tome I, page 257.)

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires nos 182 et 206.

Nos 585 à 588. Quatre volumes intitulés sur la couverture : *Registre de la Chambre des Comptes de Brabant, tou-*

chant le faict de la monnoye du Roy nostre Sire, commençant en 1585 et finissant en 1749.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces volumes. (Tome I, p. 262.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires nos 207 et VI.

N° 621. Volume sur vélin, intitulé : *Registre des sentences et appointemens concernant les domaines de Brabant et de Limbourg, depuis* XIVc XL *jusques et compris* XVc XL [465 feuillets sans la table].

N° 622. Volume intitulé : *Regître des sentences rendues au Conseil de Brabant concernant les jurisdictions et hauteurs de S. M., etc., depuis* M. D. XL *jusques et compris* M. D. LXVI ; [660 feuillets] (suite du précédent).

N° 623. Volume intitulé : *Register van die Vonissen gegeven in den Raede van Brabant, aengaende Syne Mats jurisdictie, van den jaere* XVIc X *tot den jaere* XVIc LXVII, *beyde inclus.*

N° 624. Registre faisant suite au précédent, depuis 1669 jusqu'à 1723.

N° 625. Volume intitulé : *Register van de Vonnissen gegeven in den Raed van Brabant, aengaende Syne Mats jurisdictie, houdende geen order van jaeren, wesende voor de jaren* XL, L, *ende* LX, *synde het eerste van de jaeren 1628, ende de twee leste vonnissen van 1629.*

N° 626. Volume contenant des pièces de la même nature et présentant la même confusion que le précédent, pour les années 1640 à 1670. (Tome I, pages 265 et 266.)

Au sujet des registres 621 à 626, voyez l'inventaire n° 25.

N°s 630 et 631. Deux volumes dans lesquels ont été transcrits les avis les plus importants des fiscaux, pour les années 1710 à 1716 et 1759 à 1765. (Tome I, page 267.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 208.

N° 632. Volume intitulé : *Regitre de lettres produites sur quelques comptes du scel de Brabant.*

Il contient toute sorte de chartes et lettres du XIIIe au XVe siècle. Aux feuillets 356 à 363, on trouve intercalé un petit cartulaire du prieuré de Sept-Fontaines dans la forêt de Soignes. (Tome I, page 267.)

N° 633. Volume intitulé : *Regitre des chartres et privilèges produits sur comptes de l'audience de Brabant, commençant le premier de may* XIIII^c LXXVII. *H.*

Renferme des pièces de 1477 à 1487. (Tome I, page 267.)

N° 634. Volume intitulé : *Regitre de chartres et privilèges, etc., produits sur comptes du scel de l'audience de Brabant, commençant en novembre* XIV^c. XCIX, *et finissant en* XV^c *et* VI. (Tome I, page 267.)

N°s 635 à 651. Dix-sept volumes intitulés : *Regitre des chartres, rémissions, octrois et autres lettres passées par l'audience de Brabant* de 1506 à 1592.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces registres. (Tome I, p. 268.)

Au sujet des registres 632 à 651, voyez les inventaires n°s 25, 28, 29, 44, 51, 182, 190, 209 et X.

N° 658. Volume intitulé : *Légitimations, rémissions, abo-*

litions, etc., dépêchées au Conseil de Brabant, pour l'année 1630. (Tome I, page 269.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 25.

N° 694. Volume portant pour titre, au revers de la couverture : *Registre des octrois et autres affaires de la province de Limbourg, commençant le 24 avril 1705.*

Il contient des octrois et d'autres actes émanés de la Chambre suprême des domaines et finances qui fut instituée dans le Limbourg. au nom du roi Charles III, après la prise de cette province, en 1703, par les puissances alliées. Il s'étend jusqu'à l'année 1716.

N° 695. Registre faisant suite au précédent, jusqu'au 30 août 1717. (Tome I, page 272.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 25.

N°s 773 à 822. Cinquante volumes intitulés au dos : *Registre des chartres*, contenant des extraits des 78 registres aux chartes conservés dans les archives de l'ancienne Chambre des Comptes de Flandre à Lille.

Ces extraits, authentiqués par Denis-Joseph Godefroy, furent délivrés au gouvernement des Pays-Bas, par suite de la convention du 16 mai 1769.

Les registres d'où ces extraits furent tirés, reposent encore aujourd'hui aux Archives de Lille; mais, durant la Révolution Française, ils ont subi une mutilation à jamais regrettable. On en arracha, à cette époque, tous les feuillets sur lesquels étaient transcrits des lettres d'anoblissement ou d'autres titres honorifiques. Ils contiennent des documents de la même nature que les registres aux chartes de la Chambre des Comptes du Brabant, portant les n°s 131 à 153.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces registres (Tome I, pages 281 et 282).

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n°s 116 à 124, 128 à 129, 135 à 137, 144, 149 à 152, 154 à 156, 159,

198, 204 et IV, XVII, XVIII, XIX, XXII à XXV.

Au sujet des chartes de la Chambre des Comptes de Flandre, voyez spécialement les inventaires nos 133 à 134, 138 à 143 et XXVIII, sans oublier les inventaires nos XXX à CXII et CXV.

N° 828. Volume intitulé : *Registre des chartres, commencé en 1386, et fini en 1393.*

Copie, du XVIIe siècle, du registre original reposant à Lille. (Tome I, page 182).

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires nos 130 et 152.

N° 829. Volume intitulé : *Registre des chartres, commençant en mars 1393 et finissant en août 1399, récrit et renouvelé en 1598.*

Copie sur velin, faite en 1598, d'après l'original reposant à Lille. (Tome I, page 283).

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires nos 125, 129, 130 et 152.

Nos 831 à 864. Trente-cinq volumes formant la collection des registres aux chartes tenus par la Chambre des Comptes de Flandre, depuis sa translation à Bruges en 1667 jusqu'en 1794.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces registres. (Tome I, page 283.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires nos 11, 53 à 56, 113 à 115, 125 à 127, 130 à 132, 145 à 148, 153, 155 à 157, 196, 204 et XI.

Nos 866 à 869. Quatre registres aux lettres patentes d'amortissement commençant en 1755 et finissant à 1759.

Antérieurement à 1755, les lettres d'amortissement étaient transcrites dans les registres aux chartes ; à cette époque, à cause du grand nombre des dépêches de cette nature, résultant de l'édit du 15 septembre 1753, on en forma des registres spéciaux. A la fin de 1759 on reprit l'ancien mode. (Tome I, page 284.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 153.

Nos 870 à 871. Deux volumes contenant des extraits des registres de l'Audience, conservés dans les archives de la Chambre des Comptes à Lille de 1386 à 1600.

Les registres de l'Audience, reposant aux Archives de Lille, forment une collection d'environ 150 volumes. Ils contiennent des lettres-patentes de légitimation, de rémission, ainsi que des privilèges et des octrois.

Les extraits renfermés dans ces volumes furent formés à Lille en 1770 et 1771 ; ils sont authentiqués par Godefroy. Le premier volume comprend les années 1386 à 1500; le second, les années 1501 à 1600. (Tome I, page 284.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 160.

N° 880. Volume intitulé au dos : *Instruction de la Chambre des Comptes de Lille, l'an 1380, et supots d'icelle, jusques au 23 janvier de l'an 1667*, et, au premier feuillet : *L'institution de la Chambre des Comptes en la ville de Lille, avec les noms des présidens, maîtres ordinaires et extraordinaires, auditeurs, greffiers et huissiers d'icelle, avec le temps de leurs venues à l'office et trespas d'iceux.*

Ce recueil, qui a été continué par une autre main jusqu'à l'année 1667, doit avoir servi à la compilation de *La Flandre illustrée par l'institution de la Chambre du Roi, à Lille, l'an 1385*, etc., par Jean de Seur, Lille, MDCCXIII ; il y est même reproduit presque textuellement. (Tome I, page 285.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 38.

N° 881. Volume intitulé au dos : *Duplicata du registre*

des instructions de cette Chambre des Comptes du département de Flandre.

Il contient des instructions adressées à la Chambre par les gouverneurs-généraux et le Conseil des Finances, depuis environ 1540 jusqu'à 1705.

Elles sont précédées des deux ordonnances en date du 1er octobre 1531 et 12 octobre 1540, émanées de Charles-Quint, pour l'organisation du Conseil des Finances et de l'ordonnance du même souverain, du 5 octobre 1541, portant règlement pour la Chambre des Comptes de Lille. (Tome I, page 285.)

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires nos 125 et 210.

N° 882. Volume intitulé sur la couverture : *Instructions du Conseil des Finances et de la Chambre des Comptes.* (Mauvaise copie du XVIIe siècle.)

Il contient l'ordonnance de Charles-Quint, du 5 octobre 1541, pour la Chambre des Comptes de Lille, et plusieurs instructions pour la même Chambre, des XVIe et XVIIe siècles (Tome I, page 285.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 210

N° 884. Copie du registre n° 883 qui porte pour titre au premier feuillet : *Les instructions de la Chambre des Comptes de l'Isle, du 5 octobre 1541, éclaircies par les décrets et les ordres du Gouvernement enregistrés à la suite desdites instructions, au registre pour ce tenu à ladite Chambre, comme aussi par les articles des ordonnances et instructions pour le Conseil des Finances, relatifs aux instructions de la Chambre : 1753.*

Le n° 884 est pourvu d'une table des matières. (Tome I, page 286.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 210.

Nos 886 à 909. Vingt-quatre volumes intitulés : *Registres des charges venant de la Cour*, commençant en 1591, finissant en 1794.

Cette collection est de la même nature que celle des *Registres des affaires particulières*, tenue par la Chambre des Comptes de Brabant, décrite sous les n°s 177 à 192 de l'*Inventaire* (imprimé) *des registres de la Chambre des Comptes*.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces volumes. (Tome I, page 286.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 211.

N° 914. Volume intitulé : *Droits, juridictions et autorité de la Chambre des Comptes du Roi, ci-devant de résidence à Lille* : 1511 à 1656.

Ce volume, formé au XVIIe siècle, contient une vingtaine de pièces, dont les principales sont des sentences de la Chambre et divers règlements relatifs à l'audition des comptes des espiers de Flandre. (Tome I, page 287.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 212.

N° 915. Volume intitulé sur la couverture : *Recœuil des Tiltres qu'ont Messieurs des Comptes, à Lille, pour la cognoissance qu'ilz doibvent avoir sur le domaine de S. M. à l'exclusion des Consaulx provinciaulx* : 1595 à 1611. (Écriture du XVIIe siècle.)

Les pièces qu'on y a transcrites, au nombre d'une vingtaine, ont été tirées de différentes collections de la Chambre des Comptes de Lille. (Tome I, page 287).

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 212.

N° 916. Volume intitulé au dos : *Registre de plusieurs extraits, applicats et autres pièces tirées des registres des Mémoires, servant pour les prééminences, juridictions des domaines et authorités de cette Chambre.*

Ce volume, qui a près de 600 feuillets, contient des pièces de toute nature, extraites principalement des registres aux Mémoires de la Chambre des Comptes de Lille, des XVe et XVIe siècles, mais dont quelques-unes sont tirées aussi des registres aux chartes et d'autres collections. (Tome I, page 287.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 212.

N° 917. Volume intitulé sur la couverture : *Registre de plusieurs extraits tirés de divers registres de Mémoires, servans à la jurisdiction des domaines et authorités de cette Chambre. N° 11.*

Il fait suite au précédent et contient des pièces exclusivement tirées des registres aux Mémoires de 1501 à 1642. (Tome I, page 287.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 212.

N° 918. Volume intitulé au premier feuillet : *Recœuil particulier, tenu au comptoir de Jean De Smet, greffier de la Chambre des Comptes du Roy, à Lille, de plusieurs poursuictes proccès et différents intentez et poursuiviz en court pour la deffence et manutention des aucthoritez, jurisdiction, franchises, exemptions et aultres droicts et pouvoirs appartenant a ladicte Chambre des Comptes, avecq insertion des requestes, rescriptions et aultres pieches principalles y servies, et les debvoirs en ce renduz, depuis l'an* XVIe *cinquante deux en avant.*

Il a été continué jusqu'en 1705. (Tome I, page 287.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 212.

N°s 919 à 920. Deux volumes contenant des extraits, tirés en 1770 et 1771, et authentiqués par Godefroy, des registres des Mémoires qui reposaient et reposent encore aujourd'hui aux archives de la Chambre des Comptes de Lille.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun des 14 registres des Mémoires conservés à Lille (de 1423 à 1684) et celle des principaux actes contenus dans chacun des deux volumes d'extraits. (Tome I, pages 288 à 290.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n°s 161 à 164 et 212.

Nos 921 à 922. Deux volumes intitulés : *Registre des mémoires et affaires de la Chambre,* commençant en 1667, époque de la translation de la Chambre des Comptes de Flandre à Bruges, et finissant en 1793.

Suit une indication sommaire du contenu de ces deux registres et celle des années extrêmes de chacun d'eux. (Tome I, page 290.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire nº 212.

Nº 926. Volume divisé en deux parties, l'une desquelles est intitulée : *Registre aux résolutions des matières et affaires concernantes le service du Roy, ordonné par le Grand Bureau le troisième de juillet 1671 ;* et l'autre : *Registre aux résolutions concernantes les prétentions particulières, ordonnées par le Grand Bureau le troisième de juillet* XVIc *septante un.*

La première partie commence au 6 juillet 1671 et finit au 13 mai 1689; la seconde commence au 6 juillet 1671 et finit au 19 juillet 1678. Les résolutions de la Chambre y sont annotées succinctement. (Tome I, page 291.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire nº 213.

Nos 943 à 944. Deux registres aux résolutions, pour les affaires résultant de la suppression des Jésuites.

Le premier commence au 4 novembre 1773 et finit au 30 octobre 1777. Le second commence au 2 novembre 1777 et finit au 30 décembre 1783. (Tome I, page 291.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires nos 214 et 215.

Nos 946 à 952. Sept registres aux Commissions des officiers comptables, commençant en 1667 et finissant en 1773.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces registres. (Tome I, page 292.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires nos 157, 196, 216 et 217.

Nos 1059 à 1157. Nonante-neuf registres se rapportant aux fiefs de Flandre, Hainaut et Namur de la seconde moitié du XVIe siècle à la fin du XVIIIe. (Tome I, pages 304 à 318.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires nos 434 à 437.

Nos 1059 à 1060. Deux volumes intitulés au dos : *Registre des fiefs de Flandre*, 1365, contenant une copie, formée en 1770 et authentiquée par Godefroy, du *Registre des fiefs de Flandre, fait l'an 1365,* qui reposait en la Chambre des Comptes de Lille. (Tome I, page 304.)

Au sujet des registres 1059 et suivants, voyez les inventaires nos 224 et 225.

No 1161. Un volume intitulé : *Registre aux affaires des monnoies,* commençant au 8 février 1740 et finissant au 23 décembre 1744.

Ce registre contient des ordonnances, des instructions, des commissions, des dépêches adressées à la Chambre, des réponses de celles-ci et d'autres actes relatifs aux affaires des monnaies. (Tome I, page 319.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire no XI.

No 1076. Très gros volume, intitulé au dos : *Terrier des fiefs relevans de la Cour féodale du bourg de Bruges*, 1653.

Suit l'indication du sommaire qui se trouve en tête du registre. (Tome I, page 306.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire 241.

N° 1089. Gros volume, partie sur vélin, partie sur papier, intitulé au premier feuillet : *Registre des fiefz et arrière-fiefz tenuz nuement et sans moien du chastel de Viesebourg de Gand et d'autres cours et vassaulx.*

Ce registre fut probablement formé en 1463. (Tome I, page 309.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 226.

N° 1090. Gros volume, partie sur vélin, partie sur papier, comme le précédent, intitulé, sur la couverture : *Registre des fiefz tenus du chasteau du Viesbourg de Gand en l'an 1473.* (Tome I, page 309.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 226.

N° 1091. Registre des fiefs et arrière-fiefs tenus et mouvant du château du Vieux-bourg de Gand, renouvelé en 1503 et 1504, par Liévin de Halsemberghe, *alias* Haesbyt, bailli du Vieux-bourg.

Ce registre est en flamand, tandis que les deux qui précèdent sont en français. Il a été fait avec beaucoup de soin. (Tome I, page 309.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 226.

N° 1092. Volume intitulé au dos : *Registre des fiefz de la cour du Vieux-bourg de Gand* (sans date, écriture du XVIIe siècle). (Tome I, page 309.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire 241.

N° 1242. Très gros volume, intitulé, sur la couverture, *Registre des causes fiscalles et domanialles ventilantes ès consaulx, bailliages et Chambres des tonlieux et droicts d'entrée et sortie, du ressort de la Chambre des Comptes du Roy, à Bruges;* [600 feuillets].

Il contient le sommaire des causes commises aux soins des officiers fiscaux et procureurs du roi près le Conseil privé, le Grand

Conseil de Malines, le Conseil en Flandre, le Conseil d'Artois, les bailliages de Saint-Omer et d'Aire, la Cour souveraine à Mons, la prévoté-le-comte à Valenciennes, le bailliage de Cambrésis, le Conseil de Namur, les Chambres des tonlieux et des droits d'entrée et de sortie à Gand, à Bruges, à Ypres, à Saint-Omer, à Mons, à Valenciennes, à Namur.

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 227.

N° 1243. Volume intitulé sur la couverture : *Registre de plusieurs recœuls des advis rendus par les officiers du ressort de la Chambre des comptes du Roy, à Lille, et autres matières, sur l'ordre de messeigneurs d'icelle, commençant pendant l'année* XVI^c^ *cinquante trois.*

Il commença au 18 décembre 1653 et finit au 21 juillet 1656. (Tome I, page 331.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 227.

N° 1405. Registre des mandements, chartes, octrois, privilèges, concessions du 1er département : 1787 à 1789.

D'après les instructions particulières pour le greffe, arrêtées à Vienne le 17 décembre 1786, on devait y enregistrer, à peine de nullité, tous mandements, lettres-patentes, commissions, etc., qui avaient rapport soit directement, soit indirectement, aux charges et aux revenus des finances royales, provinciales et municipales, des fonds de religion ou du clergé conservé. Les registres à tenir à cet effet devaient être divisés en plusieurs volumes, de manière à ce que les affaires de chacun des sept départements de la Chambre fussent indiquées dans un volume séparé. (Tome I, page 352.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 232.

N°s 1407 à 1410. Quatre registres des mandements, chartes, octrois, privilèges, concessions, etc., des domaines, ressortissant au 2e département.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces registres. (Tome I, page 352.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n°s 4 228 et 232.

Nos 1411 à 1418. Huit registres des baux, fermes, actes d'agréation, etc., ressortissant du 2e département : 1787 à 1789.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces registres. (Tome I, page 352.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires nos 228 et 229.

Nos 1420 à 1424. Cinq registres des mandements, chartes, octrois, etc., de la Caisse de Religion (ou des couvents supprimés) ressortissant du 2e département : 1785 à 1789.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces registres. (Tome I, page 352.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire no 230.

Nos 1425 à 1437. Treize registres des baux, fermes, actes d'agréation, etc., de la Caisse de Religion, ressortissant du 2e département : 1787 à 1789.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces registres. (Tome I, page 352.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire no 231.

No 1438. Registre des mandements, chartes, octrois, privilèges, concessions, etc., ressortissant au 3e département : 1786 à 1789. (Tome I, page 353.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire no 232.

Nos 1440. Registre des mandements, chartes, octrois, privilèges, concessions, etc., ressortissant au 6e département : 1786 à 1789. (Tome I, page 353.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire no 232.

N° 1443. Registre des diplômes et patentes de noblesse: 1787 à 1789. (Tome I, page 353.)

Au sujet de ce registre, voyez les inventaires nos 52 et 54.

Nos 1445 à 1447. Trois registres aux Commissions des employés du Gouvernement : 1787 à 1789.

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces registres. (Tome I, page 353.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 232.

Nos 1860 à 2349. Quatre cent quatre-vingt-neuf registres de comptes de la recette générale des finances des années 1404 à 1791. (Tome II, pages 9 à 20.)

Au sujet de ces registres ou de la plupart d'entre eux, voyez les inventaires nos 155, 156 et 235.

Nos 3422 à 3494. Septante-trois registres de comptes, relatifs au comté de Namur de 1665 à 1738. (Tome II, page 50.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 238.

Nos 9733 et suivants. Environ deux cents registres de comptes relatifs au domaine de Mons de 1438 à la fin du XVIIIe siècle. (Tome II, pages 211 et suivantes.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 236.

Nos 13505 à 14651. Mille cent quarante-six registres aux comptes des officiers de justice du comté de Flandre de la fin du XIVe à la fin du XVIIIe siècle. (Tome II, pages 345 à 431.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n° 438 à 440.

Nos 13582 à 13590. Neuf registres de comptes rendus par les baillis des villes et terroirs d'Alost et Grammont des années 1651 à 1733. (Tome II, page 349.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 238.

Nos 13640 à 13646. Sept registres de comptes rendus par les baillis de la ville et châtellenie d'Audenarde des années 1681 à 1745. (Tome II, pages 353 et 354.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 238.

Nos 14201 à 14215. Quinze registres de comptes rendus par les baillis du Vieux-bourg de Gand et du métier de Somerghem, des années 1665 à 1740. (Tome II, page 389.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n 238.

N° 14236. Volume contenant dix comptes rendus par les baillis d'Haerlebeke, des années 1656 à 1739. (Tome II, page 392.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 238.

Nos 14418 à 14421. Quatre registres de comptes rendus par les baillis de la ville et du pays de Termonde des années 1656 à 1742. (Tome II, pages 414 et 415.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 238.

Nos 14432 à 14441. Dix registres de comptes rendus par les baillis des ville, verge et cour féodale de Thielt des années 1643 à 1735. (Tome II, pages 415 et 416.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 238.

N°s 14669 à 14721. Cinquante-deux registres de comptes rendus par les grands-baillis du Hainaut des années 1657 à 1740. (Tome II, pages 433 et 434.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 238.

N°s 17144 à 17165 Vingt-deux registres de comptes des reliefs de fiefs de la Souveraine cour féodale de Brabant et de Limbourg de 1366 a 1599. (Tome III, pages 198 à 200.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n°s 441 à 462.

N°s 17342 à 17849. Cinq cent et huit registres de comptes des reliefs de fiefs des comtés de Flandre et de Hainaut et de la seigneurie de Malines. (Tome III, pages 205 et 227.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires n°s 463 à 467.

N°s 17351 à 17360. Dix registres de comptes rendus par les baillis de la Chambre légale de Flandre des années 1665 à 1733. (Tome III, page 209.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 238.

N°s 45213 à 45214. Deux registres des rentes des briefs de Haeltert, renouvelés en 1706. (Tome V, pages 241 à 242.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 241.

N° 45233. Un registre des rentes de l'espier d'Alost dans le ressort de l'échevinage de cette ville. (Tome V, page 244.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 241.

N° 45235. Un registre des rentes de l'espier d'Alost dans le district de Haeltert et Cruyscauter. (Tome V, page 244.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 241.

N° 45236. Registre des rentes de l'espier d'Alost à Denderhautem renouvelé en 1635. (Tome V, page 244.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 241.

N° 45238. Un registre des rentes de l'espier d'Alost dans le district d'Erembodegem. (Tome V, page 244.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 241.

N° 45264. Registre de rentes de l'espier de Bruges dans le polder de Zandvoorde, dressé en 1712. (Tome V, page 246.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 241.

Nos 45279 à 45280. Deux registres des rentes de l'espier de Gand à Assenede, Ertvelde, *Zwyngelt*, Bouchaute et Bassevelde, renouvelés en 1728. (Tome V, page 248.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 241.

N° 45288. Un registre des rentes de l'espier de Grammont. (Tome V, page 248.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 241.

N° 45303. Registre des rentes du lardier de Bruges à Westcappelle, dans le métier d'Oostkerke; Ramscapelle, dans le métier de Dudzeele; Zuyenkerke, Vlisseghem, Stalhille, dans le métier de 's Heer Woutermans; Oudenbourg, Zandvoorde, Breedene, Vladsloo, Jabbeke, Herc-

kegem, Ettelghem, Snelleghem, Varssenaere et Saint-André, dans le métier de Straten; Zedelghem, Sainte-Croix et Coolkerke, dans le métier d'Oostkerke, et Sainte-Catherine, près de Damme, dans le métier d'*Oostle*, renouvelé en 1654 et 1656.

On y trouve aussi la mention des fiefs relevant du Bourg de Bruges, tels que des écoutèteries, des ammanies, des seigneuries, etc. (Tome V, page 250.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 241.

N° 45327. Registre des rentes du vieux et du nouveau domaine de l'Écluse, renouvelé en 1722, mentionnant les rentes sur les polders. (Tome V, page 252.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 241.

N° 45335. Registre des rentes ou cens de Furnes à Oost-Dunkerque, Ramscapelle, Eggewaertscappelle, Avecapelle, Steenkerke, Wulpen, Furnes, Wulveringhem Bulscamp, Adinkerke, Linsele, Isenberghe, Beveren, Ghyverinchove, Hoogstaede, Pollinchove, Lampernisse, Alveringhem, Saint-Riquier, Oeren, Loo, Haringhe, Proven, Stavele, Crombeke, West-Vleteren, Oost-Vleteren, Reninghe, Elverdinghe, Vlamertinghe, Dickebusch, renouvelé en 1515. (Tome V, page 253.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 241.

N° 45657. Registre des cens à Malines, Neckerspoel, Hanswyck, Muysen, Hever, Hombeek, Leest et Heffen, renouvelé en 1696. (Tome V, page 281.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 241.

N° 45665. Registre des cens à Malines, Neckerspoel, Hanswyck, Muysen, Hever, Hombeek, Leest et Heffen, renouvelé en 1720. (Tome V, page 281.)

Au sujet de ce registre, voyez l'inventaire n° 241.

Nos 45872 à 45879. Huit registres aux gages et pensions payés sur la recette générale des finances. (Supplément manuscrit à l'inventaire des registres de la Chambre des comptes. Inventaire n° 6. Chapitre II, section II, § 15.)

Suit l'indication des années extrêmes de chacun de ces registres.

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 244.

Nos 46539 à 46580. Quarante-deux registres d'états de biens du clergé séculier et régulier en 1787. (Inventaire n° 6. Chapitre II, section III, § 13.)

Suit une analyse sommaire de chacun de ces registres.

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires nos 245 à 247.)

Nos 48225 à 48238. Quatorze registres de comptes rendus par les receveurs des droits du dixième denier au sujet des fiefs relevant de la cour du Bourg de Bruges de 1673 à 1726. (Inventaire n° 7. Chapitre X, 4e section.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 238.

∴

Cartons de la Chambre des Comptes.

Voyez les inventaires nos 249 à 266.

Comptes en rouleaux.

Voyez les inventaires nos 267, 268 et 468.

Portefeuilles et liasses.

Voyez les inventaires nos 269 à 359, X et XIII.

Chambre des Comptes de Gueldre.

Voyez les inventaires nos 360 à 368 et IX.

CHAPITRE II.

Corps de Métiers.

Voyez les inventaires nos 369 et 370.

CHAPITRE III.

Papiers d'État et de l'Audience.

Voyez les inventaires nos 371 à 421 et XIV.

Registres nos 1 à 21. États journaliers de la maison des souverains et des gouverneurs généraux de 1409 à 1555. (Inventaire n° 371, page 1.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 372.

Registres nos 818-819. Registres aux actes, octrois et lettres-patentes de 1524 à 1544. (Inventaire n° 371, page 75.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 11.

Registres nos 854 à 865. Registres aux lettres-patentes de ventes, de prêts et d'engagères de 1549 à 1740 (Inventaire n° 371, page 79.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 373.

Registres nos 892 à 934. Registres concernant les enquêtes ou informations à propos de nominations à des fonctions ecclésiastiques de 1522 à 1635. (Inventaire no 371, page 84bis.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire no 374.

Registres nos 935 à 949. Lettres patentes de nomination, à des fonctions ou bénéfices ecclésiastiques ou pour jouissance de pains d'abbaye de 1515 à 1635. (Inventaire no 371, page 84ter.)

Au sujet de ces registres, voyez les inventaires nos 375 à 381.

Registres nos 950 à 951. Requêtes diverses pour l'obtention de dignités et de bénéfices ecclésiastiques. (Inventaire no 371, page 84ter.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire no 382.

Registres nos 1089 à 1111. Édits et ordonnances de 1501 à 1605. (Inventaire no 371, page 95.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire no 383.

CHAPITRE IV.

Cartulaires et Manuscrits.

Voyez les inventaires nos 422 à 432.

Registres nos 264 à 266. Lettres patentes de noblesse 1424-1669.

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire no 433.

Registres n°s 268 à 272. « Recueil des patentes soubs Launoy » (1474-1685).

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 433.

Registres n°s 494 à 512. Papiers du chef et président du Conseil privé P. Roose. (Inventaire n° 422, pages 115 et suivantes.)

Au sujet de ces registres, voyez l'inventaire n° 424.

TABLE GÉNÉRALE

DES

principales réductions de dénominations anciennes

en numéros modernes figurant dans cet ouvrage.

Comme l'indique l'en-tête, nous ne donnons pas ici toutes les réductions de dénominations anciennes que nous avons faites au cours de notre travail. Il en est un grand nombre qui ne figurent que dans un seul inventaire et auxquels on ne devra donc recourir qu'à l'occasion de l'utilisation de cet inventaire où l'on trouvera les identifications nécessaires. Les identifications que nous avons cru devoir consigner dans cette table se rapportent à des registres ou séries de registres désignés dans un grand nombre d'inventaires. Or, comme nous n'avons pas répété pour chacun d'eux les réductions déjà faites précédemment, nous avons cru faire œuvre utile en les réunissant dans cette table à laquelle on pourra ainsi avoir recours dans presque tous les cas.

TABLE DES RÉDUCTIONS

	Numéros modernes.
Les nos II, III, IV et V de la même collectiou	158 à 161
Registres aux chartes de Luxembourg PP. nos 3 et 4	159 et 160
Registres aux chartes de Luxembourg MM., no 5	161
Registre des amortissements des nouveaux acquêts de gens d'église en Brabant, commençant à Pâques 1516 jusques l'an 1608, cotté de la lettre D	168
Idem commençant l'an 1608 janvier, marqué des lettres DD	169
Registres aux actes de pensions, permissions, etc., de 1740 à 1794	174 à 176
Registres particuliers *ou* aux affaires particulières, nos 1 à 10	177 à 186
Register van resolutiën, 1616	217
Actes et appointements du Brabant, 1751	246 et 247
Registre d'analyses des rescriptions, rapports et autres actes résolus par le grand bureau de la Chambre, 1767-1768	271
Register van d'acten beginnende 1520	294
Register van d'acten beginnende 1617	311
Registre des commissions commençant en 1563	362
Registre des commissions commençant « F 1578 »	363
Registre des commissions commençant en 1577	364
Registre des commissions commençant en 1578	365
Registre des commissions commençant en 1600	366
Registre des commissions commençant en 1624	367
Registre des commissions commençant en 1642	368
Registre des commissions commençant en 1658	369
Registre des commissions commençant en 1680	370
Registre des commissions commençant en 1718	371
Registre des commissions commençant en 1743	372
Registre des engagères depuis 1306 marqué Y	435
Registre marqué W W	437
Petit registre intitulé : aliénations, déclarations de charges de 1462	438
Registre des engagères marqué K	445
Registre des engagères marqué L	446
Registres marqués N^1, N^2 et N^3 *ou* registres aux engagements, 1557 à 1579	447 à 449
Registre des engagères marqué LL	450
Recueil de 1702	462
Registre des engagères marqué MM^1	463
Registre des engagères marqué MM^2	464
Registre des engagères marqué MM^3	465
Registre des engagères marqué MM^4	466
Registre des engagères marqué MM^5	467
Registre des engagères marqué NN^1 *ou tout simplement* NN	468
Registre des engagères marqué NN^2 *ou* : un autre commençant en 1678	469
Registre des engagères marqué NN^3	470
Registre des engagères marqué NN^4	471
Registre aux affaires de la forêt de Soignes de 1623 à 1773	510
Register der placcaerten op den thollen marqué [O]	533
Registre des tonlieux : placards de 1349 à 1620	533

	Numéros modernes.
Registres des monnaies	586 à 588
Registre des sentences et appointements, 1440	621
Registre des sentences et appointements, 1540	622
Registre des sentences et appointements, 1610	623
Registre des sentences et appointements, 1669	624
Registre des sentences et appointements, 1628	625
Registre des sentences et appointements, 1640	626
Registre des lettres produites sur quelques comptes du scel en Brabant marqué H	632
Registre de l'audience commençant en 1477 marqué H.	633
Registre de l'audience commençant en 1499	634
Registre de l'audience de 1506 à 1516 nommé « Lettres passées par l'audience »	635
Registre de l'audience commençant en 1514	636
Registre de l'audience commençant en 1522	637
Registre de l'audience commençant en 1526	638
Registre de l'audience commençant en 1531	639
Registre de l'audience commençant en 1535	640
Registre de l'audience commençant en 1539	641
Registre de l'audience commençant en 1545	642
Registre de l'audience commençant en 1549	643
Registre de l'audience commençant en 1551	644
Registre de l'audience commençant en 1556	645
Registre de l'audience commençant en 1560	646
Registre de l'audience commençant en 1564	647
Registre de l'audience commençant en 1569	648
Registre de l'audience commençant en 1576	649
Registre de l'audience commençant en 1583-1585	650
Registre intitulé : Rémissions, légitimations, etc., 1592	651
Registres des chartes et privilèges produits sur les comptes du scel de l'audience de Brabant	632 à 649
Registre de l'audience commençant en 1630	658
Registre des octrois et autres affaires de la province de Limbourg n° 1 commençant 1705	694
Registre semblable, n° 3 commençant en 1716	695
Extraits des registres aux amortissements 1515-1518	865
Extraits des registres de l'audience, 51 registres, 1386-1629	870 à 872
Extraits d'un cartulaire en papier de 1517/1518-1520	878
Extraits des registres des mémoires, 14 registres 1423-1684	919 et 920
Extraits des registres des engagements du domaine, 1505-1506	1012
Extraits des registres des déshéritements de fiefs et des octrois des moulins 1394-1591	1061
Extraits des registres aux plaidoiries, 1548-1667	1061
Extraits des registres des dénombrements de fiefs de la châtellenie de Lille, 1447-1618.	1145 à 1149
Registre des monnoies commencé au département de Flandres depuis l'an 1740	1161
Extraits du registre des Renenghes, 1er registre, 1603-1633	1256
Lettres dépêchées, avis et rescriptions 1518-1666	45761 et 45762

	Fonds modernes.
Advis in financie.	Portefeuilles : Avis en finances.
De brieven aan de officieren *et* liasse des officiers	Portefeuilles : Lettres aux officiers.
Liasses des affaires de la monnaie.	Portefeuilles : Affaires de la monnaie.
Titres et papiers reposans en originaux en la chambre aux chartres derrière le grand-bureau dans la grande armoire quottée : *Titres de la Chambre des comptes de Brabant et autres.*	Cartons n° 74 à 76
Titres et papiers concernant différentes affaires tant de S. M. que des particuliers sous Tirlemont et autres villages en dépendans, etc.	Carton n° 78

TABLE ONOMASTIQUE

A

B

C

D

F

G

H

I

J

K

L

N

O

Q

R

S

U

V

W

Y

Z

ADDITIONS ET CORRECTIONS

A

Inventaires trouvés au cours de l'année 1903.

N° 8bis.

Supplément manuscrit aux registres de la Chambre des comptes.

In-folio de 100 feuillets.

Après l'achèvement de l'impression des cinq volumes de l'Inventaire des registres de la Chambre des comptes et du supplément manuscrit en trois volumes du même fonds, on a trouvé encore un grand nombre de registres de la Chambre des comptes (au-delà de 400) qui ont été inventoriés sommairement et provisoirement. En attendant la rédaction et l'impression du tome VI de l'Inventaire des registres de la Chambre des comptes — volume qui comprendrait l'analyse d'au moins 5000 registres — cet inventaire peut rendre des services aux travailleurs.

N° 22a.

Inventaire des registres de la Chambre des comptes.

In-folio de 104 feuillets.

Cet inventaire comprend les minutes ayant servi à l'impression de l'inventaire des registres de la Chambre

des comptes par Gachard et Pinchart. Nous l'avions, jusqu'ici, volontairement exclu de notre collection d'inventaires de la deuxième section parce qu'il nous paraissait faire double emploi avec l'inventaire imprimé. Pendant l'impression de notre travail il est arrivé qu'un érudit, qui avait fréquenté les Archives du Royaume, il y a une quarantaine d'années, a demandé certains registres de la Chambre des comptes d'après des numéros lui fournis jadis par M. Pinchart. Ces numéros ne correspondaient pas avec ceux de l'inventaire imprimé. Nous avons alors recherché le manuscrit de Pinchart et à notre grand étonnement, les numéros demandés étaient des cotes provisoires adoptées par l'ancien chef de section et qu'il avait sans doute communiquées aux travailleurs en attendant l'impression des volumes. Cette circonstance nous a engagé à replacer ces minutes parmi les anciens inventaires. Le présent volume contient les analyses des anciens numéros 28594 à 31207 avec quelques lacunes.

N° 22b.

Inventaire des registres de la Chambre des comptes.

In-folio de 127 feuillets.

Suite de l'inventaire précédent contenant les analyses des anciens numéros 30783 à 43000.

N° 22c.

Inventaire des registres de la Chambre des comptes.

In-folio de 156 feuillets.

Suite de l'inventaire précédent contenant les analyses des anciens numéros 43001 à 44580.

N° 22d.

Inventaire manuscrit comprenant : 1° un supplément à l'inventaire des comptes des seigneuries; 2° un supplément à l'inventaire des comptes des villages et hameaux.

In-folio de 23 feuillets.

N° 22e.

Inventaire manuscrit des livres censaux.

In-folio de 17 feuillets.

La première partie de cet inventaire comprend les analyses des anciens numéros 45636 à 45667 (cens particuliers). La seconde partie ne comprend aucun numérotage.

N° 64a (1).

Inventaire des chartes de Brabant (premières années du XVe *siècle).*

In-4° sur papier, paginé fol. 1 à 15.

Le titre de cet inventaire fera suffisamment connaître ce qu'il contient : « Che sont les lettres qui ont esté delivrees par maistre Thierry Gherbode, conseiller de mons. de Bourgoingne, a mons. de Brabant, et furent apportees a mondit saingneur de Brabant par maistre Symon de Fourmelles, son conseiller. »

(1) Les inventaires nos 64a à 64e ont été reliés ensemble.

Nº 64b.

Inventaire des chartes de Brabant (première moitié du XVe *siècle).*

In-4° sur papier, paginé fol. 16 à 28.

Cet inventaire porte comme titre : « Ce sont les lettres qui ont esté delivrees pour mons. de Brabant a maistre Jehan Mousquet, son secretaire. »

Nº 64c.

Inventaire des chartes du Brabant, 1406.

In-4° sur papier, paginé fol. 29 à 32.

Cet inventaire est intitulé : « Mémoire des lettres estans en la tresorie de la Vure, fait le VIIIe jour de juillet l'an mil CCCC et six. »

Nº 64d.

Inventaire des chartes de Brabant, 1407.

In-4° sur papier, paginé fol. 33 à 35.

Titre : « Inventaire, fait le XIe jour d'avril après Pasques l'an M CCCC et sept, des lettres estans en un grand coffre en la Chambre des comptes de mons. le duc de Brabant sur la porte de son hostel de Froimont, en sa ville de Brouxelles.

N° 64e.

Divers inventaires des chartes de Brabant, XVe *siècle.*

In-4° sur papier, paginé fol. 36 à 42.

Voici les titres de ces inventaires, d'après l'ordre chronologique :

« S'ensuivent les lettres que mons. Roellan Pipe, tresorier des chartres de Flandres, a délivrees a moy Adriaen Van der Ee, conseiller maistre des comptes et tresorier des chartres de mons. le duc de Bourgoingne en son pays de Brabant, le ve jour de septembre mil IIIIc LV ».

« Inventoire des lettres du traictié de Liege et des deppendenches delivrees en la Chambre des Comptes a Brouxelles, le jeudi VIe jour de novembre l'an XIIIIc LXVI, par maistre Martin Steenberch, doyen de l'eglise Sainte Goudele dudit Brouxelles et secretaire de mon très redoubté sgr monsgr le duc de Bourgoingne et de Brabant, etc.; et du commandement de monsgr de Goux, chancelier de mondit sgr de Bourgoingne ».

« Inventoire des lettres faites, passees et accordees par monsgr l'evesque de Liege et ceulx de chappitre de Saint Lambert au prouffit de mon tres redoubté sgr monsgr le duc de Bourgoingne, de Brabant et de Lembourg, etc., et lesquelles lettres par monsgr de Goux et de Wedegrate, chevalier, chancellier de mondit sgr le duc ont esté baillees a maistre Jehan de Scoenhove, secretaire d'icellui sgr et garde du tresor de ses chartres en Brabant, pour les mectre audit tresor ».

Extrait d'un ancien inventaire.

N° 140bis.

Répertoire des tiltres, munimens, lettrages et autres documens reposans en la tour aux chartres de la Chambre des Comptes, à Lille

In-folio de 253 feuillets avec titres dessinés à la plume à l'encre rouge.

Cet inventaire, dressé au xve siècle, a un double aux Archives départementales du Nord à Lille, n° B. 118. (Voyez l'inventaire XXXIII du présent travail, p. 232). Le n° 93 des 182 Colbert (XXVIII du présent travail, p. 229) en est une copie et notre inventaire n° 140 en contient de nombreux extraits. Nous avons trouvé ce volume, pendant l'impression de notre travail, dans un fonds d'archives non classées.

N° 368bis.

Inventaire manuscrit de registres de la Chambre des comptes de Gueldre.

In-folio de 6 feuillets.

Les registres inventoriés sommairement ici ont été numérotés provisoirement 46682 à 46742. C'est à eux que se rapportent la plupart de nos inventaires nos 360 à 368.

N° 368ter.

Inventaire de documents concernant la Hollande.

In-folio de 19 feuillets.

Énumération assez sommaire des documents que l'on se proposait d'échanger avec la Hollande, en 1869. Les négociations n'aboutirent point.

B

Relevé des principales corrections.

Page xx, 18e ligne, à partir d'en bas, *au lieu de* une numérotation nouvelle *lire* un numérotage nouveau.

Page xxxv, 14e ligne, à partir d'en haut, *ajouter* : CH. PIOT, Inventaire des Archives de la Cour féodale du pays de Malines, chapitre VII (Bruxelles, 1879.)

Page 13. La 5e ligne, à partir d'en bas, et les 2 suivantes doivent être *lues comme suit* : Nous avons jugé préférable de faire rentrer les inventaires des chartes des ducs de Brabant (dont il n'existe pas encore d'inventaire moderne) dans ceux du fonds connu des cartulaires de la Chambre des comptes.

Page 30, 6e ligne à partir d'en bas, à « 11 janvier 1527 » *ajouter :* (N. S. 1528).

Page 42, 9e ligne, à partir d'en bas, *au lieu de* Verde Rue *lire* Verderue.

Page 43, 3e ligne, à partir d'en haut, *au lieu de* au garde de chartes *lire* au garde des chartes.

Page 46, 2e ligne, à partir d'en bas, *supprimer le mot* Neuville.

Page 48, 7e ligne, à partir d'en haut, *au lieu de* Mathieu Stric *lire* Mathieu Strick.

3e ligne, à partir d'en bas, à « 992F » *ajouter* « et 992G ».

Page 51, 9e ligne, à partir d'en bas, *au lieu de* des Archives de Paris, *lire* de la Bibliothèque nationale de Paris.

3e ligne, à partir d'en bas, *au lieu de* la troisième partic *lire* le chapitre VI.

Page 60, à la dernière ligne, *ajouter* : Voir la suite à la page 230, note.

Page 69, dernière ligne, *au lieu de* la troisième partie, *lire* le chapitre VI.

Page 73, 11e ligne, à partir d'en haut, à « Cartulaire rouge, contenant des actes de 1187 à 1287 » *ajouter en note* : Ce cartulaire rouge est aussi appelé cartulaire d'Audenarde et est conservé aujourd'hui aux Archives départementales du Nord à Lille où il porte le nº 1570, (Voyez-en l'analyse dans l'Inventaire sommaire des Archives départementales du Nord. Archives civiles. Série B. Tome II, pp. 62-64.)

Page 75, 9e ligne, à partir d'en haut, à « c'est un extrait du répertoire des actes » *ajouter en note* : Le « répertoire des actes » même est conservé aujourd'hui aux Archives départementales du Nord à Lille, où il porte le nº B. 118. (Voyez l'Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, par Dehaisnes et Finot. Nord.

Archives civiles, série B. tome I (première partie) p. 134. — Lille, 1899. — Il en existe une copie à la Bibliothèque nationale à Paris dans la collection des 182 Colbert (Flandre), n° 93.

Page 107, 11e ligne, à partir d'en haut, *au lieu de* Bonthille *lire* Benthille.

12e ligne, à partir d'en haut, *au lieu de* Orssele *lire* Urssele.

14e et 15e lignes, à partir d'en haut, *au lieu de* des villes *lire* de la ville.

4e ligne, à partir d'en bas, *au lieu de* Wervick *lire* Wervicq.

Page 114, 11e ligne, à partir d'en bas, *au lieu de* Jemappe *lire* Jemappes.

Page 119, 14e ligne, à partir d'en haut, *au lieu de* Portefeuille comprenant plusieurs cahiers *lire* In-4° de 347 feuillets.

Page 126, 15e ligne, à partir d'en haut, *au lieu de* Ingene *lire* Hingene.

16e ligne, à partir d'en haut, *au lieu de* Blankenberg *lire* Blankenberghe.

Page 133, 5e ligne, à partir d'en haut, *au lieu de* Droits d'entrée et sortie *lire* Droits d'entrée et de sortie.

Page 141, 2e ligne, à partir d'en haut, *au lieu de* Répertoire de jeu *lire* Répertoire de feu.

Page 158, 3e ligne, à partir d'en bas, *au lieu de* et une autre *lire* et un autre.

Page 172, note, *au lieu de* toutes les correspondances *lire* toutes les lettres missives et lettres patentes.

Page 174, 16e ligne, à partir d'en haut, *au lieu de* 85 *lire* environ 250.

Page 178, 4e ligne, à partir d'en bas, *au lieu de* villes *lire* ville.

Page 187, 5e ligne, à partir d'en haut, *au lieu de* Desnans *lire* d'Esnans.

9e et 5e lignes, à partir d'en bas, mêmes fautes.

Page 188, dernière ligne, *au lieu de* « Chartes » *lire* « Cartes ».

Page 195, n° 430, *ajouter en note* : Le cartulaire auquel se rapporte cet inventaire a été envoyé aux Archives de l'État à Gand, en 1903.

Page 197 et suivantes : La plupart des inventaires nos 433 et suivants ont dû être dédoublés, la bonne conservation des volumes exigeant que le nombre de fiches ne soit pas trop considérable. Il y a donc un inventaire n° 434*a* et un n° 434*b*, un n° 435*a* et un n° 435*b*, etc.

Page 206, 3e ligne, à partir d'en haut, *remplacer cette ligne par les mots suivants* : Les fol. 370 à 439 ont également été copiés par ordre de Gachard. Ils forment notre inventaire n° 257.

Page 218, 1re ligne, *au lieu de :* Nous n'en avons aucune copie, *lire* double de notre inventaire n° 256, fol. 51 à 61.

Page 224, à la dernière ligne, *ajouter le mot :* Charleroi.

INDEX

